TRENTE-NEUVIÈME ANNÉE – N° 11772 – SAMEDI 4 DÉCEMBRE 1982

Le Conseil constitutionnel déclare non conforme la loi sur la décentralisation outre-mer

LIRE PAGE 10



Fondateur : Hubert Beuve-Méry
Directeur : André Laurens

3,50 F

Algérie, 2 DA ; Maroc, 3,00 dir. ; Tunisie, 280 m. ; Allemagne, 1,60 DM ; Autriche, 15 sch. ; Belgique, 26 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte d'Ivoire, 275 F CFA ; Danemark, 6,50 Kr. ; Espagne, 80 pes. ; E.-U., 95 c. ; G.-B., 45 p. ; Grèce, 55 dr. ; Irlande, 70 p. ; Italie, 1 000 L ; Liban, 350 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 27 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 80 esc. ; Sénégal, 325 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,40 f. ; Yougoslavie, 65 d.

Tarif des abonnements page 4

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

LE CONSEIL DES «DIX» ET LA RELANCE DES ÉCONOMIES EUROPÉENNES

La France rejette les accusations de protectionnisme

Resserrer les rangs

La lutte contre le protectionnisme intérieur, les relations avec les Etats-Unis et le Japon, la relance des investissements et la lutte contre le chômage : sur ces thèmes étroitement liés – car il s'agit de mieux définir l'action commune dans la crise, – les chefs de gouvernement des Dix ne prendront pas de décision. Mais, face à des forces centrifuges qui existent dans la Communauté, ils ont la tâche importante d'éliminer les incompréhensions et de raffermir la confiance qui est nécessaire pour resserrer les rangs.

On prête à M. Mitterrand l'intention d'aborder de manière offensive le problème de la préservation du « marché intérieur ». Il proposerait d'examiner à fond les obstacles que les Etats dressent à la libre circulation à l'intérieur de la Communauté. L'exercice aurait un double objectif : montrer que la France est loin d'être la seule à avoir des reproches à se faire en matière de protection interne ; voir comment les turpitudes multiples que l'on va mieux découvrir pourraient être atténuées. Il reste que, à tort ou à raison, c'est la France socialiste qui, plus que tout autre Etat membre, est suspectée d'être tentée de rétablir des barrières internes afin de reconquérir son « marché intérieur ». Au-delà de son souci de démontrer le caractère injuste de l'accusation, il est donc très important que Paris explique sa position en matière d'échanges à l'intérieur de la C.E.E.

Les relations entre pays industrialisés vont de mal en pis. La session ministérielle du GATT vient de le confirmer. Le 10 décembre, les Américains débarqueront en force à Bruxelles avec l'intention d'obtenir ce qui leur a été refusé à Genève. Il revient aux Dix de confirmer leur volonté de rester fermes, en particulier de ne pas accepter une remise en cause de la politique agricole commune. M. Kohl rassurera s'il indique sans équivoque que le gouvernement fédéral est décidé à poursuivre, aux côtés de ses partenaires européens, dans la voie inaugurée à Genève. Les Français, et d'autres, aimeraient sans doute lui entendre dire aussi que la R.F.A. ne considère pas les Japonais comme des anges intouchables : un encouragement à la Commission, qui va bientôt proposer de négocier des accords d'autolimitation de certaines exportations japonaises vers la Communauté. De même, la France espère être rassurée sur les suites qu'entend donner Bonn à l'opération Thomson-Grundig.

Outre ces thèmes de crise, les Dix devraient évoquer l'élargissement. Leurs divergences sont considérables. La France estime dangereux de fixer une date pour l'entrée de l'Espagne tant que les problèmes en suspens n'auront pas été réglés. Parmi ceux-ci, l'accroissement des ressources propres de la Communauté nécessaires pour faire face aux dépenses, notamment agricoles, d'une Europe à douze. Les Britanniques y sont hostiles tant que la politique agricole commune n'aura pas été revue. Français et Italiens attendent aussi que soient adoptés rapidement des règlements renforçant l'organisation des marchés des productions méditerranéennes. Les Britanniques vont insister pour que le problème de la réduction de leur contribution au budget soit traité avec diligence et si possible dans des conditions pour eux plus favorables que l'an passé. Ses partenaires s'efforceront enfin d'obtenir du Danemark qu'il lève son veto à l'accord sur la pêche. Sans grandes chances de succès.

C'est ce vendredi 3 décembre, en début d'après-midi, que se réunissent à Copenhague les dix chefs d'État et de gouvernement de la C.E.E. Ce sommet devait se prolonger samedi. La France, à cette occasion, entend notamment réfuter les accusations de protectionnisme.

La position française a été exposée jeudi par M. Vauzelles, porte-parole de l'Élysée. Il a qualifié *« d'intempestives et de mal venues »* de récentes déclarations du ministre ouest-allemand de l'économie, M. Lambsdorf, et a notamment affirmé : *« M. Lambsdorf a jugé bon de critiquer sévèrement la France alors que la France n'a de reproches à recevoir de qui que ce soit concernant un prétendu protectionnisme. (...) » « C'est une espèce de mensonge que de faire passer la France pour un pays qui aurait une attitude plus protectionniste que d'autres »*, a-t-il ajouté, avant de préciser que M. Mitterrand veut, à Copenhague, *« tout mettre sur la table »*.

D'après M. Vauzelles, le président de la République évoquera les pratiques *« condamnables »* auxquelles ont recours certains pays de la C.E.E.

La partie française veut aussi soulever à Copenhague le problème des investissements, dont la relance, estime-t-on, passe par des emprunts communautaires. M. Mitterrand entend aussi évoquer le problème des productions agricoles du Sud, qui, a dit M. Vauzelles, *« sont trop négligées par nos partenaires du Nord »*.

Un certain nombre de problèmes politiques, comme la situation en U.R.S.S. ou au le Proche-Orient, devaient être également abordés par les dix chefs d'État et de gouvernement, notamment au cours du dîner de ce vendredi au château de Christiansborg. L'ouverture des travaux du conseil devait être précédée d'un déjeûner offert par la reine Margrethe II, dans sa résidence d'Amalienborg.

Trois chefs de gouvernement participent pour la première fois à un sommet européen : le chancelier Kohl – qui prendra samedi son petit déjeuner avec M. Mitterrand, – M. Fanfani, et le nouveau premier ministre des Pays-Bas, M. Lubbers. L'Irlande sera représentée par son ancien premier ministre, M. Haughey, le vainqueur des dernières élections, M. FitzGerald n'ayant pas encore été investi.

Le recul du dollar favorise la baisse concertée des taux d'intérêt

Après son léger raffermissement du jeudi 2 décembre, les cours du dollar se sont à nouveau orientés à la baisse, en dépit de la diminution générale des taux d'intérêt en Europe. A Paris, la monnaie américaine a glissé au-dessous de 6,90 F pour la première fois depuis août 1982, contre 6,98 F la veille, tandis qu'à Francfort, elle revenait de 2,47 DM à un peu moins de 2,44 DM. Ce phénomène soumet à de vives tensions le Système monétaire européen, le franc belge, très faible, devant être soutenu, y compris par la Banque de France, qui doit, d'autre part, défendre la parité du franc vis-à-vis du mark. Ses interventions ont entraîné une nouvelle diminution de ses réserves de devises, qui doit être compensée par du tirage sur la ligne de crédit internationale de 4 milliards de dollars récemment ouverte.

La baisse des taux d'intérêt européens – la R.F.A. et l'Autriche ont respectivement ramené leur taux d'escompte de 6 % à 5 % et de 5,75 % à 4,75 %, la Suisse et les Pays-Bas se contentant d'un demi-point à 4,5 % contre 5 % et à 5 % contre 5,5 % – va permettre une nouvelle diminution du loyer de l'argent en France : la Banque centrale a réduit de 1/4 %, à 12 3/4 le coût de refinancement des banques sur le marché monétaire.

La journée du 2 décembre a été marquée en Europe par une vague de réduction de taux d'intérêt, les banques centrales d'Allemagne, de Suisse, des Pays-Bas et d'Autriche annonçant simultanément une diminution de leur taux d'escompte. Dans tous ces pays, la préoccupation des gouvernements et des autorités monétaires est identique : il s'agit, par un abaissement du coût du crédit, de stimuler des économies languissantes et de conjurer la menace d'une récession.

C'est en Allemagne que ce sentiment est le plus fort : pour la sixième fois, la Banque fédérale réduit son taux d'escompte depuis le début de l'année, et, cette fois-ci, comme la précédente, le 21 octobre, la diminution est d'un point entier. L'ampleur de l'abaissement a surpris, car les milieux financiers internationaux attendaient un demi-point seulement. Mais deux facteurs sont entrés en ligne de compte pour justifier la décision des autorités monétaires allemandes. Le premier est la nouvelle aggravation du chômage outre-Rhin, qui vient de franchir le cap des 2 millions de sans-emploi, à son plus haut niveau depuis 1954 et le plus élevé pour un mois de novembre depuis la création du nouvel Etat en 1949. Selon le ministre du travail, le niveau de chômage a *« passé le mur du son »*, et les milieux officiels prévoient qu'il va s'aggraver, peut-être jusqu'à 2,5 millions de sans-emploi à la fin de l'hiver. Comme, de son côté, la production industrielle continue de fléchir, diminuant de 1,9 % en octobre 1982, à 5,6 % en-dessous de son niveau d'il y a un an, la pression est vive pour prendre toute décision de nature à freiner cette dégradation, qualifiée par les syndicats de *« plus que dramatique »*.

Le second facteur est la baisse accélérée du dollar qui permet aux Européens d'abaisser leur taux d'intérêt sans risque, ce qui n'était pas le cas lorsque la devise américaine montait.

Cette baisse est une véritable bénédiction pour les partenaires des Etats-Unis : ils l'ont si longtemps attendue, notamment en juin, qu'ils finissaient par ne plus y compter. Sa soudaineté et son ampleur – près de 7 % en trois semaines – ont surpris les milieux financiers internationaux, qui, il y a peu, achetaient encore des dollars à « carnets ouverts ». A vrai dire, ce phénomène, accentué par le caractère moutonnier des opérations sur les marchés des changes (tout le monde fait la même chose en même temps), traduit la prise de conscience de la crise profonde dans laquelle sont plongés les Etats-Unis, en dépit des prédictions confiantes du président Reagan, tristement démenties depuis le début de l'année.

La reprise prévue s'éloigne chaque jour un peu plus : en octobre 1982, les commandes à l'industrie outre-Atlantique ont baissé de 3,9 % sur septembre, au plus bas depuis plus de deux ans. Pour les milieux financiers internationaux, l'image d'une Amérique forte, moteur de la hausse du dollar depuis près de deux ans, s'en trouve ébranlée, et les données de base sur cette monnaie et ce pays, les fameux *fundamentals*, sont peut-être en train de changer. Signes caractéristiques, la réduction du taux d'escompte allemand a fait remonter le dollar pendant une minute, pas plus, avant qu'il ne reprenne sa baisse.

Pour la France, les conséquences des mouvements actuels sont doubles. La diminution du loyer de l'argent en Allemagne va permettre à la Banque de France de faire baisser à nouveau son taux d'intérêt : à la veille du week-end, elle a pris l'initiative de réduire de 1/4 % son taux d'intervention, le ramenant de 13 % à 12 3/4 %, ce qui a fait glisser le taux et le jour-le-jour au-dessous de 13 % pour la première fois depuis de nombreux mois. Ce « signal » permet d'escompter dans un délai proche une nouvelle diminution du taux de base des banques, ramené de 1 13,25 % à 12,75 % à la fin octobre.

FRANÇOIS RENARD.

(Lire la suite page 36.)

LA MORT DU SOCIOLOGUE ERVING GOFFMAN

Le découvreur de l'infiniment petit

Le sociologue canadien Erving Goffman est mort le 19 novembre à Philadelphie. Il était âgé de soixante ans. Pierre Bourdieu, qui avait introduit son œuvre en France en le publiant aux Editions de Minuit, en explique ci-dessous toute l'importance.

par PIERRE BOURDIEU

L'œuvre d'Erving Goffman représente le produit le plus accompli d'une des manières les plus originales et les plus rares de pratiquer la sociologie : celle qui consiste à regarder de près, et longuement, la réalité sociale, à mettre la blouse blanche du médecin pour pénétrer dans l'asile psychiatrique et se placer ainsi au lieu même de cette infinité d'interactions infinitisimales dont l'intégration fait la vie sociale. Goffman aura été celui qui a fait découvrir à la sociologie l'infiniment petit : cela même que les théoriciens sans objets et les observateurs sans concepts ne savaient pas apercevoir et qui restait ignoré, parce que trop évident, comme tout ce qui va de soi. un seul exemple, la description qu'il propose du cycle de la cigarette tel qu'il se pratique dans certains quartiers des asiles : *« Un « protégé » vient se planter devant son patron lorsque celui-ci allume une cigarette* (...) *et il attend jusqu'à ce que la cigarette soit assez avancée pour qu'il puisse en hériter. Lui-même parfois, joue les patrons envers un autre malade, lui passant le mégot qu'il vient de recevoir après l'avoir fumé aussi loin que possible. Le troisième bénéficiaire doit alors utiliser une épingle ou un expédient quelconque pour tenir le mégot sans se brûler. Jeté à terre, ce mégot peut encore servir* (...) *trop petit pour être fumé, il est encore assez grand pour fournir du tabac. »*

Ces curiosités d'entomologiste étaient bien faites pour déconcerter, voire choquer, un *establishment* habitué à regarder le monde social de plus loin et de plus haut. Celui que les gardiens du dogmatisme positiviste rangeaient dans la *lunatic fringe* de la sociologie, c'est-à-dire parmi les excentriques qui prétendaient substituer aux rigueurs de la science les facilités de la méditation philosophique ou de la description littéraire, est devenu une des références fondamentales pour les sociologues, mais aussi pour les psychologues, les psychosociologues et les sociolinguistes (je pense en particulier à son dernier livre, paru en 1981 à Philadelphie, *Forms of talk*).

(Lire la suite page 30.)

POINT

Cœur expérimental

Un cœur artificiel bat dans la poitrine d'un citoyen américain (le Monde du 3 décembre). Le fait n'est pas nouveau. Une équipe chirurgicale de l'université du Texas avait déjà réalisé des tentatives identiques. Sans succès. Aujourd'hui, en dépit de leur réussite apparente, les chirurgiens de Salt-Lake-City ne sont guère optimistes sur les chances de survie de leur malade.

Tout indique qu'on est, dans ce domaine, au stade de l'expérimentation humaine. Une expérimentation officielle : les autorités américaines ont donné, après quelques hésitations, leur accord. Une expérimentation acceptée : le patient avait été dûment informé des risques encourus et du maigre bénéfice escompté. En effet, même si l'intervention conduisait à une survie prolongée, l'existence de M. Clark serait celle d'un homme enchaîné à une machine.

Des spécialistes s'interrogent aujourd'hui sur la nécessité qu'il y a passer par une étape qui ne correspond aucunement au but recherché : procurer une existence normale au malade.

L'un des risques majeurs, en ce domaine, est celui de la multiplication de telles interventions. La menace est réelle. Le phénomène s'était produit pour les transplantations cardiaques, amenant des équipes plus ou moins compétentes à effectuer des tentatives discutables. Des tentatives d'autant plus spectaculaires qu'elles trouvent toujours un très large écho dans les médias.

(Lire page 38 l'article de JEAN-YVES NAU.)

AU JOUR LE JOUR

Lapsus

Lors d'un dîner offert par le chef de l'État brésilien, M. Reagan a porté un toast à son hôte et... « au peuple bolivien ». *Se rendant compte de sa bévue, le président des États-Unis a rectifié en indiquant que la Bolivie serait l'étape suivante de son périple. Nouveau lapsus : il s'agissait de la Colombie, et nul séjour en Bolivie n'est prévu.*

En cas de conflit armé, il est à souhaiter que les hommes qui commanderont l'envoi des missiles aient, à l'Est comme à l'Ouest, pris des leçons de géographie, pour nous éviter tout lapsus nucléaire.

BRUNO FRAPPAT.

« HISTOIRES DU TEMPS », DE JACQUES ATTALI

L'horloge du pouvoir

Quand on a son bureau à côté de celui du président de la République, il semble qu'on ait revêtu une tunique qui vous protège des bruits et des tentations de l'extérieur. Jacques Attali avait toujours prétendu que son activité de recherche ne serait pas brutalement interrompue par les devoirs de sa charge – qui ne sont pas minces. On souriait doucement. Or voici que sa charrue d'écrivain vient de tracer un nouveau sillon de plus de trois cents pages.

Histoires du temps. Sans doute, la chronobiologie de Jacques Attali, son « temps propre », n'est pas celui de tout le monde : quand d'autres dorment, il est encore ce « veilleur » qu'il cite en exergue, à travers Jérémie, *« attentif pour construire et planter »*. Heureuse disponibilité !

L'étrange est que ce n'est pas une sorte d'évasion que cherche notre auteur dans son nouveau livre, mais, à travers un considérable travail d'érudition, à donner une signification aux différentes manières dont le temps a été compté pour essayer de voir sur quoi cela peut déboucher.

Comme Fernand Braudel, notre auteur aime étudier les « structures du quotidien ». Il ne lui répugne pas du tout, au contraire, de suivre les avatars des objets qui ont servi aux hommes à se repérer dans le temps... et dans l'espace, puisque aussi bien les mécanismes d'horlogerie ont servi sur mer, sur terre et dans les airs.

Depuis que les hommes eurent l'idée de ficher une tige dans un mur pour apprécier les heures du jour d'après l'ombre portée par le soleil, l'eau des clepsydres, le poids des horloges, le ressort et le quartz des montres ont été les grandes étapes de ce comptage de la durée. Chevauchée des techniques que Jacques Attali entreprend avec une minutie rare, mais où il essaie de lire l'essentiel : les rapports des inventions avec le climat dans lequel elles sont nées et l'usage qu'en a fait le pouvoir.

PIERRE DROUIN.

(Lire la suite page 2.)

M. PIERRE MAUROY invité du « Grand Jury R.T.L. - « le Monde »

M. Pierre Mauroy sera l'invité de l'émission hebdomadaire « Le Grand Jury R.T.L. - *le Monde*, dimanche 5 décembre, de 18 h 15 à 19 h 30.

Le premier ministre qui, après un voyage en Lorraine, samedi, se rendra à Lille avant de regagner Paris, répondra en direct aux questions d'André Passeron et Alain Rollat du *Monde*, de Paul-Jacques Truffaut et Jean-Yves Hollinger de R.T.L., le débat étant dirigé par Alexandre Baloud.

idées

Le temps et l'espace

Parmi les grands changements de cette époque figure celui du rapport de l'homme au temps et à l'espace. Dans ses *Histoires du temps*, dont rend compte Pierre Drouin, Jacques Attali montre que ce rapport n'a cessé de se modifier et appelle à une reconquête par l'individu d'un temps propre. C'est un peu le même thème que développe Roger Sue lorsqu'il préconise l'institution d'un « capital temps » que chacun pourrait aménager en fonction tant de ses projets et rythmes personnels que des besoins sociaux. Quant à Maurice Le Lannou, devant la manière dont l'espace dévore les « lieux » et les « pays », il se demande si l'on peut encore « habiter ».

Choisir au lieu de subir

par ROGER SUE (*)

DE philosophique, la réflexion sur le temps est devenue peu à peu politique. Le temps n'est plus seulement une spéculation abstraite ou une simple unité de mesure ; il fait l'objet d'aspirations et de revendications spécifiques : du temps pour soi, du temps pour vivre, du temps libre... L'horloge industrielle qui nous a imposé ses rythmes et ses cadences devra désormais composer avec les horloges vivantes que nous sommes tous.

Quotidiennement, nous faisons l'expérience de la fuite du temps, du temps qui presse et qui manque à la fois. Plus nous gagnons du temps, *plus il nous en manque*. Epuisante course contre la montre dans une société plus « chronophage » que libératrice.

Certes, nous héritons d'un passé. Celui d'un système qui a donné la priorité exclusive à la production-consommation, en oubliant que la libération du temps pouvait aussi avoir une valeur. D'un côté, l'accumulation de biens de consommation, de l'autre, un temps pour en profiter qui n'a guère augmenté. Cette disproportion croissante explique pour partie notre course après le temps et *notre insatisfaction à ne pouvoir jouir pleinement de ce que nous produisons*.

Parallèlement, les rythmes dans le travail se sont accélérés. Le temps de travail est de mieux en mieux « exploité » par les techniques modernes au prix d'une pénibilité nerveuse et d'un stress grandissant (1).

Plus grave, on retrouve les soucis de productivité et de performance jusqu'au cœur de nos loisirs. Il faut toujours aller plus vite, plus loin... en moins de temps.

Le temps perdu

Il faut ajouter à ces rythmes qui s'imposent à nous, le temps gaspillé, le temps perdu. Le temps hors travail est de plus en plus grignoté, parasité par de multiples contraintes. L'allongement du temps de transport est un exemple significatif. Dans l'agglomération parisienne, la durée moyenne des déplacements quotidiens dépasse les deux heures.

Chacun pourrait facilement trouver de multiples exemples de temps ainsi gaspillé. Mais, comme il ne s'agit pas d'un temps considéré comme productif, la collectivité s'est peu intéressée jusqu'à présent à ces sources de gaspillage de *notre* temps. La hausse du prix de l'énergie a sonné le réveil. Nous prenons conscience que le gaspillage du temps est aussi un immense gâchis économique et humain. Dans une société qui court après le temps, rien n'est plus révoltant que le temps inutilement perdu.

Or, s'il est difficile à court terme de modifier les rythmes de travail, on peut lutter efficacement contre certaines formes de gaspillage du temps à condition de s'en donner les moyens. C'est le sens des expériences pilotes d'aménagement du temps. Avant de penser au temps libre, il faut penser à la libération effective du temps et s'assurer de la levée des contraintes.

Certaines municipalités ont ouvert la voie. Désynchroniser les heures d'entrée et de sortie des principales entreprises allège considérablement la circulation et permet un gain de temps pour tous. Sait-on que, dans certaines tours de la Défense, l'attente aux ascenseurs peut dépasser la demi-heure ? L'ouverture des commerces ou des services publics en soirée et durant le week-end permet aussi d'éviter les files d'attente. Il ne s'agit pas ici d'énumérer des « recettes », mais d'indiquer que des expériences existent, et que dans la presque totalité des cas elles ont réussies. Leur généralisation après adaptation au contexte local nous paraît plus que souhaitable.

Quand on parle des horaires de fermeture des entreprises, on songe aussitôt à l'étalement des vacances. Le ministre du temps libre le répète à l'envi avec juste raison, la fermeture des entreprises est la principale contrainte qui s'oppose à l'étalement des vacances lequel correspond pourtant de plus en plus au vœu des salariés. Mais il ne suffit pas de le répéter, encore faut-il trouver les moyens — incitations fiscales, conseils en organisation, rôle pilote *du secteur public — d'éviter ces fermetures*. Ici, l'intérêt économique rejoint l'intérêt social, et toute la collectivité y trouvera son compte, à commencer bien sûr par le secteur touristique.

Réduire les distances

La politique des transports est également un élément important du dispositif de lutte contre le temps perdu. Elle ne doit pas s'arrêter aux opérations de prestige (T.G.V., *Airbus), ni privilégier à l'excès des* objectifs de performance (vitesse, confort). Comme le précisait récemment le ministre des transports (2), elle doit aussi faciliter les multiples communications secondaires, réanimer un réseau laissé à l'abandon, ouvrir de nouveaux axes. Le gain de temps pour quelques-uns ne doit pas se payer au prix d'une perte de temps de la majorité.

Là aussi certaines municipalités, conscientes de l'enjeu, ont su repenser globalement leur effort et se doter des instruments nécessaires : schéma de transport, plan de circulation. Mais une bonne politique des transports ne doit pas être considérée comme un palliatif d'un urbanisme anarchique. C'est en amont, sur le contexte urbain, qu'il faut d'abord agir. Les diverses fonctions de la ville — habitat, travail, commerces, loisirs — sont trop souvent éclatées en autant de zones distinctes éloignées les unes des autres. Ainsi se crée la distance dévoreuse de temps. Les transports ne sont qu'un remède. Pour atténuer le mal, il faut repenser la ville à l'image de l'homme, en terme d'unité.

Lutter contre le temps gaspillé est un préalable à la libération effective du temps hors travail. Il faut être plus ambitieux et permettre, au-delà de sa libération, une réelle maîtrise du temps. Dans cette perspective, les possibilités données à chacun d'aménager ses rythmes de vie sont aussi fondamentales que la réduction globale du temps de travail ou la lutte contre les heures perdues. La rigidité des horaires de travail constitue la principale entrave à un aménagement personnalisé des rythmes de vie. Les expériences d'aménagement du temps de travail en France en sont encore aux balbutiements. Notre retard est considérable.

Pourtant, *il faut souligner que les* entreprises qui se sont lancées dans ces expériences ne sont jamais revenues en arrière et n'ont pas eu à regretter une telle initiative. Un travail à temps choisi est toujours mieux accepté qu'un travail routinier. Dans un premier stade, l'entreprise supporte le coût de ce changement. La désorganisation/réorganisation comporte un coût initial. Mais ce coût est largement compensé par les gains de productivité à venir. Les entreprises ont sans doute intérêt à investir dans le temps. Résistance syndicale aussi *face à une évolution qui bouscule la* législation ou certains avantages pour en substituer d'autres. En réalité, la solution est à trouver au niveau de chaque entreprise de manière contractuelle. Le pouvoir centralisateur y perd un peu, la collectivité peut y gagner beaucoup. Le processus de réduction du temps de travail, en imposant de fait des réorganisations, devrait faciliter des aménagements plus souples. Réduction et aménagement du temps de travail sont les deux volets inséparables de la nouvelle politique du temps.

Le temps ne s'arrête pas à la sortie de l'entreprise. Une véritable politique de reconquête du temps doit concerner la vie dans son ensemble. L'espace d'une vie est au fond la véritable unité de temps. C'est à l'échelle de la vie entière qu'il faut offrir des possibilités de choix d'affectation du temps. A l'heure actuelle, des ruptures brutales s'imposent et cloisonnent les univers comme les générations : le temps de la formation, le temps du travail, le temps de la retraite. La crise économique avec la raréfaction du travail tend à rigidifier ces cloisonnements artificiels : on entre de plus en plus tard sur le marché du travail, on en sort de plus en plus tôt. Il faut, au contraire, jouer avec la crise pour faciliter les transitions et trouver de nouvelles répartitions correspondant mieux aux désirs de chacun. Le principe de l'alternance, qui est le rythme même de la vie, devrait se substituer à celui de la division.

Au fond, l'idée centrale est celle du capital temps que chacun pourrait aménager en fonction de ses projets et rythmes personnels (biorythmes) à condition de respecter certains quotas (travail, formation).

Choisir et non subir transformerait radicalement notre rapport avec le temps. Au fatalisme succéderait la responsabilité. Etre responsable provoque des réactions, suscite des initiatives, impose des prévisions, favorise l'autogestion.

« Le temps est invention ou il n'est rien », disait Bergson. Retrouver une certaine liberté face au temps, c'est à coup sûr faire appel à l'inventivité qui est au fond de chacun. Donnons-nous les moyens de cette nouvelle liberté, le reste nous viendra de surcroît.

(1) Cf le livre de la C.F.D.T. : *les Dégâts du progrès*.

(2) *Le Monde* du 18-9-82.

(*) Enseignant à l'université de Paris-XIII. Chercheur associé au CNRS. Auteur du livre *Vers une société du temps libre*. (PUF, 1982).

L'horloge du pouvoir

(Suite de la première page.)

Tout le prix de son ouvrage est dans cette quête qui nous mène à la question du choix entre deux formes d'usage du temps : *« Dans l'une, l'homme est utilisé par le temps ; il devient une machine codée, programmée parmi d'autres machines... Dans l'autre, l'homme invente le temps, il transforme chaque machine en instrument de création d'un temps personnel, où il peut rythmer sa propre vie. »*

Il faut bien dire que, hélas ! l'histoire nous a fait approcher beaucoup plus de la première conception que de la seconde. Le temps des dieux, rythmé par le sacré, était fort contraignant, les normes étant fixées aussi bien par des mythes que par l'agriculture et l'élevage. Le quotidien s'organise autour des sacrifices en des lieux spécifiques, des fêtes de la régénérescence, de mimes de la mort, etc. Kronos et Chronos relient le temps à l'espace dans un tourbillon *mystérieux où ne se séparent pas* la violence et le pouvoir.

Dès l'origine, on voit se tisser le lien entre la mesure du temps et l'ordre social. Dans ce premier ordre, celui des dieux, le temps se *voit* par le rituel, puis vient le temps des corps, des foires et des carnavals, où l'on *entend* le temps dans les cloches et les horloges à poids. A partir du XVII[e] siècle, le temps se lit dans les montres et les pointeuses, *« la violence réparatrice est circonscrite au temps de la reconstruction de la force de travail »*. C'est le temps des machines. Aujourd'hui, l'homme devient horloge. Le temps se *vit* dans les objets programmés. C'est le *temps des codes*.

Tout le livre de Jacques Attali développe ce canevas culturel et il ne ménage pas sa peine pour dérouler cette fresque. Il « va au charbon », comme on dit, peut-être plus que dans ses ouvrages antérieurs, si bien que le travail se lit à un double niveau : celui de l'histoire d'une technique de mesure avec ses noms d'inventeurs, ses dates, ses descriptions d'objets et ses explications de mécanisme, et celui des *signes* de société, que cette évolution induit. Parfois l'imagination de l'auteur s'envole sur des cimes incontrôlables mais dont les hypothèses titillent l'esprit.

La pression des marchands

Que le calendrier soit enjeu de pouvoir est en tout cas fort bien démontré, qu'il s'agisse de celui de l'État d'abord puis de celui de l'Église, le monastère devenant *« une immense horloge à l'usage du monde »*, ou tout au moins des campagnes. Quand les cloches quittent les couvents pour monter sur les beffrois, s'estompe en Europe la peur de l'invisible. Mais la pression des marchands est de plus en plus forte, pour qui le bon fonctionnement des foires exige l'unité de temps et le synchronisme de ses mesures au cours de l'année. Au XVI[e] siècle, l'adoption du calendrier grégorien arrange bien leurs affaires.

Puis, c'est l'industrie qui contraint à de nouveaux rythmes : *« Il ne s'agit plus de scander par l'horloge les étapes des échanges à l'intérieur du corps social mais de penser chaque individu comme une machine-outil. »* La centaine de pages consacrées à la transformation de la production grâce à l'horloge est passionnante.

On voit depuis la fin du dix-septième siècle, avec le regroupement par Frédéric Japy de trois cents paysans et artisans locaux dans une usine, s'organiser une appropriation du travail de plus en plus raffinée, avec des horaires déments, des patrons qui interdisent à leurs *ouvriers de porter des montres pour* pouvoir tricher sur le temps, les normes chronométrées de Taylor, peu à peu remplacées par la détermination absolue des gestes grâce au mouvement même de la chaîne de montage inventée par Ford.

La phase que nous vivons est caractérisée par un double mouvement, l'essai de reconquête d'un *temps propre* par l'individu qui retrouve ses loisirs et consacre 39 % de son temps à la télévision, et la farouche recherche de la mesure exacte d'*un temps universel* grâce à des étalons de plus en plus perfectionnés : le cristal de quartz qui, placé dans un circuit électrique sous vide et à température constante, vibre 32 758 fois par seconde, puis le césium 133. La seconde — tenez-vous bien — est définie aujourd'hui comme *« la durée de 9 192 631 170 périodes de la radiation correspondant à la transition entre les deux niveaux hyperfins de l'état fondamental de l'atome de césium 133 »*. On pense parvenir bientôt à synchroniser les horloges d'un hémisphère à 10^{10} près, grâce aux lasers et aux satellites !

Ce temps abstrait donne le vertige, et le monde semble en état de « veille permanente », sans cesse à l'affût d'événements. Ceux que Jacques Attali appelle de ses vœux sont ceux de la création et de la liberté, de l'invisible, de l'inattendu et de la tolérance.

L'auteur est resté fidèle au long des pages à ce qu'il annonçait au début de l'ouvrage : « *Aucun raisonnement* a priori, *aucune démonstration préétablie, aucune doctrine prête à porter ne m'ont ici guidé.* » C'est la force de cette recherche sur les rives mouvantes du temps. Elle nous conduit aux interrogations fondamentales avec une assurance tranquille, et dans une langue dépouillée des mystères qui, parfois, dans d'autres livres, semblaient éclore trop naturellement sous la plume de l'analyste.

PIERRE DROUIN.

(*) *Histoire du temps*, par Jacques Attali, Éditions Fayard, 75 F, 336 pages.

Peut-on encore habiter ?

par MAURICE LE LANNOU

CE qui frappe dans les débats sur l'état présent des communautés territoriales et des sociétés locales de diverses consistances qui constituent la nation, sur leurs rapports heureux ou malheureux avec l'État-arbitre, sur leurs vicissitudes socio-économiques et leurs destins présumés, c'est bien *l'étonnant contraste entre* le caractère péremptoire du discours par quoi on entend clore la dispute et son inquiétante ambiguïté. Aménagement du territoire, géographie volontaire, résistance au changement, identités régionales, aliénations : qu'est-ce à dire, et de quoi est-ce fait ? Je ne vois pas que les géographes aient parfaitement éclairé, sur ces points, nos lanternes, ni que les sociologues aient concrètement justifié leurs modèles, ni non plus que les historiens soient toujours parvenus à évaluer les poids respectifs de l'événement et de la longue durée.

Je ne nomme pas les économistes : ils n'ont point, par vocation, un sens très affiné des lieux. Aux rapports appréciables, mais encore incertains, de ces spécialistes identifiables, on peut bien préférer ceux de quelques chercheurs nouveau style, dégagés des vieilles étiquettes, sociologues ou ethnologues de profession déclarée, mais plus libertaires dans leur quête, assez frottés pourtant d'histoire, de géographie, voire de technique et de politique, pour être en mesure d'ouvrir des perspectives qui ne soient ni des « horizons », ni des « scénarios ». M. Michel Marié vient en tout cas de donner un intéressant aperçu de ce qu'un esprit bâti de la sorte, conforté par un grand zèle et une expérience hors école étendue, peut projeter de clarté sur ces matières (1).

Apparaît en premier lieu, et en pleine lumière, l'irréalité de ces couples antinomiques si invoqués et si inconsidérément rapportés au fond même des choses, que sont progrès et résistance au changement, innovation et routine, local et national, identité et « altérité ». Les faits sont fort éloignés de se résoudre, en dépit de quelques exemples extrêmes, dans cette opposition manichéenne entre le rétrograde et le moderne. En vérité, si, dans le déroulement d'une civilisation, toutes les sociétés élémentaires ne marchent point du même pas, et s'il arrive à quelques-unes, en fin de compte, d'être dominées, aliénées, voire piétinées, c'est d'ordinaire une continuelle dialectique qui s'entretient entre deux types d'impulsions, les unes d'origine extérieure, les autres nées d'une histoire centrée sur le lieu, bien plutôt qu'un combat entre des localistes nostalgiques et des aménageurs décidés. L'universel, dans ces affaires, ne s'oppose pas à proprement parler au local. Mettons qu'ils luttent entre eux comme Jacob luttait avec l'Ange : il n'est nullement exceptionnel que le notable, cet introducteur *et intermédiaire privilégié, dont on a* trop tôt annoncé la fin, appelle de ses vœux la bénédiction de l'État.

Des jeux enchevêtrés

Michel Marié nous fait pénétrer fort avant dans ces jeux enchevêtrés où l'opinion courante ne voit que des conflits simplistes. Le territoire qu'il prend en exemple est, en gros, le département du Var. Sur ce relief de mosaïque brisée et sous ce climat assoiffé, favorables à la vie cellulaire mais aussi à la relation de proche en proche, une société locale vigoureusement constituée en bourgades actives et bien pourvue en notables capables de flairer d'eux-mêmes les voies offertes au pays (un pays qui a su remplacer par la vigne l'olivier déchu) ne s'est longtemps sentie troublée d'aucune équivoque en face des problèmes d'ajustement régional posés par les successives « révolutions » économiques. Pourtant, dès la fin du siècle dernier, le combat avec l'Ange est bel et bien commencé.

Cinquante ans avant que l'on ne claironnât la nécessité d'un aménagement du territoire, études et projets souterrains, incités par les appétits de la périphérie (Marseille, la Côte d'Azur, la vallée du Rhône ne sont pas loin) et menés par les grands corps d'ingénieurs de l'État, minent sournoisement ce « noyau invulnérable et plein qu'est la société viticole », une « société de localités » accoutumée aux pratiques du « faire avec » et aux gestions « de type patrimonial ». Sous les premiers chocs de la nouveauté technique, l'édifice tarde à se lézarder, mais sa résistance n'est nullement passive. Les notables ne sont pas tout d'une pièce : « *Tantôt ils sont pour la résistance, tantôt au contraire pour une surenchère où ils pratiquent le jacobinisme le plus centralisateur.* » Et ne voit-on pas, inversement, l'ingénieur du grand corps national se faire le défenseur du lieu ? Marié parle avec humour de ces ingénieurs à la « *double casquette* » qui font de la conservation du pays, par-delà leur mission qui est de le bouleverser, leur violon d'Ingres.

Avant les conflits de la route nationale et de la vicinalité, de la voie ferrée P.L.M. et du petit train départemental, c'est l'eau qui fut l'enjeu le plus cuisant. Elle finit aussi par faire la plus large brèche par le moyen de ce canal de Provence, dont on peut dire qu'il n'est guère à la mesure des données et des *aspirations locales : sortie par lui* des pratiques traditionnelles d'un « *bricolage social* », qui répondait au caractère menu des communautés élémentaires, voilà-t-il pas que l'eau surabondante captée par l'ouvrage prométhéen (2) vient, paradoxalement, détruire « *l'équilibre culturel qu'avait forgé l'eau rare..., détruisant par là même ce qui rendait ces sociétés locales incontournables* ».

Les voici pourtant aujourd'hui, ces sociétés, bien contournées et, plus que contournées, à peu près anéanties. Le déclin de la viticulture et surtout l'irruption d'un tourisme et d'une résidence secondaire qui s'y entendent pour miter ou pour geler l'espace achèvent d'en faire « *un territoire sans nom* ». Sans nom, parce que désormais sans imaginaire et sans mémoire. Au fond, ce Var central est un pays qui paye ses fructueuses compromissions avec la modernité et expie les complaisances politiques de ses notables. Il lui a manqué cette continuité d'attitude et de souvenirs qui peut seule assurer longue vie à une identité.

De telles études, si librement dégagées des fallacieux arguments du folklore, pourraient être d'efficaces conseillères aux responsables de la régionalisation. Elles pourraient être aussi d'utiles contributions à la résolution d'un irritant problème de notre temps : les lieux ont-ils encore leurs chances devant l'espace, le « pays » devant la région au sens où l'entend Paris, l'indigène devant les nouveaux barbares, le « faire avec », comme dit Michel Marié, en face de la norme technique supérieure venue du dehors ? Est-il possible d'habiter ?

(1) Michel Marié (avec la collaboration de Christian Tamisier), *Un territoire sans nom*, Paris, Librairie des Méridiens (Klincksieck), coll. « Sociologies au quotidien », dirigée par Michel Maffesoli. La couverture porte en sous-titre : « Pour une approche des sociétés locales ».

(2) Sur cet ouvrage, et sous la signature de M. Roger de Morant, la compagnie réalisatrice (Société du canal de Provence et d'aménagement de la région provençale) a publié un très beau volume (Le Tholonet, 1980), qui en restitue toute l'histoire : *le Canal de Provence, un exemple français d'aménagement régional* ».

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

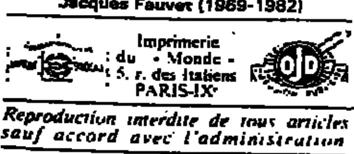
Gérant :

André Laurens, directeur de la publication

Anciens directeurs :

Hubert Beuve-Méry (1944-1969)

Jacques Fauvet (1969-1982)



Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX[e]

Reproduction interdite de tous articles sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437

ISSN : 0395 - 2037.

Le Monde

étranger

DIPLOMATIE

La convention sur le droit de la mer va être adoptée

Du 7 au 11 décembre, la troisième conférence des Nations-Unies sur le droit de la mer va se réunir pour la dernière fois. Cette ultime session, qui se tiendra à Montego Bay (Jamaïque), sera consacrée aux signatures, soit de l'acte final, soit de la convention elle-même. Le texte de cette convention a été adopté le 30 avril dernier à Ney-York par cent trente voix contre quatre (États-Unis, Israël, Turquie et Venezuela), dix-sept Etats (l'U.R.S.S. et les huit pays du bloc socialiste, l'Allemagne fédérale, la Belgique, l'Espagne, la Grande-Bretagne, l'Italie, le Luxembourg, les Pays-Bas, et la Thaïlande) s'étant abstenus.

Il ne fait aucun doute que la grande majorité des Etats ayant participé aux onze sessions de la conférence (88 semaines de discussions de 1973 à 1982) signera l'acte final ou la convention. Parmi les pays, dont on est sûr qu'ils ne signeront pas, figurent les quatre qui ont voté contre le texte l'Argentine qui avait pourtant voté pour la convention en avril, et la Grande-Bretagne.

En revanche, l'U.R.S.S. — qui sera suivie sans nul doute par ses satellites — a fait savoir qu'elle signera la Convention et a déjà qualifié « d'obstructionniste » la politique de refus des Etat-Unis. Les Pays-Bas ont aussi annoncé qu'ils signeraient.

Aux Etats-Unis, l'administration Reagan est absolument opposée au texte de la convention ou plus exactement à la partie XI (la convention comprend 17 parties, 9 annexes et 4 résolutions) de ce texte qui est consacrée à l'exploitation des ressources minérales des grands fonds marins (la Zone). Selon elle, l'*Autorité*, c'est-à-dire le nouvel organisme international qui gérera le « patrimoine commun de l'humanité », sera complètement dominé par les « 77 » (plus de cent vingt pays en voie de développement). (Voir l'encadré « quelques définitions »). De plus, il est déjà spécifié que l'éventuelle exploitation des nodules sera limitée de façon à ne pas déstabiliser les économies des producteurs terrestres de manganèse, nickel, cobalt et cuivre, principaux métaux présents dans les nodules.

Enfin, il ne faut pas oublier que l'équipe Reagan soutient, sans aucune nuance, le principe de la libre entreprise. Elle ne peut donc qu'être opposée à toute règlementation internationale d'une activité économique quelconque. Et d'autant plus que les nodules pourraient constituer pour les Etats-Unis des ressources stratégiques non soumises à des cartels de producteurs-exportateurs. Pourtant, ce refus de signer la convention n'est pas approuvé par tous les Américains, dont certains pensent qu'ils serait plus efficace d'être dans la convention que hors d'elle. Certes, l'exploitation des nodules polymétalliques, qui représentent en l'état actuel des connaissances l'essentiel des ressources minérales de la *Zone* ne peut être raisonnablement envisagée avant 15 ou 20 ans.

Les « investisseurs pionniers »

Dans un délai de 60 à 90 jours après que cinquante signature auront été réunies, sera créée la Commission préparatoire de l'*Autorité* internationale des grands fonds marins à laquelle participeront comme membres de plein droit tous les Etats signataires de la Convention et comme observateurs tous les Etats signataires de l'acte final. Une des tâches de la Commission préparatoire, qui siègera jusqu'à l'entrée en vigueur de la Convention (1) sera de délivrer des licences d'exploration aux « investisseurs pionniers ».

Ceux-ci sont d'une part la France, le Japon, l'Inde et l'U.R.S.S. (bien que cette dernière n'ait pas fait grand chose pour les nodules) ou une de leurs entreprises publiques ou privées, d'autre part les quatre consortiums internationaux dans lesquels des sociétés américaines ont des participations importantes aux côtés de partenaires ouest-allemands, belge, britannique, canadiens, italien, japonais ou néerlandais (2).

Conditions requises pour être « investisseur pionnier » : d'abord avoir investi avant le 1er janvier 1983 au moins 30 millions de dollars (dollars constants de 1982), ensuite, pour les consortiums, trouver parmi les pays d'origine de leurs membres, un ou plusieurs Etats « certificateurs » signataires de la Convention qui servent, en quelque sorte, de garants.

En outre, tout Etat en voie de développement ayant signé la convention peut devenir « investisseur pionnier » s'il investit, dans l'étude des nodules, 30 millions de dollars avant le 1er janvier 1985.

L'activité des consortiums internationaux ne sera donc pas gênée par le refus des Etats-Unis d'être partie à la Convention tant que durera le régime transitoire, à la seule condition qu'un Etat dont relève l'un des partenaires ait signé la Convention de façon à pouvoir être « certificateur ».

Après l'entrée en vigueur de la Convention, les conditions seront beaucoup plus restrictives, puisque les demandes de licences d'exploration ou d'exploitation présentées par les « *entités* » (comprendre « consortiums internationaux ») ne seront acceptées « *que si tous les États dont relèvent les personnes physiques ou morales qui sont les éléments constitutifs de ces entités sont parties à la convention* ».

On n'en est pas encore là : la Convention ne devrait pas entrer en vigueur avant quatre ou cinq ans au minimum ; rien n'empêche un État d'ici là de signer la convention si le réalisme le lui recommande ; et dans les conditions actuelles ou prochaines des techniques et du marché des matières premières, l'exploitration des modules polymétalliques relève encore du domaine du rêve.

On peut cependant songer dés à présent au problème financier que poserait la persistance du refus américain. Tant que la Convention ne sera pas entrée en vigueur, le budget de la Commission préparatoire relèvera directement des Nations Unies et son financement sera donc fourni selon les proportions habituelles pour tous les organismes dépendant de l'ONU (États-Unis 25 % ; U.R.S.S. : 11,1 % ; Japon : 9,58 % ; Allemagne fédérale : 8,31 % ; France : 6,26 % ; Grande-Bretagne : 4,1 % ; Italie : 3,45 % ; Canada : 3,28 % ; les 149 autres pays membres se partageant les 28,50 % restants. Mais les États-Unis sesont opposés, le 2 décembre, à ce que l'assemblée générale de l'ONU vote des crédits supplémentaires de 2 728 500 dollars, destinés à un secrétariat spécial du droit de la mer. Après l'entrée en vigueur de la Convention, le budget de l'*Autorité* sera autonome et les dépenses devront être partagées entre les pays parties à la Convention. La seule absence des Etats-Unis porterait donc la participation soviétique à 14,8 %, celles du Japon à 12,77 %, de l'Allemagne fédérale à 11,08 %, de la France à 8,34 %, de la Grande-Bretagne à 5,94 %, de l'Italie à 4,60 % et du Canada à 4,37 %. Quelques % de plus peuvent sembler minimes, mais l'*Autorité* risque de devenir une administration internationale énorme et extrêmement dispendieuse...

Et il s'agit là d'une hypothèse optimiste. En effet, il faut envisager le cas où seulement soixante ou quatre-vingts Etats ratifieraient la Convention. Celle-ci entrerait en vigueur et la charge du financement de l'*Autorité* incomberait immédiatement aux seuls pays parties à la convention. Lorsque l'on sait que les investissements nécessaires à une exploitation des nodules polymétalliques seront probablement de l'ordre de 2 milliards de dollars (14 milliards de francs) on comprend que les Etats réfléchiront aux conséquences financières de leur éventuelle ratification.

La France troisième puissance marine

Il ne faut pas cependant ne voir que les côtés négatifs de la Convention. Sans être parfaite, celle-ci incontestablement, crée les textes nécessaires à l'existence juridique d'un nouveau droit de la mer qui, bien que seulement coutumier depuis quelques années, a déjà complètement bouleversé le droit maritime traditionnel. Ce nouveau droit doit, notamment, unifier les dispositions nationales relatives aux mers territoriales : 12 milles nautiques (22,2 kilomètres). Il garantit aux grandes puissances navales, U.R.S.S et... États-Unis, la liberté de navigation (en particulier dans les détroits dont la largeur est inférieure à 24 milles nautiques). Il permet de lutter contre la pollution des mers. Il garantit à chaque État côtier une vaste zone de pêche réservée.

Le nouveau droit de la mer a créé, en effet, les zones économiques exclusives qui réservent à chaque pays côtier l'exclusivité des ressources vivantes et minérales des eaux, des fonds et du sous-sol marins jusqu'à 200 milles nautiques (370,4 kilomètres) de la côte (3). La France est, d'ailleurs, l'un des principaux bénéficiaires de ce nouveau principe du droit maritime : avec les zones économiques exclusives de la métropole et celles des départements et territoires d'outre-mer, elle a des « doits souverains » (qu'il ne faut pas confondre avec la souveraineté territoriale) sur les ressources de presque 11 millions de kilomètres carrés et devient ainsi la troisième puissance marine du monde après les États-Unis et la Grande-Bretagne.

La France a donc tout lieu d'être satisfaite et elle signera la Convention dès la réunion de la Jamaïque. En outre, le gouvernement pense que la troisième conférence des Nations-Unies sur le droit de la mer a fait progresser le dialogue Nord-Sud auquel il attache un grand prix. Enfin, il estime utile d'être membre à part entière de la Commission préparatoire puisque celle-ci aura à élaborer les « règles, règlements et procédures » d'application de la Convention

Mais comme l'a rappelé le 1er décembre M. Louis Le Pensec, ministre de la mer, qui signera la convention au nom de la France, signer et ratifier sont deux choses différentes. Le gouvernement qui est très conscient des problèmes soulevés par la partie XI (tel le transfert des technologies aux pays en voie de développement, qui pourrait impliquer la cession gratuite de brevets industriels) attendra de voir les résultats du travail de la Commission préparatoire avant d'entamer le processus de la ratification de la Convention.

YVONNE REBEYROL.

(1) la Convention du droit de la mer entrera en vigueur dès qu'elle aura été rafifiée par soixante pays. Dans la plupart des États, une telle ratification nécessite une loi spéciale

(2) Outre ces quatre consortiums internationaux, existent deux autres consortiums nationaux, un Français AFERNOD (Association française d'étude et de recherche des modules polymétalliques) et un japonais, DOMA (Deep Ocean Minerals Association).

(3) Les États côtiers sont même propriétaires exclusifs des ressources minérales du plateau continental, jusqu'à 350 milles nautiques (648,2 kilomètres) au maximum, vers le large lorsque ce plateau continue au-delà de 200 milles nautiques.

Quelques définitions

Les Etats côtiers jouissent de droits qui vont en diminuant au fur et à mesure que l'on s'éloigne du rivage.

● EAUX INTÉRIEURES. — (Essentiellement ports, baies et estuaires de taille raisonnable). L'Etat côtier y est totalement souverain, comme sur son territoire de terre ferme. Tous les navires étrangers, même civils, ne peuvent y pénétrer que s'ils en ont reçu l'autorisation. Cette règle s'applique au survol par les aéronefs.

● MER TERRITORIALE. — Mesurée vers le large à partir de « lignes de base » (laisse de basse mer ou limite externe des eaux intérieures), la mer territoriale s'étendait sur des distances qui variaient selon les Etats côtiers : de 3 milles nautiques (5,55 kilomètres) pour les Etats-Unis à 200 milles nautiques (370,4 kilomètres) pour le Pérou, entre autres. La limite la plus fréquente était de 12 milles nautiques (22,22 kilomètres). C'est celle que la France a adoptée en 1971. Désormais, la mer territoriale ne peut excéder ces 12 milles. L'Etat côtier jouit, dans sa mer territoriale, de droits importants, mais il n'y est pas entièrement souverain, comme dans ses eaux intérieures. Il est obligé de tolérer le passage inoffensif de tous les navires étrangers. Pour certains pays, le passage inoffensif des navires de guerre devrait être soumis à autorisation préalable.

● ZONE CONTIGUË. — Sur une zone dite contiguë s'étendant vers le large, à la suite de la mer territoriale, sur une distance n'excédant pas 12 milles nautiques, l'Etat côtier peut exercer des contrôles douaniers, fiscaux, sanitaires ou d'immigration pour prévenir ou réprimer les infractions aux règlements en vigueur sur son territoire national ou dans sa mer territoriale.

● ZONE ÉCONOMIQUE EXCLUSIVE. — Elle s'étend jusqu'au 200 milles nautiques des « lignes de base », soit à 188 milles au-delà des mers territoriales de 12 milles. L'État côtier y jouit de droits souverains et exclusifs sur les ressources vivantes et minérales des eaux, du sol et du sous-sol. Il dispose aussi de divers droits lui permettant de prévenir ou de combattre la pollution de la mer et de réglementer la recherche scientifique. Mais la navigation et le survol pour les navires et aéronefs civils et militaires y sont aussi libres qu'en haute mer.

● PLATEAU CONTINENTAL. — Prolongement submergé des masses continentales, qui descend vers le large en pente très douce et qui se termine vers le large par une rupture de pente située souvent aux alentours de l'isobathe 200 mètres. Au-delà de cette rupture de pente, il y a le talus dont la pente est assez raide. Le talus s'achève, lui aussi, par une rupture de pente, les grands fonds marins descendant vers le large en pente très douce.

Depuis 1958, les Etats côtiers y sont propriétaires des ressources vivantes et minérales présentes sur le sol et dans le sous-sol sous-marins. Désormais, le plateau continental (au sens juridique du terme) s'étend jusqu'à la limite des 200 milles nautiques, même s'il est plus étroit au sens géologique du terme. Si le plateau continental géologique s'étend au-delà des 200 milles, sa limite juridique extérieure sera fixée soit à 350 milles (648,2 kilomètres) de la côte (au maximum), soit à une distance de 100 milles (185,2 kilomètres) mesurée vers le large à partir de l'isobathe 2 500 mètres, soit à la ligne où l'épaisseur des sédiments accumulés sur le talus est égale à un centième au moins de la distance entre cette ligne et le pied du talus continental. Quelle que soit la limite extérieure choisie pour le plateau continental juridique, la navigation, le survol et la pêche des espèces de pleine eau sont libres, au-delà des 200 milles nautiques, comme dans les eaux internationales.

Au-delà de toutes ces juridictions, il y a :

● EAUX INTERNATIONALES. — Les océans et les mers, au-delà des zones relevant des divers régimes juridiques énumérés ci-dessus, n'appartiennent à personne. Tout le monde peut y circuler, les survoler, y pratiquer la recherche scientifique et la pêche sans aucune restriction.

● « ZONE ». — Les Nations unies ont déclaré en 1970 que la « Zone » (les fonds marins et leur sous-sol situés au-delà des juridictions nationales) et ses ressources minérales constituent le *« patrimoine commun de l'humanité »* et la convention prévoit que ce patrimoine sera administré et exploité au profit de l'humanité entière (en particulier au profit des pays en voie de développement), par l'« Autorité », un organisme international spécial dont seront membres tous les Etats parties.

Il faut aussi envisager des cas particuliers.

● BAIES HISTORIQUES. — Des Etats côtiers ont fait admettre qu'ils jouissent de droits plus étendus pouvant aller jusqu'au régime des eaux intérieures dans certaines baies historiques (estuaires, baies ou golfes) en raison de la configuration du littoral ou d'activités anciennes. Parmi les baies historiques citées par Gilbert Gidel, dans son *Traité de droit international public de la mer* (tome 3, 1934) figurent, notamment, le Rio-de-la-Plata (Argentine et Uruguay), les baies de Chesapeake et de Delaware (Etats-Unis), la baie de Fundy (Etats-Unis et Canada), le golfe de Tadjoura (Djibouti), la baie de Cancale ou de Granville (France), le golfe de Tunis (Tunisie), le canal de Bristol (Grande-Bretagne), divers fjords norvégiens, etc.

● EAUX ARCHIPÉLAGIQUES. — Les eaux comprises dans le polygone tracé en tirant des lignes droites entre les îles extrêmes des Etats-archipels (Japon, Philippines, Indonésie, par exemple) seront sous un régime dit archipélagique, à mi-chemin de celui des eaux intérieures et de celui de la mer territoriale ; mais y sont réservés de larges chenaux dans lesquels les navires et aéronefs civils et les navires militaires auront droit en permanence au libre transit et au libre survol.

● DÉTROITS INTERNATIONAUX. — Larges de moins de 24 milles nautiques (44,44 kilomètres) et donc inclus nécessairement dans des mers territoriales, empruntés par un important trafic maritime. Là aussi, il y aura droit permanent de libre transit de façon à empêcher que s'y applique, comme dans la mer territoriale, le droit de passage inoffensif qui peut toujours être suspendu par l'Etat riverain. — Y. R.

APRÈS SA VISITE EN U.R.S.S.

Le ministre turc des affaires étrangères se félicite de la relance de la coopération entre Moscou et Ankara

De notre correspondant

Ankara. — Les relations turco-soviétiques, qui s'étaient surtout intensifiées entre 1966 et 1977, mais qui stagnaient depuis, connaîtront-elles un nouvel essor à la suite de la visite officielle à Moscou de M. Turkmen, ministre turc des affaires étrangères ? Au terme des conversations qu'il a eues tour à tour avec M. Gromyko, puis avec le premier ministre soviétique, M. Tikhanov, et le ministre du commerce extérieur, M. Patoliceff, M. Turkem estime que « *le départ a été donné à une nouvelle étape importante de coopération* » entre les deux pays, conformément aux principes du bon voisinage et de la non-ingérence dans les affaires intérieures.

Les Turcs, qui se sentent un peu délaissés par l'Europe, et dont les relations avec Washington sont très satisfaisantes, ne souhaitent pas apparaître comme le gendarme des Etats-Unis au Proche-Orient. C'est pourquoi ils favorisent plus que jamais une politique de bonnes relations avec l'Est. Sur le plan économique, la Turquie est, après l'Inde, le pays non-membre du bloc de l'Est qui a reçu le plus d'assistance technique et financière de l'Union soviétique, notamment pour la réalisation de projets industriels importants.

Tandis que M. Turkmen, premier homme d'État occidental à se rendre à Moscou depuis l'arrivée au pouvoir de M. Andropov, entamait ses discussions, les représentants d'Ankara et de Washington signaient au siège de l'OTAN, à Bruxelles, le nouvel accord de défense turco-américain prévoyant la modernisation des bases aériennes existantes et la construction, notamment en Anatolie orientale, de nouvelles bases dont le financement sera assuré par les Américains. Toutefois, les dirigeants soviétiques, qui semblent craindre que ces nouvelles bases ne servent de tremplin à une éventuelle opération des « forces de déploiement rapide » américaines dans le Golfe, ont préféré ne pas soulever cette question devant M. Turkmen.

Dans l'entourage du chef de la diplomatie turque, on n'a pas manqué, cependant, de rassurer les interlocuteurs soviétiques, en affirmant que la Turquie n'autorisera pas l'utilisation de ses bases pour des objectifs autres que ceux définis par le traité de l'OTAN.

M. Turkmen s'est gardé, pour sa part, de toute allusion au rôle que les services secrets soviétiques auraient dans la recrudescence des menées terroristes il y a quelques années en Turquie.

En ce qui concerne le conflit gréco-turc, Moscou tient évidemment à préserver sa neutralité. Mais les Soviétiques favorisent le maintien du *statu quo* en ce qui concerne la délimitation des eaux territoriales en mer Egée : en cas d'extension des eaux territoriales grecques à dix milles, la circulation des navires soviétiques serait, en effet, soumise à une autorisation des pays riverains.

ARTUN UNSAL.

A TRAVERS LE MONDE

Pologne

● UN GROUPE DE CINQ PERSONNES, dirigeant le comité ouvrier interentreprise de Solidarité (M.R.K.S.) de Varsovie, a été arrêté, a annoncé, jeudi 2 décembre, l'agence PAP. L'agence ne donne ni le nom des personnes arrêtées ni la date de leur arrestation. PAP annonce, d'autre part, que les loyers des logements soumis au contrôle augmenteront de 150 à 440 % au mois de juin. Cette mesure touche les logements appartenant à l'Etat, qui bénéficient de subventions, et ceux qui sont situés dans les immeubles appartenant à un propriétaire privé, dont le loyer est resté inchangé depuis près de trente ans. Elle concerne un peu moins de la moitié du parc des logements, les autres relèvent de coopératives, et leurs charges sont alignées sur le coût de la vie. — *(A.F.P.)*

Thaïlande

● UNE BOMBE A EXPLOSE, jeudi 2 décembre, dans un immeuble de Bangkok, provoquant la mort d'un officier de police, qui tentait de la désamorcer, et blessant une quinzaine d'autres personnes. — *(A.F.P.)*

Zimbabwe

● MESURE CONTRE M. SMITH. — Les autorités ont retiré son passeport à M. Ian Smith, ancien premier ministre de Rhodésie, a annoncé, jeudi 2 décembre, son épouse à Harare. Cette mesure fait suite, a-t-elle affirmé, à une campagne de presse lancée contre lui pour des critiques qu'il aurait formulées contre M. Mugabe lors d'un récent voyage aux Etats-Unis. — *(A.F.P.)*

DIPLOMATIE

A Berlin-Ouest

M. Cheysson a fait l'éloge de la liberté

De notre envoyé spécial

M. Claude Cheysson a fait jeudi 2 décembre une visite officielle à Berlin-Ouest avant de gagner Copenhague ce vendredi pour prendre part au conseil européen. Reçu à l'hôtel de ville de Schöneberg par M. von Weizsäcker, bourgmestre-régnant de la ville, en présence de M. Genscher, ministre ouest-Allemand des affaires étrangères, le ministre français des relations intérieures s'est ensuite rendu au quartier Napoléon où il a rencontré les membres de l'état-major des forces françaises à Berlin, puis à la salle des fêtes de la cité Foch, où il s'est adressé à la colonie française de l'ancienne capitale allemands.

Berlin. — Pour un ministre porté sur la petite phrase deberlin pouvait être redoutable. M. Cheysson s'est tiré avec les honneurs de ce périlleux exercice, qu'il s'agisse des textes soigneusement préparés qu'il a lus à l'hôtel de ville ou devant le Club de la presse de Berlin-Ouest, ou de l'improvisation à laquelle il s'est livré devant la communauté française.

Comme on pouvait s'y attendre, M. Cheysson a exalté l'importance de la présence française à Berlin. MM. von Weizsäcker et Genscher devaient d'ailleurs montrer par la tonalité de leurs propos que cette insistance trouvait du côté allemand un réel répondant. Il n'était pas indifférent que le bourgmestre-régnant et le ministre des affaires étrangères fassent l'un et l'autre applaudir *« ces soldats français qui font ici tant de bien).*

Le ministre des relations extérieures, lors de son allocution devant les habitants de la cité Foch, a notamment évoqué la halte traditionnelle faite au sommet de l'échafaudage qui permet, sur la Bernauerstrasse, d'observer le secteur oriental de la ville. Et il s'est livré pour la circonstance à un exercice de style plutôt délicat : mettre en relief la nécessité d'une défense du monde libre sans jamais préciser de quelle idéologie se réclament ceux qui ont ainsi enfermé en 1961 une moitié de la ville. *« Oui, nous sommes fiers d'incarner la liberté face à ce que nous apercevons de l'autre côté du mur »*, a-t-il déclaré sous les applaudissements. Le propos, visiblement, avait porté. Ceux-là mêmes, militaires ou civile, que la présence d'un membre éminant du gouvernement français où siègent quatre ministres communistes avait tout pour effrayer, se félicitaient que M. Cheysson ait osé rappeler le rôle que jouent à Berlin les troupes occidentales.

C'est aussi de la liberté que M. Cheysson avait décidé de parler jeudi soir aux centaines d'invités du club de la presse de Berlin-Ouest. Le ministre des auditeurs en déclarant : *« Est-il au monde un lieu qui mieux que Berlin fasse penser à la liberté (...). Des mouvements passionnés y sont nés et en sont partis vers d'autres défis. Mais une structure monstrueuse de négation des valeurs humaines y a aussi cru et régné. Quatre puissances étrangères ont dû joindre leurs forces pour effacer la dictature. Et cependant dans les ruines la volonté des hommes libres a aussitôt rejailli comme la flamme d'un feu qu'on n'éteint pas. Un étrange et merveilleux combat s'est engagé dans le ciel et sur le sol de Berlin, unissant le peuple de cette ville, et trois des adversaires de la veille, contre l'étouffement du blocus. La liberté a triomphé ».*

M. Cheysson s'est ensuite lancé dans une digression d'ordre plus général : *« Comment des hommes et des peuples qui ont souffert et lutté pour créer ou libérer leurs Etats, souvent aussi pour créer ou rétablir la démocratie, peuvent-ils être aujourd'hui les agents ou les soutiens de ce qu'ils ont haï, de ce pourquoi leurs frères et leurs camarades sont morts ? »*, s'est-il écrié. *« De Berlin, j'en appelle à vous, Arabes des luttes pour l'indépendance, Sud-Africains des armées de libération, juifs des camps de concentration, Vietnamiens de la longue résistance à toute les présence étrangères, amis américains à qui nous devons tous tant, et à vous, héros de la clandestinité et du combat polonais, et même à vous, soldats de l'Armée rouge, qui avez tant souffert pour écraser l'hydre du nazisme : à vous, combattants et résistants d'hier, je dis que les raisons sacrées de vos combats passés ne doivent pas être rejetées lorqu'elles animent ceux qu'aujourd'hui vous traitez de terroristes, vous accablez de votre mépris ou vous écrasez sous vos bombes ».*

En une manifestation de ce « balancement circonspect » cher aux élèves de l'ENA, M. Cheysson a à plusieurs reprises évoqué tout à la fois le caractère regrettable de la division de l'Allemagne et le réalisme qui commande de tenir compte *« ici et maintenant »* de cet état de failt. Pousant la coquetterie jusqu'à citer le fameux poème d'Eluard *Liberté*, M. Cheysson s'est donné de bonnes raisons de quitter Berlin pour Copenhague vendredi avec le sentiment du devoir accompli.

BERNARD BRIGOULEIX.

A Moscou

M. Chevènement s'est entretenu avec le chef du gouvernement soviétique du déséquilibre commercial

Moscou *(A.F.P.)*. — M. Jean-Pierre Chevènement, ministre de la recherche et de l'industrie, est arrivé à Moscou mercredi soir, 1er décembre. Dès le premier jour, ses entretiens avec les responsables soviétiques ont pris un aspect politique.

Venu pour discuter du renouvellement de l'accord décennal de coopération scientifique et technique franco-soviétique qui expire en juillet prochain, le ministre a insisté sur la nécessité de rééquilibrer la balance commerciale entre les deux pays, aujourd'hui fortement déficitaire pour la France.

Il en a fait part à M. Nicolas Tikhonov, président du conseil des ministres de l'U.R.S.S., et à M. Goury Martchouk, président du comité d'Etat pour la science et la technique. Ce dernier lui a proposé de « réorienter » la coopération entre les deux pays, de telle sorte que les transferts réciproques de technologie prennent le pas sur la vente d'usines-clés en main.

M. Chevènement a fait remarquer qu'il était *« le premier ministre du gouvernement socialiste à venir en U.R.S.S. pour des raisons qui n'étaient pas seulement d'ordre technique »*.

« Nous considérons votre visite comme la suite des rencontres au plus haut sommet » lui a dit de son côté M Tikhonov avant de le recevoir dans son bureau au Kremlin.

Au cours d'une réception jeudi soir à l'ambassade de France, à laquelle assistaient les représentants des firmes et sociétés françaises à Moscou, M. Chevènement a exprimé l'espoir que *« son voyage créerait un climat utile pour nos affaires »*.

Concrètement, toutefois, la situation est dans une impasse : la question du financement des contrats soviétiques se heurte toujours à la volonté des Soviétiques de voir le taux des crédits se maintenir à 7,80 % et non pas au taux de « consensus » de 12,60 %. Ces jours-ci du reste une société française, qui espérait un contrat pour le projet « Astrakhan » d'exploitation du gaz dans le delta de la Volga, a appris qu'un concurrent étranger serait préféré en raison de conditions financières plus favorables.

LES RÉUNIONS ATLANTIQUES DE BRUXELLES

M. Weinberger admet que le changement d'équipe à Moscou offre « une chance » de détente

Commentant la réunion des ministres de la défense de l'OTAN, l'agence *Tass* a accusé cette organisation de vouloir *« accélérer sans retenue la course aux armements »*, *« exercer son influence sur les pays qui viennent d'acquérir leur indépendance »* et *« violer le statut des non-alignés »*. Cette dernière allusion vise un passage du communiqué de Bruxelles qui invite les pays *« ayant les moyens de prendre hors de la zone du traité des mesures pour écarter des menaces visant les intérêts vitaux de l'Ouest »* à le faire *« en procédant en temps utile à des consultations avec leurs alliés »*.

D'autre part, M. Bayulken, ministre turc de la défense, a qualifié, jeudi, de *« provocation »* et d'accusations *« absurdes et irresponsables »* certaines déclarations faites la veille à Bruxelles par M. Papandréou, premier ministre grec, sur la situation dans la mer Egée *(le Monde* du 3 décembre). Affirmant que son pays *« n'a de leçons à recevoir de personne »* en matière de droits de l'homme, le ministre turc a établi un parallèle entre la situation dans son pays et celle qui régnait *« en Grèce avec les colonels, en France avec de Gaulle, et dans l'Italie de Mussolini »*.

De notre correspondant.

Bruxelles. — Les sessions des instances atlantiques se terminent toujours dans une atmosphère d'apparente euphorie. Il en a été de même, cette semaine à Bruxelles, après la rencontre des ministres de la défense de l'alliance, à l'exception, bien sûr, des ministres français.

Le secrétaire américain à la défense, M. Weinberger, a reflété cet optimisme. Il est vrai que la réunion de Bruxelles a approuvé sans réserve l'attitude des Etats-Unis dans les négociations START comme dans celles sur les euromissiles et la réduction des forces à Vienne. De plus, M. Weinberger a pu enregistrer la *« compréhension »* totale des alliés européens pour la mise en place aux Etats-Unis des nouvelles fusées stratégiques MX. Enfin, en approuvant *« le plan de force de l'OTAN pour la période 1983-1987 »*, les ministres ont rendu hommage aux Américains qui promettent un *« renforcement rapide de l'Europe »* en cas de crise.

Le problème de l'Espagne,qu'avait replacé sur le devant de la scène la demande de M. Gonzalez de geler les négociations en cours sur l'entrée de Madrid dans l'organisation militaire atlantique *(le Monde* du 3 décembre), a été réglé de façon très simple : le gouvernement de M. Gonzalez n'était pas encore installé formellement au pouvoir, le chef de la délégation espagnole s'est déclaré *« incapable de présenter aucune opinion »* sur le texte du communiqué final des ministres.

La session s'était ouverte sous le signe des changements intervenus au Kremlin. Mais les réactions des responsables de l'alliance n'ont rien eu de très original. Le secrétaire général de l'OTAN, M. Luns, parlant *« à titre personnel »*, a déclaré que la levée probable de l'état de siège en Pologne pourrait être favorable au rétablissement de meilleurs rapports entre l'Est et l'Ouest. M. Luns a aussinoté que le nouveau chef du Kremlin s'est exprimé de façon plutôt *« modérée »* à propos des rapports entre l'U.R.S.S. et l'Occident. Son sentiment est que *« rien n'a été compromis »*. Quant au secrétaire américain à la défense, il a admis que l'avènement de M. Andropov offre *« une chance »* de voir l'atmosphère internationale se détendre, mais tout dépend, selon M. Weinberger, de l'attitude que les Soviétiques vont adopter dans les négociations sur le contrôle des armements.

A propos de la stratégie préconisée par le général Rogers, (la formule *« nouvelle stratégie »* est aujourd'hui rejetée par tout le monde), le communiqué indique qu'une *« défense classique ne saurait à elle seule décourager l'agression »*, et que la composante nucléaire est *« l'essence même de la stratégie de la riposte graduée qui a été et reste déterminante pour le maintien de la paix »*. Les ministres ont reçu des Etats-Unis un document *« sur l'exploitation des technologies nouvelles pour améliorer le potentiel classique et, de ce fait, renforcer la dissuasion et la défense »*. Mais les Européens restent très réticents pour financer les nouvelles armes conventionnelles qui ont, en fin de compte, le désavantage de coûter beaucoup plus cher que la dissuasion nucléaire.

JEAN WETZ.

● *Les négociations START*, que Soviétiques et Américains mènent à Genève pour la réduction de leur arsenal stratégique, ont été suspendues, jeudi 2 décembre, jusqu'au 2 février prochain. Ouvertes le 29 juin 1982, ces négociations avaient déjà marqué une première pause entre le 12 août et le 6 octobre. — *(A.F.P.)*

● *M. GUY PENNE*, conseiller à l'Elysée pour les affaires africaines et malgaches, a quitté Paris, mercredi 1er décembre, pour un voyage d'une semaine au Soudan, aux Seychelles, à l'île Maurice et à Madagascar. — *(A.F.P.)*

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	324 F	519 F	715 F	910 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	584 F	1 039 F	1 495 F	1 950 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	364 F	600 F	835 F	1 070 F
II. – SUISSE, TUNISIE	436 F	744 F	1 052 F	1 360 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

EUROPE

Grande-Bretagne

Les affaires d'espionnage se multiplient

L'attaché naval soviétique a été expulsé

Londres *(A.F.P.)*. — L'attaché *naval soviétique* à *Londres*, le capitaine Anatoli Pavlovich Zotov, a été prié, le jeudi 2 décembre, de quitter la Grande-Bretagne dans les huit jours. Cette expulsion serait motivée, selon l'agence britannique Press Association, par des *« activités inadmissibles »*, expression par laquelle on désigne généralement les activités d'espionnage.

Cet incident s'ajoute à la série d'affaires d'espionnage qui défraient depuis quelques semaines la chronique en Grande-Bretagne. Dans les milieux diplomatiques soviétiques à Londres, on tient d'ailleurs cette expulsion pour une tentative des services de sécurité britanniques de prouver leur efficacité après l'affaire du centre de communications secrètes de Cheltenham, dont l'un des employés, M. Geoffrey Prime, a été condamné il y a quelques semaines pour espionnage au profit de l'U.R.S.S.

D'autre part, le procès de l'universitaire canadien Hugh Hambleton, accusé d'avoir transmis à Moscou des documents très secrets de l'OTAN, se poursuit à Londres depuis le 29 novembre. M. Hambleton, qui plaide non coupable, a affirmé jeudi avoir travaillé comme agent double pour les services de renseignements français, alors qu'il était employé au siège de l'OTAN, de 1956 à 1961. Après avoir été contacté en 1955 par un agent soviétique et en avoir informé les autorités canadiennes, il aurait, selon ses dires, reçu la visite de M. Jean Masson, fonctionnaire du SDECE, qui l'aurait encouragé à maintenir ses contacts avec les Soviétiques et à chercher un emploi à l'OTAN. M. Masson aurait ensuite sélectionné les documents qu'il devait transmettre aux Soviétiques, deux sur dix étant des faux.

Enfin, le fils d'un ancien secrétaire d'Etat au Foreign Office, M. *Robin Gordon-Walker*, a *été* inculpé jeudi d'infraction à la législation sur les secrets d'Etat. Il comparaîtra le 6 janvier devant un tribunal londonien.

Italie

L'ENQUÊTE SUR L'ATTENTAT CONTRE LE PAPE

La culpabilité de M. Antonov doit être démontrée avant le 6 décembre

De notre correspondant

Rome. — La magistrature italienne doit démontrer, avant le 6 décembre, la culpabilité de M. Antonov, fonctionnaire travaillant pour les lignes aériennes bulgares, soupçonné de complicité dans l'attentat contre le pape : c'est en effet à cette date qu'arrive à échéance le mandat d'arrêt du juge d'instruction. D'ici là, le tribunal de la liberté, un organisme récemment institué par le législateur et composé de magistrats chargés d'examiner, à la demande des personnes concernées, les charges retenues contre elles, donnera son avis sur cette affaire. Il est évident que si M. Antonov devait être relâché pour *« preuves insuffisantes »*, la magistrature italienne se trouverait dans une situation délicate.

L'affaire est en effet devenue un cas diplomatique entre Rome et Sofia. (*le Monde* du 3 décembre).

Les deux Italiens détenus en Bulgarie sont des touristes arrêtés le 25 août dernier à la fontière avec la Turquie car ils se refusaient à payer des taxes jugées exagérément élevées pour dédouaner un service à café de porcelaine. A la même époque, les autorités italiennes demandaient l'expulsion de deux diplomates bulgares accusés d'espionnage. Ce n'est que le 12 septembre, seize jours après l'arrestation de ces deux ressortissants, que l'ambassade italienne à Sofia en fut prévenue. Les démarches faites par l'Italie n'avaient pas eu de résultat. Ces arrestations avaient eu peu d'écho en Italie, les familles des deux personnes arrêtées s'étant vu conseiller par les Bulgares de ne pas ébruiter l'affaire dans l'intérêt de leurs parents.

Précisément le jour où était accomplie la démarche diplomatique de la Bulgarie demandant que le « cas Antonov » soit traité au niveau politique, l'agence de presse *Ansa* publiait une photographie prise place Saint-Pierre, le jour de l'attentat, sur laquelle on voit un homme portant lunettes et moustache qui ressemble à Antonov. Selon le ministère *de l'intérieur*, les photographies citées au départ par la presse italienne comme l'une des preuves retenues contre le fonctionnaire bulgare *« ne seraient en rien déterminantes »*. Cet homme serait, non pas Antonov, mais un Américain.

Au demeurant, M. Antonov affirme que le jour de l'attentat, il se trouvait à son bureau. Ses collègues confirment cet alibi.

Bien qu'on ignore le contenu exact du mandat d'arrêt, en vertu duquel M. Antonov a été appréhendé, il est confirmé de source judiciaire qu'il n'est pas inculpé pour avoir joué un rôle d'exécutant dans l'attentat contre le pape, mais pour « l'aide » qu'il aurait apportée à Ali Agca. Il ne semble pas que la magistrature italienne retienne le fait qu'il soit l'homme qui a commandé une chambre dans une pension proche du Vatican pour l'auteur de l'attentat. M.Antonov a été confronté avec Ali Agca, en présence non pas de ses avocats, mais d'un avocat commis d'office. Le fonctionnaire bulgare nie avoir aidé Ali Agca et nie même le connaître.

Un piège tendu à la justice italienne

D'autres mandats internationaux ont été lancés sans qu'il soit précisé s'ils ont été émis à l'encontre des citoyens ou de diplomates bulgares. La justice italienne admet cependant que des « enquêtes » sont en cours, notamment sur un certain Aivazov, caissier auprès de l'ambassade de Bulgarie à Rome, rentré dans son pays il y a vingt jours pour « raison de service ». Une enquête serait également menée sur les agissements de la femme de M. Antonov qui a quitté l'Italie le 20 octobre dernier.

Sur quelles preuves a agi le juge d'instruction en faisant arrêter M. Antonov ? Officiellement, on l'ignore. Tout porte à croire que ce serait sur les déclarations d'Ali Agca. Y a-t-il d'autres preuves ? *« Espérons qu'il y en a »*, nous dit un fontionnaire au ministère de l'intérieur. Celui-ci en tout cas a été tenu au courant des décisions du juge d'instruction, dont la réputation de sérieux laisse supposer qu'il n'a *pas agi sans avoir « assuré ses arrièrs »*. Reste aussi l'hypothèse d'un piège tendu à la justice italienne.

PHILIPPE PONS.

AMÉRIQUES

Brésil

M. Reagan dénonce les dangers du protectionnisme pour l'économie mondiale

De notre envoyé spécial

Sao-Paulo. — pour passer une demi-journée à Sao-Paulo le jeudi 2 décembre, M. Ronald Reagan avait mobilisé l'impressionnante logistique qui l'accompagne dans tous ses déplacements : avions, hélicoptères, voiture blindée, station mobile de communications, centaines de policiers, de militaires et de fonctionnaires. Il n'a même pas aperçu les quelque deux mille cinq cents manifestants de gauche qui criaient *« à bas l'Amérique ! »* en brûlant une effigie de l'Oncle Sam.

Pourquoi Sao-Paulo ? Parce que c'est la capitale industrielle et financière du Brésil, et que le président américain voulait exprimer symboliquement sa confiance dans l'économie de ce pays. Mais aussi parce que cette ville de sept millions d'habitants, royaume de la libre entreprise, lui offrait un décor de choix pour exposer sa philosophie des rapports Nord-Sud. Le président s'est adressé à un millier d'hommes d'affaires locaux, un public naturellement sensible à ses thèses ou à sa philosophie.

M. Reagan a commencé par faire les plus vifs éloges du discours prononcé le 27 septembre dernier à L'ONU par le général Figueiredo. Pour en prendre ensuite, point par point, le contrepied. A New-York, le chef de l'Etat brésilien dénonçait, avec une rare violence, *« la politique actuelle des grandes puissances »*, qui seraient, selon lui, en train d'affamer le tiers-monde. Mercredi encore à Brasilia, il déclarait solennellement à son invité : *« La reprise du dialogue Nord-Sud entre pays riches et pauvres sera un aspect important des efforts communs pour une reprise économique mondiale. Je dois rappeler que le Brésil reste profondément intéressé par l'organisation de négociations globales au sein des Nations unies. »*

Mais M. Reagan ne s'intéresse guère au dialogue Nord-Sud, comme le confirme son discours de Sao-Paulo. Les seules différences qui comptent à ses yeux sont entre l'Est et l'Ouest, le Nouveau Monde et l'Ancien. *« En termes géographiques*, a-t-il dit, *le Brésil est au sud et les Etats-Unis au nord. Mais, selon les liens historiques et les valeurs fondamentales, nous sommes des nations de l'Ouest et du Nouveau Monde. Nous sommes parmi les quelques pays qui exercent une influence et une responsabilité mondiales. »* C'était un démenti supplémentaire aux dirigeants brésiliens, qui ont répété, tout au long de cette visite, que leur pays appartient au tiers-monde et n'a ni la même puissance, ni les mêmes responsabilités, ni nécessairement les mêmes intérêts que les Etats-Unis.

« La reprise est en vue »

M. Reagan est revenu à la charge en déclarant aux hommes d'affaires de Sao-Paulo : *« Aujourd'hui, la crise n'est pas entre le Nord et le Sud, mais entre des aspirations universelles à la croissance et la plus longue récession de l'après-guerre. »* Le président veut bien reconnaître que cette récession a un effet particulièrement douloureux sur le tiers-monde. Mais, selon lui, la crise est surmontable grâce aux réformes en cours à Washington et à condition que tous les autres pays adoptent également des mesures courageuses.

« Nos pays peuvent conduire le monde à une nouvelle ère de croissance, a affirmé M. Reagan. *Une croissance délivrée des spectres d'une inflation galopante et de taux d'intérêt élevés. »* Pour cela, trois conditions sont nécessaires :

La première est que chacun *« mette de l'ordre dans sa maison ». Les Etats-Unis sont en train de le faire*, a dit le président américain. *« La confiance revient aux Etats-Unis*, a-t-il assuré. *Nous croyons que la reprise est en vue »* ;

Deuxième condition : que l'on préserve les systèmes commerciaux et financiers qui ont été mis en place depuis 1945. Le président a mis en garde contre *« le protectionnisme qui conduit à davantage de protectionnisme, provoque une contraction de l'économie et, finalement, une dangereuse instabilité »* ;

La troisième condition d'une reprise forte et durable est *« de travailler ensemble »*. L'appliquant au Brésil, qui, selon lui, a un brillant avenir, M. Reagan a déclaré : *« Vous grandirez. Et à vos côtés se tiendront les Etats-Unis, votre partenaire dans le Nouveau Monde. »* Comme pour mieux souligner les relations étroites entre les deux pays, M. Reagan a fait à Sao-Paulo une annonce inattendue qui ne figurait pas dans le texte de son discours : *« Un astronaute brésilien sera associé à une prochaine mission spatiale américaine. »*

ROBERT SOLÉ.

Etats-Unis

UNE COMMISSION DE LA CHAMBRE APPROUVE DE JUSTESSE LA CONSTRUCTION DU MX

De notre correspondante

New-York. — M. Reagan a obtenu, de justesse, une difficile victoire pour la construction des missiles MX : par 26 voix contre 26, la commission des attributions budgétaires de la Chambre des représentants a rejeté un amendement démocrate qui équivalait à abandonner la production des missiles intercontinentaux.

Présenté par M. Addabbo, représentant démocrate de New-York, cet amendement demandait une réduction de 988 millions de dollars des crédits attribués à la construction des MX pour l'année budgétaire 1983, tout en laissant se poursuivre les recherches sur ce type d'armes.

Ce succès a été obtenu à la suite d'un véritable tir de barrage mis en place par l'état-major républicain : de son escale brésilienne, M. Reagan a appelé plusieurs membres influents de la commission, qui comprend trente-trois démocrates et vingt-deux républicains. Le secrétaire à la défense, M. Weinberger, a téléphoné de Bruxelles où il assistait à la réunion de l'OTAN. L'état-majpr de l'armée de l'air et du Pentagone ont participé, eux aussi, activement à cette campagne, assurant, entre autre chose, que les MX enterrés dans leurs silos du Wyoming seraient capables de résister à des engins soviétiques de 25 mégatonnes.

Le projet de loi, qui a déjà été accepté par la commission des attributions budgétaires du Sénat, doit faire l'objet d'un nouveau vote, mardi, à la Chambre des représentants.

NICOLE BERNHEIM.

ASIE

La situation

SUR UNE SCÈNE PÉKINOISE

Les amours de « Petite Abeille » et d'un jeune loubard

De notre correspondante

Pékin. — *Le théâtre d'avant-garde a fait son apparition à Pékin. Et avec un succès certain auprès du public. Gao Xingjian, l'auteur, dont les œuvres n'avaient jusqu'à présent jamais été mises en scène, sa pièce, intitulée* Signal d'alarme *traite d'un sujet audacieux : les thèmes soumis à la réflexion des spectateurs ne sont rien de moins que le chômage et la délinquance chez les jeunes, problèmes sensibles, s'il en est, dans la Chine d'aujourd'hui. Comme, en outre, l'amour ne joue pas un mince rôle dans cette affaire, on a là, réunis, tous les éléments d'un véritable événement. Et de fait, c'en est un, même s'il n'a pas été tellement remarqué, pour le moment, par la presse pékinoise.*

L'histoire se passe dans un train, symbole de la société. Cinq personnages en sont les protagonistes : un contrôleur en chef, homme d'expérience garant de la sécurité du convoi, son second, récemment entré dans la profession grâce aux relations de son père, une jeune fille, apicultrice, surnommée « Petite Abeille », tendre et chaleureuse, et un jeune loubard, « en attente de travail » selon la terminologie en vigueur. Il est le complice encore novice d'un voyou patenté avec lequel il a projeté de commettre un vol à bord du train. Des sentiments amoureux compliqués lient (et séparent) l'apprenti contrôleur, le chômeur et « Petite Abeille », tous trois amis d'enfance et que le hasard a réunis dans cette voiture après une longue séparation. Le cheminement diamétralement opposé de leurs trois existences sert de trame à l'action.

Sur une scène, plantée au milieu des spectateurs, dans une toute petite salle perchée dans les combles du Théâtre de la capitale, les héros de Signal d'alarme, *sans maquillage ni costumes, évoluent dans un décor dépouillé, géométrique, complètement noir. Ni rideau ni entracte. Seuls des projecteurs — lumières blanches, vertes ou tamisées — braqués sur les visages des acteurs marquent le rythme des scènes, celui du présent et du passé, celui des rêves et des cauchemars. Et sur le fond sonore lancinant d'un train en marche, les spectateurs vivent, dans une tension croissante, les angoisses, les contradictions, les passions des cinq personnages.*

Fait marquant : le spectacle, contrairement aux habitudes, est dénué de toute propagande politique. Et si, en fin de compte, la morale est sauve, puisque le jeune chômeur tue le voyou afin de préserver la sécurité du train, et donc celle de la collectivité, les personnages mis en scène posent bien des questions brûlantes dans la société chinoise d'aujourd'hui. Le chef contrôleur, symbole de la vieille génération, pris entre le respect du règlement et ses sentiments humains, montre finalement son désarroi devant une jeunesse dont il comprend mal les motivations profondes. Le jeune employé, sûr de son bon droit, propose un mariage sans risque à « Petite Abeille », mais ses compagnons de voyage (y compris son chef) ne manquent pas de lui rappeler, à plusieurs reprises, qu'il ne serait pas là où il est sans les relations de son père. Il y a surtout le héros, ce jeune chômeur qui réclame en hurlant son « droit à l'amour et à la vie » et qui, épris lui aussi de la jeune fille, explique que, faute de revenus, il n'a trouvé que la voie de la délinquance pour lui offrir tout ce qu'une Chinoise exige de nos jours d'un futur mari. Enfin, autre tabou brisé, cette jeune fille, contrairement à nombre de ses pareilles, ose aimer ouvertement (avec fierté même) un loubard au lieu de le rejeter comme le veulent les conventions sociales. Ce n'est pas la moindre audace de cette œuvre.

L'auteur la pièce a déjà écrit douze scénarios de théâtre, mais Signal d'alarme *est le premier à avoir été accepté, non sans de vives discussions. Une autre de ses pièces pourrait être jouée prochainement.*

ANITA RIND.

PROCHE-ORIENT

Israël

UN DÉBAT A PARIS SUR LES SÉPHARADES

Pourquoi nous soutenons M. Begin...

Les sépharades n'ont pas bonne presse. A la trop simple et trop traditionnelle distribution de clichés qui veut qu'une guerre ait colombes et faucons, ils n'échappent pas au mauvais rôle. *« Montés vers Sion »*, eux qui naquirent, vécurent dans les quartiers juifs du Golfe et du Maghreb, ne nourrissent-il pas à l'égard de l'Arabe cette haine inexpiable, héréditaire, qui empêcherait à tout jamais Israël de céder aux sirènes de la paix ?

C'est ce drap noir qu'entendent bien déchirer les responsables de la communauté sépharade de France. Invités à répondre, au cours d'une conférence-débat, jeudi 2 décembre, *à tant « d'écrits et de murmures »*, MM. Ami Bouganim, écrivain israélien, et Shmuel Trigano ont voulu, par une description minutieuse de la situation des sépharades en Israël, expliquer et contrer la *« malveillance ordinaire »* dont ils sont victimes.

Ecrits et murmures, explique M. Trigano, *« reprennent sans vergogne les stéréotypes les plus éculés »*. Les sépharades seraient-ils *« archaïques »*, voire *« tribaux »*, ignorants de la démocratie, sans conscience politique, seulement capables de suivre un chef charismatique et autoritaire ? Reprenant, trait par trait les éléments de cette caricature grossière, M. Trigano affirme que le soutien massif des sépharades à M. Menahem Begin n'est, en fait, qu'un *« choix réactif à l'égard d'un parti travailliste responsable depuis trente années d'injustices structurelles et programmées »*. Et si ce choix s'est porté sur le chef du Likoud, c'est qu'il représentait *« la seule alternative offerte par le système, cette « république des partis » qui empêche la classe politique israélienne de se renouveler »*.

Ignorants de la démocratie ? Les sépharades, rétorque M. Trigano, *« ont toujours refusé de voter à partir de critères ethniques »*. *« Ils avaient quelques raisons de créer une vraie dissidence, ils ont, au contraire, témoigné de beaucoup de tempérance et d'un véritable sens du compromis... Plutôt que de détruire le système, ils l'ont mis en crise et ont dévoilé son impasse. »*

Sans conscience politique ? *« Ils se savent la majorité du peuple d'Israël, mais n'ont aucune conscience de leurs intérêts de groupe. »* *« Les sépharades*, ajoute le conférencier, *ont une approche différente du politique. Dans les pays arabes, ils n'ont jamais été privés de leur dimension de peuple. Jamais un auteur sépharade n'a écrit sur l'identité juive : pour lui, la question ne s'est jamais posée. »*

L'ardeur naturelle des plaidoyers a-t-elle gommé certaines réalités par trop encombrantes ? De passage en France, M. Ami Bouganim, écrivain israélien d'origine marocaine, brosse, quant à lui, de sa communauté un portrait sans vaine complaisance. Pour lui, il ne s'agit pas toujours de simples stéréotypes. La réalité est quelquefois amère. Privés d'une véritable élite, les sépharades d'Israël sont, assure-t-il, *« dans leur énorme majorité dénués de toute formation politique. Ils ne savent pas vraiment ce qu'ils veulent et ne se sont pas encore réveillés. S'ils suivent M. Begin c'est avant tout par « légitimisme » mais aussi par dégoût d'une administration travailliste qui les a ignorés, exploités pendant près de trente ans. »*

Pourtant, ce choix de M. Begin n'a rien à voir, selon lui, avec le choix d'une politique. *« Le débat en Israël, explique-t-il, est affaire d'ashkénazes. Les travaillistes ont berné les sépharades qui sont restés à leur remorque pendant vingt-neuf ans. Maintenant, Begin, Shamir et Meridor tirent la charrette, et les sépharades applaudissent encore. Côté ashkénazes, le débat est net, les camps sont tranchés. Côté sépharades, rien n'est encore joué... »*

Amère lucidité ? MM. Trigano et Bouganim s'accordent en tout cas à découvrir Israël comme une société aujourd'hui engagée dans une *« impasse radicale »*. *« Il n'y a pas d'alternative véritable »*, admettent-t-ils tous deux. Et la paix ? *« Tout sera demain affaire d'hommes et non d'idées »*, conclut l'écrivain israélien. L'urgence est claire. Quel homme saura prendre demain les décisions qui s'imposent ? M. Begin ? Un autre ? D'autres ? *« Tant que Begin sera là, les sépharades le soutiendront. »* Ils sont 60 % du peuple d'Israël.

DOMINIQUE POUCHIN.

Liban

APRÈS L'ATTENTAT CONTRE M. JOUMBLATT

La grève générale de protestation s'est déroulée dans un calme total

Les appels au calme lancés de toute part au Liban et la condamnation immédiate et sans réserve de l'attentat contre M. Walid Joumblatt par le chef de l'Etat et le gouvernement ont contribué à éviter une flambée de violence qui aurait pu atteindre la capitale. Lancé mercredi, quelques heures après l'explosion de la voiture piégée, par plusieurs personnalités libanaises, un appel à la *« grève générale pacifique »* jeudi a été surtout suivi dans les régions druzes du Chouf et du sud du pays, ainsi que dans le secteur ouest de la capitale où toutes les écoles, plusieurs banques et quelques magasins ont fermé leurs portes. Pour tenter de stabiliser la situation dans la montagne, M. Gemayel a convoqué jeudi soir, au palais présidentiel de Baabda, une réunion de tous les dirigeants et personnalités concernés par le conflit, tandis que des combats se poursuivaient par intermittence dans le Chouf.

M. Charles Hernu, ministre français de la défense, arrivé jeudi soir à Beyrouth, pour une visite officielle de quarante-huit heures, a déclaré pour sa part que la France soutenait *« les efforts déployés par le président Gemayel pour l'indépendance et l'unité du Liban »*. Accompagné d'une délégation comprenant notamment M. Alain Hautecour, député et coordonnateur de l'aide de la France au Liban, M. Hernu doit inspecter les unités françaises opérant dans le cadre de la force multinationale ainsi que les éléments français de la FINUL.

● *A Jérusalem*, un porte-parole de l'armée israélienne a annoncé jeudi que le *« déclenchement accidentel »* de l'arme d'un gardien israélien avait fait deux morts et deux blessés par balles parmi les prisonniers du camp d'El Anser, au sud du Liban, où sont détenus des combattants palestiniens et libanais. A ce propos, le colonel Aharon Gonin, le porte-parole de l'armée israélienne au Liban, a affirmé qu'*« un peu moins de six mille personnes »* étaient encore détenues dans ce camp et que trois mille autres avaient été relâchées.

● *A Tel-Aviv*, le nouvel hebdomadaire israélien *Koteret-Rachit*, de tendance centre gauche, a assuré jeudi que Bechir Gemayel aurait proposé en 1977 aux dirigeants israéliens *« de s'emparer de Beyrouth »* et leur aurait déclaré : *« Vous devrez y venir tôt ou tard et le plus tôt sera le mieux »*. Selon la revue, cette conversation eut lieu en 1977 dans le bureau du chef de l'état-major israélien, le général Gur, actuellement l'un des dirigeants les plus en vue du parti travailliste et adversaire résolu de l'offensive israélienne au Liban.

● *Le roi Hussein de Jordanie*, arrivé jeudi 2 décembre dans la capitale soviétique à la tête d'une délégation du comité arabe des Sept, dans le cadre de sa tournée auprès des cinq membres permanents du Conseil de sécurité, pour expliquer les différents aspects du plan de paix de Fès, s'est entretenu au Kremlin avec M. Iouri Andropov. La délégation comprend, outre le secrétaire général de la Ligue arabe, M. Chedli Klibi, les ministres des affaires étrangères de Syrie, d'Arabie Saoudite, du Maroc, de Jordanie, de Tunisie, d'Algérie, et un représentant du comité exécutif de l'O.L.P.

La présence dans cette délégation du prince Saoud el Fayçal, ministre saoudien des affaires étrangères, pourrait faciliter, selon les diplomates occidentaux, un rapprochement entre Moscou et Ryad — qui n'a de relations diplomatiques avec aucun pays communiste et a rompu tout lien avec l'U.R.S.S. il y a trente ans. Le prince Saoud est le premier membre du cabinet saoudien à se rendre en Union soviétique. — *(A.F.P.-Reuter.)*

ASIE

en Chine

MALGRÉ UN LÉGER DÉFICIT

Le budget 1983 doit permettre un développement équilibré sans austérité excessive

De notre correspondant

Pékin. – Comme celui de cette année, le budget de 1983 présenté, cette semaine, devant l'Assemblée nationale populaire, par M. Wang Bingqian, ministre des finances, sera en léger déficit. Avec un volume de dépenses envisagé de 126,2 milliards de yuans pour un montant de recettes de 123,2 milliards de yuans, l'impasse restera toutefois à l'intérieur de la limite des 3 milliards de yuans autorisée par M. Zhao Ziyang, le chef du gouvernement (un yuan vaut 3,6 FF). Ce choix reflète le désir des dirigeants chinois, dans la période actuelle, en faveur d'un développement économique équilibré et rigoureux, mais sans austérité excessive.

Par rapport aux années précédentes, ce budget se caractérise, cependant, par un phénomène nouveau : après trois ans de stagnation, les revenus de l'Etat devraient augmenter de nouveau et dans une proportion non négligeable : + 11 % par rapport aux recettes envisagées en 1982. L'agence *Chine nouvelle* n'a toutefois donné aucun détail sur la façon dont ce changement serait obtenu. Cette discrétion pourrait être due au flou qui entoure le projet du gouvernement visant à réformer le mode de contribution financière des entreprises au budget de l'État. La principale cause des difficiles rentrées budgétaires depuis 1979 réside, en effet, dans la diminution du montant des profits versé par ces entreprises à l'Etat. Ce phénomène, qui a notamment pour origine le ralentissement général de l'activité économique à la suite du lancement de la politique de « réajustement », s'est encore vérifié cette année : les entreprises chinoises verseront globalement 3 milliards de moins que prévu – et qu'en 1981 – au budget central.

Crédits pour les constructions de base

La relance modérée, déjà amorcée cette année et qui devrait se manifester davantage au cours des trois dernières années du Plan quinquennal, devrait faciliter un renversement de cette évolution défavorable. Surtout, le gouvernement se propose de remplacer par un système de taxes la formule, assez primaire, consistant dans le versement d'une part des profits à l'Etat. Cette réforme devrait inciter les unités économiques à une plus grande efficacité. Annoncé dans un récent article de M. Wang Bingqian, confirmé par M. Zhao Ziyang, ce projet, toutefois, ne paraît pas encore définitivement précisé dans le détail. Le gouvernement a, en outre, l'intention d'introduire à titre expérimental la taxe à la valeur ajoutée.

Pour ce qui est de l'affectation des dépenses, il faut principalement retenir le relèvement de près de 20 % des crédits pour les constructions de base, signe annonciateur d'une activité économique plus animée, ainsi que l'effort fourni dans le domaine, désormais prioritaire, de l'éducation, de la science et de la culture (7,4 % par rapport à 1982). En revanche, la stagnation de l'aide aux communes populaires surprend, et, encore plus, étant donné les projets de modernisation en ce domaine, celle des crédits pour la défense nationale (17,87 milliards de yuans). On estime cependant, en général, que ce poste n'englobe pas l'ensemble des dépenses à des fins militaires, certains investissements civils étant à double usage.

Soucis contradictoires

Le remboursement des emprunts auprès de l'étranger accaparera quelque 5 milliards de yuans, chiffre supérieur aux prévisions pour cette année (3,5 milliards). A l'avenir, la Chine continuera de faire appel modérément au capital étranger (4 milliards de yuans d'emprunts d'emprunts envisagés en 1983), tout en veillant à maintenir son endettement dans de strictes limites. La règle imposant que le service annuel de la dette ne dépasse pas 15 % du revenu des exportations est très rigoureusement respectée. Aussi bien, les dirigeants chinois se félicitent-ils d'une situation financière saine. Les réserves en devises de l'État, en augmentation, s'élevaient, fin juin, à 7 milliards de dollars. Cela a amené, récemment, les responsables bancaires à participer, de façon encore bien timide, à certains financements internationaux syndiqués.

Telle qu'elle a été exposée ces jours-ci par le chef du gouvernement et son ministre des finances, la politique économique chinoise devrait s'efforcer, ces prochaines années, de répondre à deux soucis, en partie contradictoires. D'une part, le gouvernement voudrait procéder à une déconcentration en faisant passer les entreprises, à l'exception des plus grandes, sous l'autorité des municipalités, les ministères perdant ainsi leur rôle de tutelle. L'idée est de créer de nouveaux pôles de développement autour desquels se créeraient de véritables régions économiques. Mais, pour éviter que ne s'accentuent des tendances centrifuges déjà fortes, l'État souhaiterait voir le plan et le budget revenir au centre du système.

Enfin sorti de son silence, depuis son domicile où il a reçu un groupe de députés à l'Assemblée, M. Chen Yun, le vétéran de l'économie chinoise, a pris vigoureusement position en faveur de ce renforcement du rôle du Plan. Tous les projets, grands et moyens, doivent être approuvés par la commission de planification, a-t-il dit, et ceux non initialement prévus doivent d'abord être examinés par les planificateurs, qui décideront s'il convient de leur donner suite. De même, M. Wang Bingqian déplorait, récemment, que, en 1981, le financement des constructions industrielles en dehors du budget central, donc par les banques et les provinces, ait représenté environ le double des crédits autorisés par l'État. Il y a là, écrivait-il, un risque de « *construction à l'aveuglette* » préjudiciable au développement économique. Aussi bien proposait-il, afin de renforcer l'« *harmonie* » de ces projets avec le plan État, de faire entrer toutes les dépenses hors-budgétataires dans le « *plan financier synthétique* » central.

La façon dont cette contradiction sera résolue est sans doute au moins aussi importante pour l'avenir de l'économie chinoise que la question de savoir si la valeur de la production industrielle et agricole pourra être quadruplée d'ici l'an 2000. Lancé à la manière d'un slogan politique, cet objectif, bien que ressassé à longueurs de discours, ne semble par être pris très au sérieaux par les dirigeants chinois eux-mêmes. Les économistes ont calculé que, pour arriver à ce but, le rythme annuel du développement d'ici la fin du siècle devrait être de 7,2 %. Or, les résultats de cette année (+ 5,7 % par rapport à 1981) et les prévisions jusqu'en 1985 (entre 4 % et 5 % par an) vont rendre plus difficile la réalisation d'un tel projet. De même sera-t-il presque impossible d'améliorer natablemet la situation alimentaire dans les campagnes si l'augmantation de la récolte céréalière – un chiffre record de 335 millions de tonnes est attendu pour cette année – continue d'aller de paire avec une accélération du taux annuel des naissances (1,45 % en 1981 contre 1,06 % en 1980).

MANUEL LUCBERT.

Sri-Lanka

UNE CINQUANTAINE D'ARRESTATIONS FRAPPENT L'OPPOSITION

Une cinquantaine de membres de l'état-major du Parti de la liberté, ancienne formation gouvernementale de Mme Bandaranaike et aujourd'hui principal mouvement de l'opposition au Sri-Lanka, ont été arrêtés dans la première quinzaine de novembre, apprend-on à Paris. Ces personnalités, qui appartiennent à l'aile gauche du Parti de la liberté, sont accusées d'avoir participé à un « complot » visant notamment à assassiner le chef de l'Etat, M. Jayewardene. Aucune inculpation n'a toutefois été prononcée contre elles et la plupart n'ont pratiquement pas été interrogées.

Ces arrestations interviennent à quelques semaines du référendum prévu pour le 22 décembre et qui doit autoriser la prolongation pour six ans de l'actuel Parlement – dont le mandat expire normalement au mois de juillet prochain (*le Monde* du 29 octobre). La Cour suprême a ajourné à six semaines, c'est-à-dire après la date de la consultation, l'examen des demandes d'*habeas corpus* présentées par les personnalités arrêtées.

La prolongation du mandat du Parlement est souhaitée par le président Jayawardene – lui-même réélu pour six ans le 20 octobre dernier – en raison des incertitudes que comporteraient pour lui des élections générales à la représentation proportionnelle. Il apparaît que, en faisant procéder à cette série d'arrestations, le chef de l'Etat sri-lankais a non seulement voulu faire taire une partie des personnes hostiles à son projet mais qu'il cherche, en outre, en frappant la gauche du Parti de la liberté, à accentuer la cassure au sein de cette formation et à encourager ses éléments les plus conservateurs à rejoindre les rangs de la majorité.

Thaïlande

« FÊTE DU RETOUR » POUR MILLE INSURGÉS

Ban-Bak (nord-est de la Thaïlande) (*A.F.P., U.P.I.*). – Le commandant en chef de l'armée thaïlandaise, le général Arthit Kamlangek, a présidé, le mercredi 1er décembre à Ban-Bak (500 kilomètres au nord-est de Bangkok), une cérémonie organisée à l'occasion de la plus importante reddition de maquisards communistes jamais enregistrée.

Environ mille personnes, combattants et sympathisants, ainsi que les membres de leurs familles ont quitté la jungle du nord-est de la Thaïlande et se sont rendues aux autorités militaires, avec leurs armes.

Dans une allocution, le général Arthit a déclaré que cette reddition signifiait que « *la lutte armée du parti communiste de Thaïlande était complètement terminée* ». Le fait, a-t-il ajouté, que l'opération ait été organisée par voie de négociation montrait que les gens « *pouvaient travailler ensemble pour le bien de la nation* ».

Cette « Fête du retour », à laquelle assistaient plusieurs milliers de personnes, et notamment des responsables gouvernementaux et des journalistes, coïncidait avec le quarantième anniversaire de la création du parti communiste de Thaïlande.

Le Monde

politique

L'ASSEMBLÉE NATIONALE ADOPTE LE PROJET SUR LES TRANSFERTS DE COMPÉTENCES

La décentralisation à mi-chemin

M. Gaston Defferre a tenu ses engagements et gagné son pari. Neuf mois, jour pour jour, après la publication de « sa » première loi sur les « droits et libertés des communes, des départements et des régions », *l'Assemblée nationale a adopté en première lecture son* texte transférant un certain nombre de compétences de l'État aux collectivités locales. Et comme il l'avait prévu, les élus locaux, quelles que soient leurs étiquettes, on été ses meilleurs alliés pour mettre à mal les bastilles centralisatrices des ministères parisiens.

Oh ! elles ne sont pas toutes tombées, loin s'en faut : la formation professionnelle est transférée aux régions, mais l'État garde la tutelle de l'Association pour la formation professionnelle des adultes. La loi du 2 mars avait confié la responsabilité des services de secours et d'incendie au département, celle qui est en discussion précise que le directeur départemental de ce service, puisqu'il s'occupe aussi de protection civile (qui reste de la comptétence de l'État), sera nommé par le ministre de l'intérieur. Le gouvernement continuera à établir des « prescriptions » pour contrôler la protection des sites et des zones sensibles. Le préfet garde une possibilité d'intervenir dans l'établissement des documents d'urbanisme et, comme le département ne peut *exercer de tutelle sur les communes, seul* le commissaire de la République peut arbitrer au nom de l'État en cas de désaccord entre les uns et les autres.

Mais des brèches profondes ont été creusées dans les murailles centralisatirices. Quoi qu'on ait pu en penser – et faire – au ministère de l'urbanisme et du logement, il sera inscrit dans la loi – si la deuxième lecture ne revient pas sur la première – que les services extérieurs de l'État qui travaillent depuis longtemps pour les collectivités locales devront à terme passer sous leur responsabilité : l'assistante sociale de la direction départementale de l'action sanitaire et sociale, le cantonnier et l'ingénieur des ponts qui entretiennent les routes départementales seront aux ordres du président du conseil général. C'en sera alors fini de la puissance des directions départementales de l'équipement, formidable instrument de centralisation.

*La décentralisation est en marche ; il sera bien diffi*cile de l'arrêter. L'opposition l'a bien compris qui après avoir durement critiqué la loi « droits et libertés » en utilise maintenenant toutes les possibilités. Tant pis si la loi ne va pas aussi loin que certains l'auraient souhaité, tant pis si les ministères s'efforcent – non sans succès parfois – de retrouver par des biais une partie du pouvoir qui leur est retiré, la mise à mal du centralisme n'est pas tant affaire de lois, de décrets, de règlements ou de batailles contre les bureaux parisiens que d'actions concrètes dans les mairies, les hôtels des départements ou des régions. La décentralisation sera l'œuvre des élus locaux, des hommes de terrain.

Déjà, que le Parlement vote des textes qui ne retirent pas des prérogatives aux maires, aux présidents de conseils généraux ou régionaux, mais leur accordent au contraire plus de liberté, en France cela s'appelle un révolution.

THIERRY BRÉHIER.

Jeudi 2 décembre, l'Assemblée nationale achève la discussion du projet de loi relatif à la répartition des compétences entre les communes, les départements, les régions et l'Etat.

A la demande du gouvernement, elle précise que « *le directeur départemental du service d'incendie et de secours est nommé par le ministre de l'intérieur et de la décentralisation, après avis du représentant de l'Etat dans le département et du président du conseil général* ». Dans les mêmes conditions, elle décide que, sauf accord du représentant de l'Etat, l'affectation des bâtiments et des meubles appartenant au département, et actuellement affectés à l'administration préfectorale et aux régions, ne pourra être modifiée.

A la demande de la commission des lois, M. Defferre, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur et de *la décentralisation, accepte de reti*rer un amendement réformant le statut des caisses de Crédit municipal. L'Assemblée maintient le remboursement par l'Etat aux collectivités locales des dépenses qu'elles consacrent au fonctionnement de la justice. L'article 135 prévoit que des lois spéciales adapteront la loi sur les transferts de compétences pour la rendre applicable aux territoires d'outre-mer et à Mayotte. Enfin, l'article 137 précise que le gouvernement soumettra au Parlement quatre ans après le publication de la loi un rapport sur ses résultats financiers.

L'Assemblée reprend alors la discussion de l'article 132 réservé à la demande du gouvernement. Ce texte réglemente la répartition de la dotation culturelle créée par la loi de décentralisation ; le texte voté prévoit que 70 % de son montant seront distribués grâce à des conventions signées entre l'Etat et les collectivités locales. Celles-ci disposent librement du reste. Enfin, l'Assemblée modifie le titre de la loi qui devient « *Projet de loi relatif à la répartition de compétences entre les communes, les départements, les régions et l'Etat* ».

Intervenant pour une explication de vote, M. Frelaut (P.C., Hauts-*de-Seine) fait part de la satisfaction* de son groupe, tout en souhaitant que ce premier transfert soit suivi d'autres et que la dotation générale d'équipement soit améliorée. M. Roger Machart (P.S., Haute-Garonne) appelle aussi de ses vœux une réforme des finances locales, mais insiste sur « *le risque de politisation des collectivités locales* ». S'adressant à l'opposition, il souligne : « *Ne nous faites pas regretter de poursuivre la décentralisation.* »

M. Blanc. (U.D.F., Lozère) fait part de sa « *profonde déception* » et de ses « *vives inquiétudes* », et regrette que la majorité ait supprimé « *les sécurités* » prévues par les sénateurs. M. Guichard (R.P.R., Loire-Atlantique) explique que le petit nombre de députés présents pendant les débats « *prouve le peu d'intérêt de nos collègues, maires, présidents de conseils généraux ou régionaux* » pour ce projet que lui-même juge « *tronqué, insuffisant et confus* ».

M. Defferre, dans sa réponse, souligne qu'« *un consensus est en train de se dégager autour de la décentralisation* » ; il se félicite que, sur les 65 articles initialement en discussion, le Sénat et l'Assemblée soient pratiquement d'accord sur une vingtaine. Enfin, il fait remarquer que la *discussion s'est déroulée dans un* « *climat* » beaucoup plus calme que celui du premier texte sur la décentralisation. Il conclut en affirmant que la France sera devenue « *une nation moderne* » quand « *le voyage à Paris ne sera plus nécessaire pour réussir* ».

Le texte est finalement voté par 328 voix (P.S. et P.C.) contre 152 (R.P.R., U.D.F.).

AU SÉNAT

• Communication audiovisuelle : redevance télé et taxe sur les magnétoscopes repoussées
• Information et intérieur : rejet des crédits

Le Sénat a siégé toute la *journée du jeudi 2 décembre*, et jusqu'à 3 heures du matin, vendredi, pour examiner puis repousser les crédits du ministère de la communication, ceux des services généraux du premier ministre, puis du ministère de l'intérieur et de la décentralisation, n'épargnant que quelques dispositions relativement mineures de ce dernier budget.

M. Fillioud provoque quelques réactions lorsqu'il observe qu'en dépit des campagnes de dénigrement et des critiques dont les rapporteurs se font l'écho « *notre télévision ne se porte pas si mal* ».

Contestant, comme périmés, les chiffres cités par les rapporteurs, le ministre indique que pendant les trois mois d'été les nombres de minutes d'écoute par personne et par jour sont passés respectivement à 119 contre 115 en 1980, à 113 contre 109 et à 105 contre 96. La baisse d'audience de France-Inter est due au succès de France-Musique, de France-Culture et à celui des radios régionales. Il faut juger, dit-il, sur l'ensemble des réseaux de Radio-France.

A propos du mouvement de grèves de la semaine précédente, M. Fillioud en comprend les causes (peur de licenciements), mais condamne vivement la tentative des grévistes. « *Il est hors de question*, déclare-t-il, *que les grévistes s'emparent de l'outil de travail pour le détourner de ses fins.* »

Le rapporteur de la commission des finances, M. Cluzel (Un. cent., Ardennes), souligne que son jugement n'est pas d'ordre politique. Avant le 10 mai 1981, il avait déjà critiqué les faiblesses de la radiotélévision.

M. Cluzel reproche essentiellement à la télévision d'aligner ses recettes (publicitaires ou autres) sur ses besoins au lieu d'opérer inversement. Il lui reproche aussi de consacrer une part beaucoup trop grande de ses ressources à l'administration et à l'intendance, et, en conséquence, une part beaucoup trop faible à la création.

M. Pasqua, rapporteur de la commission des affaires culturelles (et président du groupe R.P.R.), ne ménage pas le ministre accusé de donner de bons conseils mais de ne point les suivre.

Dans la discussion générale, M. Caillavet (M.R.G., Lot-et-Garonne) félicite la télévision d'avoir diffusé en 1982 soixante films de moins qu'en 1981, et sur ce nombre, moins de films étrangers. Au nom des radicaux de gauche, il demande au gouvernement de budgétiser la redevance.

M. Miroudot (R.I., Haute-Saône) dénonce les abus de pouvoir des syndicats, tandis que M. Cluzel, reprenant la parole à titre personnel, estime que l'information audiovisuelle est assez comparable à ce qu'elle était avant le 10 mai 1981, « *à cela près qu'elle est inversée.* »

M. Fillioud : les Américains nous envient

Répondant aux orateurs, M. Fillioud déclare que la Télévision française est l'une des meilleures du monde et que « *les Américains nous envient notre outil national de production, la S.F.P.* ». Il réplique aussi à ceux, très nombreux, qui se sont élevés contre la redevance sur les magnétoscopes : « *Leurs possesseurs ne sont pas tous riches, j'en conviens, mais les huit cent mille personnes qui, à partir du 1er janvier 1983, seront exonérées de la redevance sur la télévision, je suis sûr qu'elles sont pauvres.* »

Un dialogue s'instaure ensuite entre M. Edouard Bonnefous (gauche dém., Yvelines) qui pense que les journalistes « *qui vivent de l'argent des contribuables* » ne peuvent avoir le même statut que ceux de la presse privée et le ministre qui juge au contraire que les journalistes de la radio et de la télévision ont les mêmes obigations et les mêmes droits que ceux de la presse écrite.

Sur la proposition des rapporteurs, le Sénat se prononce alors sur l'article du projet qui autorise la perception de la redevance « radio-télé » et, par 187 voix contre 105 et 6 abstentions, il refuse cette autorisation. Par 206 voix contre 93 il se prononce enfin contre la redevance sur les magnétoscopes.

Pour quatre-vingt mille magnétoscopes « stoppés » par mois, avait indiqué M. Taittinger, *la perte de recettes pour l'Etat sera annuellement de 168 millions de francs, soit le montant prévu pour un an de la redevance radio-télévision.* »

« *Vos chiffres sont bons*, répond le ministre, *mais vous oubliez la dimension internationale de la mesure.* »

L'aide financière à la presse

Le budget de l'information dont les sénateurs débattent ensuite est l'occasion, pour M. Fillioud, de reconnaître le caractère « *irremplaçable* » de la presse écrite. Il fait *remarquer que ses difficultés ne datent* pas du 10 mai 1981. « *Avant cette date*, souligne-t-il, *les titres disparaissaient à moins que les grands requins ne les achètent.* » Une réforme de la presse écrite sera soumise au Parlement l'an prochain après concertation avec la profession. Celle-ci commencera au plus tard en janvier prochain.

Le niveau de l'aide financière à la presse est critiquée par le rapporteur M. Goetschy (Un. centr., Haut-Rhin) qui estime que l'ajustement à 8 % de cette aide est loin de correspondre à la hausse réelle des frais.

Mme Brigitte Gros (Gauche dém., Yvelines) qui s'exprime ensuite au nom de la commission des affaires culturelles, accuse le gouvernement de compromettre le pluralisme de la presse écrite avec une télévision « *à la carte... du parti socialiste* ».

M. Louis Perrein (P.S., Val-d'Oise) réclame une réforme globale de l'aide à la presse. « *Il ne faut plus*, dit-il, *que l'on traite ici des tarifs postaux, là de la T.V.A., plus tard de l'investissement, avec des responsables qui relèvent de ministères différents.* »

Les crédits de l'information et ceux qui relèvent des services généraux du premier ministre sont repoussés.

M. Franceschi : fomenter un climat de peur est une faute

Les sénateurs abordent immédiatement l'examen des crédits du ministère de l'intérieur et de la décentralisation, qu'ils reprennent en séance de nuit pour les repousser vendredi à 3 heures du matin dans leur presque totalité. C'est M. Joseph Raybaud (Gauche dém., Alpes-Maritimes) rapporteur de ce budget pour la quinzième fois depuis 1967, qui ouvre le débat par une critique modérée qui porte sur les finances locales et la formation des personnels de police, sans conclure, toutefois, au rejet des crédits.

M. Defferre, d'entrée de jeu énonce les deux priorités de son action : réaliser la décentralisation, améliorer la sécurité des Français. Le ministre d'Etat, ministre de l'intérieur, analyse point par point comme il l'avait fait devant l'Assemblée nationale (*le Monde* du 12 novembre) les secteurs où sa politique s'exerce, insistant sur la lutte contre le terrorisme et le contrôle des frontières. Au Sénat qui a combattu vivement l'intégration de la « *dotation instituteurs* » dans la dotation globale de fonctionnement, il précise que la « *dotation instituteurs* » restera bien individualisée.

M. Franceschi, secrétaire d'Etat chargé de la sécurité publique, insiste à son tour, sur l'effort accompli dans la lutte contre le terrorisme.

Il dénonce le « *curieux rapport* » de la commission d'enquête sénatoriale. « *Je sais bien*, déclare-t-il, *que les élections municipales approchent, mais c'est une faute grave contre les Français que de fomenter un climat de peur dans l'espoir insensé d'en tirer un profit politicien.* »

M. SQalvi (Un. centr., Val-d'Oise), exprimant l'avis de la commission des lois, oppose au secrétaire d'Etat les statistiques qui, affirme-t-il, montrent que la criminalité a augmenté de 10 % entre 1980 et 1981 alors que les années précédentes elle avait augmenté de 9,4 % dans le même temps. « *La criminalité des immigrés*, précise le rapporteur, *représente 14,55 % du total.* »

M. Paul Girod (gauche-dém., Aisne) traite, pour la même commission, de la protection civile, qu'il estime « *toujours négligée* ».

M. Tomasini (R.P.R., Eure), qui a été le rapporteur de la commission d'enquête critiquée par M. Franceschi, réagit vivement aux propos du secrétaire d'Etat, comme le fera ensuite M. Giraud (R.I., Calvados), *qui a présidé cette commission.*

Pour M. Tomasini, « *aucun moyen nouveau n'est mis à la disposition des policiers. Certains sont mêmes obligés d'utiliser leur voiture personnelle... Il n'y a pas assez de gilets pare-balles (...), la situation est encore aggravée par l'introduction de la lutte des classes au sein de la police...* »

Le secrétaire d'Etat : « *Ne dites pas n'importe quoi !* »

M. Tomasini : « *Il y a quatre mille gilets pare-balles pour combien de policiers ?* »

Le secrétaire d'Etat : « *Et combien avant ?* »

M. Tomasini : « *Peu importe !* ».

Avec M. Maurice Schumann (R.P.R., Nord), le débat se recentre sur la décentralisation, l'orateur s'inquiétant du niveau des moyens financiers, qui n'est pas, estime-t-il, à la hauteur de l'ambition des auteurs de la réforme.

Les compétences transférées, fait remarquer M. Defferre, représentent une charge d'environ 2 milliards 750 millions de francs. Leur financement sera assuré grâce au transfert aux régions de la taxe sur les cartes grises et par les versements d'une dotation aux régions, couvrant la différence, soit 1 milliard 600 millions de francs.

Les sénateurs repoussent ensuite successivement la presque totalité des crédits. Deux ou trois « articles » sont néanmoins « sauvés » ; le 62 bis notamment, qui rééquilibre les coefficients de la part par habitant de la dotation de péréquation entre les communes de la dotation globale d'équipement. – A. G.

• *M. Jacques Pelletier*, sénateur de l'Aisne, a été élu, mercredi 1er décembre, président du groupe de la Gauche *démocratique* du Sénat, où il remplace René Touzet, sénateur de l'Indre, décédé le 18 novembre dernier.

[M. Jacques Pelletier est né le 1er août 1929. Il a été élu pour la première fois sénateur le 26 juin 1966 et il a été secrétaire d'Etat à l'éducation nationale d'avril 1978 à octobre 1980. M. Jacques Pelletier a présidé le conseil général de l'Aisne de 1964 à 1979.]

LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS MUNICIPALES

LA STRATÉGIE ÉLECTORALE DU PREMIER MINISTRE

Une campagne de grand notable

M. Mauroy s'est rendu vendredi matin 3 décembre à Chartres où il a inauguré, en présence du maire, M. Georges Lemoine (P.S.), secrétaire d'Etat à la défense, un parking souterrain pouvant servir d'abri anti-atomique. L'après-midi, le premier ministre devait se rendre à Dreux, dont le conseil municipal est dirigé par Mme Françoise Gaspard (P.S.), pour y visiter notamment un laboratoire.

Pas de meeting à grand spectacle, ni de débats à sensation ou de « coups » de marketing. Mais, pour bien occuper le terrain, tout ce qu'il faut d'inaugurations, commémorations ou autres visites de circonstance, agrémentées, au besoin, de quelques faveurs gouvernementales opportunément distillées. Avec un leitmotiv : mettre en valeur la gestion des maires socialistes sortants.

En évitant le terrain choisi par l'opposition qui va s'employer à politiser au maximum l'enjeu du scrutin de mars. Sans négliger, pour autant, de poursuivre, en toute occasion, par le canal des médias, la campagne d'explication de sa politique économique et sociale. Telles sont les grandes lignes de la stratégie que M. Pierre Mauroy se propose de suivre pendant la campagne pour les élections municipales.

Cette stratégie est très différente de celle que le premier ministre avait choisie avant les élections législatives de juin 1981. Cette fois, la campagne du chef du gouvernement s'apparentera plus à celle d'un grand notable qu'à celle d'un militant, sauf si la direction du P.S. lui demande ultérieurement de s'engager de nouveau en première ligne.

Pour l'instant, M. Mauroy prévoit de se rendre dans une vingtaine de villes, mais il n'a guère envie de s'exposer davantage, estimant qu'il l'est déjà bien assez en tant que responsable de la politique conduite depuis la mise en œuvre du blocage et de ses suites dont il fut l'initiateur.

Les réserves et les critiques que cette politique a suscitées à l'intérieur du P.S. n'ont fait que conforter M. Mauroy dans cette attitude qui laisse aux dirigeants du parti le soin d'organiser la riposte directe à l'opposition.

Problèmes de communication

Bien entendu, M. Mauroy se réserve le soin de répliquer personnellement aux attaques de ses adversaires chaque fois qu'il le jugera nécessaire. Il le fera, toutefois, sans modifier son style, n'en déplaise à ceux qui continuent d'estimer, parmi les dirigeants socialistes, que le gouvernement « vend » mal sa politique. Le premier ministre pense, au demeurant, que les difficultés de communication que rencontre la gauche tiennent, en grande partie, aux caractéristiques de l'appareil d'information français.

« Tous les gouvernements ont eu des problèmes de communication, déclarait-il, le 20 novembre, devant le comité directeur du P.S. *Même du temps où les gaullistes avaient le contrôle total de l'audiovisuel ils rencontraient des difficultés. Il ne faut donc pas avoir une vision trop noire de notre situation. Il n'en demeure pas moins que notre présence dans les médias reste faible et qu'on a l'impression que si la presse de droite se défoule depuis mai 1981, la presse de gauche a presque mauvaise conscience à nous soutenir, comme si elle trahissait ainsi une sorte de vocation oppositionnelle. Pour ma part,* concluait-il à ce sujet, *je demeure convaincu qu'il nous faut conserver une communication naturelle et non apprêtée. C'est en tout cas ce que je ferai car je ne crois pas souhaitable de brider son naturel. »*

Ce jour-là, pour illustrer sa volonté d'assumer les risques des aspects impopulaires de sa politique, le premier ministre avait aussi recours à une métaphore : *« Pour franchir certains caps, on n'évite pas d'affronter les soixantièmes hurlants ni mêmme les quarantièmes rugissants. Mais notre cap, ce n'est pas le cap Horn, ce serait plutôt le cap de Bonne-Espérance. »* La colère des sidérurgistes de Denain, vendredi 26 novembre, a révélé qu'à bord du « bateau » de la gauche certains « soutiers » sont au bord de la mutinerie électorale.

Il est peu probable que l'attitude des sidérurgistes lorrains, que le premier ministre doit rencontrer samedi matin 4 décembre à Pont-à-Mousson (Meurthe-et-Moselle), contredise cette impression. M. Mauroy mise sur les résultats de sa politique de lutte contre le chômage et l'inflation pour conjurer, avant l'échéance de mars, tout risque de « contagion ». Quitte à donner des accents nouveaux à son discours... et à adapter sa stratégie initiale aux circonstances si la tendance de la « météorologie » politique reste au coup de grain à l'approche du scrutin. Car chez M. Mauroy le *« naturel »*, c'est toujours, avant tout, le pragmatisme.

ALAIN ROLLAT.

● *M. Paul Quilès*, candidat socialiste à la mairie de Paris, considère que la bataille *« sera rude »*, dans la capitale, mais qu'*« aucun combat n'est perdu d'avance »*.

Dans une interview à l'hebdomadaire socialiste *l'Unité*, publié le vendredi 3 décembre, il affirme que la gestion de M. Chirac *« ne cherche pas à résoudre en profondeur les problèmes des Parisiens ». « C'est une gestion typiquement de droite en ce sens qu'elle privilégié les dépenses à court terme à visée électoraliste par rapport à l'investissement, seul capable de préparer l'avenir et de sceller durablement la solidarité entre les habitants d'une même ville »*, ajoute le député de la capitale.

AVIS

Ouverture d'un consulat honoraire de la Jamaïque à Paris

Le gouvernement de la Jamaïque a le plaisir d'annoncer qu'il a confié à M. Albert Pickel, 60, avenue Foch, 75116 Paris, tél. : 500-62-25, la fonction de consul honoraire de la Jamaïque à Paris. Tout renseignement pourra être obtenu en téléphonant au numéro ci-dessus mentionné.

M. Delors conduira la liste de la majorité à Clichy

Le bureau exécutif du parti socialiste, qui s'est réuni le 1er décembre, a pris acte de l'accord intervenu entre MM. Jacques Delors et Gilles Catoire, et a désigné le ministre de l'économie et des finances comme tête de liste de la majorité à Clichy. M. Catoire, conseiller technique au cabinet de M. Louis Mexandeau, ministre des P.T.T., qui avait été investi le 3 octobre par la section socialiste de la ville. Il sera candidat au poste de premier adjoint et figurera en deuxième position sur la liste.

L'annonce, le 24 octobre, de la candidature de M. Delors, soutenu par la fédération départementale du P.S., avait suscité des remous à Clichy, et le comité directeur du parti socialiste, réuni le 20 novembre, avait mandaté le bureau exécutif pour trancher le différend entre les deux candidats.

● *Franconville (Val-d'Oise).* — Une violente altercation a opposé, le 2 décembre, deux colleurs d'affiches de la C.G.T. à M. Francis Delattre, conseiller général U.D.F. du canton de Franconville et tête de liste de l'opposition. M. Delattre souffre d'une fracture du nez et l'un des colleurs d'affiches, M. Patrick Noël, a été blessé au bas-ventre. Le maire de la ville, Mme Anne-Marie Brunet, P.C., a précisé que les deux militants de la C.G.T., qui sont des employés communaux de Franconville, n'étaient pas en service le 2 décembre.



POLITIQUE

LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS MUNICIPALES

M. BERNARD PONS (R.P.R.) :
La stratégie d'entente de l'opposition marche bien

M. Bernard Pons, secrétaire général du R.P.R., a indiqué, jeudi 2 décembre, qu'il s'était entretenu avec M. Pinton, secrétaire général de l'U.D.F., et qu'ils étaient convenus « d'un commun accord », déjà depuis quelques jours, de se rencontrer prochainement pour régler les problèmes en suspens concernant les élections municipales. M. Pons a ajouté : « *Si l'U.D.F. a quelques récriminations à faire, le R.P.R. en a autant.* » Et il a cité notamment le cas d'Ajaccio, où M. José Rossi, « *qui n'a toujours pas été exclu de l'U.D.F.* », aurait l'intention de ne pas tenir compte des accords nationaux entre les deux formations de l'opposition (1).

A propos des déclarations de M. Léotard, secrétaire général du parti républicain, M. Pons a estimé qu' « *elles ne sont pas acceptables dans le cadre des rapports entre le R.P.R. et l'U.D.F.* », et il a ajouté : « *Je crois savoir qu'à l'U.D.F. on le lui a fait savoir.* » Le secrétaire général du R.P.R. a indiqué que pour la plupart des communes « *les choses marchent normalement* ».

Il a précisé : « *Sur les deux cent trente et une communes de plus de trente mille habitants, un accord a été conclu pour une liste unique de l'opposition dans cent cinquante-deux cas. La liste sera conduite par un R.P.R. dans soixante-treize de ces communes, par un U.D.F. dans soixante-sept et par un « divers opposition » dans douze. Les négociations se poursuivent normalement dans les soixante-dix-neuf autres villes de plus de trente mille habitants, à part quelques cas particuliers.* »

M. Pons a poursuivi : « *Il semble qu'il y aura des primaires dans trois villes : Metz, Nice et Lyon. On est loin des difficultés que rencontre la majorité, comme le révèle la lettre que M. Marchais vient d'adresser à M. Jospin.* » Il a affirmé : « *La stratégie d'entente de l'opposition marche bien.* »

Enfin, à propos du cas de Lyon, *M. Pons a déclaré qu'il ne s'agit pas* de rivalité entre le R.P.R. et l'U.D.F., mais d'une sorte d'incompréhension entre deux hommes. Il a souligné que la fédération du Rhône de l'U.D.F. avait fait remarquer que les difficultés lyonnaises ne perturbaient en rien les accords conclus avec le R.P.R. dans les autres villes du département.

M. Pierre Méhaignerie, président du C.D.S., a déclaré, jeudi 2 décembre devant la presse : « *Le R.P.R. est allé trop loin dans certaines villes. Il doit en tirer les conséquences.* »

Au parti républicain, à propos de la situation dans la capitale, on estime que les discussions ne peuvent pas évoluer tant que le problème du dix-huitième arrondissement, où M. Roger Chinaud souhaite conduire la liste de la majorité municipale alors que M. Alain Juppé (R.P.R.) l'espère également, ne sera pas réglé.

(1) Lors des élections régionales, M. Rossi avait conduit une liste malgré les accords conclus entre R.P.R. et U.D.F., qui avaient constitué une liste commune.

● *Le P.S. et le M.R.G.* ont décidé, mercredi 1er décembre, au terme d'une rencontre entre MM. Lionel Jospin, premier secrétaire du parti socialiste et Roger-Gérard Schwartzenberg, président du mouvement des radicaux de gauche, de mettre en place un groupe de travail pour la préparation des élections municipales. Ce groupe de travail se réunira mercredi 8 décembre et examinera les cas d'une quinzaine de villes qui font litiges entre les deux formations.

DES ÉLUS LOCAUX DE L'OPPOSITION DÉNONCENT LES PROMESSES INCONSIDÉRÉES DU GOUVERNEMENT

Le M.N.E.L. (Mouvement national des élus locaux) organise, le lundi 6 décembre, une réunion d'information pour faire le point sur la décentralisation et lancer un appel afin que « *partout se constituent des listes de large union avec un programme sérieux de gestion locale, comportant en particulier le refus d'une démagogie financière, dont la persistance finirait par mettre en péril l'ensemble de l'économie* ».

M. Pierre Carous (R.P.R.), président du M.N.E.L., sénateur, maire de Valenciennes, a tenu, dès le 2 décembre, à donner un ton critique aux travaux auxquels doivent participer quelque mille cinq cents élus locaux. Evoquant la question des ressources des collectivités, M. Carous a relevé que l'actuel gouvernement « *multipliant les commissions, aggravant la crise de « réunionite » qui sévit* [en France] *a, de ce fait, augmenté les charges* » de ces collectivités. « *En contrepartie,* a-t-il ajouté, *les contributions financières en provenance de l'Etat (...) sont inférieures à ce que l'on espérait* ». Pour M. Carous, « *une fois de plus, les promesses inconsidérées du gouvernement aboutissent à une impasse financière* ».

M. Michel Giraud (R.P.R.), président du conseil régional d'Ile-de-France, sénateur, maire du Perreux-sur-Marne (Val-de-Marne), a estimé que les prochaines municipales devraient permettre à l'opposition sinon la reconquête du pouvoir du moins la reconquête de la confiance.

A l'extrême droite

M. LE PEN, CANDIDAT DANS LE XXe ARRONDISSEMENT DE PARIS

M. Jean-Marie Le Pen a annoncé, le jeudi 2 décembre, que le Front national, *qu'il préside*, présentera des listes dans les principaux arrondissements de Paris. Ces listes sont déjà arrêtées dans les onzième, quatorzième, dix-huitième, dix-neuvième et vingtième arrondissements.

M. Le Pen, qui conduira la liste du vingtième arrondissement, a dénoncé « *l'ostrascisme sévère* » de l'opposition à son égard. Il a rappelé que les lettres qu'il avait envoyées à MM. Chirac et Lecanuet, au mois de juin, sont toujours sans réponse (*le Monde* du 29 octobre). Il a estimé que « *pour la deuxième fois, M. Chirac, en refusant une union très large de l'opposition prend le risque de faire triompher les socialistes. Il va bien décevoir ses électeurs, car cinquante pour cent d'entre eux pensent comme nous* », a-t-il ajouté.

« *Nous allons entrer en campagne très rapidement,* a précisé M. Le Pen. *Malgré le machiavélisme de la loi électorale, le Front national sera en mesure d'obtenir des élus qui mettront en cause le monopole de la bande des quatre* (MM. Mitterrand, Marchais, Chirac et Giscard d'Estaing).

● *Mme Marie-France Garaud*, ancienne candidate à la présidence de la République, estime dans une interview publiée par *Libération* du 3 décembre : « *Qu'il y ait des communistes au conseil des ministres, c'est déjà grave, mais il ne faut pas leur céder.* »

Les femmes de l'opposition veulent être « présentes »

Les représentantes des principales associations de femmes dans l'opposition (*voir encadré*) se sont réunies le jeudi 2 décembre à Paris. Elles ont affirmé leur volonté d'être « *présentes* » sur les listes municipales et « *bien placées* ». Elles ont souligné leur volonté de « *s'unir* » pour élaborer « *une plate-forme commune de propositions* ».

Elles ont notamment souligné, à propos du quota de femmes sur les listes municipales : « *Certes, le quota n'est pas un système satisfaisant en lui-même puisqu'il traduit un échec, celui de la progression de la participation des femmes à la vie politique, mais il représente le seul moyen efficace d'accélérer une évolution trop lente.* »

A la suite de la décision du Conseil constitutionnel qui supprime l'obligation de respecter un tel quota, elles demandent « *fermement* » aux têtes de liste de l'opposition de « *respecter le principe de cette mesure, même si ce n'est plus une obligation légale* ».

A propos du remboursement de l'I.V.G. par la Sécurité sociale, qui « *choque un grand nombre de Français* », elles demandent aux parlementaires « *si, malgré tout, ce projet était adopté, de voter en même temps la prise en charge de toutes les dépenses liées à la maternité et à la lutte contre la stérilité* ».

Mme Monique Pelletier, présidente de Dialogue des villes de France, qui a récemment démissionné du parti républicain, s'est félicitée qu'une des adhérente de son mouvement, Mme Xénia Konowaloff, ait obtenu la tête de liste de l'opposition à Choisy-le-Roi (Val-de-Marne). Elle a cependant regretté que « *les partis politiques n'aient pas encore perçu l'enrichissement que pouvaient leur apporter les femmes* ».

● *Association des femmes démocrates*, fondée en 1967, regroupe des femmes centristes, proches du C.D.S. (205, boulevard Saint-Germain, 75007 Paris ; tél. : 544-72-50).

● *Femmes libertés*, fondée en décembre 1981 (48, avenue Marceau, 75008 Paris ; tél. : 720-04-37).

● *Dialogue des villes de France*, créée en mai 1982 (2, rue de la Baume, 75008 Paris ; tél. : 563-39-81).

● *Fédération des amicales et des associations d'élues des collectivités locales*, fondée en 1956 (191, boulevard Saint-Germain, 75007 Paris).

● *Femme avenir*, fondée en 1965, se réfère à « *l'idéal spirituel du général de Gaulle* » (6, cité Martignac, 75007 Paris ; tél. : 551-02-68).

● *Femmes responsables*, fondée en mars 1980, proche du C.N.I.P. (106, rue de l'Université, 75007 Paris ; tél. : 705-49-64).

● *Union européenne féminine*, section française, crée en 1957 (Maison de l'Europe de Paris, 35, rue des Francs-Bourgeois, 75004 Paris ; tél. : 451-40-61).

LE CONSEIL CONSTITUTIONNEL DÉCLARE NON CONFORME LA LOI SUR LA DÉCENTRALISATION OUTRE-MER

Le Conseil constitutionnel a décidé, jeudi 2 décembre, de déclarer non conforme à la Constitution l'ensemble du texte de loi adaptant la loi de décentralisation du 2 mars 1982 aux départements et aux régions de la Guadeloupe, de la Guyane, de la Martinique et de la Réunion. Le Conseil avait été saisi d'un triple recours émanant de M. Alain Poher, président du Sénat, des sénateurs et des députés de l'opposition.

M. Giscard d'Estaing, actuellement en déplacement à Singapour, n'assistait pas à la réunion de la Haute Juridiction. Avant son départ, il avait rencontré, lundi 29 novembre, M. Roger Frey, président du Conseil constitutionnel.

● *M. Jean-Jacques Servan-Schreiber*, président du Centre mondial d'informatique, a été reçu, le jeudi 2 décembre, par M. Mauroy, avec lequel il s'est entretenu notamment de la modernisation de l'appareil industriel français et de l'utilisation des nouvelles techniques informatiques dans la formation professionnelle. « *Le premier ministre est passionné par ces questions*, a-t-il déclaré à sa sortie de l'hôtel Matignon. *Nous sommes convenus de nous revoir régulièrement, avec des membres de son cabinet, afin d'étudier l'utilisation à l'échelle nationale des nouvelles possibilités de la science pour la formation des hommes.* »

● *La confédération du RECOURS* (Rassemblement et coordination unitaire des rapatriés et spoliés d'outre-mer) organise son congrès annuel le samedi 4 décembre à Bordeaux. Son porte-parole, M. Jacques Roseau, a été reçu, jeudi 2 décembre, à l'Élysée, par M. Jean-Claude Colliard, directeur du cabinet du président de la République, auquel il a notamment exprimé la satisfaction des rapatriés d'Afrique du Nord après l'adoption du projet de loi visant à effacer définitivement les « séquelles » de la guerre d'Algérie.

CORRESPONDANCE

Marx et Marks

M. Herbert R. Southworth, de Saint-Benoît-du-Sault (Indre), nous écrit au sujet de la conclusion de l'article de Lucien Sève sur le Dictionnaire critique du marxisme, *paru dans* le Monde *du 25 novembre :*

Je crains que M. Lucien Sève ne soit victime d'un humoriste. Lorsque le « journaliste britannique » lui demandait : « *Pourquoi donc tant d'intérêt pour Marx et si peu pour Spencer ?* », le journaliste ne se référait ni à Herbert Spencer, ami de Darwin et Huxley, ni à son contemporain Karl Marx — curieusement, Spencer et Marx sont enterrés dans le même cimetière de Highgate, à Londres, — mais à l'alliance de ces deux homonymes dans le nom de l'un des grands magasins britanniques, Mark and Spencer. Cette union commerciale des noms des deux philosophes a depuis longtemps été un sujet de plaisanterie britannique. Le marxisme est certainement un thème sérieux, mais comme un poète l'a écrit : « *A little nonsense now and then/Is relished by the wisest men.* » (1).

(1) « *Un peu de loufoquerie de temps en temps flatte le goût des plus réfléchis.* » — (N.D.L.R.).

● *Le parti communiste internationaliste* (trotskiste) organise le samedi 4 décembre à Paris une manifestation pour inviter les députés socialistes et communistes à « *respecter le mandat du peuple* ». Cette manifestation partira de la Bastille, se dirigera vers l'Assemblée nationale et prendra fin à l'Opéra.

● *Le bureau politique du parti communiste marxiste-léniniste* (pro-chinois) a critiqué, le jeudi 2 décembre, dans une lettre adressée au bureau exécutif du P.S. l' « *attitude générale de domination et d'hégémonie du parti socialiste qui va,* dit-il, *de la volonté de marginalisation des organisations qui, comme le P.C.M.L., représentent un courant réel du mouvement ouvrier et populaire (...) au refus de rencontre entre nos organisations, comme à Paris* ».

Le Monde

société

I.V.G. et avortements thérapeutiques : des risques médicaux... et judiciaires

Près d'un millier de spécialistes, gynécologues-obstétriciens, médecins légistes, sages-femmes, avocats et assureurs ont participé les 1er et 2 décembre, à Paris, à un important colloque sur la responsabilité médico-légale en gynécologie obstétrique. Cette réunion était organisé par le Collège national des gynécologues et obstétriciens français et par la Société de médecine légale et de criminologie de France (1).

Le but du colloque *« prévenir le risque médico-légal frôlé en permanence »* et les débats très nourris qui l'ont animé, témoignent de l'inquiétude ressentie dans ce domaine tant par le corps médical que par les magistrats. Le chapitre des interventions « volontaires » et « thérapeutiques » de grossesse a permis d'évoquer de fréquents et de graves problèmes.

Comment les gynécologues-obstétriciens et les sages-femmes vivent-ils la révolution que connaît leur discipline ? Ils disposent d'une technique de plus en plus « performante » et, dans le même temps, perdent l'admiration de leur clientèle. *« Le médecin de la femme,* estime le professeur Jean-Henri Soutoul (centre hospitalier de Tours) *subit tout particulièrement les effets de la contestation, de la revendication, pour ne pas dire l'agression d'une clientèle qui ne considère plus le spécialiste comme un* « magicien » *ou simplement comme un praticien dévoué, mais parfois comme un* « inculpé » *en puissance, corvéable, disponible, sans droit à l'hésitation ou à l'erreur. »*

Spécialité en pleine évolution, la gynécologie-obstétrique est avec la chirurgie et l'anesthésie- réanimation une discipline qui donne lieu aujourd'hui à une importante multiplication des plaintes en responsabilité. Au phénomène général que constitue la nouvelle perception qu'a le public du corps médical et qui le conduit à ne plus accepter une certaine forme de « fatalité », viennent ici s'ajouter des craintes, des demandes ou des exigences spécifiques. Ce sont par exemple le refus de la douleur pour les parturientes, la revendication croissante par l'individu ou le couple d'une maîtrise complète de la fertilité et la garantie de la « normalité » de l'enfant à naître.

Si l'avortement est légal, il n'est pas sans risque. Le recul dont on dispose aujourd'hui permet de chiffre les pourcentages d'accidents, d'incidents ou de séquelles. Il s'agit pour l'essentiel de perforations de l'utérus, de complications infectieuses ou hemmoragiques et d'accidents liés à l'anesthésie. A terme, les risques majeurs sont ceux de prématurité — pour les grossesses ultérieures — et de strérilité. Ensemble, ces complications sont, estiment les spécialistes, *« vraisemblablement inférieures à 5 % »*.

Deux points particuliers méritent d'être soulignés les décès maternels et les échecs des interruptions volontaires de grossesse. Les décès sont estimés entre 2 et 5 pour 100 000 I.V.G, soit entre 4 et 10 chaque année en France. Ils sont dûs pour l'esentiel à des infections, à des embolies, à des complications hémorragiques ou à l'anesthésie. Ils surviennent d'autant plus fréquemment que la grossesse se situe à un stade avancé et que la méthode utilisée est « agressive ».

Les échecs sont plus fréquents. Une étude effectuée sur 10 000 avortements pratiqués sans anesthésie au Centre hospitalier de Tours en a retenu neuf. Un problème délicat pour les praticiens consiste à informer clairement les femmes sur les risques encourus sans être accusés de chercher à les disuader.

Ces incidents et accidents ont fréquemment des suites médico-légales et judiciaires. Un travail rétrospectif original réalisé par le professeur Jacques Lansa (Centre hospitalier de Tours) et le docteur E. Beaumont (Centre hospitalier de Brest) à partir de 78 dossiers provenant de caisses d'assurances ou de plaintes aux conseils de l'ordre, permet de mesurer le type de responsabilité médicale retenu. Sur ces 78 affaires survenues entre 1975 et 1981, 61 concernaient des établissements privés.

Aux aspects purement médicaux viennent s'ajouter des tarifications excessives ou la réalisation de l'I.V.G. dans les locaux non agréés. L'Ordre des médecins a prononcé des peines allant du blâme à la radiation. Les condamnations pénales vont de 1 à 6 ans d'emprisonnement et les amendes de cent vingt à deux francs mille francs. Un cas de décès maternel a donné lieu à un règlement à l'amiable, avec une indemnité supérieure à 100 000 francs.

Les poursuites en cas d'échec d'I.V.G. sont comparativement moins fréquentes. Sur dix-sept affaires recensées, seuls deux jugements ont été prononcés (voir encadré). Toutes ces affaires illustrent les relations particulières qui s'établissent entre la femme demandant une I.V.G. et son gynécologue-obstétricien. Dans ce domaine, ni la légalisation de l'acte ni son remboursement par la Sécurité sociale ne changent la nature de la responsabilité du médecin. *« Pour le juge, la tentation pourrait être grande,* souligne M. Sabourault, procureur de la République (Blois) *d'appliquer à l'I.V.G. une espèce d'obligation de résultat déguisée en oubliant le risque médical inhérent à l'acte et en élargissant l'obligation de moyens au point de la déformer. »*

Or, aucun texte ne précise quels moyens médicaux doivent être mis en œuvre pour vérifier la réussite de l'acte et en prévenir les séquelles. De la même manière, les examens médicaux nécessaires (dosages biologiques, examen anatomo-pathologique du produit de l'avortement, échographies, etc.) seront-ils remboursés par la Sécurité sociale ? *« Le coût de l'acte,* précise le professeur Lansac, *passerait alors du simple au double »*.

Un autre chapitre commence à être abordé de manière publique. Celui des risques inhérents aux interruptions thérapeutiques de grossesse. Celles-ci sont réalisées dans le but de préserver la santé de la femme qui pourrait être altérée par le développement d'une grossesse. Selon le code de la santé publique, ces avortements peuvent être pratiqués à tout moment au cours de la grossesse. La demande croissante dans ce domaine, due au dépistage de plus en plus fréquent et de plus en plus précoce des malformations fœtales, font que de nombreux gynécologues commencent à craindre d'être un jour poursuivis pour infanticide. D'autant plus que les progrès constants de la réanimation néonatale et de la chirurgie pédiatrique rendent désormais possibles la naissance et la survie d'enfants prématurés et malformés.

En outre, l'interruption de grossesse tardive constituant un handicap pour l'avenir obstétrical de la femme, les praticiens préfèrent souvent attendre la naissance de l'enfant malformé. Qui décide alors de la conduite à tenir ? Invoquera-t-on un jour des responsabilités en cas de décès « accidentel » de nouveau-né ? Faut-il légiférer dans ce domaine ?

JEAN-YVES NAU.

(1) L'ensemble des communications faites au colloque est réuni dans un ouvrage intitulé *« La responsabilité médico-légale en gynécologie obstétrique »*. Il est publié par les professeurs J.-H. Soutoul et E. Frogé (Centre hospitalier de Tours) et diffusé par la librairie Vigot (Paris).

La « naissance-préjudice »

Une naissance peut-elle constituer un préjudice ? En d'autres termes, un médecin peut-il se voir réclamer des dommages-intérêts en cas d'échec d'interruption volontaire de grossesse ? Sur dix-sept affaires recensées, deux sont en cours et trois ont été jugées. Ces jugements, deux devant une juridiction civile et un par une juridiction administrative, constituent une ébauche de jurisprudence en la matière.

Le 15 décembre 1976, le tribunal de grande instance de Bobigny estimait que le préjudice invoqué par la plaignante — une ressortissante italienne, qui réclamait au médecin les frais d'entretien de son enfant jusqu'à l'âge de vingt ans — avait pour origine non pas l'échec de l'I.V.G., mais les « relations sexuelles entretenues avec un tiers ».

Le 21 décembre 1979, le tribunal de grande instance d'Evreux condamnait un médecin à verser 100 000 francs de dommages-intérêts à une jeune fille pour laquelle l'interruption volontaire de grossesse avait, en 1976, été un échec et qui était ensuite allée à Londres, où une nouvelle tentative avait été pratiquée avec succès. Le médecin n'a pas fait appel.

Le 9 janvier 1980, le tribunal administratif de Grenoble était amené à décider si après un échec d'I.V.G. suivi de la naissance de l'enfant l'hôpital public où cette interruption avait été tentée devait verser les 100 000 francs demandés pour les frais d'éducation de l'enfant. La demande fut repoussée. Le Conseil d'État fut saisi de l'affaire. Le 2 juillet dernier, il confirmait le rejet de la demande, « considérant que la naissance d'un enfant, même si elle survient après une intervention pratiquée sans succès en vue de l'interruption de grossesse (...), n'est pas génératrice d'un préjudice de nature à ouvrir à la mère un droit de réparation par l'établissement hospitalier (...) ».

● *Quatre ans de prison pour un ancien policier.* — La cour d'assises des Ardennes a condamné, le 1er décembre, après deux journés d'audience à huis clos, M. Roger Onno, quarante ans, à quatre ans de prison pour attentat à la pudeur dans l'exercice de ses fonctions. En septembre 1980, M. Onno, alors policier au commissariat de Reims (Marne), avait, en compagnie de deux de ses collègues, violé une jeune femme lors d'une patrouille de nuit (*le Monde* du 23 septembre 1980).

UN VILLAGE DU VAL-D'OISE SAISI PAR L'INSÉCURITÉ

« Bons gars » contre « voyous »

Silvano Perera avait à peine dix-huit ans. Le 12 novembre, il fêtait son anniversaire avec ses huit frères et sœurs. Pour un soir, son père, un ouvrier portugais de Pontoise (Val-d'Oise), avait oublié qu'il était au chômage depuis cinq ans ; sa mère qu'elle était handicapée depuis un accident de travail dans une blanchisserie, lui-même qu'il était sans emploi depuis qu'il avait quitté l'école. Huit jours après cette fête, dans la nuit, il était tué d'une balle dans la tête sur la route qui mène de Nesles-la-Vallée à la cité des Cordeliers, à Pontoise, où il habitait. une association d'entraide exceptionnelle vient d'être créée, à laquelle près de cinq cents personnes ont déjà envoyé de l'argent. Il ne s'agit pas d'une manifestation de solidarité de la cité pour cette famille portugaise éprouvée, mais d'une initiative du village de Nesles tout entier pour la défense de ces deux « bons petits gars » *: le meurtrier, Pascal Kebrat, un chaudronnier âgé de vingt ans, et son complice, un plombier, Alain Coisnon, vingt-quatre ans, tous deux inculpés et écroués à Pontoise depuis le 22 novembre.*

« Il ne s'agit pas de faire pression sur la justice, *explique le maire, M. René Florentin (sans étiquette),* mais d'expliquer au tribunal ce qui s'est véritablement passé : *ils n'ont jamais eu la volonté de tuer, c'est une simple maladresse. »*

dans la nuit du samedi 20 au dimanche 21 novembre, les responsables du foyer rural de Nesles, qui avaient organisé cette nuit-là un bal sur invitation, le premier depuis l'inauguration de leur foyer, tout neuf deux mois auparavant, refusent l'entrée à huit jeunes venus de Pontoise. Las d'être refoulés une fois de plus, ceux-ci cassant deux vitres, retournent dans la cité des Cordeliers, réveillent Silvano, qui n'était pas de la première équipée, s'arment de couteaux et d'un fouet, et repartent vers Nesles, toujours à bord d'une Peugeot 204 et d'une Simca 1307. L'opération punitive sera pourtant un échec : ils seront incapables de forcer la porte du foyer où, le bal terminé, quelques personnes rangent la salle. Ils traînent alors dans la commune endormie, avant d'être pris en chasse par deux jeunes gens de Nesles, Pascal et Alain. Le premier est armé d'un fusil à canon scié, l'armeque son père, un chef comptable de l'entreprise de mécanique horlogère de la commune, destine aux cambrioleurs. *« Je croyais,* explique le maire, *que cette arme ne servait qu'aux criminels ; en fait, beaucoup de chasseurs s'en servent pour tirer plus facilement les lapins. Seulement, cette fois-ci, malheureusement, ce n'étaient pas des lapins. »* Trois rafales sont tirées. Trois jeunes des Cordeliers sont touchés. Affolés, ils se réfugieront au commissariat de Pontoise, où Silvano succombe à ses blessures.

Onze des jeunes de la cité des Cordeliers sont aujourd'hui écroués à Pontoise, inculpés d'atteinte aux biens immobiliers, et de séquestration de personne, quatre d'entre eux, dont un frère de Silvano, étant revenus le lundi suivant, à Nesles, pour s'emparer d'un jeune du village et le brutaliser avant l'arrivée de la gendarmeria, cette fois-ci prévenue.

On évoque avec pudeur, dans la cité de Pontoise, le drame de Nesles dehors, devant l'immeuble des Peirera. *« Silvano était juste le gars qui cherche à faire rire »*, dit Miches, dix-sept ans, qui, tous les vendredi soir, allait avec lui en cyclomoteur jusqu'au café de la gare de Chars, un des rares établissements ouverts la nuit, à 20 kilomères de là. *« On est chassé de partout,* explique-t-il, *il faut être balaise pour se faire une biture... » « Les parents n'ont rien dit,* affirme Raoul, dix-neuf ans, un frère de la victime, chômeur lui aussi. *Que pouvaient-ils dire ? »*

« Voyoucratie »

Les habitants de Nesles, à 15 kilomètres de là, ne sont pas moins consternés pour d'autres raisons : cette intrusion de la violence est totalement nouvelle pour eux. *« Jusqu'à présent,* explique la garagiste, *l'insécurité c'était les autres, Paris, Pontoise ou L'Isle-Adam, la ville... »* Nesles, mille trois cent deux habitants et son garde-champêtre, le long du Sausseron, une des rares rivières à truites de la région parisienne, fleurait bon la province. Lorsqu'un forcené, il y a six ans, avait enlevé trois enfants pour avoir été éconduit par leur mère — le dernier drame dont on se souvienne ici, — le maire lui-même, qui le connaissait personnellement, s'était interposé. Aucune violence n'avait été commise. *« C'était un gars du pays,* explique M. Florentin ; *cette fois-ci c'est différent, il s'agit de voyoucratie, ce sont des professionnels et des récidivistes »*.

On déplore malgré tout la mort du jeune de Pontoise. *« C'est embêtant »* reconnaît M. André Assié, président du foyer rural. Mais on défend envers et contre tout, les deux jeunes de la commune, dont la réaction pour ne pas être défendable, est jugée bien compréhensible.

« Leur emprisonnement, ça c'est un drame », explique toujours M. Assié. *« Ce sont de bons petits jeunes, calmes et travailleurs, toujours prêts à rendre service,* explique la secrétaire du foyer rural. *Nos associations ne peuvent tenir que grâce à des bénévoles comme ceux-là ». « Ils ont peur »*, affirme Mme Chantal Martin, une mère de trois enfants, épouse d'un agent de maîtrise et présidente du comité de soutien. Beaucoup ont toujours peur : il est empossible à Nesles de rencontrer les jeunes présents au foyer le samedi soir, lors de l'altercation. *« jamais les Neslois n'ont semé le trouble ailleurs, les voyous, si,* affirme le maire. *« Il ne faut pas intervertir l'ordre des problèmes.*

Le jeudi 2 décembre, nombreux étaient les habitants de Nesles qui venaient apporter des dons à la mairie pour payer les frais de la défense. *« Tout le monde en a ras-le-bol »*, déclarait une retraité, qui de son porte-monnaie usé sortait quatre pièces de dix francs, et plus laborieusement une cinquième. *« Pour nos fêtes il n'y a pas de problèmes, on a notre propre police et les rugbymen ne sont pas généralement de femmelettes »*, expliquait devant deux employés de mairie méduisés un ancien responsable du club de rugby de l'Isle-Adam. Certains à Nesles haussent déjà le ton, même si le maire écarte toute idée de milice. *« Radio-Café »* préconise la main coupée à tous les criminels ; le président du foyer rural est décidé, lui, *« à ne pas baisser pavillon ». « Le ministre du temps libre prône la vie associative, et Badinter nous lâche ses loubards »*. Contre ce *« laxisme »*, cet ancien dirigeant des Jeunesses chrétiennes voit une solution : *« les chiens et les vigiles »*, comme l'a déjà essayé le président d'un autre foyer rural. La compagne se défend contre la ville, les villages contre les cités et *« l'idéologie sécuritaire » dénoncée par M. Badinter gagne encore quelques arpents.*

NICOLAS BEAU.

JUSTICE

AUX ASSISES DE PARIS

Le baron Empain face à ses anciens geôliers

A l'ouverture du procès des geôliers du baron Edouard-Jean Empain, jeudi 2 décembre, à la cour d'assises de Paris, la vedette a été la victime. Accompagné par ses avocats, Mes Jean-Yves Dupeux et Daniel Prevost, ce patron déchu d'un empire industriel a été accueilli dans la salle d'audience par une nuée de photographes et de cameramen. Imperturbable, le cheveu mi-long et l'allure soignée, il s'est assis à côté de la vitrine où sont disposées les pièces à conviction et notamment, au milieu des armes, un petit flacon renfermant dans un liquide jaunâtre une phalange de son auriculaire gauche.

Après l'entrée des accusés dans le box qui leur est réservé, il a contemplé longuement ces six hommes et cette femme — Andrée Boniface, inculpée de recel de malfaiteurs, comparaît libre — qui, pendant soixante-trois jours, l'ont séquestré. Un face-à-face muet qui va durer pendant près de deux heures, le temps de la lecture par le greffier de l'acte d'accusation.

D'entrée, l'avocat général, M. Jean Libouban, admettra que, peut-être, tous les protagonistes de cet enlèvement n'ont pas été appréhendés ; mais ceux qui sont présents sont bien là, et ils devront répondre de leurs actes devant la justice. La cour a commencé par rejeter trois demandes de mise en liberté déposées par les avocats et a procédé à l'interrogatoire de personnalité de chacun des accusés.

Qui sont-ils, ces hommes et cette femme qui se sont lancés dans une folle aventure pour laquelle ils risquent la réclusion criminelle à perpétuité ? Tout d'abord deux fils de bonne famille, les frères François et Alain Caillol, âgés respectivement de quarante et un et quarante ans. Leur père fut le fondateur de la Maison des bibliothèques, une affaire prospère qui compte une dizaine de succursales dans toute la France. Mais leurs parents ne s'entendaient guère. Les deux enfants feront ce qu'ils appellent *« la ronde infernale des collèges »*.

Alain, blazer croisé, un air d'intellectuel, s'exprime dans un français châtié, racontant avec une délectation certaine ce que fut sa vie. *« Je veux jouer,* a-t-il dit d'emblée, *la carte de la vérité. »* Mais il n'expliquera pas véritablement pourquoi, après quelques délits qui lui valurent trois condamnations, il a « replongé » alors que, depuis 1974, il gérait en bon père de famille une succursale de la Maison des bibliothèques à Montpellier.

Après cinquante-sept mois de détention pendant lesquels ce bachelier a obtenu une licence d'histoire sociale, Alain Caillol n'est toujours pas parvenu à comprendre comment il en était arrivé là.

Son frère aîné, lui, connait bien la prison puisqu'il y a passé pratiquement dix année, entre 1961 et 1973. Comme son cadet, il s'est ensuite « rangé », s'occupant d'une autre succursale de la Maison des bibliothèques, à Grenoble. Un exemple parfait de réinsertion sociale, jusqu'à l'affaire Empain dans laquelle il n'a cessé de minimiser son rôle.

« Toute ma vie j'ai été recherché »

Georges Bertoncini a eu moins de chance dans la vie que ses deux coaccusés considérés, à tort ou à raison, comme des personnages centraux du dossier. D'origine marseillaise, confronté à un milieu familial difficile, il connait la prison dès l'âge de treize ans, pour le vol d'un cyclomoteur. Ne sachant ni lire ni écrire, il parvient cependant à apprendre le métier de carrossier, puis c'est la dérive et la petite et moyenne délinquance. *« Toute ma vie j'ai été recherché »*, dira à l'audience ce proxénète notoire et petit escroc trafiquant de voitures volées. La seule femme qu'il n'a pas *mise sur le trottoir »* sera sa dernière épouse, Marie-Annick Le Gayan, trente-trois ans, qui erra d'emploi en emploi jusqu'à sa rencontre avec Georges Bertoncini. C'est dans leur pavillon de Savigny-sur-Orge (Essonne) qu'a été séquestré, pendant le dernier mois le baron Empain.

Le frère de Marie-Annick Le Gayan, trente ans, est le plus jeune des accusés. Comme sa sœur, il n'a jamais eu maille à partir avec la justice. Individu sans envergure et velléitaire, il était considéré comme un bon père de famille *« embarqué dans une affaire qui l'a dépassé »*.

Difficile d'en dire autant pour Robert Matheron, trente-trois ans, considéré comme le « lieutenant » de Bertoncini. Vivant d'expédients après avoir quitté différents emplois, il était impliqué dans un trafic de Mercedes volées. Prototype du petit malfaiteur qui deviendra grand, il est actuellement soupçonné de meurtre.

Dernier personnage enfin, Bernard Guillon, trente-cinq ans, n'avait jamais fait parler de lui. Ayant surmonté une enfance perturbée, il avait tenté de mettre sur pied avec un camarade une entreprise destinée à réparer des véhicules d'occasion pour les revendre ensuite. Ce fut un échec. Son amitié avec Alain Caillol l'a-t-elle perdu ? Il est en tout cas le seul que le baron Empain identifiera au son de sa voix.

Une pâle brochette de malfaiteurs sans envergure, dont on imagine mal comment ils avaient pu, à eux seuls, mettre sur pied un enlèvement aussi spectaculaire et tenir tête à la police pendant plus de deux mois. Tous ont tenté de minimiser leur rôle, et ce n'est qu'après bien des réticences qu'ils ont fini, pour certains, par reconnaître quelques évidences. Sept autres inculpés ont d'ailleurs bénéficié d'un non-lieu, et la plupart des accusés ont été remis en liberté avant leur comparution devant la cour d'assises. Depuis, tous ont retrouvé du travail.

Les débats permettront-ils de connaître la responsabilité de chacun dans cette affaire et de savoir s'ils ont ou non participé à cet enlèvement dont les auteurs ne sont pas officiellement connus ? On prête au baron Empain l'intention de faire quelques révélations. Sa déposition est prévue pour le lundi 13 décembre.

MICHEL BOLE-RICHARD.

POLICE

LA C.G.T. VEUT « MAINTENIR » LE CAP DU CHANGEMENT

La Fédération générale des syndicats de la police nationale-C.G.T. lance une *« action nationale »* afin de *« maintenir le cap du changement »*. Dénonçant comme l'« héritage » de la gestion précédente, la formation d'une *« police anti-ouvrière »*, M. Claude Toulouse, secrétaire général, estime qu'aujourd'hui *« des mesures tardent »*, le gouvernement n'ayant *« pas suffisamment de rigueur dans ces décisions »*, et n'évitant pas des *« timidités dans lesquelles s'engouffrent les adversaires du changement »*.

Les policiers syndiqués à la C.G.T. — qui a recueilli, aux élections professionnelles de 1982, 1,72 % des suffrages parmi les inspecteurs et 5,02 % parmi les gradés et gardiens de la paix — insistent sur cinq revendications : la dissolution des brigades spécialisées ; l'abrogation du statut dérogatoire qui régit la police nationale ; la régionalisation rapide des compagnies républicaines de sécurité (C.R.S.) ; une réduction effective du travail à trente-neuf heures ; enfin, une amélioration du déroulement de carrière au sein des corps d'inspecteurs et d'enquêteurs, notamment par *« hiérarchisation à trois niveaux »* de ce dernier.

SOCIÉTÉ

Le lycéen « braqué »

François, seize ans, élève du C.E.I. Vangirard, à Paris, a eu, le 2 décembre, la plus belle peur de sa vie. Il était 17 heures. Une fois achevé le cours d'éducation physique que les élèves de Vangirard suivent au gymnase jouxtant le lycée François-Villon, à la Porte de Vanves (14e), François s'apprêtait à retourner à son lycée. Casqué, sac d'écolier sur le dos, il venait d'enfourcher son cyclomoteur et roulait sur la contre-allée pour regagner la chaussée.

L'homme en veste de combat qui se tenait debout devant lui, tête nue et mains dans les poches, il ne l'avait même pas remarqué. Au moment où il allait l'éviter, l'inconnu sortit de sa poche droite une main armée d'un automatique. François, qui connaît la mauvaise réputation du quartier crut tout d'abord qu'il avait affaire à un voyou. Mais, une bonne minute plus tard, et sans avoir jusque-là prononcé le moindre mot, l'homme, qui tenait toujours le lycéen en respect, sortit enfin de sa poche gauche une carte de police.

Ce fonctionnaire souhaitait vérifier l'identité du cyclomotoriste et de sa machine. *« Sais-tu que cela pourrait te coûter 150 francs de rouler sur le trottoir ? Nous, on est payés pour remplir les caisses de l'État ! Allez, pour cette fois, ça va... »* François ne se l'est pas fait dire deux fois. Mais qu'aurait-il pu advenir si, pris de panique à la vue de celui qu'il pensait être un malfaiteur, il s'était enfui ?

UNE DÉCISION DES TRIBUNAUX ADMINISTRATIFS

Le licenciement politique de deux déléguées à la condition féminine

Les tribunaux administratifs de Strasbourg (Bas-Rhin) et d'Orléans (Loiret), nous indiquent nos correspondants, estiment que deux anciennes déléguées à la condition féminine, celle de la région Lorraine, Mme Marie Judlin, et celle de la région Centre, Mme Monique Faller, ont été licenciées illégalement par le premier ministre. Les contrats de ces déléguées avaient été résiliés, le 1er janvier 1982, en raison de *« réformes de structures dans les services extérieurs relevant du ministre des droits de la femme »* et de *« modifications substantielles apportées dans les attributions des déléguées régionales »*. Les deux tribunaux ont estimé que les résiliations obéissaient à des raisons politiques, les nouvelles attributions des déléguées aux droits de la femme nommées au lendemain du 10 mai n'ayant guère changé.

Mme Judlin appartient à l'U.D.F. et est adjointe au maire de Metz (Moselle), M. Jean-Marie Rausch.

Mme Faller s'était vu proposer par la préfecture du Loiret, au moment de la rupture de son contrat, un poste d'assistante sociale, sa profession d'origine. Elle avait refusé. Elle occupe actuellement les fonctions de chargée de mission au cabinet du maire d'Orléans, M. Douffiagues (U.D.F., P.R.). Elle est conseillère municipale d'Olivet, où elle a été élue, en 1977, sur une liste de l'ancienne majorité. Toutes deux ont demandé leur réintégration.

ÉDUCATION

L'INQUIÉTUDE DES PRÉSIDENTS D'INSTITUTS UNIVERSITAIRES DE TECHNOLOGIE

Les présidents d'instituts universitaires de technologie (I.U.T.) sont inquiets. Ces personnalités extérieures aux établissements – différentes des directeurs nommés par le ministre de l'éducation nationale – craignent que la future loi relative aux enseignements supérieurs *« ne brade l'indépendance et la spécificité des I.U.T. »*. Les déclarations de M. Alain Savary, ministre de l'éducation nationale, et les divers projets de réforme qui circulent actuellement *« sacrifient*, d'après les présidents, *tout ce qui a fait leur succès sur l'autel du conformisme universitaire »*.

M. Henri Pujol, président de l'Union nationale des présidents d'I.U.T., regrettait, lors d'une récente conférence de presse, que les projets ne mentionnent pas la spécificité de ces établissements, qui *« perdent donc tout leur pouvoir et sont noyés dans la masse des U.E.R. composant l'Université »*. Pour M. Pujol, l'intégration pure et simple des I.U.T. à l'Université serait une erreur. *« Il y va*, a-t-il expliqué, *de la survie de l'institution I.U.T. et de sa crédibilité auprès des milieux professionnels. »*

Les carrières universitaires

LES MAITRES ASSISTANTS EN DROIT SONT APPELÉS A FAIRE GRÈVE

Le bureau de l'Association nationale des maîtres assistants des disciplines juridiques, économiques, politiques et de gestion (A.N.M.A.) appelle les enseignants des disciplines du premier groupe à une semaine de grève du 6 au 11 décembre. Déçus des premiers projets ministériels de réforme des carrières universitaires, les responsables de l'A.N.M.A. constatent que *« le particularisme du secteur droit, sciences économiques, s'il n'y est pas affirmé, n'en est pas non plus expressément écarté. Cette ambiguïté autorise toutes les craintes »* (*le Monde* du 29 septembre 1982).

Hostiles depuis plusieurs années au concours d'agrégation qui *« pénalise les enseignants de droit et sciences économiques par rapport à leurs collègues des autres disciplines »*, les maîtres assistants souhaitaient la mise en place d'un corps unique des enseignants du supérieur. Les membres du bureau de l'association remarquent que les projets *« conservateurs »* du ministère *« sauvegardent les privilèges du lobby des mandarins »*. La grève leur paraît un moyen de protester contre les propositions actuelles avant d'envisager *« des actions plus radicales à partir du mois de janvier »*.

A L'UNIVERSITÉ DE TOULON

La passion des sciences et techniques de la mer

Cent cinquante candidats – originaires du Var mais aussi de Paris, Lyon, Montpellier, Orléans, Reims, Strasbourg, des Landes ou du Jura – se sont présentés à la jeune université de Toulon pour y préparer la nouvelle maîtrise des sciences et techniques de la mer (M.S.T.). Dix-huit d'entre eux seulement ont été retenus. Sélection ! Par manque de locaux et d'équipements, certes, mais aussi par volonté, dès le départ, d'obtenir une première promotion « démonstrative », tant par sa qualité que par l'assurance d'un débouché à chacun au sortir de ses études. L'enseignement est dispensé sur deux années aux titulaires d'un DEUG (diplôme d'études universitaires générales) A ou B. La sélection s'est faite d'abord sur des dossiers convaincants (mention au DEUG, par exemple), puis par concours.

Issus de deux filières – physique et chimie biologique – les « élus » ont commencé à suivre les cours le 20 septembre. Ils savent que cet enseignement exigera beaucoup d'eux : 900 heures de cours en 30 semaines dès cette première année, et 1 000 heures – cours et stages – pour la seconde, soit à peu près le double du cursus traditionnel licence-maîtrise.

Interrogés sur les motifs de leur choix, étudiantes et étudiants n'ont pas séparé le « passionnel » (la passion de la mer) du professionnel : le débouché quasi assuré par les M.S.T. (1). (On connaît la formule, parfois mal reçue chez les universitaires « traditionalistes » : *« Les I.U.T. (2) et les M.S.T. ne pointent pas au chômage. »*) Autre caractéristique : un tiers de l'enseignement est donné par des professionnels non universitaires et des stages industriels sont obligatoires à raison de 400 heures au cours de la seconde année.

Un environnement exceptionnel

Tant pour les enseignants « extérieurs » que pour les stages, l'université de Toulon bénéficie d'un environnement exceptionnel pour une maîtrise de la mer : la marine nationale avec le Groupe d'intervention sous la mer ; le Centre d'études et de recherches sous-marines ; le Centre d'études et de recherches biophysiologiques appliquées à la marine ; la Direction des constructions et armes navales, une antenne du Centre national pour l'exploitation des océans (CNEXO) ; les Chantiers navals de La Seyne ; la Spyrotechnique, etc.

Au cours même de leur stage, les étudiants pourront « poser des jalons » dans les entreprises publiques et privées pour leur future carrière. Le niveau M.S.T. les situe entre les techniciens supérieurs issus des I.U.T. et les ingénieurs des grandes écoles. Leur formation les destine à des fonctions d'*« ingénieurs »* de réalisation dans le public, ou d'*« ingénieur du premier rang »* dans le privé. L'université de Toulon est la seule à être habilitée à délivrer une M.S.T. de la mer dans la mesure où Brest et Bordeaux, par exemple, offrent le cursus « normal » : une année de licence, une année de maîtrise, sans professeurs de l'extérieur et sans stages. L'habilitation date de juillet 1981.

Le programme comporte deux axes : océanographie physique et chimique marine. Principaux chapitres : mouvement des masses marines, échanges océans-atmosphère, pollution marine, chimie analytique, minérale, organique, matière organique dissoute ou en suspension, océanographie appliquée, spécialisée, etc. L'équipe universitaire, outre le fort volume horaire, doit innover sur ce terrain vierge – en particulier pour les travaux pratiques et l'organisation des stages. Parallèlement, la recherche est poursuivie dans les domaines de l'océanographie physique et de la chimie marine.

L'enseignement polyvalent est aussi donné à l'université : anglais, gestion, programmation notamment. Aspect qui ne déplaît pas aux étudiants : nombre de travaux pratiques auront lieu en mer et « dans » la mer. On pourra passer le permis bateau et découvrir la plongée sous-marine... « Bon vent » aux futurs « maîtres de la mer » ! Dès que possible, le nombre des étudiants sera porté à vingt-huit.

JEAN RAMBAUD.

(1) Créés en 1971, les M.S.T. *« ont pour but de préparer les étudiants à la vie active grâce à un enseignement fondamental de haut niveau scientifique et des enseignements spécialisés sur les techniques les plus modernes »*. On retrouve là les orientations exposées par MM. Savary et Jeantet (*le Monde* des 13 et 14 octobre : « Reconstruire l'université »). Toutefois, outre un débouché immédiat sur la vie active (industrie, recherche, enseignement), la M.S.T. de la mer permet d'accéder à des formations complémentaires spécialisées en océanographie : diplôme d'études approfondies (D.E.A.), doctorat, etc. L'habilitation des universités à délivrer des M.S.T. est renouvelable au bout de quatre ans, en fonction des résultats obtenus sous le double aspect de la qualité et des emplois à l'issue des études.

(2) Instituts universitaires de technologie.

SCIENCES

UN INFORMATICIEN DE QUINZE ANS LAURÉAT DU PRIX PHILIPS

Le prix scientifique Philips a été décerné, mercredi 2 décembre, à Paris, à un jeune informaticien âgé de quinze ans. Olivier Hass, élève de première au lycée La Fontaine (Paris), a été choisi par le jury, présidé par M. Louis Leprince-Ringuet, pour son étude d'un ordinateur capable de traiter simultanément trois programmes à grande vitesse. Il a reçu pour ce travail un chèque de 10 000 F qu'il utilisera à l'achat d'un analyseur logique.

Au cours de cette remise de prix, sept autres scientifiques en herbe ont été remarqués par le jury du prix Philips. Il s'agit de : Dominique Jeanjon (dix-huit ans) et Thierry Jousson (quinze ans), qui se partagent une somme de 8 000 F pour leurs travaux sur la radio-astronomie ; Gilles Dowek (quinze ans) qui a reçu 7 000 F pour un sujet sur le thème « Mastermind et informatique » ; Pierre Jaillard (dix-huit ans), qui a reçu 6 000 F pour des travaux de généalogie ; Marc Torregrossa (vingt ans) et Hervé Claudet (vingt ans), qui ont reçu chacun 4 000 F, l'un pour l'étude d'une unité centrale de microprocesseur et l'autre pour une recherche en astronomie sur la dualité d'Algol ; enfin, Françoise Berthoud (dix-neuf ans), qui a reçu 3 000 F pour ses travaux sur la morphologie et la formation des cratères lunaires.

DÉFENSE

M. Hernu exclut tout dégagement autoritaire de cadres d'active dans les armées

Aucune mesure de dégagement autoritaire des cadres d'active ne sera prise dans les armées. C'est ce qu'a précisé au Conseil supérieur de la fonction militaire le ministre de la défense, M. Charles Hernu, en réponse à un membre de cette institution inquiet des rumeurs sur l'éventualité d'une réduction des effectifs militaires.

Le budget de la défense pour 1983, a dit en substance M. Hernu, ne comporte aucune réduction d'effectifs. C'est dans le cadre de la loi de programmation militaire 1984-1988 que l'organisation future des armées sera définie. A cette occasion, a ajouté le ministre, il n'est envisagé aucune réforme profonde des statuts de la fonction militaire et aucune mesure de dégagement autoritaire des cadres ne sera prise, pas plus qu'il ne sera apporté de bouleversement aux perspectives de carrière dans le cadre des statuts actuels.

Toutefois, il a été créé une mission pour la mobilité professionnelle pour aider à résoudre les problèmes de conversion professionnelle liés au fait que beaucoup de militaires sont contraints de quitter tôt l'uniforme.

A une question sur l'application de la loi relative au fonds de solidarité pour l'emploi, M. Hernu a répondu que cette loi permettra de faire bénéficier les engagés de plus de trois ans, qui ne peuvent prétendre ni à une pension de retraite ni à une autre allocation, des aides accordées aux travailleurs privés de leur emploi.

D'une manière générale, le ministre de la défense a invité les membres du Conseil supérieur de la fonction militaire, qui sont des officiers et des sous-officiers choisis pour représenter la communauté militaire, à lui faire part, systématiquement et en toute liberté d'expression, des préoccupations des cadres d'active dans les trois armées.

M. BAILLOT (P.C.F.) : L'ARME NEUTRONIQUE REND LA GUERRE NUCLÉAIRE POSSIBLE

« Notre refus de l'arme à neutrons, c'est notre refus d'envisager la guerre », explique, dans le dernier numéro de l'hebdomadaire communiste *Révolution*, M. Louis Baillot, responsable de la commission de la défense nationale au comité central du P.C.F.

Se prononçant pour la construction d'un *« septième sous-marin nucléaire »*, qui *« soit mis en chantier pour remplacer le premier lorsque celui-ci ne sera plus en état d'accomplir ses missions »*, M. Baillot rappelle que le P.C.F. est favorable à *« la maintenance »* de la dissuasion nucléaire. *« Lorsqu'on allonge la portée d'une fusée, lorsqu'on augmente le nombre d'ogives d'une tête nucléaire, nous obtenons des armes nouvelles. Pour autant, elles ne changent pas de nature. »*

« Avec l'arme neutronique, souligne le responsable du P.C.F., *c'est fondamentalement autre chose. Il s'agit d'une arme du champ de bataille pour faire la guerre, non pour assurer la défense. Elle rend de ce fait la guerre nucléaire possible. C'est en ce sens qu'elle s'adaptait parfaitement à la stratégie de l'avant, tel que Giscard l'avait retenue. »*

RELIGION

LE CENTENAIRE DE LA NAISSANCE DU CARDINAL CARDIJN

Le fondateur de la JOC

Le cardinal Léon-Joseph Cardijn est né le 18 novembre 1882 en Belgique. De nombreuses manifestations ont marqué et marqueront le *centenaire de la naissance de celui* qui a fondé la Jeunesse ouvrière chrétienne (JOC), et qu'on appelé le « cardinal des ouvriers » ou le « prélat mal pensant ».

Le nom de Léon-Joseph Cardijn est peu connu, preuve attristante du peu d'intérêts des croyants pour la classe ouvrière, quelles que soient les « professions de foi » démagogiques de tant d'hommes et de femmes qui se gargarisent de la formule selon laquelle *« l'Eglise a perdu la classe ouvrière »*. Cependant, un petit nombre de chrétiens n'en ont pas pris leur parti, et ils se sont promis d'essayer d'effacer cet oubli.

Ordonné en 1906, par le cardinal Mercier, évêque de Malines, Léon-Joseph Cardijn était le fils d'un ouvrier flamand devenu détaillant en charbon. Sa mère fut servante dans un café. Au chevet de son père mourant, il fit le serment de se consacrer à la classe ouvrière. Sa prêtrise le faisait passer aux yeux de certains de ses proches pour un traître.

A Notre-Dame de Laeken, faubourg socialiste de Bruxelles, il groupa des ouvrières de douze à treize ans, qui ne savaient ni lire ni écrire, et leur apprit à interpréter leur condition en fonction de l'Evangile. C'était le début de la fameuse trilogie *« Voir, juger, agir »*, qui devait faire le tour du monde. Devenu aumônier des syndicats chrétiens, deux fois emprisonné en 1917 et 1918 pour avoir protesté contre l'internement de jeunes travailleurs puis pour espionnage (!), il fonda la JOC en 1924. Pie XI le reçut en 1925.

En 1940, Mgr Cardijn fut arrêté par la Gestapo et interné trois mois à Bruxelles.

Il est nommé cardinal en 1965 par Paul VI. Père du Concile, il interviendra à plusieurs reprises. *« La majeure partie des ouvriers,* a-t-il dit notamment, *vivent, dans l'ensemble du monde, dans une misère imméritée et abominable (...). On leur refuse le droit de s'associer ; il ne disposent ni de maison ni d'école : voilà l'énorme péché du monde moderne contre l'homme et contre Dieu. Que l'Eglise appuie les revendications ouvrières du tiers-monde ! »*

Le cardinal Cardijn devait collaborer à l'encyclique *Pacem in Terris* de Jean XXIII, et à la constitution conciliaire sur l'Eglise et le monde.

Grand voyageur, il se rendit au total dans quatre-vingt-huit pays, partout où il jugea nécessaire de prendre la défense des travailleurs. En 1964, Paul VI devait le trouver au milieu des ouvriers des filatures de Bombay.

Mort en 1967, le cardinal Cardijn a tenu sa promesse. Il fut l'homme d'une seule idée. En butte à des difficultés de toutes sortes, il réussit à donner droit de cité aux travailleurs dans une fraction de l'Eglise et sut, peu à peu, se faire entendre des plus hautes instances de la communauté chrétienne. Si aujourd'hui l'épiscopat attache de l'importance à la classe ouvrière, et lui donne place dans sa pastorale, c'est en grande partie à cause de cet apôtre qui n'a eu d'autre ambition que de supprimer l'injustice sociale. Aujourd'hui la JOC et l'Action catholique ouvrière sont présentes dans le monde entier. Plus personne ne peut les ignorer.

HENRI FESQUET.

COLLOQUE

Le quatrième centenaire de l'arrivée en Chine de Matteo Ricci

La rencontre d'un homme de la Renaissance avec l'empire des Ming

Peut-on encore aujourd'hui tirer des leçons d'une tentative de contacts entre un occident chrétien et la Chine des Ming à la fin du seizième siècle ? Cette question a sous-tendu le colloque qui vient de se tenir au Centre Sèvres (facultés jésuites de Paris) pour célébrer le quatrième centenaire de l'arrivée en Chine du jésuite italien Matteo Ricci. Les différents aspects de la vie et de l'œuvre de Ricci y furent cernés : humaniste (P. Corradini), religieux (Y. Raguin et J. Shih Hsing-San), sociologique (J. Gernet), philosophique (C. Larre), scientifique (J.-C. Martzloff), ainsi que son actualité notamment en Chine populaire aujourd'hui.

Le christianisme était déjà entré en Chine avant Matteo Ricci : au septième siècle, d'abord, avec des moines nestoriens, puis aux treizième-quatorzième siècles, sous la dynastie des Yuan (Mongols) avec des missionnaires franciscains. Quand Ricci arrive, il ne reste pratiquement plus rien de ces chrétientés, qu'il ignore. Homme de la Renaissance, il aborde ce pays avec une mentalité et des yeux différents de celle de ses prédécesseurs.

C'est en scientifique et en humaniste qu'il découvre et fait découvrir la Chine.

Une nouvelle mentalité

La question de l'apport de M. Ricci au point de vue scientifique a été débattue. La science chinoise n'était pas aussi en retard qu'on a voulu parfois le dire, mais Ricci arrive à une époque où certaines techniques de calcul avaient été oubliées. Ses méthodes n'étaient pas plus simples que celles des Chinois. Ce n'est donc pas en termes de science « plus avancée » qu'on peut juger l'œuvre de Ricci, mais plutôt en termes de nouvelle mentalité. Son action scientifique, de plus, n'est pas séparable de sa présentation du christianisme : il y avait pour lui un lien entre la raison scientifique et la vérité du christianisme.

Ricci avait-il une tactique ? Ce mot a été récusé à plusieurs reprises, et on a préféré présenter Ricci comme un homme se laissant instruire par l'expérience. Ainsi, à son arrivée en Chine, il revêt l'habit des moines bouddhistes. Cela lui donne un statut dans la société chinoise, *mais l'écarte des lettrés* qu'il veut toucher, le faisant dépendre trop étroitement des autorités locales. S'habiller en lettré confucéen, il s'en rend compte, devait lui permettre de pénétrer la société des intellectuels et des hauts fonctionnaires de l'Empire : c'est ce qu'il fait dès que l'occasion lui est donnée de quitter la province de Canton pour remonter vers la capitale, Pékin.

Un christianisme à la chinoise ?

A travers ses nouvelles relations avec les lettrés, Ricci perçoit l'importance des « académies » — associations d'intellectuels où s'exprimaient les différentes écoles de pensée de l'époque — et qui fleurissaient un peu partout. Il prend *modèle sur ces académies* pour fonder non une église mais, comme il dit, une « *maison à prêcher* ».

C'est dans ce cadre qu'il présente le christianisme. Il ne s'agit pas pour lui de combattre les erreurs de la religion chinoise, mais de parler de morale, de manière de gouverner, en s'appuyant sur le confucianisme et les livres classiques chinois. Il s'oppose alors au néo-confucianisme de l'époque pour montrer que la pensée confucéenne originelle était, selon lui, plus pure, et plus proche des principes chrétiens.

Ricci était-il un manipulateur, voulant faire entrer les Chinois par leur porte pour les faire sortir par sa fenêtre ? La question a été posée. Si certains le voient ainsi, pour d'autres, au contraire, il reste plutôt un représentant de l'humanisme de la Renaissance : son respect pour une culture étrangère le conduit à penser que Dieu a parlé par la culture chinoise. Cette perception de l'homme universel comme image de Dieu constitue d'ailleurs plutôt un retour aux sources de la théologie qu'une innovation.

Son optimisme n'a-t-il pas exposé Ricci à dénaturer le christianisme ? On a rappelé qu'il avait fait de l'Occident chrétien une présentation idyllique, passant sous silence les guerres de religion et les troubles de la Réforme, s'en tenant davantage à un christianisme facteur d'ordre. *N'était-ce pas trop vouloir* s'adapter à la Chine pour être accepté par l'empereur ? Reprenant, dans la pensée confucéenne, les cinq relations fondamentales (seigneur-sujet, père-fils, mari-femme, fils aîné-fils cadet, amitié), il privilégie la dernière. A travers son ouvrage *De l'amitié*, on se fait une idée de sa pensée, mais peut-on présenter uniquement une foi chrétienne dans laquelle l'élément subversif et critique de toute culture aurait complètement disparu ?

Ricci n'a pas été suivi par tous ses successeurs dans cette ligne. S'il avait réussi n'aurait-il pas favorisé la naissance d'un christianisme confucéen où les notions d'ordre et de morale auraient été privilégiées, laissant de côté tout un aspect de la Révélation et de la nouveauté qu'elle apporte, et qui est en rupture avec un monde ancien ?

L'opinion a été émise que l'entreprise de Ricci était dès le départ vouée à un échec. Il aurait fallu que le christianisme ne soit plus le christianisme pour qu'il puisse réussir. les limites de l'action de Ricci sont claires. Il était marqué par son époque et il lui était sans doute difficile de présenter à un monde chinois, ignorant tout des autres cultures, un Occident chrétien dans toute sa vérité.

Il reste qu'il a tenté une première approche, critiquable sans doute, mais respectueuse de la culture qu'il rencontrait. La prudence a toujours guidé son action. Il savait qu'il ne fallait pas aller trop vite et c'est pour cela qu'il n'a fait que très peu de conversions. Ses successeurs n'ont probablement pas suivi en tout son exemple. C'est, entre autres, pour cela que la Chine populaire, *qui a marqué cet anniversaire par la* publication d'articles sur Ricci et son œuvre, veut garder de lui l'image d'un homme, sans doute lié aux puissances occidentales coloniales, mais surtout ami de la Chine, et un modèle dans le domaine des relations entre l'Orient et l'Occident.

YVES NALET.

CARNET

Réceptions

— A l'occasion de leur départ, l'ambassadeur de la République populaire de Chine et Mme Yao Guang ont donné jeudi une réception.

Décès

— Mme Charles-Maurice Delhaye, son épouse,
Mme Raymond Sagnier, sa sœur,
M. et Mme Raymond Laroque,
M. et Mme Pierre Laroque,
M. et Mme Roger Laroque,
ses beaux-frères et belles-sœurs,
Ainsi que les familles Delhaye, Benoit et Jouarre,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Charles-Maurice DELHAYE,

survenu le 1er décembre 1982 à l'âge de soixante-dix-sept ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 7 décembre 1982, à 10 h 30, en l'église Saint-Pierre de Chaillot, 35, avenue Marceau, Paris (16e), où l'on se réunira.

L'inhumation aura lieu dans le caveau de famille à Ouistreham (Calvados).

77, avenue Kléber, 75116 Paris.

— Anne-Rose et Jean-François Mehu,
Leurs enfants et petits-enfants,
Marthe Katlenbach,
Ses enfants et petits-enfants,
Michel et Catherine Ebersolt
Et leurs enfants,
ont la tristesse d'annoncer la mort de leur mère, grand-mère et arrière-grand-mère,

Mme Jean EBERSOLT,
née Juliette Maury,

endormie dans la paix, le 1er décembre 1982, dans sa quatre-vingt-quatorzième année.

Le service religieux aura lieu dans l'intimité le *lundi 6 décembre 1982*, à 10 h 30, en l'église réformée de l'Annonciation, 19, rue Cortambert, Paris-16e.

L'inhumation se fera le mardi 7 décembre, à 9 h 30, à Villefavard (Haute-Vienne).

« Si nous vivons par l'Esprit, marchons aussi selon l'Esprit. »

135, rue de la Tour,
75016 Paris.
Le château de Villefavard
par Magnac-Laval 87190.

— On nous prie d'annoncer le décès du

docteur Geneviève EYRAUD,
ancien interne
des hôpitaux de Paris,
ancien médecin à la Bourboule,

survenu à son domicile, le 2 décembre 1982, dans sa soixante-dixième année.

Une cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Notre-Dame-des-Champs, 91, boulevard du Montparnasse, Paris-6e, sa paroisse, le lundi 6 décembre, à 8 h 30.

L'inhumation aura lieu dans le caveau de famille au cimetière du Puy (Haute-Loire).

Ni fleurs ni couronnes.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

115, rue Notre-Dame-des-Champs,
75006 Paris.

— Mme Pierre Fagart,
M. et Mme Dominique Fagart et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Pierre Chabasse et leurs enfants,
Le docteur et Mme Denis Fagart et leurs enfants,
M. et Mme Laurent Fagart et leurs enfants,
M. et Mme Bruno Fagart et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Pierre FAGART,
survenu à Saintes (Charente-Maritime), le 1er décembre 1982, dans sa soixante-douzième année.

— Le docteur et Mme Pierre François,
Paul et Arnaud,
ont la tristesse d'annoncer le décès de

Jérôme FRANÇOIS,
leur fils et frère,
survenu à Meudon le 27 novembre 1982, *à l'âge de trente ans.*

Les obsèques ont eu lieu, dans l'intimité, en l'église Notre-Dame de Bellevue, le mercredi 1er décembre 1982.

— Mme Jacques Gompel, son épouse,
Mathieu et Marie, ses enfants,
M. et Mme Gilbert Gompel, ses parents, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Jean-Marie Ducos, ses beaux-parents, leurs enfants et petits-enfants,
font part du décès accidentel, dans l'exercice de ses activités professionnelles, de

Jacques GOMPEL,
disparu en mer le 28 novembre 1982.

Une messe sera célébrée, dans la plus stricte intimité familiale, le jeudi 9 décembre, à 18 heures, en l'église Saint-Séverin, 1, rue des Prêtres-Saint-Séverin, Paris (5e).

Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme Jacques Motola
Et ses enfants,
ont la douleur d'annoncer le décès de *leur époux et père*

M. Jacques MOTOLA.

L'inhumation aura lieu lundi 6, à 11 heures, au cimetière de Pantin parisien, rendez-vous porte principale.

— M. Fred Simson,
M. et Mme François Simson,
Et leurs enfants Magali et Mathias,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Fred SIMSON,
née Edith Striem,

survenu le 1er décembre 1982, dans sa soixante-dix-huitième année.

Les obsèques auront lieu le lundi 6 décembre, à 15 h 30, au cimetière d'Annet-sur-Marne (Seine-et-Marne) où l'on se réunira.

— *Toute la famille et ses amis ont la* douleur de faire part du décès de

Mme Marguerite STEINLEN,
née le 11 octobre 1893, décédée le 1er décembre 1982 dans la demeure familiale de Jouy-le-Moustier (95), nièce du célèbre peintre et sculpteur Théophile-Alexandre Steinlen, artiste peintre elle-même.

La cérémonie protestante sera célébrée au temple de l'Oratoire, 4, rue de l'Oratoire, 75001 Paris, le lundi 6 décembre 1982, à 8 h 30.

Selon la volonté de la défunte, ni *fleurs ni couronnes.*

Cet avis tient lieu de faire-part.

« En écoutant comme un son de cor venu du fond des bois,
» Cette voix qui vient de l'âme est pour moi une lente caresse. »

— Nous apprenons le décès de

M. Dominique-Isidore TIBERI,
conseiller général de la Haute-Corse.

[Né le 6 novembre 1910, Dominique-Isidore Tiberi (M.R.G.), transporteur, était maire de Ventiseri depuis 1945 et conseiller général depuis 1960. Il représentait le canton de Prunelli-Di-Fiumorbo à l'assemblée départementale de la Haute-Corse, dont il était vice-président.]

Remerciements

— Mme Marcelle Kopinski remercie avec beaucoup d'émotion toutes les personnes qui ont manifesté leur chaleureuse sympathie à l'annonce du décès, survenu le 13 novembre 1982, de son mari,

M. Robert KOPINSKI.
511, avenue du Général-Leclerc,
06140 Vence.

— Mme Yves **PERSON** et ses enfants ne peuvent remercier que par cet avis les très nombreuses personnes qui leur ont écrit. Ils les prient de trouver ici l'expression de leurs profonds remerciements.

— Le docteur Albert Renaudie et sa famille expriment leurs très vifs remerciements à tous ceux qui leur ont adressé leurs témoignages de sympathie et d'amitié lors du décès de

Mme le docteur
Huguette RENAUDIE.

Anniversaires

— Pour le deuxième anniversaire du décès du

docteur Jean KREISBERGER,
une pensée fidèle est demandée à tous ceux qui l'ont connu et aimé.

Communications diverses

— Dans le cadre de la librairie
Nouveau Quartier Latin,
Anne WARTER
a le plaisir d'exposer les dessins de
Dora OVADIA,
du jeudi 9 au vendredi 24 décembre.

Vernissage le mercredi 8 décembre à partir de 18 h 30.

78, boulevard Saint-Michel, Paris-6e, tél. : 326-42-70. Dora Ovadia sera présente à la librairie tous les jours de 17 h 30 à 19 heures.

Soutenances de thèses

Doctorat d'Etat

— Université Paris-IV (Sorbonne), samedi 4 décembre, à 14 heures, amphithéâtre Milne-Edwards, M. Philippe Heuze : « L'image du corps dans l'œuvre de Virgile ».

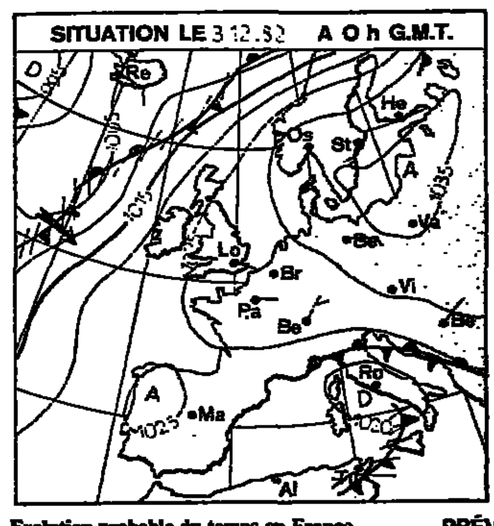
— Université Paris-IV (Sorbonne), samedi 4 décembre, à 14 heures, amphithéâtre Cauchy, M. Gérard Gouiran : « Edition critique commentée des œuvres de Bertran de Born, avec traduction ».

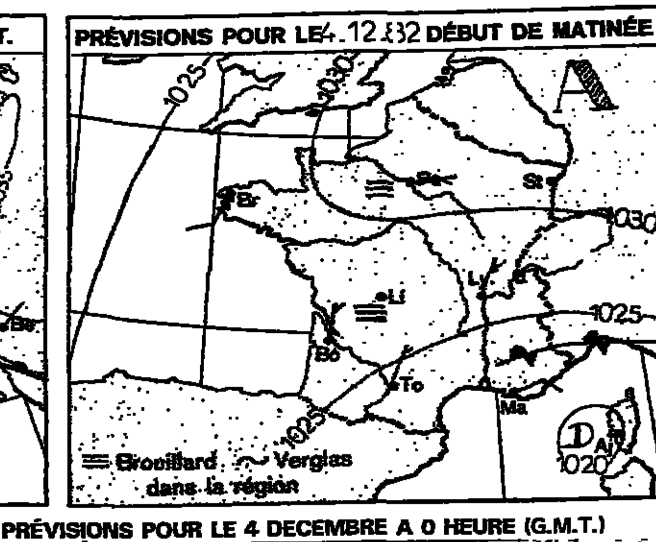
— Ecole des hautes études en sciences sociales, samedi 4 décembre, à 15 heures, salle no 1/2, M. Roger Odin : « L'analyse sémiologique des films ; vers une sémio-pragmatique ».

— Université Paris-I (Panthéon-Sorbonne), lundi 6 décembre, à 14 h 30, salle Louis-Liard, M. Antoine Olivesi : « Le socialisme à Marseille depuis la création de la Première Internationale ouvrière jusqu'à la fin de la IIIe République 1864-1940 ».

INFORMATIONS « SERVICES »

MÉTÉOROLOGIE





Evolution probable du temps en France entre le vendredi 3 décembre à 0 heure et le samedi 4 décembre à minuit :

La dépression méditerranéenne provoque toujours des remontées d'air humide sur le sud de la France, mais elle s'éliminera lentement dans la journée de demain. Sur la moitié nord, l'influence anticyclonique s'atténuera pour laisser place progressivement à un flux perturbé de sud-ouest.

Samedi, le temps sera encore frais et très brumeux sur les régions allant de l'Aquitaine au Massif Central et des Alpes à la Méditerranée ; des gelées de 0 à moins 2 degrés dans l'intérieur et une petite menace de pluie près du relief, ainsi que quelques flocons de neige sur les Alpes. Les bancs de brouillard seront encore denses par places. L'après-midi, 7 à 10 degrés ; malgré les nuages sur la moitié nord-ouest le temps deviendra progressivement plus variable, après des brumes matinales, des éclaircies se développeront. Le soleil fera de plus belles apparitions sur l'Ouest, où le vent dégagera le ciel de ses nuages. Le matin, 2 à 4 degrés ; l'après-midi, 6 à 7 degrés. Au nord-est de la Seine, les éclaircies seront plus timides. Sur ces régions, le vent passera progressivement au sud-ouest.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était à Paris, le 3 décembre 1982, à 7 heures, de 1 029,5 millibars, soit 772,2 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 2 décembre ; le second le minimum de la nuit du 2 décembre au 3 décembre) : Ajaccio, 13 et 8 degrés ; Biarritz, 14 et 5; Bordeaux, 10 et 5 ; Bourges, 6 et 4 ; Brest, 7 et 5 ; Caen, 5 et 4 ; Cherbourg, 5 et 3 ; Clermont-Ferrand, 3 et 2 ; Dijon, 5 et 2 ; Grenoble, 3 ; Lille, 3 et 2 ; Lyon, 5 et 3 ; Marseille-Marignane, 11 et 5 ; Nancy, 3 et 1 ; Nantes, 7 et 0 ; Nice-Côte d'Azur, 14 et 10 ; Paris-Le Bourget, 5 et 3 ; Pau, 13 et 3 ; Perpignan, 14 et 8 ; Rennes, 6 et 4 ; Strasbourg, 4 et 3 ; Tours, 6 et 4 ; *Toulouse, 8 et 2 ; Pointe-à-Pitre, 30 et 24.*

PRÉVISIONS POUR LE 4 DECEMBRE A 0 HEURE (G.M.T.)

Températures relevées à l'étranger : Alger, 18 et 5 degrés ; Amsterdam, 2 et 1 ; Athènes, 16 et 11 ; Berlin, 4 et 0 ; Bonn, 3 et 2 ; Bruxelles, 3 et 2 ; Le Caire, 21 et 10 ; îles Canaries, 21 et 15 ; Copenhague, 4 et 2 ; Dakar, 27 et 23 ; Djerba, 18 et 13 ; Genève, 5 et 4 ; Jérusalem, 13 et 3 ; Lisbonne, 11 et 5 ; Londres, 5 et 3 ; Luxembourg, 2 et 0 ; Madrid, 8 et 4 ; Moscou, 1 et – 14 ; Nairobi, 26 et 16 ; New-York, 12 et 10 ; Palma-de-Majorque, 15 et 5 ; Rome, 17 et 11 ; *Stockholm, 3 et 1 ; Tozeur, 16 et* 9 ; Tunis, 18 et 8.

Le temps pour la fin de semaine

L'amélioration se poursuivra dimanche sur les régions méditerranéennes et la Corse, avec de larges éclaircies durables, des vents modérés du cadran est et des maximums qui évoluent autour de 10/12 degrés.

Partout ailleurs en France établissement d'un temps froid, brumeux, avec des brouillards par place, surtout dans le centre-est et dans l'Aquitaine. Il y aura des risques de brouillard givrant. On observera quelques gelées locales de 0 à – 3 degrés.

Du Massif Central au nord-est et à l'est, un ciel gris, nuageux, avec des éclaicies locales l'après-midi prévaudra. Par contre sur la Bretagne, la Normandie et le Nord, le temps deviendra plus doux, généralement couvert. Il y aura des risques de pluie en soirée. Toujours sur ces régions les températures s'élèveront vers 7 à 9 degrés.

Ailleurs en France le maximum devrait évoluer entre 3 et 4 degrés dans le nord-est, et à 5 à 9 degrés dans le sud-ouest.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

VENTES

LES VINS DE BORDEAUX AU SECOURS DE L'ENFANCE

« Quand les amateurs trinquent... les enfants mangent ! » Tel pourrait être le slogan de la vente de vins de Bordeaux de l'excellent millésime 1981 offerts aux enchères publiques internationales, le lundi 6 décembre, à 20 heures.

Cette vente en multiplex aura lieu simultanément à Bordeaux (palais de la Bourse), où le coup de marteau sera donné par Me Jean-dit-Cazaux, à Paris par Me Loudmer (hôtel Meurice), à Genève (hôtel Richemond), à Londres et à Chicago chez Christie's.

Le produit de la vente — sans frais pour l'acheteur — sera réparti à trois œuvres consacrées à la cause de l'enfance dans le monde : l'Aliah des jeunes, l'Action internationale contre la faim, Bordeaux pour l'enfance.

Les milliers de bouteilles offertes par les viticulteurs bordelais et vendues en « primeur » (médoc, saint-émilion, petrus, yquem) seront gardées dans les châteaux jusqu'à la livraison en 1983.

Le catalogue « Bordeaux 81 » est en vente (50 F) chez les commissaires-priseurs, qui enregistreront les réservations d'achat (Me Loudmer, 18, rue de Provence, 75002 Paris, tél. : 523-15-25 ; Me Jean-dit-Cazaux, 46, cours du Médoc, 33000 Bordeaux, tél. : (56) 39-28-68.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du vendredi 3 décembre :

DES DÉCRETS

- Modifiant le décret du 6 décembre 1977 portant organisation de l'administration centrale du ministère de la défense ;
- Relatif à la coordination interministérielle en matière d'environnement et de qualité de vie.

DES ARRÊTÉS

- Portant approbation du programme 1982 d'implantation des unités de l'Agence nationale pour l'emploi ;
- Portant agrément d'un accord sur l'indemnisation du chômage partiel *des exploitations et entreprises* agricoles ;
- Portant reconnaissance de la validité de plein droit sur le territoire de la République française des titres délivrés au cours de l'année universitaire 1981-1982 par l'université de Ouagadougou (Haute-Volta).

PARIS EN VISITES

SAMEDI 4 DÉCEMBRE

« Les gares du Nord et de l'Est racontées aux jeunes », 14 h 30, gare de l'Est, entrée hall des départs, M. Serres.

« L'Institut de France », 15 h, 23, quai Conti, M. Bachelier.

« Le mariage de Napoléon et de Joséphine », 15 h, 3, rue d'Antin, Mme Bouquet des Chaux.

« Salons de l'Hôtel du Châtelet », 15 h, 127, rue de Grenelle, Mme Saint-Girons.

« Hôtel de Sully », 15 h, 62, rue Saint-Antoine, Mme Vermeersch (Caisse nationale des monuments historiques).

« Exposition Oudry », 15 h, Grand Palais (Approche de l'art).

« Le Caravage et les caravagesques », 10 h 30, Louvre, porte Denon (Arcus).

« Exposition Fantin Latour », 15 h, Grand Palais (L'art pour tous).

« Salons de l'Hôtel de Lassay », 15 h, 2, place du Palais-Bourbon (Arts et curiosités de Paris).

« Musée de la Légion d'honneur », 15 h, 2, rue de Bellechasse, Mme Barbier.

« Les Impressionnistes », 11 h, musée du Jeu de paume, D. Bouchard.

« Chez un grand restaurateur de meubles », 15 h, devant l'église Saint-Julien-le-Pauvre, M. de Lavalade (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Hôtel Thiers », 15 h, 27 place Saint-Georges, Mme Ferrand.

« Salons et appartements du prince de Soubise », 15 h, 60, rue des Francs-Bourgeois, Mme Hager.

« Notre-Dame », 14 h 30, métro Cité, Mme Hauller.

« Musée de la Police », 15 h, 1, bis, rue des Carmes (Histoire et archéologie).

« Trésors d'Irlande », 10 h 30, Grand Palais, M. Jaslet.

« Notre-Dame et le compagnonnage », 14 h 30, métro Cité (Lutèce visites).

« L'Opéra », 11 h 15, vestibule d'honneur, M. Petit.

« Quartier Saint-Sulpice », 14 h 30, parvis de l'Église, M. Talmant.

« Chez un chirurgien esthétique », 15 h, 69, avenue de Suffren (Paris et son histoire).

« De Saint-Merry à la rue Quincampoix », 14 h 30, métro Rambuteau (Paris pittoresque et insolite).

« Quartier Saint-Sulpice », 15 h, métro Saint-Sulpice (Résurrection du passé).

« L'art du XVIIe siècle dans les carmels », 14 h 30, Petit Palais, E. Romann.

« Hôtel Crillon », 14 h 45, 10, place de la Concorde.

« Séminaire d'Issy-les-Moulineaux », 15 h, métro Corentin-Celton (Tourisme culturel).

« Exposition Fantin Latour », 11 h, Grand Palais.

« Exposition Oudry », 11 h, Grand Palais (Visages de Paris).

CONFÉRENCES

14 h 30, rue Cabanis, « Le Message des cathédrales » (Atlantis) (entrée libre).

14 h 45, 64, rue du Rocher, P. Sartin : « *Journal d'une jeune fille mal rangée* », S. Avray : « Bernadette de Lourdes », R. Luc : « De l'arrogance du sectarisme » (Club du Faubourg).

15 h, 30, boulevard des Invalides, M. Meunier-Thouret : « Mozart à Salzbourg et sur les routes d'Allemagne, de France et d'Italie » (projections et auditions), et au 109, rue de Rivoli, P. Verhoeven : « Le divin Raphaël et la sensibilité contemporaine » (projections), (Paris et son histoire).

15 h, Palais de la Découverte, Pr J. *Ruffié : « L'homme et la sélection* naturelle) (AFAS).

15 h, 96, boulevard Augste-Blanqui, Père Bret : « Traditions de Noël en l'Église orthodoxe ».

15 h, 12, rue Vivienne, M. Kamal : « Le couple, l'amour vu par l'astrologie », et 17 h, J.-L. Bernard : « L'énigme du comte de Saint-Germain », (Ergonia) (projections).

16 h, 84, rue de Grenelle, R. Nedelkovitch : « Karma, la loi du destin ».

16 h 30, 62, rue Saint-Antoine, M. Meyniel : « L'art gothique classique et rayonnant » (projections).

17 h 30, 12, rue Cortot, J. Raillard : « Hommage à Sacha Guitry, prince de l'esprit » (Centre culturel de Montmartre).

18 h, Collège de France, P. Paraf : « L'Image de Jésus après Renan » (Etudes rénaniennes).

20 h 30, 199 bis, rue Saint-Martin, B. Nicolescu, M. Random : « La tradition, la physique et le secret du vivant » (A.M.O.R.C.).

21 h, 195, rue Saint-Jacques, L. Orcel : « Pollution marines et maladies des poissons » (Institut océanographique).

Les mots croisés se trouvent en page 24.



TIRAGE N°48
DU 1er DECEMBRE 1982

9	22	26	31	32	36

NUMERO COMPLEMENTAIRE **29**

	NOMBRE DE GRILLES GAGNANTES	RAPPORT PAR GRILLE GAGNANTE (POUR 1 F)
6 BONS NUMEROS	3	4 204 306,70 F
5 BONS NUMEROS + numero complementaire	24	262 769,10 F
5 BONS NUMEROS	1 352	13 993,60 F
4 BONS NUMEROS	102 513	184,50 F
3 BONS NUMEROS	2 488 563	10,90 F

PROCHAIN TIRAGE LE 8 DECEMBRE 1982

VALIDATION JUSQU'AU 7 DECEMBRE 1982 APRES-MIDI

Le Monde

LOISIRS ET TOURISME

A cheval !

La gauche prend les rênes

LE onzième Salon du cheval et du poney de Paris s'ouvre samedi à la porte de Versailles (1) sur le thème de l'équitation de loisir et du tourisme équestre, thème justifié par le remarquable essor des années 70, en dépit parfois de l'inertie des structures en place.

Ces années fastes auront été aussi celles des occasions ratées, alors que, du fait de la crise, la progression de l'équitation de loisir semble devoir se ralentir. Des prix moyens de 250 F par jour, pour 1983, marquent les limites de la démocratisation de la randonnée. Ils devraient du même coup encourager les efforts d'imagination ; la randonnée de plusieurs jours n'est qu'un des aspects — le plus attirant mais le plus coûteux — de l'équitaion de loisir.

Au cabinet du ministre du temps libre, comme à celui du ministre délégué à la jeunesse et aux sports, on semble avoir pris conscience que tout ne va pas pour le mieux dans le monde du cheval. Mais les nouveaux responsables de l'équitation avancent avec une extrême circonspection dans ce qui leur apparaît comme un terrain miné. Conflits d'intérêts, enjeux politiques et financiers, rancunes tenaces et inimitiés personnelles s'entremêlent à plaisir pour former un inextricable maquis, défiant a priori toute possibilité d'analyse objective.

L'amorce d'une nouvelle politique gouvernementale de l'équitation semble pourtant s'esquisser : l'Etat devrait poursuivre l'action en faveur de l'élite sportive, tout en assurant le développement de l'équitation de masse, sans, affirme-t-on, pénaliser l'une ou l'autre composante. Rien, en apparence, que de très logique et de très naturel. En réalité, ces objectifs empreints de la plus évidente bonne volonté vont plus loin qu'il n'y paraît et sont de nature à modifier le paysage compliqué de l'équitation en France.

Dans un souci d'unification, l'équitation a été structurée autour de la Fédération équestre française (FEF), fédération sportive « habilitée » au sens de la loi Mazeaud de 1975. En vertu de ce texte, la FEF a autorité sur les compétiteurs — chevaux et cavaliers — mais aussi sur l'instruction. Elle regroupe associations et professionnels, quand ces derniers le souhaitent. Le Poney-club de France, l'Association nationale pour le tourisme équestre (ANTE), lui sont rattachés.

Or ce modèle paraît aujourd'hui remis en cause. Un rapport remis au début de l'été à M. Cellard, secrétaire d'Etat à l'agriculture, relevait que la FEF était perçue « du public, de ses dirigeants et des pouvoirs publics sous le seul angle, ou presque, du sport de compétition et de ses résultats ». *Soulignant le clivage existant entre* « les activités sportives de compétition, celles de loisir et celles d'éducation », *le rapport estimait :* « Cette distinction doit aussi trouver sa traduction au niveau de la compétence de chacun des ministères concernés ainsi qu'au niveau de l'effort fait en faveur des différentes branches distinctes de l'équitation (...) » *(2).*

Tout indique qu'un fort courant, du côté du nouveau pouvoir, pousse à retenir ce genre d'analyse. Occupé dans l'immédiat par la réforme des courses, le service des haras du ministère de l'agriculture reconnaît cependant être « bien obligé de travailler dans ce sens », *dans la mesure où, malgré l'orientation définie dans le passé,* « l'équitation n'apparaît pas unifiée ». *Le ministère de la jeunesse et des sports rend aux résultats internationaux obtenus par la FEF* — « une fédération qui gagne » — *un hommage d'autant plus sincère que les Jeux olympiques sont dans deux ans. Mais l'équitation de loisir pourrait, indique-t-on, être réorganisée dans un cadre extérieur à la FEF, dépendant directement du ministère du temps libre. La décision devrait revenir au comité interministériel — la plus haute instance de l'équitation — réuni sous la présidence du premier ministre.*

Il semble pourtant difficile de poser : « La compétition pour la jeunesse et les sports, le reste pour le temps libre. » *L'instruction, qui intéresse au premier chef la masse des cavaliers, relève du ministère des sports et de la FEF, tant que la loi Mazeaud est en vigueur. Et le texte appelé à lui succéder ne semble pas devoir modifier ce point. La réforme soulèverait un problème de répartition des compétences.*

Cette réorganisation n'aurait son plein effet que si l'affectation des fonds publics s'en trouvait modifiée. En toute hypothèse, les pouvoirs publics affirment leur volonté de mieux contrôler l'utilisation de ces subventions, spécialement celles provenant du service des haras, le plus gros bailleur de fonds (3), dont la Cour des comptes estimait récemment que le fonctionnement était entaché de « graves irrégularités » *(4).*

Un tel réaménagement, s'il se concrétisait, irait dans le sens des options gouvernementales en matière de temps libre. Il pourrait aussi permettre un nouvel équilibre des pouvoirs dans un milieu qui — ce n'est un secret pour personne — n'est pas très à gauche, même si des changements d'hommes à la tête de certaines des instances supérieures de l'équitation ont fait pencher un peu plus la balance en faveur de la majorité.

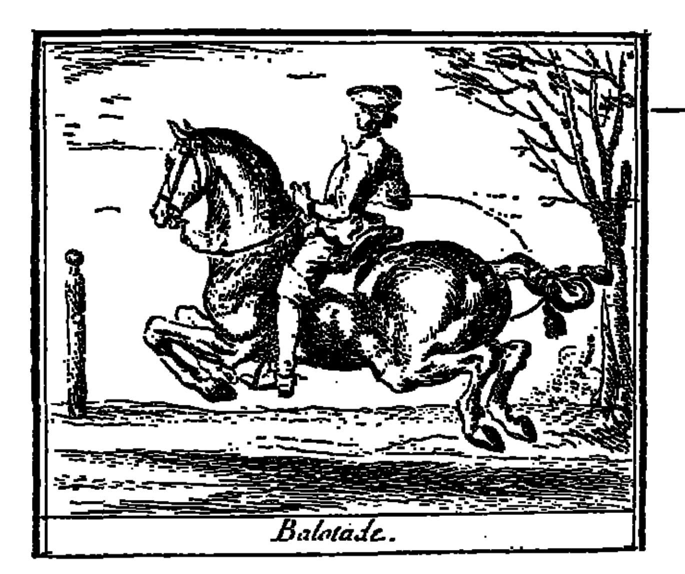
JEAN-LOUIS ANDREANI.

(1) Du 4 au 12 décembre, de 10 heures à 20 heures. Entrée : 25 francs.

(2) Rapport établi par M. Murret-Labarthe (juin 1982).

(3) L'aide de l'agriculture et de la jeunesse et des sports à l'équitation a atteint près de 48 millions de francs en 1981, dont près de 43 millions en provenance des haras nationaux, et 4,7 millions de francs accordés par le ministère de la jeunesse et des sports à la FEF. Le budget de la FEF tourne autour de 22 millions dont, en 1981, plus de 9 millions payés au titre de la carte nationale de cavalier (C.N.C.) par les 137 744 pratiquants qui montaient dans le cadre d'un établissement affilié à la FEF. Un tiers environ de cette somme reste à la FEF une fois payées la quote-part des ligues régionales et les primes d'assurance des cavaliers. Le reste des ressources de la FEF, outre les subventions du ministère de la jeunesse et des sports, provient en particulier des haras nationaux (3,2 millions en 1981) et des sponsors (916 0000 francs). L'ANTE (financée essentiellement par les haras nationaux) a un budget près de vingt fois inférieur à celui de la FEF. (Sources : service des haras, FEF, ANTE.)

(4) Rapport annuel, 1981, p. 76.



Dessin extrait de « L'école de cavalerie », par La Guérinière.

Blue-jeans et vestes rouges

L'EQUITATION a dans l'opinion deux images, exactes et contradictoires : d'un côté, un sport spectaculaire mais quelque peu ésotérique, presque risqué, réservé à des cavaliers fortunés amateurs de sensations fortes ; de l'autre, un loisir « écolo », chargé de toute une symbolique de communion avec la nature. D'un côté, les sportifs ; de l'autre, les « verts ». A ma droite, les vestes rouges, les bottes cirées ; à ma gauche, les blue-jeans, les chevaux rustiques et les nuits à la belle étoile.

Il était logique que, dans le sillage de mai 68 et des velléités de retour à la terre, l'équitation dite « de loisir » séduise plus que l'autre, d'autant qu'elle est plus facile : les années 70 ont vu le tourisme équestre devenir la locomotive de l'équitation en France. Il s'agissait aussi d'un état d'esprit : l'équitation classique est restée le fait d'un milieu souvent fermé et volontiers traditionaliste, peu accueillant pour les béotiens décontractés qui débarquaient en force. Dans les clubs, le taux d'abandon des débutants — estimé à 35 ou 40 % — résonnait comme une sanction à l'égard d'une instruction désormais inadaptée à la démarche de la plupart des aspirants cavaliers.

Les praticiens du tourisme équestre affirmaient : « *Nous seuls pouvons retenir les gens à l'équitation, en leur offrant le cheval dont ils rêvent.* » L'évidence a fini — tardivement — par s'imposer : l'équitation de masse serait « verte » ou ne serait pas. Dès lors, fi des longues heures de manège passées — selon l'image connue — à respirer de la poussière, le nez dans la croupe du cheval précédent, sous les engueulades d'un militaire à la retraite, à l'esprit aussi raide que la tige de ses bottes.

Exit l'ambiance des quartiers de cavalerie, place aux longues chevauchées. Plus de trot assis sans étriers, qui, pour forger l'assiette, brise le moral des débutants ; mais une équitation fraîche et joyeuse, un apprentissage ludique et rondement mené, assurant vite et sans douleur un niveau suffisant pour partir en *randonnée*, mot magique dans l'esprit du débutant modèle 1970-1980, ou au moins en promenade.

J.-L. A.

(Lire la suite page 18.)

Profession de foi d'un écuyer

LE renouveau équestre a un nom phare : Pascal Marry. Vingt et un ans en 1967, l'année de sa première croisade contre les gardiens du temple de l'équitation qui, à la lecture de ses écrits frémissants, criaient à l'extravagance. Trente-sept ans aujourd'hui, conseiller technique régional au sein de la ligue de Provence, fonction essentiellement officielle qui ne l'a nullement freiné dans son élan. A quoi s'ajoute un titre qui lui permet de parler haut, quel que soit son auditoire : celui d'écuyer professeur qui est à l'instruction équestre ce qu'est l'agrégation aux études supérieures.

L'abondance de ses textes rend le choix difficile. Résumons-les en nous inspirant du dernier en date qui est un acte de foi. (1)

Abordant dans ce document l'équitation populaire, son souci n° 1, et mettant en cause la randonnée intimement liée au problème, Pascal Marry écrit : « *Vue de l'extérieur la randonnée apparaît logiquement comme l'outil privilégié (de l'équitation populaire). La pleine nature ne coûte rien, la vie de groupe est inhérente à la situation, etc. Cela explique la facilité avec laquelle on obtient des subventions pour des gîtes équestres de la part des communes et des conseils généraux.*

» *Cela explique aussi que des loueurs d'équidés (ranches), parfois très contestables dans leur compétence comme dans leur pratique, soient soutenus par des élus locaux et utilisés par des responsables collectifs (mouvements associatifs, colonies de vacances, etc.). La mise en avant d'une spécialité « randonnée » par le loueur lui tient lieu de « passeport ». En réalité, le prix extrêmement élevé de la randonnée équestre (...) la rend impraticable et anti-démocratique. L'enseignement traditionnel, qui nécessite plusieurs dizaines d'heures de pratique pour donner l'autonomie élémentaire et qui a pour finalité l'équitation sportive (dont les coûts sont encore supérieurs à ceux de la randonnée), ne peut pas non plus convenir. Aujourd'hui les deux grands courants, tourisme équestre et équitation sportive, lorsqu'ils tentent de répondre à une demande collective, tendent simplement à « affadir » leur pratique habituelle. La randonnée devient promenade, la leçon d'équitation devient voltige, ou bien la pratique sportive devient « assouplissements au manège », voire franchissement d'obstacles ridiculement bas. Dans tous les cas, le facteur* social *est négligé et il ne peut en être autrement.* »

Pour M. Marry, au cours des vingt dernières années, la diversification et la multiplication des établissements hippiques ont débouché sur une sorte de développement sauvage où l'on trouve de très nombreuses situations, y compris souvent des sortes d'« *alliances contre nature* ».

Il est, par exemple, fréquent, au dire de M. Marry, de voir un établissement géré par une association à but non lucratif, disposant de cadres techniques diplômés d'Etat, complètement ignoré par la collectivité locale où il se situe, alors que celle-ci a des relations privilégiées avec un loueur d'équidés peu compétent, pratiquant l'initiation de façon illégale, hors des règles élémentaires de sécurité, et dont la logique strictement économique se trouve satisfaite, puisque la municipalité lui envoie des enfants scolaires « monter à cheval » en « heures creuses ».

Où est la solution ?

D'après Pascal Marry, ce sont les poneys clubs, ou du moins certains d'entre eux, qui ouvrent la voie la plus fertile et devraient servir de modèle aux responsables de l'instruction équestre à la portée de tous. Organisant l'activité aussi bien autour des poneys qu'à poney, ils fonctionnent souvent en formant les enfants en groupes ne pratiquant plus sur la base de l'heure, mais de la journée ou de la demi-journée. Un poney peut occuper deux enfants sous réserve d'une animation compétente, et souvent les poneys clubs ont des activités très diverses. Ils utilisent toutes les possibilités de l'équitation et, sauf pour ceux qui s'orientent vers la compétition, cherchent plus à mener une action éducative large qu'à conduire une formation technique spécialisée. « *Ce n'est ni le sport de compétition*, insiste Pascal Marry, *ni la randonnée qui peuvent servir d'axes à l'activité, mais une organisation fondée sur des phases de temps moyennes : journée ou demi-journée, permettant par un bon emploi des structures et des chevaux, un coût unitaire bas et une activité orientée vers l'initiation, l'animation, les jeux et l'extérieur (promenade), et le tout intimement lié et associé à une extension de l'activité à pied, autour des chevaux et des poneys.* »

En conclusion, Pascal Marry déclare : « *Seule une vigoureuse action de formation des cadres techniques très orientée vers l'animation des groupes et la connaissance de l'environnement, mais aussi très solide sur le plan technique, peut déboucher sur une évolution favorable. Dès lors, l'activité équestre pourrait être reconnue comme un outil social majeur et moderne.* »

ROLAND MERLIN.

(1) Il s'agit d'un « travail de réflexion et de synthèse » autour du thème de la démocratisation de l'équitation, réalisé en liaison avec M. Roustang, maître de recherche au C.N.R.S., et le laboratoire d'économie et de sociologie du travail d'Aix-en-Provence. (M. Pascal Marry, 1 *bis*, chemin du Belvédère, Val-Saint-André, 13100 Aix-en-Provence).

A CHEVAL !

Le manège toujours et encore

L'APPRENTISSAGE de l'art, ou de la science, d'utiliser les multiples capacités d'un cheval de selle dressé est un exercice qui demande de la constance et de la ténacité. Moins cependant que pour convaincre son entourage de l'intérêt de la chose…

Un profane comprend bien le plaisir qu'on peut prendre à disputer un match de tennis ou à se promener à cheval dans la campagne. Mais le cavalier, ou plus *souvent la cavalière (1)*, passionné (e) qui prétend expliquer pourquoi il (elle) préfère s'enfermer au manège pour travailler, plutôt qu'aller trotter dans la nature, se heurte habituellement à une incompréhension au mieux légèrement ironique.

Le rituel du travail sur la sciure ou sur le sable d'une carrière réserve en réalité — quand il résulte d'un *choix* personnel — d'intenses satisfactions et… de non moins intenses moments de découragement. Comme au piano, le mieux est encore de commencer jeune, à un âge où l'on apprend facilement, et où on a moins tendance à avoir mal partout après une séance d'assouplissements. D'où l'importance du phénomène poney-club, qui, dans quelques années, modifiera peut-être profondément la physionomie de l'équitation en France.

Le deuxième commandement est de monter le plus souvent possible, tout en sachant qu'on ne montera jamais assez. Présentant le nouveau manuel de la F.E.F., un commentateur a pu écrire froidement : « *On se refuse à considérer cette vérité désagréable mais inéluctable (…) qu'une personne qui ne monte qu'une heure par semaine ne saura jamais monter à cheval.* » Point de vue que confirme la boutade d'un instructeur : « *Ce n'est pas compliqué d'apprendre à monter à cheval : il suffit de faire ça tous les jours !* »

Dans ces conditions, les stages, pour peu qu'ils soient sérieusement menés, représentent une « solution-miracle », tant pour débuter que pour se perfectionner. Une semaine d'immersion totale, à raison de trois à quatre heures de cheval par jour, est infiniment plus payante, à nombre d'heures égal, que six mois de reprises hebdomadaires.

Un inconvénient seulement : à fréquenter des partenaires de talent, « légers » à la main et aux jambes, francs sur l'obstacle, généreux dans leurs allures, on se prend à croire à sa propre valeur… Plus dure sera la chute quand on retrouvera les bonnes vieilles montures d'instruction, qui ramèneront vite à plus de modestie. Mais l'acquis définitif d'un stage n'est jamais négligeable. D'autant que les heures de monte se doublent d'une cohabitation constante avec les chevaux, qui porte elle aussi ses fruits. Certains stages pour les scolaires prévoient que chaque stagiaire a, pendant son séjour, l'entière responsabilité de l'entretien d'un cheval. Ce qui est aussi plaisant que profitable.

Après avoir apprivoisé l'animal, reste à s'habituer aux hommes. Malgré une indéniable évolution, le milieu de l'équitation classique compte toujours dans ses rangs quelques « figures » hautes en couleur qui s'accrochent avec l'énergie du désespoir aux vestiges les plus discutables de la tradition équestre. On raconte que, récemment encore, un examinateur aurait refusé de voir se présenter à un brevet fédéral une cavalière qui portait des boucles d'oreille…

J. L. A.

(1) Les cavalières sont nettement majoritaires dans la plupart des activités équestres.

Blue jeans et vestes rouges

(Suite de la page 17.)

Les défenseurs de cette « équitation douce » caressaient, bien sûr, le secret espoir qu'une fois lâchés dans la nature les « cavaliers » ainsi dégrossis découvriraient d'eux-mêmes les limites de cette équitation sommaire et demanderaient à retourner au manège pour acquérir, cette fois en connaissance de cause, les bases plus solides indispensables pour se faire plaisir à l'extérieur en toute sécurité, et dans le respect du cheval.

Mais les choses ne sont pas si simples.

Les jeux équestres, et en tout premier lieu le horse-ball — un *basket-ball à cheval* très grisant, — devaient insuffler une bouffée d'air frais dans les manèges. Certes, le horse-ball donne du liant au cavalier. Mais il est vite apparu qu'il développait des comportements agressifs à l'égard des autres joueurs et un maniement brutal des chevaux, qui « souffraient » trop. Des centres où il était pratiqué ont fait machine arrière.

Avec le binôme « cheval camargue - selle creuse » — utilisé en stage plutôt qu'en reprise hebdomadaire, — le directeur de l'équitation à l'Union des centres de plein air (U.C.P.A.) pense disposer de l'arme absolue, en matière d'instruction, contre le double écueil de la peur et de l'ennui des premières séances (*le Monde* du 6 décembre 1980). Le taux d'abandon à l'U.C.P.A. est tombé au niveau pratiquement incompressible — compte tenu de la spécificité de l'équitation — de 20 %, soit la moitié de la moyenne nationale. M. Grandsire se dit persuadé que, « *dans quatre ou cinq ans, il y aura ça partout* ».

Mais depuis deux ans que le système fonctionne à la satisfaction générale, l'U.C.P.A. reconnaît n'avoir guère fait d'émules, sauf en Provence, fief de M. Marry, « père » de cette méthode. (Lire l'article de Roland Merlin.) Rigidités psychologiques et réticences de certains enseignants se compliquent d'obstacles économiques. Les selles creuses utilisées à l'U.C.P.A. coûtent deux fois plus cher que les selles habituelles. Quant aux camargues, ils ne remplacent pas les chevaux d'instruction, ils sont à compter en plus (1). Pour M. Grandsire, la rentabilité de l'investissement suppose de mettre en selle « *des dizaines et des dizaines de débutants* ».

Des méthodes comparables, mises au point dans le cadre de l'Association nationale pour le tourisme équestre (A.N.T.E.) sous le nom de « cheval vert », ne se sont pas développées faute d'un nombre suffisant d'enseignants également randonneurs de haut niveau. Faute aussi de pouvoir acheter une cavalerie particulière, chère et très bien dressée.

Bref, sauf cas isolés, il n'existe toujours pas de formation alternative aux reprises classiques. Or la perspective du manège inhibe encore probablement nombre de clients potentiels du cheval de loisir. Même si les adeptes de la randonnée semblent de plus en plus nombreux à admettre que l'équitation, fût-elle simplifiée, ne sera jamais d'un accès aussi aisé que le tennis, et mieux à même de comprendre qu'un cheval, quel qu'il soit, n'est pas un vélo (2)… Néanmoins, si les randonneurs allergiques aux leçons d'équitation se font plus rares, l'A.N.T.E. reste inquiète du nombre de « pépins » dus à des cavaliers « indépendants » inexpérimentés, montant des chevaux peu sûrs.

Il y a donc urgence. Pour le ministère de la jeunesse et des sports, le réaménagement de l'instruction devrait être un axe d'action important pour les années à venir.

Mais le ministère souligne que l'efficacité d'une réforme de l'instruction repose sur les hommes chargés de l'appliquer. Il faudra sans doute attendre un « renouvellement de générations » chez les enseignants, dont la fonction et le recrutement doivent être redéfinis. Un premier pas avait été fait avec l'élaboration du nouveau manuel de la F.E.F., qui donne une place à l'initiation en selle creuse (3). L'étape suivante a été franchie à l'Ecole nationale d'équitation (E.N.E.) de Saumur ; dès cette année, la formation des futurs enseignants s'inspire des principes énoncés dans ce manuel. A terme, le contenu même des titres de moniteur, instructeur et écuyer-professeur doit être remodelé et enrichi dans le cadre d'une refonte générale des brevets d'Etat d'éducateurs sportifs.

J.-L. A.

(1) Les camargues et les races de poneys comparables sont essentiellement utilisables, hormis la toute première initiation, pour la randonnée, les jeux équestres…

(2) Quelques randonnées très spéciales, souvent à dos de mule, dans des pays au relief trop accidenté pour quitter le pas, permettent de donner un avant-goût du tourisme équestre à des amateurs totalement néophytes en matière d'équitation.

(3) *Orientations pour une pédagogie appliquée à l'équitation*, Ed. Lavauzelle (1981), 50 F.

Etat de la clientèle

FAUTE de statistiques, la situation exacte du tourisme équestre n'est pas connue, d'autant qu'elle se complique du fait de l'existence d'un nombre totalement inconnu de cavaliers de loisir possédant leur cheval à domicile (le Monde du 21 février 1981). En tout état de cause, il paraît impossible de dégager une tendance. Les uns voient leur clientèle retrouver le niveau de 1980, après une baisse en 1981. Certains enregistrent une stagnation, voire un tassement. D'autres notent une progression. Seule certitude : l'augmentation de l'activité n'est pas générale.

Plusieurs centres de tourisme équestre signalent une demande accrue pour les séjours — moins coûteux — au détriment des randonnées : cette évolution témoignerait du désir d'une partie de la clientèle de posséder une formation sommaire à l'équitation d'extérieur avant d'aborder la randonnée.

En matière de prévisions, même incertitude : les uns espèrent au mieux, compte tenu de la situation économique, un maintien de l'activité. D'autres, plus confiants, tablent sur une poursuite de la croissance.

De fait, la demande potentielle n'a pas diminué : le besoin de nature reste le même. Mais à 250 F en moyenne par jour — 300 F pour le haut de gamme — en 1983, une partie de la clientèle, plongée dans l'incertitude et la crise, semble renâcler. Les bas revenus sont, eux, hors du jeu, sauf à consentir des sacrifices financiers considérables, ce qui, au demeurant, est souvent le cas. Encore les prix du tourisme équestre augmentent-ils moins vite que l'inflation…

Au frein financier s'ajoute une promotion sans doute insuffisante de l'équitation de loisir. A cet égard, la guerre de tranchées que se livrent depuis des années l'ANTE et la Fédération des randonneurs équestres de France (FREF) — guerre qui connaît un regain de vigueur depuis le 10 mai 1981 — n'a certainement pas contribué à arranger les choses.

A CHEVAL !

Chevauchées excentriques

Dominique Barbe a traversé, à cheval, l'Espagne depuis Séville jusqu'à Pampelune, en 1980, et la Grande-Bretagne, du nord au sud, en 1981. Elle raconte quelques-uns des problèmes et des plaisirs que l'on peut attendre de la randonnée équestre.

ON ne part pas pour une expédition avec un ou plusieurs chevaux, quand il y a un bât, sans précaution. Le cheval est effectivement un être fragile. Avant de s'engager dans quelque projet que ce soit, il faut faire le bilan de chacun, en commençant par le cavalier.

Une très bonne connaissance des chevaux est indispensable. Il ne s'agit pas d'entraîner un animal dans une cavalcade effrénée qui le laissera à bout de souffle. Une bonne condition physique est nécessaire au cavalier. Bien qu'il se trouve la plupart du temps en situation assise, il n'en doit pas moins marcher souvent pour soulager sa monture, se dégourdir les jambes et trouver un gîte et de la nourriture tous les soirs pour son équipe.

Lors de notre traversée de l'Espagne, c'était à chaque étape une véritable course au picotin qui s'engageait. Pendant que l'un gardait le bivouac, l'autre allait frapper aux portes des fermes pour rapporter le précieux, mais hélas ! intransportable aliment. Nos chevaux s'accoutumèrent ainsi par la force des choses à toute sorte de mets : outre l'orge et l'avoine que l'on pouvait se procurer facilement dans certaines régions, ils goûtèrent aux granulés pour vaches, moutons, etc. Par chance, ils n'étaient pas difficiles.

A l'état sauvage, une des seules garanties de survie du cheval contre ses prédateurs est la fuite. C'est un animal peureux par nature. Autant penser à ce détail au moment du choix de l'animal et donner sa préférence à un caractère tranquille. Rustique, frugal, fiable et — détail qui a son importance quand on vit constamment avec son animal — sympathique, tel est le cheval idéal pour la grande randonnée. Le double poney semble être celui qui correspond le mieux à ces critères. Après notre expérience espagnole, sur deux entiers andalous, nous avons voulu nous en rendre compte par nous-mêmes. Pour cela, nous sommes partis au pays des chevaux et des poneys : la Grande-Bretagne. Là-bas, il existe pratiquement autant de races qu'il y a de régions, nous n'avions que l'embarras du choix pour trouver les perles rares.

La Grande-Bretagne semble immuable quand on la traverse rapidement. A cheval, c'est-à-dire à 6 kilomètres à l'heure, toutes ses facettes ressortent. C'est la raison pour laquelle les Britanniques ont prévu partout des centres de randonnée, les fameux « trekking centres », qui accueillent les touristes désireux de connaître une région dans ses moindres recoins.

Le cheval en Grande-Bretagne est omniprésent, de la périphérie des villes aux fermes les plus reculées. Nous ne pouvions pas choisir meilleur médiateur pour nous introduire dans la vie quotidienne des gens.

Mais c'est le premier contact qui reste décisif. Imaginez devant votre porte deux inconnus, accompagnés de chevaux, qui demandent où se procurer du grain, où passer la nuit, etc. La question posée sans détours est suivie, et c'est logique, d'une inspection visuelle. Si l'impression qui en ressort est positive, il y a toutes les chances pour que l'aide se manifeste. Les gens « sentent ». Ils témoignent d'un instinct infaillible, surtout des cavaliers comme les Britanniques. Les détails infimes du comportement, de l'habillement et l'état des chevaux aideront à vous cataloguer.

Dans les milieux agricoles français et anglais, on peut considérer l'aspect extérieur, la bonne forme physique de sa monture, comme un passeport. En Bretagne, nous avons ainsi été accueillis par un vieux couple d'agriculteurs, d'aspect plutôt revêche et méfiant au départ, uniquement parce que nos juments étaient replètes et sympathiques. Le cheval est le reflet d'une façon d'être. Nos juments furent nos ambassadrices et nous ouvrirent d'innombrables portes. L'effet n'aurait pas été le même si nous avions été à pied ou à vélo. La présence d'un animal, et en particulier du cheval, fait qu'on vous regarde d'un autre œil : vous êtes chargé d'une responsabilité dont vous vous acquittez bien ou mal, l'état des chevaux est éloquent, vous n'êtes plus considéré comme le vagabond dont on se méfie.

Le poney a, à ce niveau, encore un avantage sur un cheval de stature imposante. Au charme de la touffe de crins hirsute, dissimulant un petit regard perçant et malicieux, s'ajoute incontestablement l'atout d'une morphologie qui rappelle quelque peu le souvenir des chevaux de travail : encolure développée, image d'une force tranquille. L'intérêt s'éveille chez l'agriculteur. Un lien se crée qui se traduit par le prêt d'un champ ou par une invitation.

« Le grand tour »

Les Britanniques se montrèrent enthousiasmés par notre façon de voyager. Il y a trois siècles, ils inventaient le tourisme en envoyant leurs jeunes gens parfaire leur éducation au-delà de leurs frontières. C'était le « grand tour ». La tradition est restée. Après leurs études, les étudiants partent souvent pour une année sabbatique. Aussi, notre expédition était-elle perçue comme normale et même saine.

Autre pays, autres coutumes : l'Espagne. En Andalousie, nous fûmes considérés comme de doux dingues. Un Espagnol nous le fit comprendre avec beaucoup de tact alors que nous nous demandions pourquoi on nous refusait parfois de l'eau. Dans la péninsule Ibérique, le cheval a un rôle bien défini dont on ne l'écarte pas : les fêtes et les pèlerinages. Nous faisions effectivement figure d'excentriques. On nous demanda plusieurs fois de façon détournée s'il s'agissait d'une entreprise publicitaire ou si nous étions des terroristes de l'ETA. Un berger en retraite, philanthrope et résolu, voulut prendre avec énergie notre destin en main : il nous emmena tout droit à la gare, face au quai d'embarquement des bestiaux...

DOMINIQUE BARBE.

Hippisme

On nous a compris

CHANTILLY a manqué de deux encolures ce qui aurait été son plus retentissant succès de l'année : ses déléguées, *All Along* et *April Run*, ont été, respectivement, seconde et troisième, dimanche, de la Japan Cup, à quelques dizaines de centimètres l'une de l'autre, l'américain *Half Iced* s'assurant la victoire par le même avantage.

All Along paraissait avoir course gagnée à 20 mètres du poteau, mais elle a payé alors un effort qu'elle avait dû accomplir au début du parcours, où elle avait perdu du terrain dans un heurt avec l'allemand *Pageno*. La plupart des experts sont d'accord : sans cet incident, elle aurait probablement gagné.

Tel quel, le résultat — le dernier de la saison de plat ayant une portée internationale — ajoute au crédit de l'entraînement français.

Il est d'autant plus important qu'il est acquis dans une région du monde où les courses progressent à la vitesse grand V (Hongkong, à côté, devient une grande place hippique internationale) et où des marchés sont à prendre.

Somme toute, l'année de galop 1982 a été assez bonne pour les chevaux entraînés en France (ne parlons pas de « chevaux français » : tous ceux de niveau international portent des casaques étrangères et la plupart sont nés aux Etats-Unis). Certes, ils ont, pour la première fois dans l'histoire du turf, été battus dans le derby de Chantilly (par l'irlandais *Assert*) et ils ont souvent trouvé des chevaux britanniques devant eux dans les courses semi-classiques. Mais *Zino* a gagné les Guinées, *Akiyda* l'Arc de triomphe et *April Run* le Turf Classic et le Washington D.C., avant sa bonne performance de Tokyo.

Le pouvoir politique, qui normalement précède et incite, va-t-il suivre et s'aligner ?

Même les esprits les plus critiques du pesage — où, faut-il le préciser, on est, *a priori*, critique à l'égard de la gauche — en conviennent : le pouvoir socialiste paraît plus bienveillant vis-à-vis des courses que la majorité précédente.

Celle-ci, peut-être trop proche, fondamentalement, du petit monde de l'enclosure (ainsi, un fils de l'ancien président de la République est un des dirigeants des courses de Rouen et vient d'éditer un livre sur les étalons), craignait le qu'en-dira-t-on chaque fois que lui était soumis un projet quelque peu favorable aux courses.

Il n'y a pas totale inexistence de liens entre Longchamp et le nouveau pouvoir : par exemple, le père de M. Laurent Fabius est un vieil habitué du pesage et connaît bien ses problèmes. Mais l'immense majorité des intéressés se situent trop à l'opposé de la base électorale des « décideurs » du jour pour qu'on soupçonne ceux-ci de favoritisme. Les « décideurs » peuvent donc décider sans complexe.

L'été passé, ils avaient fait remise aux sociétés de courses menacées de faillite de 70 millions de francs, initialement destinés au Fonds d'adduction d'eau.

Dans une interview à *l'Actualité hippique*, le nouveau directeur de l'administration des Haras nationaux, M. Jean-Pierre Launay, évoque, avec la même liberté d'esprit, une « *réforme de la fiscalité* », dans le sens d'un allégement, et de « *nouvelles possibilités de financement* » pour les éleveurs.

La fiscalité et la génétique

L'analyse de M. Jean-Pierre Launay va bien au-delà de ces bonnes intentions. Nous sommes tentés d'en souligner deux orientations, rejoignant des constatations souvent notées ici.

1) La fiscalité française est trop désavantageuse pour que les propriétaires et les éleveurs français puissent, actuellement, espérer lutter avec ceux d'autres pays.

M. J.-P. Launay à *l'Actualité hippique* : « *Des dispositions fiscales incitent délibérément les étrangers à des placements hautement spéculatifs dans le pur-sang : exonération des gains de l'impôt sur le revenu (Irlande), déduction des délicits des autres revenus et amortissements dégressifs sur des périodes très courtes (Etats-Unis).* »

Conclusion de ce chapitre : la nécessité d'une réforme de la fiscalité, déjà évoquée.

2) Il faut maintenir en France ce qui reste d'un patrimoine génétique qui n'a eu que trop tendance à subir l'attrait fiscal des Etats-Unis, de l'Irlande et d'autres pays.

M. J.-P. Launay : « *L'insémination artificielle doit permettre une accélération du progrès génétique... Elle permet d'augmenter la production des meilleurs étalons... au détriment des étalons détériorateurs... Il faut actuellement, en moyenne, plus de huit ans à partir du début de carrière d'un étalon pour porter un jugement fiable sur sa production. L'insémination artificielle permettrait de réduire ce délai de moitié si la production des cinq premières années était concentrée sur une seule.* » (N.D.L.R. : en quintuplant le nombre des saillies « éprouvette » par rapport à celui des saillies naturelles.)

« *Cette concentration de la production sur une période plus courte serait d'ailleurs compatible avec une augmentation de la production totale, par mise en réserve de l'étalon pendant la période de testage. L'avance qui serait ainsi prise au niveau de l'estimation de la valeur des reproducteurs donnerait un atout capital à l'élevage français...* »

Autre orientation dans le même chapitre : « *Dès 1983, il sera peut-être possible aux Haras nationaux de participer financièrement à des syndicats ayant pour but de maintenir sur le territoire national quelques valeurs sûres.* »

Ces deux chapitres — parmi d'autres — suffisent à le démontrer : le nouveau directeur des Haras ne manque pas d'audace.

On saura, dimanche, si son programme rassure le monde des courses. A Newmarket et à Deauville se tiennent les grandes ventes annuelles de poulinières, qui donnent la tendance du marché jusqu'à celles de yearlings, en août.

A Deauville, quatre cent quatre-vingts sujets sont inscrits. La vente des représentants de M. Jean Ternynck devrait faire flamber les enchères : cette écurie fut celle de l'inoubliable *Sea Bird*, le plus grand des plus grands. Hélas ! peu de sujets présentés peuvent se prévaloir d'une parenté avec lui : il fit pratiquement toute sa carrière d'étalon — au demeurant très courte — aux Etats-Unis. C'était déjà (voilà quinze ans) l'attrait des paradis fiscaux du turf et celui du dollar...

Apparemment, M. Jean Ternynck ne croit pas que, en dépit des bonnes intentions de la gauche, le paradis revienne chez nous : il liquide tout.

LOUIS DÉNIEL.

CAPITALE DE VOYAGE

Gens de Dublin

LA rivière Liffey, passé le dernier pont, s'élargit soudain et prend une allure d'estuaire, où s'active le port. On dit qu'elle sépare la ville en quartiers riches au sud et pauvres au nord. En quittant O'Connel Street, il est vrai que l'on pourrait aisément s'en convaincre. Mais est-ce réellement la richesse là, et la misère ici ?

Les Irlandais les premiers s'en moquent ; le visiteur qui chercherait à établir des comparaisons ne saisira rien de Dublin. Car si, dans l'espace, la ville a des visages bien différents, il n'y a pas trace, chez ses habitants, de la moindre rivalité. Le lien, entre tous, c'est une inaltérable gentillesse, un même humour et une nostalgie certaine. Dans cette capitale, née voici plus de douze siècles d'un désir des Vikings d'avoir un relais à leurs aventures océanes, on sourit sans cesse, on remercie le ciel du jour qui passe et on oublie avec un plaisir discret les contraintes, parfois si exigeantes, du travail et du progrès. Que ces dieux-là règnent sur le continent, *not here !*

En cela, la capitale est à l'unisson du pays. On s'aperçoit vite, à la suite d'Heinrich Böll, qui raconta merveilleusement l'Irlande dans son célèbre journal, que les critères de valeur sont autres. La fatalité est conjurée par la malice ; devant un malheur, on tranche : *« Ça aurait pu être pire. »* La joie repart aussitôt.

Au détour de la très commerçante Grafton Street, Trinity College, la troisième sœur des grandes universités britanniques, aligne ses austères bâtiments ; mais la verdure tempère de gaieté les longues façades studieuses. Végétation partout présente, tendrement verte, épanouie par la fraîcheur de l'air et l'affection secrète de chacun. Les parcs sont nombreux, et à celui de Phœnix, au nord-ouest, on marche en compagnie de chevreuils tandis que, sur le champ de courses voisin, des cavaliers se lancent pour un galop. C'est peu dire que le cheval est aimé ici ; bien des devantures s'ornent de gravures équestres, et les magasins de selles, de brides et de bottes sont les plus chics. A Ballsbridge, une demeure très patricienne s'étend dans les frondaisons : c'est le siège de l'importante Royal Dublin Society, qui organise l'« événement » annuel : le Horse Show, où viennent les amateurs de chevaux du monde entier.

Etendue au long de sa baie, la ville n'est pas encore enlaidie par les gratte-ciel en verre ou en béton. Ce qui fait que les points de repère sont les clochers gothiques de ces quelques admirables cathédrales que sont Saint-Patrick, du nom du patron du pays, Sainte-Marie, Christchurch, ou le dôme du palais de justice.

La pluie, grandiose et effrayante

Parce que sans prétention, Dublin offre des paradoxes. Voir la ville sous le soleil en constitue déjà un, notable, car, comme le disait encore H. Böll, *« la pluie est absolue, grandiose, effrayante »*. Au teint des enfants, on devine que chacun s'en accommode aisément, restant entendu que, au moindre répit des nuages, on descend, pour renforcer le hâle, vers Killiney, la « riviera » des Dubliners chers à James Joyce. Ce dernier habita non loin, dans une maison flanquée de sa tour, devenue musée souvenir, où est évoquée la vie de cet écrivain, insaisissable derrière ses lunettes rondes.

Pour ajouter à la couleur de certains visages, il faut peut-être aussi quelques bonnes pintes de Guiness, la bière brune assurément *« la meilleure du monde »*, affirmait un capitaine de navire appartenant à la Compagnie, prêt à partir au-delà des tropiques, les citernes remplies de cette stout vigoureuse.

Pour l'érudit, une tournée des pubs, impérativement fermés à 22 heures le dimanche, complètera utilement celle des bibliothèques, qui sont aussi nombreuses, ou presque !

Hormis le centre, les rues, entre leurs maisons de brique qui n'accrochent aucune lumière, semblent toutes identiques. Uniformité aussi dans les colonnades des demeures géorgiennes. Mais, partout, les portes sont un étonnement ; quel contraste, ces entrées peintes en rouge vif, brun clair, jaune doré, toutes rehaussées de cuivres reluisants. L'originalité de chacune fait oublier ce que le reste a de terne. Il ne faudrait pas y voir une contradiction ; seulement des notions de goût inhabituelles aux yeux latins. Quant au jardin de Merrion Square, on aimerait aller s'y promener ; impossible, car ses calmes allées appartiennent aux propriétaires des habitations qui l'encadrent, et, seuls, en possèdent la clé !

Même si l'histoire n'a pas été tendre entre les deux pays, on est tenté d'évoquer souvent l'ennemi héréditaire, l'Angleterre. Tellement de choses la rappellent, depuis les autobus à deux étages roulant à gauche jusqu'aux collégiens en uniforme ?

Derrière les apparences, la tradition nationale a cependant survécu, et s'est imposée. La harpe gaélique a défié le non couronné. Le bilinguisme étant officiel, la rugueuse et chantante langue des ancêtres vous écarte irrémédiablement d'une conversation où l'on ne veut pas associer l'étranger...

L'Irlandais, dévot et paillard, dit-on, a aussi reçu en héritage le sens du mystère et de la poésie. Quand le cœur se sent opprimé par quoi que ce soit, on improvise un *limerik*, ce court poème espiègle, que le non-initié ne comprendra jamais, même s'il a lu et relu ces gloires irlandaises que sont Bernard Shaw ou Oscar Wilde, ou s'il voyage avec l'esprit satirique d'un Gulliver.

En quittant Atha Cliah, c'est-à-dire Dublin, vers Naas tout proche, les premiers paysages si recherchés par les touristes se découvrent déjà. Les prospectus mentent, ils sont en dessous de la vérité. Sortie de ville aisée, par l'une de ces *roads* bordées d'imposantes maisons ; la route, d'un seul coup, se met à serpenter vers les collines ocrées rayées par endroit de vert. Au-delà de Glendalough s'étend un vaste plateau battu de vent ; de petits tas de tourbe noirâtre, extraite de carrières données en concessions, s'échelonnent dans l'herbe ; on récolte là des millénaires d'humidité et de végétation décomposée. Les *moors* — la lande — rejoignent un horizon lointain, annonçant la mer, et que la brume parfois échevelée comme dans les légendes, transforme en limite imaginaire...

DOMINIQUE VERGNON.

Enfants bienvenus en Suisse

La société suisse des hôteliers vient en effet d'éditer une brochure intitulée : Hôtels convenant particulièrement aux familles, *qui fournit de nombreuses informations sur près de soixante-dix hôtels offrant des prestations supplémentaires en faveur des enfants et de leurs parents. Au programme : salle de jeux, menus pour les enfants, organisation d'excursions et réduction de prix pour les enfants partageant la chambre des parents.*

★ Société suisse des hôteliers : Monbijoustrasse 130, case postale, 3001 Berne. Tél. : 031/46-18-81.

Yémen tous terrains

Delta - Voyages propose de faire découvrir le Sud-Yémen : seize jours, à partir du 19 décembre, pour parcourir le désert de l'Hadramaout, camper dans les palmeraies et découvrir les plages du golfe d'Aden. Du tous terrains. Prix en pension complète : 13 850 F.

★ Delta - Voyages, 54, rue des Ecoles, 75005 Paris. Tél. : 634-21-17.

Bibliographie

VISAGES DE MARSEILLE

L'ILE BLANCHE DU FRIOUL

POUR la première fois de *son histoire*, l'archipel du Frioul — ancré dans la rade marseillaise — devient décor et sujet d'un roman. En effet, les îles de Pomègues et Ratonneau, reliées entre elles par une digue, la digue Berry, longue de 300 mètres, qui aménage un plan d'eau d'une surface comparable à celle du Vieux-Port de Marseille (25 hectares), sont le personnage principal de *l'Ile Blanche*, de Nicole Ciravégna, qui obtint le grand prix des Maisons de la presse, en 1980, pour les *Trois Jours du cavalier* (Le Seuil).

Ce qui a surtout inspiré l'auteur de *l'Ile Blanche*, c'est le monument le plus étrange et le plus méconnu de Marseille, l'hôpital Caroline, implanté sur Ratonneau, et qui fut édifié, en 1823, par Michel-Raymond Penchaud, architecte officiel du département. Dans un style néo-classique, l'architecte a bâti là, sur un éperon rocheux isolé et desservi par deux calanques abritées, à la fois un instrument et un monument : un hôpital de quarantaine dont l'architecture a tiré profit de l'exposition et du vent, ainsi que de la présence de la mer pour assurer sa propre désinfection. Il reste aujourd'hui des ruines grandioses que des chantiers de jeunes tentent de restaurer.

Durant la guerre de Crimée, l'hôpital servit pour le rapatriement des blessés (un millier y transitèrent) et c'est précisément ce qui a permis à Nicole Ciravégna d'imaginer à travers le retour à la vie de son héros, Nicolas Perrault, une fiction à partir de faits historiques et de reconstituer la vie de chaque jour dans l'hôpital Caroline.

Ce livre est le second des Editions du Quai, à Marseille, dont l'éditeur, Jeanne Laffitte, est l'un des fondateurs.

J. C.

★ L'ILE BLANCHE, par Nicole Ciravégna, Editions du Quai, 1, place Francis-Chirat - 13002 Marseille. Prix : 70 francs.

LES VOILES DU VIEUX PORT

DANS la préface de ce livre richement illustré, l'auteur laisse penser que si Marseille est devenue en quelques années la capitale française de la planche à voile, c'est parce que cette dernière *« permet au Marseillais de combiner son goût de l'aventure et son amour natif du littoral qui borde sa ville »*.

Existe-t-il une navigation de plaisance spécifique au bassin de Marseille ? On peut répondre oui en parcourant *Marseille et sa plaisance*. Et Hubert Poilroux, en livrant le tableau fidèle de l'histoire de la navigation de plaisance autour du *« périmètre enchanté »* du Vieux-Port, fait œuvre d'ethnologue. Les références à l'Antiquité et au Moyen Age étant établies, l'auteur montre que c'est à partir du dix-huitième siècle que, grâce à une iconographie précise, on peut se faire une idée de ce que représentèrent pour les Marseillais le bateau et l'art de vivre qu'il suppose : parties de pêche, premières compétitions ou simple plaisir de la promenade en mer. Les jauges internationales ont opéré un nivellement, mais il y eut une époque, encore proche, où le yacht marseillais était un remarquable voilier de compétition spécifiquement construit pour la course en Méditerranée.

JEAN CONTRUCCI.

★ MARSEILLE ET SA PLAISANCE, par Hubert Poilroux, coédition, Editions maritimes et d'outre-mer et Jeanne Laffitte. Un album cartonné 29 × 22 cm ; 230 pages abondamment illustrées de photographies d'époque, de plans et de croquis. Prix : 295 francs.

Partir

Avion + ferme + ski

Le relais départemental des gîtes ruraux de l'Isère et la maison du tourisme ont mis sur pied avec la compagnie Air Inter un séjour de neige original, du 4 au 12 février, qui s'adresse aux enfants de six à treize ans.

Les enfants, transportés à l'aller comme au retour en avion, seront accueillis par des familles d'agriculteurs du plateau du Vercors ou du massif de Belledonne. L'avion et la pension complète coûtent 995 francs.

Si les jeunes vacanciers souhaitent pratiquer le ski, il convient de rajouter à cette somme 600 F, représentant le coût des remontées mécaniques, deux heures de cours collectifs par jour pendant sept jours et la location du matériel.

★ Date limite d'inscription : 15 janvier 1983. Maison Alpes-Dauphiné, 2, place André-Malraux, 75001 Paris, Tél. : (1) 296-08-43 et 296-08-56.

En haut du Haut Doubs

Yves et Liliane voulaient rester au pays, le Haut Doubs. C'est l'un des coins les plus froids de France, qui rappelle les splendeurs de la neige nordique. Alors, ils ont aménagé une belle ferme du dix-septième, Le Crêt-l'Agneau. Liliane fait son pain et ses confitures. Yves entraîne au ski de fond ses dix hôtes (au maximum) dans les forêts environnantes. Pas de télévision, mais les veillées franc-comtoises que rythme le carillon de la pendule.

★ 1 550 F par semaine et par personne (sans aucun transport) incluant le prêt du matériel, les balades et la pension complète. M. et Mme Jacquet-Pierroulet, Le Crêt-l'Agneau, La Longeville, 25650 Montbenoît, Tél. : (81) 38-12-51.

Raid en Laponie

Ils seront dix, au maximum, convaincus que skier en Laponie finlandaise est un des grands moments de la vie d'un fondeur. — 30° ? D'accord, mais il s'agit d'un froid sec aisément supportable.

Tout le monde prépare la tambouille ? Mais le moniteur français et le guide lapon veillent à ce que les refuges et les huttes soient bien chauffées. Un scooter des neiges transporte les bagages et le ravitaillement.

Sept jours du ski nordique le plus pur et vraiment très, très loin des villes.

★ 5 500 F de Paris à Paris tout compris. Départ chaque semaine à partir du 18 février 1983 et jusqu'au 15 avril. Muntagne corse in liberta, parc Bilello, immeuble Girolata, avenue Napoléon-III, 20000 Ajaccio, Tél. (95) 23-17-42.

Chasse

Francolins et pigeons du Sénégal

L'ouverture de la chasse vient d'avoir lieu au Sénégal, l'un des pays d'Afrique où le gibier se révèle abondant.

SI toutes les espèces africaines que l'on considère comme animaux de brousse — lions, éléphants, buffles ou antilopes — sont protégées au Sénégal ou font l'objet de plans de chasse très restreints, le petit gibier peut être chassé dans des conditions comparables à celles que l'on connaît en France.

Tant au nord, près de Saint-Louis, qu'au sud, aux frontières de la Séné-Gambie, de vastes zones de chasse représentant plusieurs millions d'hectares sont ouvertes à ceux que tentent gibiers d'eau, oiseaux de plaine et phacochères, ce sanglier d'Afrique.

On choisira de préférence Maka-Diama pour les canards, les sarcelles et les bécassines tirables au cul levé ou à la passée et l'on optera pour les camps de brousse du Sud pour perdreaux ou francolins, pintades, petites outardes et les multitudes de pigeons qui séjournent dans ces régions.

La petite chasse est librement ouverte à qui possède permis, droit de détention d'armes et police d'assurance, mais dans la limite d'un quota et à des dates d'ouverture définies chaque année. En général, l'ouverture pour le gibier d'eau court du 15 novembre au 30 avril, pour les perdreaux du 15 janvier au 15 avril, la quête des autres petits gibiers — sauf arrêtés spécifiques — étant autorisée du 15 décembre au 30 avril.

La plupart des zones à gibiers de plaine sont situées dans des régions agricoles (arachide et mil) : c'est dire la densité des oiseaux qui s'y trouvent, mais aussi la nécessaire discipline qu'exige de la part des chasseurs la marche devant soi à la recherche des compagnies habiles à se faufiler dans les pailles.

L'expérience prouve qu'il est préférable dans ces conditions de tir d'avoir affaire à des organisations cynégétiques qui fournissent guides et porteurs, plutôt que d'aller à l'aventure, ce qui n'est pas impossible dans la mesure où l'on évolue dans des zones autorisées et où l'on possède les documents exigés.

Le choix d'une organisation reconnue simplifie évidemment les formalités, mais aussi évite les risques d'accidents. En outre, une pression de chasse raisonnable, par rotation des terrains, notamment, est assurée.

Pour ce qui est de l'hébergement, il ne faut pas oublier que l'on chassera sous un climat dur, très souvent dans une chaleur étouffante et au cours de marches pénibles. Le retour vers des camps de brousse, bien aménagés quoique rustiques, où douche, lavabos, réfrigérateur et autres commodités attendent les chasseurs couverts de cette poussière ocre que sait si bien dispenser l'Afrique, est un grand moment. Instants sûrement aussi suaves que le départ au petit matin quand éclatent, dans le ciel, des gerbes de perroquets multicolores et bavards. Encore faut-il que les installations s'y prêtent...

Du côté de Nioro-du-Rip et de Kaolack, à Dabali, à Saboya ou à Salli, dans ces campements pimpants proches de petits villages de terre séchée et de paille, on sait tout ça de longue date.

CLAUDE LAMOTTE.

★ Jet Tours chasse, pêche, 19, avenue de Tourville, 75007 Paris. (L'importation des munitions d'armes à canons lisses étant interdite, on trouvera auprès des organisateurs les cartouches nécessaires, à des tarifs qui se placent environ au double des prix pratiqués en France.)

Vins 82 : l'empreinte des dieux

AVEC la douceur du temps l'absence de réel frimas, cela avait été un rêve d'hiver. Au printemps précoce et ensoleillé, on avait commencé à le chuchoter. En juin, la vigne avait — bon augure ! — fleuri avant la Saint-Jean. Vinrent alors les chaleurs de juillet : la rumeur prenait corps : le millésime 82 serait abondant et « exceptionnel ». Il le disputerait aux quelques années prestigieuses *que la nature distille depuis* la seconde guerre mondiale.

Où en est-on aujourd'hui ? Aucun renseignement fiable ne pouvant être tiré des vagues déferlantes de beaujolais nouveau aseptisé. Il faut aller puiser ailleurs de quoi conforter son opinion, nourrir les espoirs et alimenter les joies à *venir*.

Pour les professionnels que sont les œnologues (1), la silhouette du millésime 82 peut, d'ores et déjà être dessinée : les vins chargés en tanins et en extraits secs sont charnels, plus puissants et moins empreints de vivacité que les années passées. Les vignes fleuries tôt — qui ont donc connu « *plus de soleil que de lune* », — vendangées précocement offrent des produits prometteurs.

C'est ainsi que pour l'amateur sont déjà perceptibles les parfums d'amande verte (muscadet), d'acacia et de goyave jurançon) ou de châtaignes (pouilly - fumé). L'entre-deux-mers balbutie et gazouille de *plénitude. Côtes-du-Rhône*, Languedoc-Roussillon et Beaujolais rivalisent au-delà des 12 degrés alcooliques. Dans le Bourgueillois et le Chinonais, en Bourgogne et, plus encore, dans le Bordelais, on parle sérieusement de « grande année ». Au pied des cuves, on évoque les années 1959, 1966, 1976 ou 1979, relan*çant du même coup le* vieux débat sur la qualité et la quantité. L'une exclut-elle immanquablement l'autre ? Peut-on, au contraire, supposer que, en certaines années de grâce, l'alliance est possible ?

1982 est, à cet égard, une année exemplaire. La quantité était au rendez-vous. Pas seulement en France, mais, bien sûr, l'ensemble de la planète jusqu'en Californie. « *Un phénomène que l'on n'expliquera jamais*, souligne M. Jacques Pulsais, président de l'Union nationale des œnologues, *et qui veut qu'à certains moments la vigne a envie de se reproduire, est fécondée précocement et donne des fruits en abondance.* » Surabondance cette année, puisque dans certains endroits, comme l'exige la loi, une partie de la récolte devra prendre le chemin infâmant de la distillérie ou de la vinaigrerie.

On a pourtant frôlé, de peu, la catastrophe. Les fortes concentrations en sucres, les chaleurs inhabituelles contemporaines des vendanges et des mises en cuves ont rendu fort difficiles la maîtrise des fermentations alcooliques. Force est de constater que, dans ce cas de figure, la tradition ne possède pas de parade efficace et que seuls ont compté les conseils « éclairés » de l'œnologie et le recours à des *innovations technologiques pour* contrôler les accès de fièvre des moûts.

« *Indéniablement, devant une telle situation, il y a une vingtaine d'années les accidents auraient été si communs que le millésime aurait pu être qualifié de millésime raté* », résume M. Patrick Léon (Bordeaux).

Ainsi 1982, qui aura vu se poursuivre l'envahissement progressif du vignoble français par les machines à vendanger restera néanmoins le millésime symbole d'une étonnante symbiose, celle de la nature, de la science et de la tradition.

JEAN-YVES NAU.

(1) L'Union nationale des œnologues organisait — comme chaque année, — le 19 novembre, une rencontre avec la presse pour faire découvrir les acquis et les promesses des différents vins de France, millésime 1982.

Philatélie

N° 1768

FRANCE : Cavelier de la Salle.

Le septième timbre hors programme est destiné à souligner le troisième centenaire de la découverte de la Louisiane par Cavelier de la Salle. Vente générale le 20 décembre (84e/82).



3,25 F, brun, rouge violacé, vert.

Format 36×22 mm. Dessiné et gravé par Albert Decaris. Tirage : 5 500 000 exemplaires. Impression : taille-douce, Périgueux.

Mise en vente anticipée :

— Les 18 et 19 décembre, de 9 h à 18 h, par le bureau de poste temporaire, ouvert à l'hôtel de Rohan, 87, rue Vieille-du-Temple, Paris-3e. Oblitération « P. J. ».

— Le 18 décembre, de 8 h à 12 h, à la R.P., 52, rue du Louvre, Paris-1er et au bureau de *Paris 41, 5, avenue* de Saxe, Paris-7e ; de 10 h à 17 h, au Musée de la poste, 34, bd de Vaugirard, Paris-15e. Boîtes aux lettres spéciales pour « P. J. ».

FRANCE : Gustave Eiffel.

Le cent-cinquantième anniversaire de la naissance de Gustave Eiffel (1832, Dijon), ingénieur français bien connu, sera souligné par l'émission d'un timbre à son effigie. Il construisit de très nombreux ouvrages métalliques et donna son nom à la tour qu'il édifia pour l'Exposition universelle de 1889. Vente générale le 20 décembre (85e/82).



1,80 F + 0,40 F, brun.

Format 36 × 22 mm. Dessiné et gravé par Marie-Noëlle Goffin. — Tirage : 3 000 000 d'exemplaires. Impression taille-douce, Périgueux.

Mise en vente anticipée :

— A DIJON, les 18 et 19 décembre, de 9 h à 18 h, par le bureau de poste temporaire ouvert au Palais des États de Bourgogne. Oblitération « P. J. ».

— Le 18 décembre, de 8 h à 12 h, à la Recette principale de Dijon et à l'AGERIP, 10, rue Jean-Renaud. Boîtes aux lettres spéciales pour « P. J. ».

— A PARIS, les 18 et 19 décembre, de 9 h à 18 h, par le bureau de *poste temporaire installé au 1er étage* de la Tour Eiffel (entrée gratuite). Oblitération grand format illustré, sans la mention « P. J. ».

— Le 18 décembre, de 8 h à 12 h, à la R.P., 52, rue du Louvre, Paris-1er et au bureau de Paris-41, 5, avenue de Saxe, Paris-7e ; de 10 h à 17 h, au Musée de la Poste, 34, bd de Vaugirard, Paris-15e. Boîtes aux lettres spéciales pour l'oblitération sans la mention « P. J. ».

T.A.A.F. : Campagne 1982-1983

Pour la campagne 1982-1983 est actuellement en préparation l'émission de six timbres-poste, trois timbres « poste aérienne » et un triptyque, totalisant respectivement 9,15, 30,20 et 10,00 F = 49,35 F. Et, par ailleurs, est annoncée « La semaine de l'outre-mer » à 5,00 F, soit la somme de 54,35 F pour le 15 janvier 1983.

0,55 F, brun foncé, brun clair, bleu ; chaland « Le Gros Ventre » : format 46 × 27 ;

1,40 F, bleu, brun, vert ; « Notre-Dame-des-Vents » ; format 27 × 48.

Dessins et gravures de Claude Haley.



1,50 F, brun foncé, brun clair, bleu-vert ; « Canard d'Eaton ».

1,80 F, brun, vert, marron ; type 1,50 F.

Formats 36 × 22. Dessin et gravure de Jacques Combet.

1,60 F ; « Martin de Vivies » ; format 36 × 22 ; dessiné et gravé par Pierre Béquet.

2,30 F, brun, bleu, rouge : « Chalutier austral » ; format 48 × 27. Dessin et gravure de Cl. Andréotto.

Poste aérienne :

0,65 F ; « Iles des Apôtres » ; format 48 × 27 ; dessin et gravure de Georges Bétemps.

4,55 F, bleu foncé ; « Traîneau à chiens » ; format 48 × 27 ; dessiné et gravé par Jacques Gauthier. Feuilles de 10.

25,00 F, polychrome ; format 76 × 26 ; réalisé par Georges Mathieu. Impression hélio, Delrieu S.A.

Triptyque :

10,00 F, soit 5,20 + 1,50 + 3,30 F, soulignant : 100e Anniversaire de l'Année polaire et 25e Anniversaire de l'Année géo-[illegible]ique internationale. Formats 48 × 36- 22 + 36-48 + 36. Dessins et gravures par Pierre Béquet. Feuilles de cinq triptyques.

Impression taille-douce dans les ateliers de Pér[illegible]eux. Pour les valeurs sans indications, par feuilles de 25 timbres.

● RETRAIT. — Œuvre d'Alfred Manessier « Alléluia », 4,00 F, sera retiré de la vente le 7 janvier 1983.

En bref...

● BELGIQUE. — Dès le début 1983, la surtaxe grevant certains timbres spéciaux sera limitée à 25 % de la valeur faciale, suivant une décision prise par les autorités supérieures.

● CITE DU VATICAN. — Quatrième centenaire de la réforme du calendrier grégorien (4-15 octobre 1582), trois timbres et un bloc-feuillet réunissant les trois valeurs : 200 lires, 300 lires et 700 lires.

● CHYPRE. — Série « Noël 1982 », trois valeurs, 25, 100 et 250 mils. Sujets, scènes de la vie publique de Jésus et calice.

● DANEMARK. — 500e anniversaire de la Bibliothèque universitaire, 2,70 Kr.

● FALKLAND. — Pour les îles Kalkland et pour les îles Falkland dépendances, il a été émis séparément un timbre de grand format horizontal, avec surtaxe, 1 £ + 1 £, pour la reconstruction.

● HONGRIE. — Série de dessins animés d'Attila Dargay, sept valeurs, 2 × 1, 2 × 2, et 4, 2, 8 Ft. Aventure d'un renardeau orphelin et ses péripéties jusqu'à l'âge mûr.

● MOZAMBIQUE. — Les « Fruits de Mozambique », série de six timbres, 1, 2, 4, 8, 12, 32 Mt.

● TUNISIE. — « La Tunisie paléontologique », 80, 200, 280, 300, 500 et 1 000 millimes. — « Trentième anniversaire de l'Union postale arabe », 80 millimes.

● WALLIS-ET-FUTUNA. — « Journée des aveugles », 130 F P.A., dessin et gravure de Cécile Guillaume. — « Sainte Thérèse d'Avila quatrième centenaire de sa mort », 31 F, dessiné et gravé par Georges Bétemps, d'après un tableau anonyme du seizième siècle « Le rayon de soleil ». Taille-douce, Périgueux.

ADALBERT VITALYOS.

Plaisirs de la table

Semaine helvétique

TOUTES les vitrines des librairies de Suisse romande pavoisent avec le bouquin de Girardet, *la Cuisine spontanée* (Robert Laffont). C'est le grand homme d'Helvétie, le Guillaume Tell de la poêle, le rival international de Bocuse. Bien avant qu'il fasse les délices de la presse gastronomique, j'avais été à Crissier goûter son saumon façon Troisgros et un canard sauvage savoureux. C'était avec Catherine Michel, la Miss Oliver de la radio suisse, qui, justement, vient de recueillir propos et recettes du cher Girardet pour cette édition. Ils ont fait un bon livre, qui sera utile aux ménagères. Pour moi, j'ai gardé, de ma première rencontre avec le bon Lausannois, le souvenir d'une admirable variété de pains et de non moins admirables charcuteries suisses dans la salle rustique de la « Maison de Ville » de Crissier.

Le dixième anniversaire des R.G.I. a été un succès et les trois repas de cuisine marocaine une merveille ! Il convient d'en remercier MM. Claude Lemercier et Mohammed-Chab, animateurs de la *Mamounia* de Marrakech, ainsi que la nombreuse équipe des cuisiniers du *L'Bahja* qu'ils avaient amenée. Le chef de l'*Hôtel du Rhône*, François Gilloz-Carru (qui, notons-le entre parenthèses, occupe deux « commises », Monika Sysset et Monika Keller, futures dames d'ARC), m'avoua son admiration pour le travail de la « b'stilla ». En dehors de celle-ci, les sommets furent le couscous royal au poulet, le tagine de poulet au citron et olives confites, et le pageot à la mode de Safi.

Les amateurs se posaient la question : le thé à la menthe convient-il au cigare ? Pas de réponse pour l'instant, mais Genève, qui est la capitale des havanes, ne parle (Davidoff ayant vendu) que d'un nouveau « roi ». Deux plutôt, puisque MM. Gérard, père et fils, en leurs « Tabacs boutiques », triomphent avec, notamment, leurs odorants « Lusitanias ». Ils vendent même un humidificateur de voyage ou de poche absolument merveilleux.

Une des boutiques Gérard est au *Hilton* (19, quai du Mont-Blanc), où les dîners du *Cygne* sont toujours de qualité. Et c'est aussi le meilleur service de qualité du Tout-Genève, ce qui plaît aux jolies femmes. J'ai, quant à moi, admiré plus encore la préparation, au chariot des desserts, du pain perdu, devenant ici un grand moment de douceurie.

Genève remue. Les travaux de l'hôtel *Bristol* se terminent et, dès sa fermeture annuelle (ces jours-ci), le *Lion d'Or* de Cologny va rajeunir sa salle (J'y ai savouré, avec un margaux 78, un perdreau aux choux succulent). Le *Métropole* (rive gauche), rénové, ouvre ses portes. Il ferma en 1977, et il a fallu bien longtemps pour choisir les tapis de Hongkong, les lustres d'Espagne et les marbres d'Italie... Mais la cuisine ?

Enfin, la vieille brasserie *Landolt* (2, rue de Candolle), vient d'être reprise par un bon cuisinier associé à un journaliste gourmand. A surveiller.

Au restaurant du *Parc des Eaux-Vives* (Le Lasserre de Genève), s'est tenu un chapitre de la Confrérie du gruyère, récemment créée. J'aimerais mieux pour titre « Confrérie du gruyère de la Gruyère », ne serait-ce que par protestation contre les ersatz. Il est vrai que la Suisse se venge, et les plateaux de la Swissair nous donnent des petits morceaux moisis d'un camembert helvétique absolument infâme !

Donc, à ce repas, la crèpe au vacherin et la fricassée genevoise au gratin de raves donnèrent le ton, arrosé de faverges blanc et rouge.

Mais la cave de François et Liliane Perret est si riche en bordeaux ! Sur un ragoût de cèpes au foie gras, j'ai ainsi pu constater que les 78 s'envolaient (Vieux Certan, Cheval blanc, Latour), mais que les 75 (notamment le figeac) étaient « déjà partis ».

J'ai été saluer le gras-double du *Bœuf rouge* (10, rue des Pâquis) et les attriaux au papet de poireaux du *Mazot d'Allèves* (16, rue du Cendrier) ; enfin, j'ai découvert une dame d'ARC en son restaurant *le Cerf-Volant* (7, chemin des Sapins, à Genève-Cointrin ; tél. : 98-07-57). Une salle minuscule sur un jardin de poupée, et Christiane Husser quasi seule en cuisine pour mitonner un poêlon de truffes et chou vert au foie gras, des nouilles fraiches à la crème de noix, des aiguillettes de rouget au beurre d'agrumes et brocoli, etc. Excellent !

LA REYNIÈRE.

En l'honneur de Bordeaux

UN grand dîner dégustation à l'intention des connaisseurs en vin aura lieu à Paris, le lundi 13 décembre prochain, en l'honneur des vins de bordeaux.

Organisé par l'Académie du vin et la « Revue des Vins de France », on y tastera d'abord les millésimes 1981 des châteaux Suduiraut, Cheval-Blanc, Cos d'Estournel, Ducru-Beaucaillou, Margaux, Petit Village et Pichon-Longueville. Puis, au cours d'un repas préparé par Francis Garcia (restaurant Clavel, à Bordeaux), et après le champagne Gosset, on pourra comparer le Margaux 1978 sur la bisque de grives aux châtaignes, les Petit-Village 1976 et Pichon-Longueville 1976 sur la galette de cèpes, les Ducru-Beaucaillou et Cos d'Estournel 1970 sur la poitrine de palombes au fumet de chasse, gâteau de céleri aux truffes, le Cheval Blanc 1966 sur un vieux fromage des Pyrénées et enfin un séduisant 1967 sur des quenelles de bleu aux fruits secs. Après le café, le fameux cognac Quintessence. Renseignements : « Revue du Vin de France », 18, rue Godot-de-Mauroy (9e). Tél. : 742-91-34.

L. R.

Jeux

échecs n° 998

UN CANDIDAT A LA COURONNE

(Tournoi interzonal de Moscou, 1982)
Blancs : F. Gheorghiu
Noirs : A. Beliavsky
Gambit de la Volga.

1. d4	Cf6	26. Rg2	h5
2. ç4	ç5	27. a5 (n)	Cg4
3. d5	b5 (a)	28. Tç3	Ta7 !
4. çXb5	a6 (b)	29. Dé2	Da8 !
5. bXa6 (ç)	FXa6	30. Cd3	Tb8 ! (o)
6. g3 (d)	g6	31. f3	TXa5 !
7. b3 (é)	Fg7	32. TXa5	DXa5
8. Fb2	d6	33. Tç4	Cf6 (p)
9. Fg2	0-0	34. b4 (q)	çXb4
10. Ch3	Cb-d7	35. Dd2	Cd7
11. 0-0	Ta7 ! (f)	36. TXb4	Tç8
12. Té1	Da8 !	37. Tb2 (r)	Da4
13. é4	Tb8 ! (g)	38. Ta2	Dç4
14. Fç3	Cé8	39. Cb4 (s)	Tb8 !
15. FXg7	CXg7	40. Tb2 (t)	Cé5 !! (u)
16. Cd2	Cé5	41. Ca2	TXb2 (v)
17. Cf4	Fb5 ! (h)	42. DXb2	Dd3 ! (w)
18. a4 (i)	Fa6	43. Df2 (x)	Da3 ! (y)
19. Cf3 (j)	CXf3+	44. f4 (z)	Cg4
20. DXf3	Tb4 ! (k)	45. Dd2	Cé3+
21. h4	Ta-b7 !	46. Rf2	Cç4
22. Té3	Db8 ! (l)	47. Dé2	Cb2 ! (aa)
23. Ta3	Cé8	48. Abandon.	
24. Ff1 (m)	FXf1		
25. RXf1	Cf6		

NOTES

a) Dans cette partie, Beliavsky joue sa participation au Tournoi des candidats.

b) Ou 4..., é6 ; 5. Cç3, éXd5 ; 6. CXd5, Fb7 ; 7. CXf6+, DXf6 ; 8. Cf3, a6 ; 9. é3, Fé7 ; 10. Fç4 !

c) 5. Cç3, aXb5 ; 6. é4 et 5. é3 sont jouables.

d) Une autre idée est 6. Cç3, d5 ; 7. é4, FXf1 ; 8. RXf1.

e) La variante favorite de Gheorghiu depuis deux ans.

f) On poursuit généralement par 11..., Db8 ou 11..., Db6. Dans la partie Gheorghiu-Jacobs (Londres, 1980), la suite 11..., Db6 ; 12. Fç3 donna l'avantage aux Blancs après 12..., Tf-b8 ; 13. Té1, Cg4 ; 14. FXg7, RXg7 ; 15. Cd2, ç4 ! ; 16. bXç4 ; 17. Tç1, g7 ; 18. Cf4, CXç4 ; 19. Fh3 !, Cç-é5 ; 20. FXd7, CXd7 ; 21. Cb3, Cé5 ; 22. TXç8+, TXç8 ; 23. Dd2, Fç4 ; 24. Tç1, Tb8 ; 25. Tç3, Db4 ; 26. h4 !, Ta8 ! ; 27. Dd4, TXa2 ; 28. Cd3 !!, Da4 ; 29. CXé5, FXb3 ; 30. Cç4+, f6 ; 31. Dé3 !! A envisager est aussi 11..., Tb8 ; 12. Fç3, Cé5. Les Noirs choisissent un autre plan. Les pièces lourdes doivent exercer une forte pression sur les colonnes ouvertes a et b : dans cette position caractéristique du gambit de la Volga, les Blancs, malgré leur pion de plus, éprouvent des difficultés à trouver un jeu dynamique et s'efforcent d'échanger le maximum de figures afin d'entrer en finale.

g) Menaçant déjà 14..., ç4.

h) L'échange des F sur cases noires n'a pas allégé la tension. Le pion a2 est en prise.

i) Un affaiblissement important de la case b4 et du pion b3 mais peut-être le premier affaiblissement a son origine dans le septième coup des Blancs (7. b3). Si 18. Dç2, g5 ! ; 19. Cé2, Cd3 suivi de 20..., Cb4.

j) Encore un échange.

k) Il est clair que la position des Noirs, avec un pion de moins, offre plus de possibilités que celle des Blancs.

l) En triplant leurs forces sur la *colonne b, les Noirs contraignent* la T-D des Blancs à occuper un poste défensif indigne d'une T.

m) Troisième échange.

n) Que faire ? Si 27. Cd3, Td4 ; 28. é5 ?, CXd5. Les nerfs des Blancs sont soumis à la même épreuve que le pion b3. Gheorghiu voudrait bien rendre le pion et forcer la nullité.

o) Et non 30..., Tb5 à cause de 31. Cé5.

p) L'enjeu de la partie est tel qu'il est inutile de se lancer dans la combinaison 33..., TXb3 ; 34. fXg4, Da3. Les Noirs ont récupéré le pion du gambit et ont un net avantage : outre une supériorité spatiale, la faiblesse du pion b3 est évidente.

q) Éliminant tout de suite le pion faible, après quoi la nullité est probable.

r) 37. Db2 est certainement meilleur.

s) En « zeitnot ». Gheorghiu renonce à la défense 39. Tb2 pour entrer avec son C en ç6.

t) Mais, après 40. Cç6, la réponse 40..., Tb1 menaçant mat est fort désagréable.

u) Gagnant de l'espace et créant un « zugzwang ».

v) Si 41. Cd3, TXb2 ; 42. CXb2, Db3 !

w) Ultime échange et matériel égal, mais les difficultés des Blancs continuent.

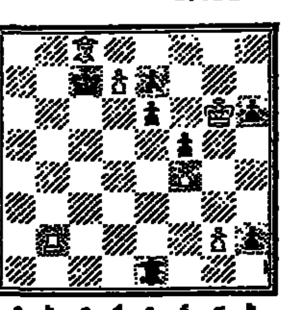
x) Et non 43. f4 ?, Df3+.

y) Menace 44..., CXf3 ; 45. DXf3, DXa2+.

z) Pratiquement forcé.

aa) Gagnant le C ! Si 48. Cç1, Dç5+ ; 49. Dé3, Cd1+ avec gain de la D et... qualification au Tournoi des candidats.

ÉTUDE : V. BRON (1947)



BLANCS (6) : Rg6, Tb2, Fç8, Pd7, f4, g2.

NOIRS (7) : Rç7, Fé1, Pé7, é6, f5, h6, h2.

Les Blancs jouent et gagnent.

V. Bron, 1946.

(Blancs : Rg8, Dé2, Pg4, Pg3. Noirs : Rg5, Dh6, Ch5, Pé6 et é4).

1. Dé3+, Rg6 ; 2. DXé4+, Rg5 ; 3. Dé3+, Rg6 ; 4. FXh3+ !, DXh5 ; 5. DXé6+, Rg5 ; 6. Rg7 !! ou bien 4..., RXh5 ; 5. g4+, Rg6 ; 6. DXé6+, Rg5 ; 7. Dé3+, Rg6 ; 8. Dé7 !! et les Blancs gagnent.

CLAUDE LEMOINE.

bridge N° 995

LES PREMIÈRES OLYMPIADES

Elles ont eu lieu à Turin en 1960 et ont été remportées par les Français alors que les Italiens et les Anglais étaient favoris. La donne suivante, qui est un bel exemple de technique, a contribué au succès de nos joueurs : Jais, Trézel, Bacherich, Ghestem, Bourchtoff et Delmouly.

Nord : ♠ 9 4 2 — ♥ R 3 — ♦ A D 7 3 — ♣ 10 6 4 2

Ouest : ♠ 8 — ♥ A 10 8 6 — ♦ 9 8 5 — ♣ R D V 7 3

Est : ♠ V 10 5 3 — ♥ D V 9 4 — ♦ 6 4 — ♣ A 9 8

Sud : ♠ A R D 7 6 — ♥ 7 5 2 — ♦ R V 10 2 — ♣ 5

Ann : O. don. Tous vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
Mitchell	Bourch.	Rubin	Delmouly
passe	passe	passe	1 ♠
contre	surc.	2 ♥	passe
passe	2 ♠	passe	3 ♦
3 ♥	4 ♦	passe	4 ♠...

Ouest ayant entamé le roi de trèfle et continué Trèfle, *comment Delmouly, en Sud, a-t-il gagné* QUATRE PIQUES contre toute défense ?

Réponse :

Sud a coupé et a joué aussitôt le 2 de Cœur. Ouest ayant fourni le 8, le déclarant a mis le roi et a rejoué Cœur pour ouvrir la coupe à Cœur. Est a pris avec le valet le second tour à Cœur et il a continué Trèfle afin de raccourcir le déclarant.

Sud a coupé une deuxième fois et il a battu Atout. Mais il n'a donné qu'*un seul* coup d'Atout. En effet, Ouest, qui n'avait ni l'as de Trèfle ni la dame de Cœur et valet de Cœur (d'après *les cartes fournies*), *n'avait donc* qu'un seul Pique (sinon son enchère de 3 Cœurs aurait été trop risquée).

Après avoir ainsi tiré la dame de Pique (pour éliminer le singleton d'Ouest), le déclarant a *coupé son troisième Cœur* avec le 4 de Pique, puis il a réalisé 2 Carreaux maîtres :

Nord : ♠ 9 ♦ A 7 ♣ 10 — Est : ♠ V 10 5 ♥ D — Sud : ♠ A R ♦ R 10

Sud joua un troisième Carreau maître et Est ne put faire qu'*une* levée : il coupa avec le 5 de Pique et joua la dame de Cœur mais le mort coupa avec le 9 de Pique, et Sud fit encore l'as et le roi de Pique...

L'OCCASION MANQUÉE

Dans le problème de flanc « Défense de haut niveau » d'Antoine Roux (*le Monde* du 7 août), J.-P. Ehrmann et Robert Lattès ont découvert un autre problème qui concerne non pas le jeu de défense mais celui du déclarant.

Nord : ♠ R 9 8 3 — ♥ 10 4 — ♦ R 7 5 — ♣ A D 5 3

Ouest : ♠ D V 10 5 4 — ♥ 7 3 — ♦ V 9 6 2 — ♣ 7 2

Est : ♠ A 7 6 2 — ♥ A 5 — ♦ D 10 8 — ♣ V 10 9 4

Sud : ♠ — — ♥ R D V 9 8 6 2 — ♦ A 4 3 — ♣ R 8 6

Ouest entame la dame de Pique et Sud réussit le PETIT CHELEM A CŒUR contre toute défense.

« En couvrant la dame de Pique avec le roi, écrit Lattès, le déclarant a manqué une superbe occasion de réussir son chelem. » C'est exact, à cartes ouvertes, mais à l'origine il s'agissait d'un coup joué à la table et le déclarant avait pensé qu'en couvrant il créait immédiatement une menace à Pique placée après Ouest, qui avait certainement encore V 10 à Pique. Est, du reste, ne trouva pas la défense mortelle à Carreau quand il prit la main avec l'as d'Atout.

COURRIER DES LECTEURS
Les Olympiades de Biarritz (n° 991)

« Vous dites, écrit C. A., avoir transféré un Pique pour mieux faire comprendre la ligne de jeu de Martel. C'est complètement raté puisque cette retouche permet de faire une levée de plus... »

Ce qui est raté, c'est d'avoir oublié que le déclarant ne connaissait pas les mains adverses. Il a donc parfaitement bien joué, et ce lecteur s'en rend du reste compte quand il écrit plus loin que « l'extraordinaire jeu de sécurité de Martel ne s'impose que si les flancs sont cachés. »

Si les mains adverses figurent toujours dans le diagramme, c'est pour que la donne soit complète, mais chaque fois il est précisé qu'il s'agit d'un coup réel puisque l'on indique toujours les circonstances dans lesquelles le coup s'est déroulé et le nom des joueurs.

Il est clair, en tout cas, que, avec les Piques 3-3, le mort inversé de Martel ne sert plus à rien une fois que le roi de Pique a pris le valet, et c'est pour justifier son utilité que l'on a enlevé un Pique à Est.

PHILIPPE BRUGNON.

dames N° 186

L'EFFET MULTIPLICATEUR

Tournoi de ZOESDAL, décembre 1981
Blancs : DOLATA (POLOGNE)
Noirs : CHRISTOW (BULGARIE)
Ouverture : Roozenburg.

1. 33-29	20-24 (a)	19. 37-31	26X37
2. 29X20	15X24	20. 42X11	6X17
3. 38-33	10-15 (b)	21. 34-29	23X34
4. 43-38	18-23	22. 40X20	15X24
5. 49-43	12-18	23. 44-40 (n)	8-12 (o)
6. 32-28 (c)	23X32	24. 40-34	12-18
7. 37X28	17-21 (d)	25. 34-30	2-8 (p)
8. 41-37	7-12	26. 46-41	18-22 !! (q)
9. 37-32	18-23	27. 39-34 (r)	14-20 ! (s)
10. 31-27 (e)	11-17 (f)	28. 25X23	24-29 (t)
11. 47-41 (g)	21-26	29. 33X24	22X42
12. 41-37	1-7 (h)	30. 48X37	13-18 ! (u)
13. 34-30 (i)	7-11	31. 23X12	21X26
14. 39-34	4-10 (j)	32. 12X21	16X49 ! (v)
15. 44-39	17-21 ! (k)	Abandon	
16. 50-44	11-17		
17. 30-25	12-18 (l)		
18. 27-22 ! (m)	18-27		

NOTES

a) 1. ... (19X23) ; 2. 39-33 (14-19) ; 3. 44-39 (10-14) ; 4. 50-44 (4-10) ; 5. 31-27 (17-21) ; 6. 37-31 (21-26) ; 7. 42-37 (19-24) ; 8. 47-42 (14-19) ; 9. 37-22 (18X27) ; 10. 31X22 (12-18) ; 11. 32-27 (10-14) ; 12. 37-31 (26X37) ; 13. 41X32 (8-12) livrant une combinaison de +1 : 14. 32-28 ! (23X21) ; 15. 34-30 (13-27) ; 16. 29-23 (19X28) ; *17. 30X28 (27-32) ; 18. 33X22 (7-13)* ; 19. 38X27 (12-17) ; 20. 43-38 (17X38) ; 21. 38-33, +1. (G. Avid-Dugas, championnat de Paris, 1962).

b) 3. ... (18X23) serait illogique : 4. 34-29 (23X34) ; 5. 40X20 (14X25), les Noirs ont un pion faible à la bande.

c) Sur 6. 34X29 (23X34) ; 7. 40X20 (15X24 !).

d) 7. ... (18-23) ; 8. 34-30, coup très douteux 8. ... (23X32) ; 9. 33X27 [les troupes des Blancs se trouvent déjà dangereusement disséminées] (14-20) ; 10. 30-25 est interdit en raison du coup de dame 10. ... (24-30 !) ; 11. 25X28 (13-19) ; 12. 35X13 (9X49) ; 13. 27-22 (17X28) ; 14. 40-35 (49X40) ; 15. 45X34, les Noirs ont obtenu le +1, avantage peut-être définitif.

e) Plus fort était 10. 46-41 puis 41-37 (développement de la grande diagonale).

f) Ne s'oppose pas à 11. 46-41, les Noirs damant sans danger pour les Blancs 11. ... (23-29), 12. 34X23 (12-18) ; 13. 23X12 (13-18) ; 14. 12X23 (17-22) ; 15. 28X26 (19X46) ; 16. 47-41 (46X21) ; 17. 26X17 (1-7), etc., les Noirs rétabliront l'égalité numérique sans avantage positionnel.

g) Ce coup compromet, parfois d'une manière irréversible, le développement de la grande diagonale.

h) Renforçant la pression sur l'aile gauche en exploitant l'impossibilité de la sortie et de la progression du pion à 46.

i) Coup de dame sur 13. 46-41 (16-21) ; 14. 27X16 (17-22) ; 15. 28X17 (12X21) ; 16. 16X27 (26-31) ; 17. 37X26 (23-39) ; 18. 34X23 (19X46), N+.

j) N'interdisant pas la sortie du pion à 46, le coup de dame en 8 temps étant perdant : 15. 46-41 (26-31) ; 16. 37X26 (17-31) ; 17. 26X17 (11X31) ; 18. 36X27 (23-29) ; 19. 34X23 (16-21) ; 20. 27X16 (6-11) ; 21. 16X18 (13X22) ; 22. 28X17 (19X46) ; 23. 30X19 (14X23) ; 24. 44-39 !m (23-29) ; 25. 33X24 (10-14 [ou... ?] ; 26. 42-37 (46X11) ; 27. 38-33 (7X44) ; 28. 50X39, B+1 et + probable.

k) Otant tout espoir de *développer l'aile gauche.*

l) Faute professionnelle offrant aux Blancs un dégagement inespéré.

m) Toute temporisation conduirait à la paralysie.

n) Après cette saignée, la situation des Blancs a perdu cette rigidité qui les privait de toute initiative.

o) Et non 23. ... (2-7) ; 24. 28-23 (19X37) ; 25. 38-32 (37X28) ; 26. 33X2, +.

p) 25. ... (2-7) serait toujours perdant ; *26. 28-23 (19X37) ; 27. 30X8* (3X12) ; 28. 38-32 (37X28) ; 29. 33X2, +.

q) Splendide forcing : les Noirs forcent le +1 ou le gain par la menace (24-29). Cette seconde éventualité donnerait toute sa dimension à l'effet multiplicateur.

r) Contre le +1, mais livre un joli coup de dame à 49 : c'est l'effet multiplicateur des conséquences du terrible enchaînement (18-22) au temps précédent.

s) Le premier temps de la combinaison gagnante.

t) L'ouverture de la brèche pour damer à 49.

u) La pointe de la combinaison cet envol en trappe (terme imaginé).

v) Le maître bulgare Christow ne devrait pas en rester là.

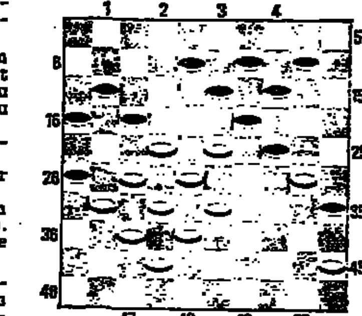
● SOLUTION : les Blancs jouèrent, au championnat de Verdun (Canada), 30-25, et les Noirs commirent la faute du deux pour deux (35-40), 45X34 (24-29), 33X24 (19X39). Les Blancs poursuivirent alors par 25-30 ! (14X25), 27-21 ! (16X29), 28-23 (29X18), 38-33 (39X28), 32X5 !, +.

● Pour franchir rapidement le premier cap de l'initiation (connaissance des règles officielles, de la signification des chiffres, des signes et des lettres conventionnelles), les lecteurs peuvent obtenir deux opuscules de la F.F.J.D. en s'adressant directement à M. Jean CHAZE, « La Pastourelle », bâtiment D, boulevard de Paste, 07000 Privas.

PROBLÈME

A. POIRIER (Canada)

Les Blancs TENTENT LA FAUTE par 30-25



JEAN CHAZE.

les grilles du week-end

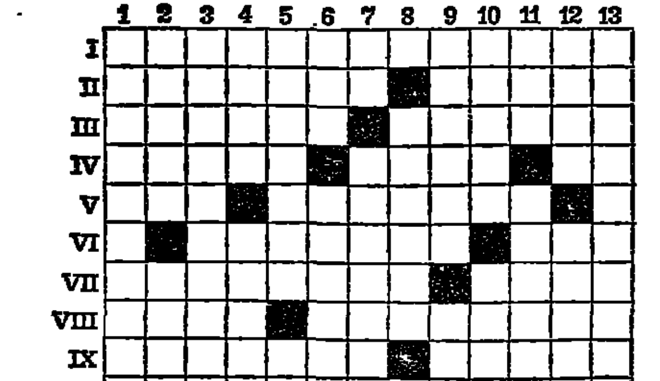
MOTS CROISÉS
N° 226

HORIZONTALEMENT

I. — Les âmes vertueuses y ont leurs galeries souterraines, les autres au rez-de-chaussée. — II. A l'est. Met à ses pieds. — III. Fait d'habitudes. Ses conseils furent vains. — IV. Irlande par exemple. Il lui faut une béquille. Cardinaux. — V. Démonstratif. Va bien. — VI. Sont aux petits soins. Drôles d'assureurs. — VII. Tino. A-t-il gémi à ce point ? — VIII. A plus qu'un grain. Pour toujours. — IX. A du chagrin. Mise en valeur. — X. Musiques modernes.

VERTICALEMENT

1. Ne craint pas la charge. — 2. Dans le Who's Who. *Porte de bas en haut, de bas en haut. — 3. Ne sort pas de l'usine. — 4. Faute d'expression. Ne vaut pas un haricot. — 5. On le trouve presque toujours. Fait le lien. — 6. Fait le goût. Fait du plat. — 7. Préposition. Dirigeant. — 8. Sous le choc. — 9. Un bonnet de coton sur le chef de son chef. Trônait au-dessus. — 10. Dans les palmiers. Un roi tchèque ? — 11. Réagit. Innocent. — 12. Veille. Immobilisée. — 13. Sens dessous, elles dessus.*



Solution du n° 225

HORIZONTALEMENT

I. Helmut Schmidt. — II. Idiote. Uuatai. — III. Erse. Ignorant. — IV. Ré. Urnes. Xlau. — V. Adoration. Iel. — VI. Rousse. Loue. — VII. Semait. Or. — VIII. Luisant. Ami. — IX. Idées. Utopies. — X. Entreprenante.

VERTICALEMENT

1. Hiérarchie. — 2. Edredon. L... — A. Lis. Ourlet. — 4. Mœurs. Uer. — 5. Ut. Rassise. — 6. Teintes. — 7. Gel. Maur. — 8. Consolante. — 9. Hou. Noiton. — 10. Marx. Ut. Pa. — 11. Italie. Ain. — 12. Danaé. Omet. — 13. Titularisée.

FRANÇOIS DORLET.

ANA-CROISÉS®
N° 226

Horizontalement

1. AEGILRUV. — 2. IOPSST. — 3. EIILNNU. — 4. AELORV (+ 2). — 5. EEISSTU (+ 2). — 6. BEILOPSS. — 7. CEEINNU. — 8. ACEGHINR (+ 1). — 9. ORSSTU. — 10. EEIILORS. — 11. EEEIINPR. — 12. AEFILRT (+ 4). — 13. AAEGILNR (+ 2). — 14. EEEIMRRT. — 15. EEGINUX. — 16. CEEILRU (+ 1). — 17. EEIMNSS (+ 1). — 18. EELSTUX.

Verticalement

19. ACCEHISV. — 20. ACINSU. — 21. AADEHILP. — 22. EEIILT. — 23. ACGGLNOU. — 24. IINORS. — 25. EEIINPSU. — 26. EENNORRS. — 27. ACEELRST (+ 1). — 28. AEILNPT (+ 4). — 29. EEGILUX. — 30. BEMORTU. — 31. AELOSV. — 32. EINRRSU. — 33. CEEFINOR (+ 1). — 34. AIIIMRS. — 35. AEEFLS.

Solution du n° 225

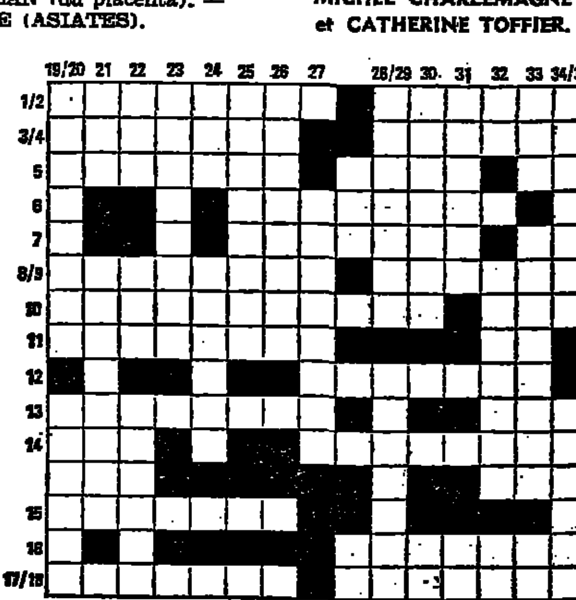
Horizontalement

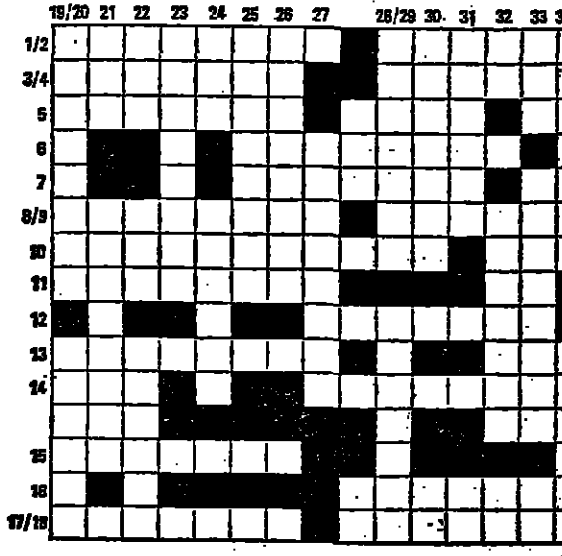
1. LIGNITE. — 2. VACARME. — 3. SUPERMAN. — 4. KANNARA ou CANARA, langue indienne. — 5. TARASQUE (ARQUATES, RAQUATES, ETARQUAS, TAQUERAS). — 6. VIPERIN. — 7. MAZETTE. — 8. EGLOGUE. — 9. MELKITE ou MELCHITE, chrétien de Syrie. — 10. RANCUNE (NUANCER). — 11. SODOKU, maladie infectieuse. — 12. PROLAN (du placenta). — 13. ASTASIE (ASIATES).

Verticalement

14. LUSITAIN (INSULTAI, LUTINAIS). — 15. OUKASES. — 16. GAPERON, fromage. — 17. AZULEJO, carreau de faïence bleue. — 18. IRRESOLU (ROULIERS). — 19. TRISSA (SITARS, RASSIT, STRIAS). — 20. NUTATION, balancement de l'axe de rotation de la Terre. — 21. EVACUER (CERVEAU). — 22. EUREKA ! — 23. SAHARIEN. — 24. PTYALINE. — 25. EMINCE. — 26. VELAIRE (LAVERIE, LEVERAI, RELEVAI, REVELAI, VELERAI). — 27. AGOUTIS (GOUTAIS). — 28. ENGAINE. — 29. GEHENNE.

MICHEL CHARLEMAGNE et CATHERINE TOFFIER.





Le Monde

culture

EXPOSITIONS

A LA GALERIE J. OSTIER

L'apport bouddhique

La Galerie Janette Ostier présente un exposition soigneusement préparée, et au meilleur niveau : « Art bouddhique, XIIe-XIXe siècle. Images de beauté. Sentier d'éveil », une soixantaine de peintures, dessins, plus rarement sculptures et objets, consacrés à la moins autoritaire, la moins jalouse des conquêtes religieuses, celle du bouddhisme au Japon.

Paris n'est pas Mara. Il est clair qu'en l'absence de réalisations majeures – les temples et la grande sculpture monumentale de bronze, – la tentation était forte d'insister sur des réalisations savoureuses, très ethnologiques : nous aurions vu une charmante exposition de clochettes et de nœuds de papier blanc où, du reste, l'inspiration n'aurait sans doute pas été purement bouddhique. L'intransigeance japonaise face au merveilleux détail, au profil rigoureux de la bouffée poétique, un génie sûr, doté d'une remarquable indifférence méthaphysique, ne semble retenir des plus hautes spéculations humaines jamais conçues que d'admirables gestes lents, des rites purs ou les règles inflexibles indispensables au choix d'un rocher. Mais ce n'était pas là le parti pris par la galerie, qui a décidé de nous mettre en présence d'"un excellent choix d'œuvres où *« une masse de forces intériorisées »* peuvent passer *« de l'objet vu à celui qui voit »*. A nous d'être attentifs à ces forces renvoyées, plus ou moins pénétrantes.

Une soixantaine de pièces se proposent donc d'évoquer l'ensemble d'une conquête dont le caractère le plus fertile demeure peut-être son adaptation à un synchronisme foncier spécialement opiniâtre. Pour la plupart fort anciennes et souvent d'une évidente beauté, les représentations illustrent avec sensibilité l'histoire des sectes et la futilité des croyances. Un brillant catalogue précise à point les particularités de l'iconographie. (Daruma, venu de Chine sur un minuscule radeau de bambou, par exemple).

Deux groupes d'œuvres semblent tacitement répondre à deux étapes : la première, avec un excellent petit ensemble de peintures assez rares, relate l'installation d'un bouddhisme « force tranquille ». Les visages, les gestes, les attitudes et surtout les yeux et le sourire de Bouddha Sakyamuni Amida, Daruma, fondateur des sectes importantes Tembay Shingon, imposent surtout la présence troublante de la compassion. Parfois cette compassion est directrice, plus rarement elle est secourable. Le pouvoir des couleurs symboliques, le jeu des ors et de la lumière (23, Amida Raigo), sont mis en œuvre pour susciter des résonances. Comme pour démontrer que le Japon n'a été imperméable ni aux valeurs spirituelles élaborées en Inde ni au mysticisme. Ni, du reste, à la magie.

L'étape du zen

La seconde étape, de loin la plus connue, est celle du zen. Aux « ambiances » s'oppose le laconisme du destin, aux incantations, la polychromie, l'austérité en noir et blanc de la fameuse peinture à l'encre inspirée par les Song. La fertilité, pour l'ensemble des arts japonais (et la Corée), n'est pas à redire. Contentons-nous, au fil du parcours, d'admirer l'enseignement de ces regards sévères (33), l'ironie joyeuse des moines (18) ou la beauté désabusée d'une des meilleures pièces : un superbe Sakyamuni du début du seizième siècle (24).

Sans oublier que grâce à son laxisme idéologique, le bouddhisme japonais, si tolérant pour la vieille religion animiste des volcans, des arbres et des sources, n'est étranger à aucun mode de vie caractéristique. Un large pont entre les mœurs et la nature.

P.-M. GRAND.

★ 26, place des Vosges, jusqu'au 16 janvier 1983, de 14 h à 19 h (sauf lundi et dimanche : 14 h à 18 h).

MUSIQUE

« L'ESPRIT LÉGER » AU FESTIVAL D'AUTOMNE

Cousu main

Prenant pour point de départ des citations empruntées aux écrits du peintre Fernand Léger, L'esprit léger, *présenté du 25 au 28 novembre, dans la grande salle du centre Georges-Pompidou par le Centre expérimental du spectacle, appartient au domaine de ce qu'il est convenu d'appeler la création collective. Daniel Perlioux, comédien, Claude Malric, dramaturge, Michel Puig, et Anne-Marie Reynaud, chorégraphe, se sont donc associés pour mettre en espace, en couleurs et en sons ces déclarations percutantes sur le réalisme, l'artiste et la société, l'art et le peuple, en référence à quatre grandes compositions de la fin de la vie de Fernand Léger :* l'Hommage à Louis David, les Constructeurs, la Partie de campagne *et* la Grande Parade.

Dans un décor de praticables métalliques, les acteurs vont et viennent avec circonspection, comme des personnages égarés sortis des toiles du peintre, chantent ou bégaient des phrases, placent leurs voix au-delà des limites habituelles, tandis que les percussionnistes de Strasbourg tissent, sur leurs vibraphones et mirimbas, une toile sonore, très denses pendant les interludes et plus aérés le reste du temps.

L'humour et la distance prises vis-à-vis du « culturel », le soin apporté à chaque geste, aux éclairages, aux couleurs, rendent sympathique ce spectacle qui commence et finit bien mais ne soutient pas toujours l'attention car la matière musicale reste mince. Quoi qu'il en soit, on voit que c'est du cousu main et cela fait supporter les passages à vide.

GÉRARD CONDÉ.

DANS « LE MONDE DE LA MUSIQUE »

Dossier J.-S. Bach

« L'écriture de Bach, dit Pierre Vidal, *semble tracée dans le cuivre, c'est pourquoi se pose aussi le problème de l'écoute : pourquoi la plupart des orgues sont-ils inaptes à traduire Bach ? Parce que leurs sons sont mal définis. Les instruments nordiques allemands qui l'avaient séduit dans sa jeunesse – et auxquels il avait toujours pensé – ont un son extrêmement défini, qui se fraie un chemin dans l'espace comme un outil dans la matière. Vous avez alors un dicsours cohérent dont vous pouvez suivre les lignes, comme celles d'un graveur, mais sur un orgue de type français, par exemple, on ne peut pas jouer la polyphonie.*

» Naturellement, il faut tout de même avoir de l'oreille. Mon expérience m'a montré que les gens dont l'oreille a été formée à l'écoute analytique, aux dictées musicales, n'ont pas une écoute analytique, parce qu'ils ne s'en donnent pas la peine, ou que leur entendement s'y refuse. En revanche, ceux qui sont vierges de tout solfège, parfois, entendent tout. Ils savent très mal lire mais ils comprennent et entendent analytiquement. »

Outre ce dossier Bach alimenté par les réflexions de Claude Ballif, Michel Butor et Dennis Collins, on pourra lire dans le numéro de décembre du *Monde de la musique*, des déclarations exclusives de Maurice Fleuret, le nouveau directeur de la musique, sur un sujet-piège (Comment concilier tradition et création), des interviews de Teresa Berganza et de Stokhausen, et un reportage sur les traditions musicales du Japon.

G. C.

THÉATRE

« MOI », D'EUGÈNE LABICHE

Soir de fête

Pour Noël et le Jour de l'an, voici la soirée toute trouvée. Les Parisiens, en transit ou sédentaires, peuvent louer leur place les yeux fermés. *Moi*, l'une des dernières pièces d'Eugène Labiche, est un chef-d'œuvre. A peu près chaque phrase suscite un fou rire, se plante comme une flèche dans le cœur de chacun de nous, nous criant une vérité à la figure.

Voyant éclater, seconde après seconde, les fleurs de lumière de cette pièce de génie, le public constate, une fois de plus, que Labiche est l'un des géants de l'histoire mondiale du théâtre. Sûrement, aujourd'hui, il est assis quelque part, avec Molière et quelques autres, et il les fait éclater de rire en leur disant des bêtises. Mais, parmi nous, ici-bas, Labiche reste le grand méconnu. Les universités l'ignorent. Les « théâtrologues » ne prennent que Brecht au sérieux, ou Artaud.

Moi, c'est la comédie déchaînée, éclatante, de l'égoïsme, du manque de cœur. C'est le cauchemar du « chacun pour soi ». C'est donc la comédie numéro un, de ce côté-ci du monde, car il est évident que l'égoïsme est la maladie première de la conscience, chez nous. Une maladie si chronique que nous ne la soignons même plus. Ne la percevons même plus. A l'inverse, lorsque nous voyageons, surtout au-delà du rideau de fer, en Pologne, en Chine, en Russie, une chose nous sidère : la fraternité, dans ces peuples, le secours toujours prêt, d'un être un autre.

Le « comique absolu » de cette pièce de Labiche tient à ce que les protagonistes disent ou font, sans arrêt, des énormités monstrueuses, sans du tout s'en apercevoir. Ils sont de vrais criminels, entièrement innocents. Entre la noirceur de leurs actes et le candide de leur conscience, il y a un gouffre, gigantesque : c'est ce gouffre qu'Eugène Labiche illumine, par éclairs brusques, par coups de laser. Chaque rire du public répond à chacun de ces chocs de feu dans le vide, mais le rire n'est si violent que parce que Labiche, miraculeusement, use d'une parole incroyablement pure, nette, découpée, claire. Une merveille de fraîcheur d'enfance. Il n'y a que deux auteurs qui atteignent, en France, une telle transparence de source : La Fontaine et Labiche.

Il ne faut pas ici « raconter l'histoire », cela abîmerait le plaisir. Il peut juste être dit que cette pièce de Labiche est jouée, rue Fontaine, sans apprêt, sans sauce, à la croque au sel, comme on dit pour les tomates. Décors et costumes d'André Acquart, simples comme bonjour. Mise en scène bon enfant de Jean Rougerie, allant droit au but. Excellents acteurs, vifs, ouverts : Jean Rougerie, Henri Poirier, Jacques Ferrière, Pierre Julien, Hubert de Lapparent, Jean-Pierre Malignon, David Brecourt, Michel Bertay, Michèle Couty, Javotte Rougerie.

Merci d'avoir ranimé cette merveilleuse pièce. Car le théâtre, c'est cela aussi : la joie sur les planches et la joie dans la salle, dans la générosité et l'intelligence partagées.

MICHEL COURNOT.

★ Comédie de Paris, 20 h 30.

CINÉMA

HILDEGARD KNEF DE PASSAGE

Le mythe ou la vie

Un grand béret noir posé sur des cheveux blond paille, coupés court, des yeux couleur d'aigue-marine, un sourire lilas, une classe folle dans un manteau de fourrure tout simple et confortable : Hildegard Knef a traversé Paris pour présenter, à l'ouverture du Festival d'automne du cinéma, *les Assassins sont parmi nous*, de Wolfgang Staudte, qui, en 1947, fit d'elle la jeune vedette d'un cinéma allemand renaissant des ruines. *« Le premier film antifasciste d'après-guerre »*, dit-elle. On la verra également dans *Film sans titre* (tourné à la même époque par Rudolf Jugert, et non Helmut Kautner, comme il a été annoncé). Elle aurait bien aimé qu'il y ait aussi *le Traître*, d'Anatole Litvak, et la version en couleurs de *l'Opéra de quat'sous*, tournée par Staudte, mais les problèmes de droits... *« C'est insensé... »*

Hildegard Knef – dont Hollywood avait fait Hildegarde Neff – est une star qui ne joue pas à l'être. Solide, énergique, avec son charme intact, elle juge lucidement sa carrière. *« J'ai joué dans plus de quarante films. J'ai été dirigée par de grands metteurs en scène, mais tout n'était pas bon pour autant. En Allemagne, depuis des années, il n'y a plus d'industrie du cinéma ; c'est scandaleux. Il faut chercher les capitaux, les lieux de tournage ailleurs. Et Fassbinber est mort. J'aimerais faire un film avec Werner Schroeter. »*

A la fin des années 60, elle s'est lancée dans la chanson, elle a enregistré des disques, écrit ses textes, donné des récitals. Un succès : *« Là, je peux être mon propre metteur en scène. »* Elle a écrit plusieurs livres de Mémoires. Un seul est paru en français, sous le titre : *A cheval donné*. *« J'aime écrire. Quand on écrit, on ne dépend de personne. »* Elle parle avec émotion de Romy Schneider ; elle cite Voltaire – qu'elle lit quand elle se sent *« nerveuse »*. Elle refuse le mythe pour la vie. *« Il ne faut jamais renoncer. »* Hildegard Knef s'en va sur un dernier sourire, un dernier regard troublant, où passe sa volonté de femme, d'actrice, qui, malgré ce qu'on a dit à ses débuts, n'a jamais ressemblé à personne.

JACQUES SICLIER.

ROCK

Tom Petty au pavillon Baltard

Encore peu connu en France malgré une carrière déjà riche de plusieurs excellents albums, Tom Petty est un phénomène d'importance aux Etats-Unis, où on l'a surnommé le « Bruce Springsteen de la côte ouest ». Sans avoir la dimension mythique et le charisme de celui-ci, ni sa force d'expression, le registre d'inspiration et de mise en musique est le même. Un rock volumineux, largement teinté de boogie, qui arrondit les angles à la manière hollywoodienne et qui prend sa véritable dimension sur scène avec un groupe imposant, les Heartbreakers, dont la technique sans faille n'estompe en rien (comme c'est souvent le cas) une énergie farouche et brutale.

Tom Petty appartient à cette génération de musiciens qui ont largement puisé dans l'héritage de Bob Dylan. Mais alors qu'il n'était qu'un élève appliqué, le succès aidant, son travail de composition a considérablement mûri en cinq ans et trouvé son identité.

ALAIN WAIS.

★ Ce vendredi 3 décembre, à 20 heures, au pavillon Baltard. Discographie chez Arabella.

INSTITUT

L'année Wagner et les deux mille ans de Virgile

L'académie des beaux-arts prend les devants : l'hommage rendu à Wagner, le 17 novembre, sous la Coupole, est, en quelque sorte, la première manifestation de l'année (1983) du centenaire. L'ouverture des *Maîtres Chanteurs*, *Siegfried-Idyll*, la marche funèbre du *Crépuscule des dieux*, exécutées par l'Orchestre de l'Opéra, ont ponctué la série des discours traditionnels. M. Emmanuel Bondeville, secrétaire perpétuel, a évoqué les années les plus difficiles de l'auteur de *Tristan et Isolde*, son existence errante et misérable, à travers la correspondance de Wagner et de Franz Liszt. On assiste à la naissance douloureuse des chefs-d'œuvre, sans cesse paralysée par des soucis de toute sorte, et qui n'aurait pu avoir lieu sans le soutien de Liszt. *« Tant que tu me restes fidèle, je suis inacessible au désespoir. »*

« Et c'est sans doute, devait déclarer M. Bondeville, *l'exemple le plus étonnant que celui de Richard Wagner, en proie aux difficultés les plus tragiques, proscrit, misérable, prêt aux pires solutions, mais toujours repris par l'œuvre qu'il voulait édifier, sans souci des attaques, intraitable envers ceux qui tentaient de lui arracher des concessions, sûr de la voie qu'il avait choisie, et conscient d'opérer, dans l'art lyrique : une révolution qui ôte son pivot à notre routine théâtrale d'aujourd'hui. »*

Il y a deux mille ans mourait Virgile. Cet anniversaire, célébré en Italie comme en Allemagne, au Canada, en Argentine, n'avait eu que peu d'échos en France. L'Académie des inscriptions et belles lettres a, somme toute, sauvé l'honneur national en consacrant l'essentiel de sa séance publique annuelle, tenue le 26 novembre, dans la Coupole, au poète latin.

M. Pierre Grimal a-t-il restitué le vrai Virgile, tel qu'en lui-même d'érudites recherches l'ont changé. Et dit pourquoi, passant outre aux dernières volontés du poète, Auguste a empêché de détruire l'*Énéide*, jugée par son auteur imparfaite. Mais auparavant, d'autres questions se posent pour les *Bucoliques*, et tout d'abord pour la *IVe Églogue*. A propos de la naissance de quel enfant, Virgile prophétise-t-il l'avènement d'un âge d'or ? De même, dans la *Ve Eglogue*, il chante l'apothéose, en termes allégoriques, d'un César, dont le peuple romain a spontanément fait un dieu : *« La « liberté » républicaine est condamnée. Un principe nouveau va transformer le monde [...], une légitimité qui fournirait sa preuve en rétablissant définitivement la paix.*

» Le motif de la paix retrouvée, grâce au charisme d'un homme, revient avec insistance, dans les Bucoliques, puis dans les Géorgiques », composées à l'époque de la victoire d'Octave sur Antoine. Le troisième livre sera alors un hymme à la gloire du futur Auguste, mais d'abord à celle de Virgile – gloire *« inséparable de sa contribution à l'œuvre politique »*.

La minutieuse analyse de M. Grimal aboutit à cette constatation que, consciemment ou non, les deux premiers livres ont précisé la politique d'Octave en rassemblant autour de lui une Italie puissante, en donnant *« l'idée d'une Italie éternelle, pure et forte, naturellement heureuse aussi longtemps qu'elle resterait fidèle à ses vocations »*. Il était donc *« important que l'Enéite survécût (...). Elle seule pouvait donner leur pleine signification, leurs dimensions séculaires aux rites de la Rome qui se créait (...).* L'Énéide *fut sauvée parce qu'elle aussi était importante pour le salut du monde »*.

Pour sa part, M. André Vernet a relaté l'étonnante fortune de Virgile au Moyen Age, d'un Virgile qui incarne alors mille ans de culture européenne. L'œuvre du poète de Mantoue a survécu, à peu près intacte, grâce aux travaux incessants, toujours recommencés, des copistes. D'où la double image créée par et pour les élèves médiévaux. Sa biographie réelle, déjà mise au point par une tradition fidèle se complète d'une extravagante vie légendaire. Car tout le monde (peu ou prou lettré) connaissait Virgile. En fait foi l'immense *corpus* virgilien, dont les exemplaires *doivent se compter par centaines, peut-être par milliers »*

Les traités de prosodie se réfèrent constamment aux vers du texte, providence des latinistes. Et l'on a plagié, utilisé le modèle à toutes les fins, morales et religieuses, philosophiques et allégoriques.

Quant à l'*Enéide*, *« elle avait tout pour plaire au public médiéval »*, friand d'épopées, et les épisodes guerriers, amoureux, les tribulations du héros, les catastrophes de tout genre, ont même *« servi de thèmes à des exercices scolaires, dont plusieurs nous sont parvenus »*.

L'admiration pour Virgile s'est ainsi maintenue au Moyen Age *« sans défaillance, pendant un millénaire »*. Elle a été jusqu'à prendre, dans certains cas, l'aspect d'un véritable culte. Et ce culte s'est perpétué dans *« la Divine Comédie*, de Dante, dans le *Bucolicum Carmen*, de Pétrarque. Celui-ci avait transcrit son mémorial de la mort de Laure, sur les pages de garde de [son] Virgile. – J.-M. D.

■ Le cinéaste et scénariste Steve Gordon, auteur du film à succès *Arthur* avec Lize Minelli est mort le 27 novembre à son domicile de Manhattan d'une attaque cardiaque. Il était âgé de quarante-quatre ans et avait débuté au commencement des années 60 à San-Francisco en écrivant dans la publicité avant de devenir scénariste pour la télévision et le cinéma.

■ Le chanteur Cesare Siepi a annulé le récital qu'il devait donner, le 6 décembre, au Théâtre de l'Athénée, à Paris.





SPECTACLES

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

ARMAGUEDON. – Lierre théâtre (586-55-85), 20 h 30.
VICTOR. – Ranelagh (288-64-44), 20 h 15.
L'HOMME DÉFIGURÉ. – Vincennes, Sorano (374-73-74), 21 h.
LES BURLINGUEURS. – Studio Bertrand (783-64-66), 21 h.
LA POULE A JUPITER. – Hall Montorgueil (296-04-06), 20 h 30.
SIX HEURES AU PLUS TARD. – Lucernaire (544-57-34), 20 h 30.
LE FLAMENCO NOUVEAU EST ARRIVÉ. – Neuilly, l'Athletic (624-03-83), 21 h.
LES PETITS OISEAUX. – Salle Valhubert (584-14-18), 20 h 30.
ENJEUX, LA VIE. – Théâtre Présent (203-02-55), 20 h 30.
LES POSSÉDÉS. – TEP (636-91-02), 20 h.
LE CONGRÈS DU FEUTRE. – Vanves, salle Clouet (645-46-47), 20 h 30.
LES SOUPIRS DU LAPIN. – Lucernaire (544-57-34), 22 h 30.

Les salles subventionnées et municipales

OPÉRA (742-57-50), 20 h : Falstaff.
SALLE FAVART (296-12-20), 19 h 30 : les Contes d'Hoffmann.
CHAILLOT : (727-81-15) : Grand Foyer, 20 h 30 : Setrak (Liszt, Sonate en si mineur) ; La voix humaine, soprano A. Béranger ; Théâtre Gémier, 20 h 30 : Le père.
ODÉON : (325-70-32), 19 h 30 : Grand et Petit.
PETIT ODÉON : (325-70-32), 18 h 30 : les Vacances ; Rixe.
BEAUBOURG : (277-12-33), Cinéma-vidéo : 13 h, 16 h, 19 h : Nouveaux films B.P.I. : 15 h et 19 h : Nam June Paik et Computer ; 15 h, 17 h, 20 h : cinéma Griffith ; concerts : 20 h 30 : IRCAM/EIC, Jukka Tiensuu et Jonathan Harvey : 18 h 30 : Poésie ininterrompue.
THÉATRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83), Opérette, 20 h 30 : la Veuve joyeuse.
THÉATRE DE LA VILLE (274-22-77) (au Théâtre de Paris), petite salle, 20 h 30 : la Fuite en Chine ; grande salle, 20 h 30 : Une journée particulière.

Les autres salles

A DEJAZET (887-97-34), 20 h 30 : Varieta ; 22 h 30 : les Mirabelles.
ALLIANCE FRANÇAISE (544-41-42), 20 h 30 : Chant profond de la Grèce.
ANTOINE (208-77-71), 20 h 30 : Coup de soleil.
ARTS HÉBERTOT (387-23-23), 21 h : l'Exil.
ASTELLE - THÉATRE (238-35-53), 20 h 30 : le Malentendu.
ATELIER (606-49-24), 21 h : le Nombril.
ATHÉNÉE (742-67-27), 20 h 30 : Entre chien et loup. Salle L.-Jouvet, 21 h : Platonov ou l'homme sans père.
BOUFFES DU NORD (239-34-50), 20 h 30 : la Tragédie de Carmen.
BOUFFES PARISIENS (296-60-24), 20 h 30 : En sourdine les sardines.

Vendredi 3 décembre

CARTOUCHERIE. – Th. de l'Aquarium (374-99-61), 20 h : Correspondance. – Théâtre du Soleil (374-24-08), 18 h 30 : Richard II. – Atelier du chaudron (328-97-04), 20 h 30 : les Soupirants.
CENTRE CULTUREL DU MARAIS (272-73-52), 20 h 30 : Boustifilles.
CENTRE CULTUREL SUÉDOIS (271-82-20), 20 h 30 : Philoctete-le bourreau.
CINQ DIAMANTS (588-01-00), 21 h : Un si joli petit square.
CITÉ INTERNATIONALE (589-38-69) Resserre, 20 h 30 : Cendre rouge.
COMÉDIE CAUMARTIN (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.
COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-37-21), 20 h 45 : Ça ira comme ça.
COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22), 20 h 30 : Noblesse et bourgeoisie.
COMÉDIE DE PARIS (281-00-11), 20 h 30 : Moi.
DAUNOU (261-69-14), 21 h : La vie est trop courte.
EDOUARD-VII (742-57-49), 21 h : la Dernière Nuit de l'été.
ELDORADO (208-45-42), 20 h 30 : les Rustres.
ESCALIER D'OR (523-15-10), 20 h 30 : 1981.
ESPACE-GAITÉ (327-95-94), 22 h : Kadoch.
ESPACE-MARAIS (271-10-19), 20 h 30 : le Mariage de Figaro.
ESSAION (278-46-42), I : 20 h 45 : les Palhasses ; II : 20 h 30 : Bethsabée - la Kabbale selon Aboulafia.
FONDATION DEUTSCH DE LA MEURTHE (258-67-55), 20 h 30 : Léonce et Léna.
GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18), 18 h 30 : l'Ile de Tulipatan ; 20 h 15 : Vive les femmes ; 22 h : Michel Lagueyrie : Rouleur.
HUCHETTE (326-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : le Cirque ; 22 h 30 : l'Amour, la Mort, la Bouffe et moi.
LA BRUYÈRE (874-76-99), 21 h : Au bois lacté.
LUCERNAIRE (544-57-34), I. 18 h 30 : J. Supervielle ; 22 h 15 : Tchoufa ; II. 18 h 30 : Noces de sang ; 20 h 30 : la Noce ; 22 h 15 : Moman ; – Petite Salle, 18 h 30 : Parlons français.
MADELEINE (265-07-09), 20 h 45 : Sodome et Gomorrhe.
MARIGNY (256-04-41), 21 h : Amadeus. – Salle Gabriel (225-20-74), 21 h : l'Education de Rita.
MATHURINS (265-90-00), 21 h : L'avantage d'être constant.
MICHEL (265-35-02), 21 h 15 : On dînera au lit.
MICHODIÈRE (742-95-22), 20 h 30 : Joyeuses Pâques.
MONTPARNASSE (320-89-90), 21 h : R. Devos ; Petit Montparnasse, 21 h : Eupalinos.
NOUVEAUTÉS (770-52-76), 20 h 30 : Hold-up pour rire.
PALAIS DES GLACES (607-49-93), 20 h 30 : Rond comme un cube.
PALAIS-ROYAL (297-59-81), 20 h 45 : Pauvre France.
PÉNICHE-THÉATRE (245-18-20), 21 h : Intrigues.
PLAISANCE (320-00-06), 20 h 30 : les Jaloux.
POCHE-MONTPARNASSE (548-92-97), 21 h : Flock.
POTINIÈRE (261-44-16), 20 h 45 : Sol dans : « Je m'égalomane à moi-même ».
89, QUAI DE LA GARE (583-15-63), 20 h 30 : la Manufacture.
SAINT-GEORGES (878-63-47), 20 h 45 : le Charimari.
STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-35-10), 20 h 45 : les Enfants du silence.
TAI THÉATRE D'ESSAI (278-10-79), 20 h 30 : La voix humaine ; 20 h 30 : la Maison de poupée ; 22 h : A. Allais.
TH. DES DÉCHARGEURS (236-00-02), 20 h 30 : Bruissement d'elles ; 22 h : Liberté d'action.
THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 30 : les Babas cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.
THÉATRE EN ROND (387-88-14), 21 h. Complet veston sur mesure en trois essayages.
THÉATRE DE L'ÉPICERIE (272-23-41), 20 h 30 : Un amour.
THÉATRE DU LYS (327-88-61), 19 h : Voyage en Dualie.
THÉATRE DU MARAIS (278-03-53), 18 h 30 : le Silence de la mariée ; 20 h 30 : le Misanthrope.
THÉATRE DE MENILMONTANT (366-60-60), 20 h 30 : 1936, l'espoir déçu, le Front populaire.
THÉATRE DE LA MER (671-47-61), 21 h : l'Invitation.
THÉATRE DE PARIS (loc. 274-22-77), Grande Salle, 20 h 30 : une Journée particulière ; Petite Salle : 20 h 30 : la Fuite en Chine.
THÉATRE DE LA PLAINE (842-32-25), 20 h 30 : la Nuit suspendue.
THÉATRE DES 400 COUPS (633-01-21), 20 h 30 : Ma vie en vrac ; 22 h : Excusez-moi d'exister.
THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80), 20 h 30 : les Strauss. II : 20 h 30 : Camera oscura.
THÉATRE 13 (588-16-30), 20 h 30 : Lorenzaccio.
THÉATRE 14 (545-49-77), 20 h 30 Point H.
THÉATRE DU TOURTOUR (887-82-48), 18 h 30 : Un bain de ménage ; 20 h 30 : Le mal court.
TRISTAN BERNARD (522-08-40), 20 h 30 : le Retour du héros.
VARIÉTÉS (233-09-92), 20 h 30 : Chéri.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35) : 20 h 30 : Tohu-Bahut ; le Président.
BEAUBOURGEOIS (272-08-51), 19 h 30 : Sur une île flottante.
BLANCS-MANTEAUX (887-15-84), I : 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : Philippe Ogouz dans Tout a changé ; 22 h 30 : Des bulles dans l'encrier. – II : 20 h 15 : Version originale ; 21 h 30 : Qui a tué Betty Grandt ? 22 h 30 : les Bouniches.
CAFÉ D'EDGAR (322-11-02), I : 18 h 30 : Laisser chanter les clowns ; 20 h 30 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : L'amour, c'est comme un bateau blanc. – II : 18 h 30 : Pas de fantaisie dans l'orangeade ; 20 h 30 : Les blaireaux sont fatigués ; 22 heures : Une goutte de sang dans le glaçon.
CAFÉ DE LA GARE (278-52-51), 20 h 30 : Palomar et Zigomar ; 22 heures : Tragédie au radar.
L'ÉCUME (542-71-16) 20 h 30 : A. Trebaol.
L'ENVOL (347-33-06), 22 h 15 : C. Zarcate.
LE FANAL (233-91-17), 20 heures : La Musica ; 21 h 15 : J. Menaud-Le-Mac-Amour.
LA GAGEURE (367-62-45), 21 heures : la Garçonne ; 22 h 30 : Quelque estaminet.
LES LUCIOLES (526-51-64), 20 h 45 : A poil.
PATACHON (606-90-20), 20 heures : Clin d'œil à Irma la douce ; 21 heures : les Petits Hôtels.
LE PETIT CASINO (278-36-50), 21 h : N. Rieu ; 22 h 30 : Douby.
POINT-VIRGULE (278-67-03), 21 h 30 : Tranches de vie ; 22 h 30 : Elle voit des géants partout.
RESTO SHOW (508-00-81), 20 h 30 : Passe-moi l'sel.
SENTIER DES HALLES (236-37-27), 20 h 15 : On est pas des pigeons ; 21 h 45 : Meurtres au 700 ter, rue des Espadrilles.

SPECTACLES

SPLENDID SAINT-MARTIN (208-21-93), 20 h 30 : Valardy 83 ; 22 heures : Papy fait de la résistance.
LA TANIÈRE (337-74-39), I. : 20 h45 : X. Lacouture ; 22 h 30 : J.-P. Zeidman ; II. : 21 heures : M. Tamayo ; 22 h 30 : Musseau.
LE TINTAMARRE (887-33-82), 20 h 15 : Phèdre ; 21 h 30 : Apocalypse na ; 22 h 30 : W. Anice.
THÉATRE DE DIX HEURES (606-07-48), 18 h 30 : Chante poésie ; 20 h 15 : le Retour de l'Arlésienne ; 21 h 30 : Les huîtres ont des bérets ; 22 h 30 : Nitro Goldwyn-Pinson.
VIEILLE GRILLE (707-60-93), 20 h 30 : Ka, l'infra terrestre, Ch. Kursner ; 22 heures : G. Delahaye.

Les concerts

VENDREDI 3 DÉCEMBRE

LUCERNAIRE, 19 h 45 : H. Mameyama ; 21 h : L. Petrova-Boisnay, D. Perelmann (Levinas).
SALLE PLEYEL, 20 h 30 : A. Brendel (Beethoven).
CRYPTE SAINT-AGNÈS, 20 h 30 : Ensemble vocal Carlos Vilo, R. Maldonado.
HOTEL DE GALLIFET, 20 h 45 : Association F. Chopin (Chopin).
SALLE CORTOT, 20 h 30 : E. Alberti, O. Galperin (Roussel, Debussy, Hugon).
FIAP, 20 h : Chorale La Guacharaca.
ÉGLISE DU BON PASTEUR, 21 h : N. Spieth, D. Simpson (Fesch, Sweelinck, Gabrieli).
THÉATRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83) : Orchestre Colonne, à 20 h 30 : Eglise Saint-Germain-des-Prés : chœur de l'orchestre Colonne, dir., J. Sourisse (Bach, Cantate nº 51 ; Mozart : Requiem).

Jazz, pop, rock, folk

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : G. Badini.
CAVERNE D'ALIGRE (340-70-28), 20 h 30 : Lolo Siny-Tariny.
CHAPELLE DES LOMBARDS (357-24-24), 21 h : M. Booker, T. Laury, M. Baker ; 22 h 30 : Bess Babalu.
CONCIERGERIE (233-85-50), 21 h 30 : Memphis Slim.
DEPOT-VENTE (637-31-87), 21 h 30 : Rockin Rebels.
DUNOIS (584-72-00), 20 h 30 : L. Sclavis, J. Didonato, M. Saulnier, J. Boccato.
ÉGLISE AMÉRICAINE (551-38-90), 20 h 30 : J. Gardiner.
L'ENVOL (347-33-06), 19 h : M. Ionesco ; 20 h 45 : Caramelle.
GIBUS (700-78-88), le 1er, à 21 h : The Outcasts.
NEW MORNING (523-51-41), 21 h 30, Kent Carter Trio.
PALACE (246-10-87), 19 h 30 : Culture.
PETIT JOURNAL (326-28-59), 21 h 30, Les Barbecues.
PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : G. Lafitte, G. Arvanitas, A. Resplandin, Ch. Bellonzi.
SLOW CLUB (233-84-30), 21 h 30 : Cl. Luter.

Les festivals

FESTIVAL D'AUTOMNE (296-12-27)

THÉATRE GÉRARD-PHILIPE DE SAINT-DENIS (243-00-59), salle Serreau, 20 h 30 : Œil pour œil.
SAINT-DENIS, Halle du Marché, 20 h 30 : Saperlean.
JEUNE THÉATRE NATIONAL (271-51-00), 20 h 30 : la Comédie de Macbeth.

FESTIVAL D'ART SACRE (277-92-26)

EGLISE ST-GERMAIN-DES-PRES, 20 h 30 : Chœur et Orchestre Colonne, dir. : M. Corboz (Bach, Mozart).

FESTIVAL DE L'ILE-DE-FRANCE (225-11-40)

LE PECQ, salle des fêtes, le 3, à 21 h : la Grande Ecurie et la Chambre du roy (Mozart).

En région parisienne

CRETEIL, Maison des arts A. Malraux (899-94-50), 20 h 30 : Babel/Babel.
ENGHIEN, Th. du Casino (412-90-00), 14 h 30 et 20 h 45 : l'Avare.
GENNEVILLIERS, Théâtre (793-26-30), 20 h 45 : l'Eléphant d'Or.
SAINT-MAUR, Rond-point Liberté (899-22-11), 21 h : Mouchoir de nuages.
SCEAUX, Les Gémeaux (660-05-64), 21 h : Vaudeville.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

15 h : Hommage à B. Boetticher : A feu et à sang ; 19 h : Hommage à J. Huston : Griffes jaunes ; 21 h : Dix ans de cinéma italien : la Douceur de vivre, de F. Fellini.

BEAUBOURG (278-35-57)

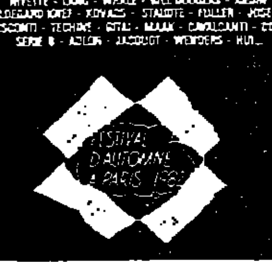
15 h : la Permission de M. van Peebles ; 17 h : Aspects du cinéma en R.F.A. : l'Insurrection, de P. Lilienthal ; 19 h : Cinéma hongrois : Le diable bat sa femme et marie sa fille, de F. Andras.

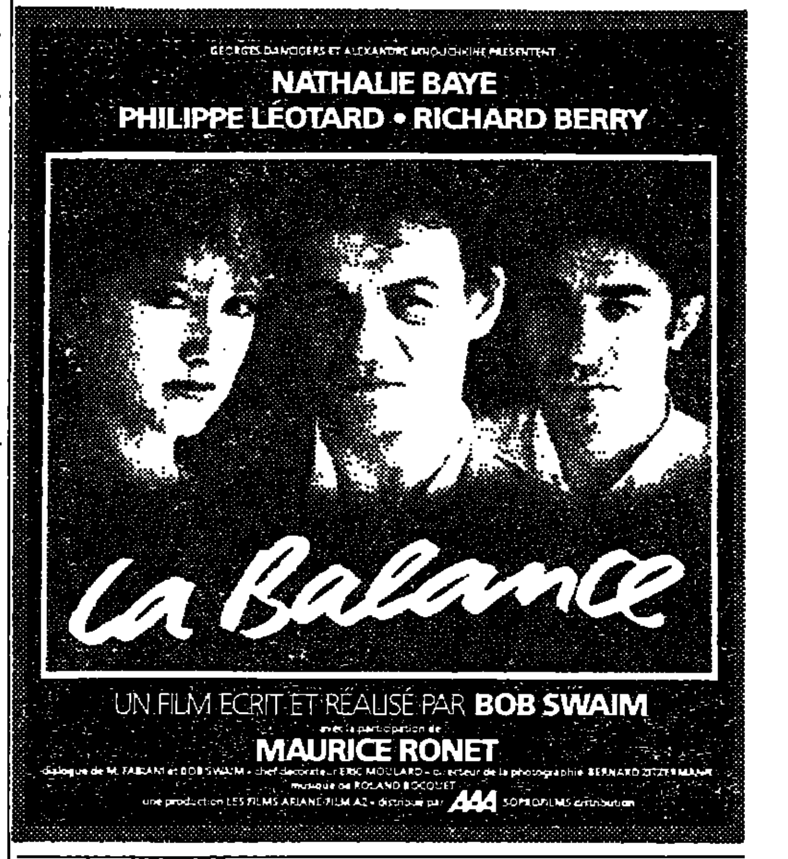
Les exclusivités

AMÉRIQUE INTERDITE (A., v.f.) (**) : Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
L'AS DES AS (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).
AVEC LES COMPLIMENTS DE L'AUTEUR (A. v.o.) : U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23).
LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46). – V.f. : 3 Haussmann, 9e (770-47-55).
LA BALANCE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Hollywood Bd, 9e (770-10-41) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Athéna, 12e (343-00-69) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Wepler, 18e (522-46-01).
BRITANNIA HOSPITAL (Ang., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; V.f. : Lumière, 9e (246-49-07).
LES CADAVRES NE PORTENT PAS DE COSTARDS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33).
COMÉDIE ÉROTIQUE D'UNE NUIT D'ÉTÉ (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Élysées, 8e (720-76-23). – V.f. ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Passy, 16e (288-62-34).
COUP DE CŒUR (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Ranelagh, 16e (288-64-44).
LE CRIME D'AMOUR (Fr) : Marais, 4e (278-47-86) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic Entrepôt, 14e (542-67-42).
DE MAO A MOZART (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
DEUX HEURES MOINS LE QUART AVANT JÉSUS-CHRIST (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).
DIVA (Fr.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Panthéon, 5e (354-15-04) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Français, 9e (770-33-88).
DOCTEURS IN LOVE (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétans, 19e (241-77-99).
LE DRAGON DU LAC DE FEU (A.) v.f. : Napoléon, 17e (380-41-46).
L'ÉTAT DES CHOSES (All., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; St-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
LE GENDARME ET LES GENDARMETTES (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
LA GUERRE DU FEU (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
LA GUERRE D'UN SEUL HOMME (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Studio Logos, 5e (354-26-42).
LES GUERRIERS DU BRONX (*) (A., v.f.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
HANKY PANKY, LA FOLIE AUX TROUSSES (A., v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06).
HECATE (Fr.) (*) Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Images, 18e (522-47-94).
HITLER, UNE CARRIÈRE (All., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52).
L'HONNEUR D'UN CAPITAINE (Fr.) : Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40).
IDENTIFICATION D'UNE FEMME (It., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Miramar, 14e (320-89-52).
LETTRES D'AMOUR EN SOMALIE (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) H. Sp.
LA LOTERIE DE LA VIE (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
LA MAISON DU LAC (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
MAYA L'ABEILLE (Autr., v.f.) : Ciné-Beaubourg, 2e (271-92-36) H. Sp. Ambassade, 8e (359-19-08) mat. ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Acacias, 17e (764-97-83).



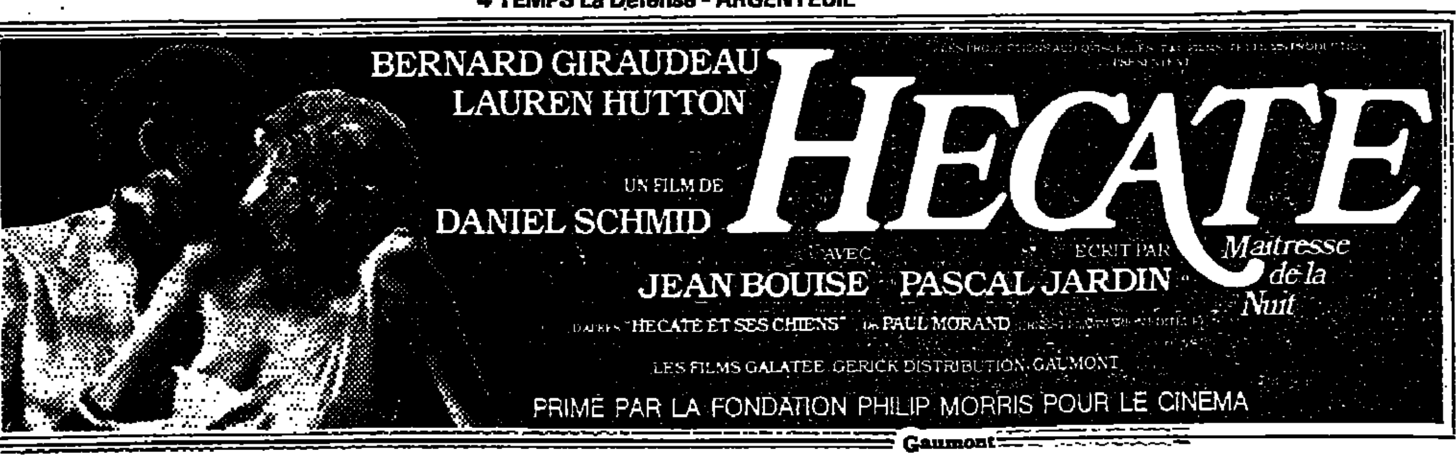












SPECTACLES

LES FILMS NOUVEAUX

CAMP DISCIPLINAIRE, film américain de Robert J. Siegel : V.O. : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) — V.F. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

DEUX DEBILES CHEZ LE FANTOME, film américain, de Lang Elliott. V.O : Quintette, 5e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08). — V.F. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Français, 9e (770-33-88) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Convention- Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

E.T. L'EXTRA-TERRESTRE, film américain de Steven Spielberg. V.O. : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; Mayfair, 16e (525-27-06). V.F. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Mercury, 8e (562-75-90) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Paramount-Opéra, 3e (742-56-31) ; Nations, 12e (343-04-67) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

SPEED DRIVER, film italien de Stelvio Massi : (v.f.). Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

LES MISÉRABLES (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

NEW-YORK, 42e RUE (A., v.o.) (**) : Forum, 1er (297-53-74) ; Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

LA NUIT DE SAN LORENZO (It., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; 14 Juillet-Racine, 6e (633-43-71) ; 14 Juillet-Parnasse, 14e (326-58-00) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : U.G.C. Boulevard, 9e (770-11-24) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

L'OMBRE DE LA TERRE (Fr.-Tun.) : Studio de la Harpe, 5e (634-35-52) ; 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

LA PASSANTE DU SANS-SOUCI (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40).

PETIT JOSEPH (Fr) Saint-André des Arts, 6e (326-48-18).

PHILADELPHIA SECURITY (**) (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

PINK FLOYD THE WALL (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).

PLUS BEAU QUE MOI TU MEURS (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

POLTERGEIST (A., v.o.) (**) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45). — V.f : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

QUERELLE (All., v.o.) (**) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

LE QUART D'HEURE AMERICAIN (Fr.) : Arcades, 2e (233-54-58) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Boulevard, 9e (770-11-24) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).

QUE LES GROS SALAIRES LÈVENT LE DOIGT (Fr.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).

SUPERVIXENS (**) (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; Élysées Lincoln, 8e (359-36-14). — V.f. : Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41).

THE THING (A., v.o.) (*) : Normandie, 8e (359-41-18). — V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Miramar, 14e (320-89-53).

TIR GROUPÉ (Fr.) : Gaîté Boulevard, 2e (233-67-06) ; Paramount Opéra, 2e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

UNE HISTOIRE SANS IMPORTANCE *(Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).*

UN TUEUR DANS LA VILLE (A., v.o.) (*) : Paramount City, 8e (562-45-76). — V. f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

LA VENGEANCE EST A MOI (Jap., v.o.) (*) Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

VICTOR, VICTORIA (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99) ; *Saint-Michel, 5e* (326-79-17) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).

UNE CHAMBRE EN VILLE (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Boulevard, 9e (770-11-24) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; *Murat, 16e (651-99-75).*

LES UNS ET LES AUTRES (Fr.) : Publicis Matignon, 8e (359-31-97).

YOL (Turc, v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

Les grandes reprises

LES ARISTOCHATS (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; La Royale, 8e (265-82-66) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murats, 16e (651-99-75) ; Napoléon, 17e (380-41-46).

LE BAL DES MAUDITS (A., v.o.) : Action-Christine bis, 6e (325-47-46).

LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) (*) : Champo, 5e (354-51-60) ; A. Bazin, 13e (337-74-39).

LES CHARIOTS DE FEU (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

CHÉRIE, JE ME SENS RAJEUNIR (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07).

LE CHIEN ENRAGÉ (Jap., v.o.) : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25).

LE CHRIST S'EST ARRÊTÉ A EBOLI *(It., v.o.) : Palace Croix-Nivert, 15e* (374-95-04).

LE CRIME ÉTAIT PRESQUE PARFAIT (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

DELIVRANCE (A., v.f.) (*) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

EMMANUELLE (Fr.) (**) : Paramount-City, 8e (562-45-76).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

L'EPOUVANTAIL (A., v.o.) (*) : Quartier Latin, 5e (326-84-65).

ERASERHEAD (A.,v.o.) (*) : Escurial, 13e (707-28-04).

LA FEMME AUX DEUX VISAGES (A., v.o.) : Mac-Mahon, 17e (380-24-81).

L'HOMME A LA PEAU DE SERPENT (A., v.o.) : Olympic-Halles, 3e (278-34-15).

IL ETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-90).

JEREMIAH JOHNSON (A., v.f.) : Opéra-Night, 2e (296-52-56).

LE LAUREAT (A., v.o.) : St-Germain Village, 5e (633-63-20).

MACADAM COW-BOY (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

LE MÉPRIS (Fr.) : Rivoli-Ciné, 4e (272-63-32).

LE MILLIARDAIRE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

NEW-YORK, NEW-YORK (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

LA REINE CHRISTINE (A., v.o.) : Action Rive-Gauche (ex-J.-Cocteau) 5e (354-47-62).

LE TAMBOUR (All., v.o.) (*) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12) ; U.G.C. Champs-Elysées, 8e (359-12-15) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).

UN TRAMWAY NOMMÉ DÉSIR (A., v.o.) *: Olympic Luxembourg, 6e* (633-97-77) ; Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60).

RADIO-TÉLÉVISION

Vendredi 3 décembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Variétés : Patrick Sébastien.
21 h 35 Série : Madame S.O.S.
Réal. A. Dhenaut, avec A. Cordy, J.-P. Darras.
Annie Cordy, bon cœur et bonne fée, sauve cette fois un bébé dans un massif de géraniums. Heureusement qu'il y a les riches pour aider les pauvres et des pauvres pour distraire les riches.
22 h 35 Histoires naturelles : L'Espadon voilier à Dakar.
23 h 05 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Téléfilm : Les tribulations de Manuel.
D'H. Basle (première partie).
D'après l'œuvre de M. Skouloudis. Avec I. Papas, M. Katrakis, P. Sotinos, M. Benichou, A. Paitazi...
Comment naissent les enfants ? Telle est la question que se pose un jeune homme de vingt ans dans un petit village de montagne en Crète.
21 h 35 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot.
Le temps comme il passe.
Avec J. Gréco (Jujube), G. Lapouge (le Singe de la montre), J. Mangile (les Dents agacées), D. Apruz (les Pendules de Malac), J. Attali (Histoires du temps).
22 h 55 Journal.
23 h 05 Ciné-club (cycle Sternberg) : Fièvre sur Anatahan.
Film américain de J. von Sternberg (1953), avec A. Negishi, T. Suganuma (v.o., sous-titrée. N.).
Des marins japonais, rescapés du bombardement de leur navire, échouant sur l'îlot d'Anatahan, dans le Pacifique. Un homme et une femme y vivent déjà. Pendant des années, ignorant que la guerre est finie, les « robinsons » se disputent la femme. Transformation géniale, par Sternberg, d'un fait divers authentique, en fantasmes et obsession de Marlène Dietrich par la création, dans un petit studio, d'un univers envoûtant.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Le nouveau vendredi : Kadhafi ou le défi permanent.
Deux journalistes de la télévision suisse romande ont rencontré des Libyens.
21 h 30 Téléfilm : Ton vieil ami Pierrot.
Réal. : M. Gérard, avec F. Getreau, Y. Gamy, C. Robin.
L'histoire émouvante et drôle du mime marseillais Séverin, qui, à la fin du siècle dernier, fit une brillante carrière internationale.
22 h 30 Journal.
23 h Prélude à la nuit.
La Petite symphonie, de Gounod, par les Philharmonistes de Châteauroux, dir. Janos Komives.

FRANCE-CULTURE

20 h, Emission médicale : naissance et qualité de la vie.
21 h 30, Black and blue : Le festival annuel de New-Orléans.
22 h 30, Nuits magnétiques : Rencontres, technologie du futur.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 20, Concert (émis de Stuttgart) : « Concerto pour violon et orchestre » Quatuor pour piano et cordes », de Brahms, par l'orchestre symphonique de la radio de Stuttgart, dir. G. Kuhn, A.S. Mutter, violon.
22 h 15, La nuit sur France-Musique : les mots de F. Xenakis ; 23 h 5, Ecrans ; 0 h 5, Musiques traditionnelles : T. Vassilikos.

Samedi 4 décembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

10 h Vision plus.
10 h 25 Accordéon, accordéons.
10 h 45 La séquence du spectateur.
11 h 15 La maison de TF 1.
13 h Journal.
13 h 35 Pour changer.
Séries : la Conquête de l'Ouest, les Incorruptibles ; 16 h, Etoiles et toiles ; 17 h, Mégabertz.
18 h Magazine auto-moto.
18 h 30 Archibald le magicien.
18 h 35 Trente millions d'amis.
19 h 10 D'accord, pas d'accord (I.N.C.).
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 S'il vous plaît.
20 h Journal.
20 h 35 Droit de réponse.
Émission de Michel Polac.
Les caisses noires.
Quelques secrets sur le financement des partis politiques.
21 h 50 Série : Dallas.
Réal. L. Katzman. Le bout du chemin.

22 h 45 Magazine d'actualité : Sept sur sept.
De J.-L. Burgat, E. Gilbert, F.-L. Boulay.
Au sommaire : une enquête sur « les nouveaux clochards » ; deux Vietnamiennes redécouvrent Saïgon ; la télévision des autres sera celle du Danemark, et le grand témoin de la semaine : Jean-François Kahn.
23 h 40 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 15 A.N.T.I.O.P.E.
11 h Journal des sourds et des malentendants.
11 h 30 Idées à suivre.
12 h 15 La vérité est au fond de la marmite.
12 h 45 Journal.
13 h 30 Série : Drôles de dames.
14 h 20 Série : San Ku Kai.
14 h 50 Les jeux du stade.
Gymnastique : championnat de France ; Judo féminin : championnats du monde ; Boxe ; Tennis : la rentrée de Borg.
17 h Récré A 2.
17 h 45 Les carnets de l'aventure.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord, pas d'accord (I.N.C.).
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 35 Variétés : Champs-Elysées.
De M. Drucker.
Avec Hervé Vilar, Colette Renard, Thierry Pastor, Jacques Martin, Lenny Escudero, Aldo Maccione, etc.
21 h 50 Série : Les Amis.
D'après un scénario d'A. Minkowski et A. Kostenko. Avec M. Antol, J. Jurewicz, A. Golejewski.
Cinquième et dernier épisode de la série polonaise : les trois héros, sortis de l'université, entrent dans la vie active. Après dix ans d'ordre communiste (et stalinien), commencent les grèves de 1956, à l'issue desquelles Gomulka retrouvera le pouvoir. Une série d'un réalisme cru.
23 h 05 Histoires courtes.
Arthur Cohen contre les apparences de M.-A. Grynbaum.
23 h 25 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

12 h Objectif entreprise.
12 h 30 Les pieds sur terre.
13 h 30 Horizon.
14 h 30 Entrée libre (C.N.D.P.).
18 h 30 Pour les jeunes.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
20 h Les jeux.
20 h 30 La minute nécessaire de Monsieur Cyclopède.
20 h 35 On sort ce soir... Aux arènes de Vérone : Otello.
Opéra de Verdi (en stéréophonie et en simultané sur France-Musique, version originale sous-titrée), mise en scène de G. de Bosio ; chef d'orchestre, Z. Pesko, avec V. Atlantov, K. Te Kanawa, P. Cappuccilli, A. Bevacqua, G. Manganotti, G. Casarini, F. Rafanelli, O. Mori, G. Brunelli.
22 h 05 Journal.
22 h 35 Prélude à la nuit.
Fandango, de P.-A. Soler, par E. Chojnacka au clavecin.

FRANCE-CULTURE

8 h 30, Comprendre aujourd'hui pour vivre demain : Diploma 9 h 7, **Matinée du monde contemporain.**
10 h 45, Démarches avec... Marie-Paule Pellée.
11 h 2, Musique : Semaines musicales internationales d'Orléans (et à 16 h 20).
12 h 5, Le pont des arts.
14 h, Sons.
14 h 5, Les samedis de France-Culture : Rencontres internationales de huit écrivains d'expression française.
17 h 30 La philosophie en question.
18 h, La seconde guerre mondiale : Le conflit sino-japonais 1931-1941, avec J. Guillermaz et M. Vie, historiens.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Communauté radiophonique des programmes de langue française : les fanzines québécois.
20 h, Théâtre ouvert : Ecritures de femmes : « Éblouie », de A. Dana. Avec D. Jayr, M. Rayer et A. Dana.
21 h 25 Bonnes nouvelles, grands comédiens : « Taïbelé et son démon », d'I. Singer, lu par Catherine Sellers.
22 h, Ad. lib.
22 h 5, La fugue du samedi.

FRANCE-MUSIQUE

8 h 2, Avis de recherche et actualité du disque : œuvres de Telemann, Mozart, Busoni, Vaughan-Williams, Maderna, Schubert ; 11 h, La tribune des critiques de disques : « Bourrée fantasque » et « Pièces pittoresques pour piano » de Chabrier (versions comparées) ; 12 h 35, Avis de recherche et actualité du disque (suite) : Œuvres de Jacob, Barber.

h 30, Tous en scène : Nat King Cole.
14 h 4, Concert lecture (donné le 3 novembre 1982) : Les sonnets de Ronsard, par l'ensemble Per Cantar e Sonnar.
15 h 30, Dossier disque : œuvres de Duphly, d'Anglebert, Couperin, J.-S. Bach, par Y. Le Gaillard, clavecin.
16 h 30, Concert (donné le 20 août 1981 à la faculté de droit d'Assas, à Paris) : œuvres Bartok, par M. Arrignon, clarinette : C. Bonaldi, violon ; D. Merlet, N. Lee, piano ; M. Cals
18 h, Le disque de la tribune : « Bourrée fantasque » et « Pièces pittoresques pour piano » de Chabrier (dernière parution).
19 h, Concours international de guitare : œuvres de Tansman, Sainz de la Maza, J.-S. Bach.
19 h 35, Les pêcheurs de perles : œuvres de Poulenc.
20 h 30, Concert (donné aux arènes de Vérone) : en liaison avec FR 3, « Otello », de Verdi.
23 h, La nuit sur France-Musique : Musiques de nuit.

TRIBUNES ET DÉBATS

SAMEDI 4 DÉCEMBRE

— *M. Edgar Faure*, ancien président du conseil, sénateur du Doubs, est invité sur « Journal inattendu » sur R.T.L. à 13 h.

DIMANCHE 5 DÉCEMBRE

— *M. Bernard Stasi*, député U.D.F. de la Marne, est reçu au journal de R.M.C. à 12 h 45.

— *M. Pierre Mauroy*, premier ministre, est l'invité de l'émission « R.T.L.-*Le Monde* » sur R.T.L. à 18 h 15.

JOURS DE FRANCE


Photo : Henry PESSAR

LA DOUBLE DISSUASION NUCLÉAIRE

Les pays qui possèdent la technique de la bombe nucléaire, en particulier les États-Unis d'Amérique, la Russie, la France et l'Angleterre, ont construit des fusées balistiques stratégiques qui ont eu pour résultat entre eux d'assurer une dissuasion parfaite.

Si un jour un chef d'État voulait se servir de sa fusée dissuasive comme d'une fusée offensive, il déclencherait l'apocalypse. Tous les pays impliqués dans le conflit subiraient des pertes cruelles, et ceux dont la surface est la moins importante risqueraient de disparaître complètement, notamment l'Allemagne, la France et l'Angleterre.

Si un pays veut en attaquer un autre avec ses forces conventionnelles et si le pays attaqué répond en déclenchant l'apocalypse, c'est au bénéfice de personne.

Au contraire, si le groupe de puissances dont dépend le pays attaqué répond à l'offensive par la défensive, une bataille peut s'engager dont l'issue reste incertaine comme dans toutes les batailles de l'Histoire.

Au surplus, ces forces conventionnelles ne sont plus tout à fait conventionnelles du fait qu'elles sont équipées d'engins nucléaires de faible puissance.

Un de ces engins peut détruire une division de chars, sans pour autant dévaster l'environnement au-delà du champ de bataille.

Si un jour un équilibre était réalisé entre les forces tactiques de l'Alliance Atlantique et celles du Pacte de Varsovie, il n'y aurait plus lieu d'entrer dans la bataille, car la dissuasion tactique existerait comme existe déjà la dissuasion stratégique.

Ainsi, grâce à la double dissuasion nucléaire — tactique : l'arme de la bataille — stratégique : l'arme de la terreur sur les villes et les campagnes — un jour viendra, mais ce jour-là seulement où on pourra utilement parler du désarmement progressif et parallèle.

Marcel DASSAULT

Député de l'Oise

COMMUNICATION

Vu

Et si Dieu jouait aux dés ?

Je ne sais pas si vous l'avez remarqué, mais il n'y en a plus que pour le hasard en ce moment. La nécessité, l'homme-machine, le déterminisme, La Méttrie, Darwin et la suite, bon, c'est admis, accepté, ça ne soulève plus que des protestations, des combats d'arrière-garde dans les réunions de parents d'élèves se réclamant de la majorité morale aux Etats-Unis.

Le hasard, en revanche, l'imprévisible dont la science se plaît *à souligner chaque jour davantage* l'importance, voilà qui pique, qui titille la curiosité des foules. Dieu ne joue pas au dés, disait Einstein à propos de la formation de l'univers. On n'est plus si sûr à présent.

Et on insiste un peu partout sur les aléas de la vie. Et de la mort. Ceux de la conception d'abord : l'homme est fils de son père, de sa mère et du hasard chromosomique. Ceux de la naissance ensuite : mieux vaut venir au monde blanc, new-yorkais protestant et riche que pauvre, noir, éthiopien et juif, c'est certain. La part de chance, la part de risque : dans les accidents de la route et les profits des compagnies d'assurances. La part de l'impondérable : dans la fiabilité de l'industrie spatiale — rappelez-vous les deux fiascosd'Ariane, — sans parler de la météo, de la roulette et du Loto. Bien ou mal, le hasard fait beaucoup de choses !

Jeudi soir sur A 2 (« Planète bleue »), Laurent Broomhead sautillait de la case tiercé à la case tremblement de terre sur un énorme jeu de l'oie en forme de point d'interrogation, en bavardant, en causant de tout ça. C'était assez rigolo. Très superficiel. Un peu trop. Avec cependant une ou deux précisions d'ordre statistique, de nature à éclairer la nuit opaque de notre crédulité et de notre ignorance.

N'espérez pas tromper le sort en apportant vous-même la bombe qui a une chance sur mille de faire sauter votre avion. Ça n'empêchera pas un terroriste de poser la sienne sous votre siège. Pourquoi ? Parce que. C'est comme ça.

CLAUDE SARRAUTE.

Le conseil national de la communication audiovisuelle sera installé en janvier

Un décret, publié au *Journal officiel* du 25 novembre, précise les conditions de nomination et de réunion des cinquante-six membres (huit collèges de sept représentants chacun) du Conseil national de la communication audiovisuelle, deuxième instance — derrière la Haute Autorité — créée par la loi du 29 juillet 1982.

Nommés pour trois ans — renouvelables — les membres du Conseil national représentent : les comités régionaux et territoriaux de la communication audiovisuelle ; les organisations professionnelles représentatives ; les associations culturelles et d'éducation populaire ; les associations familiales, sociales et de consommateurs ; les personnels de l'audiovisuel ; les entreprises de communication ; le monde culturel et scientifique ; les mouvements spirituels et philosophiques.

Ces membres doivent être désignés dans le courant du mois de décembre — par les ministères et organismes compétents — et le Conseil national doit être officiellement installé en janvier 1983.

● *Quinzième inculpation dans l'affaire Hersant.* — M. Claude Grellier, juge d'instruction à Paris, a inculpé, jeudi 2 décembre, M. Guillaume Mercader, soixante-huit ans, d'infraction aux articles 4 et 7 de l'ordonnance du 26 Août 1944 sur l'organisation de la presse française. Celui-ci fut jusqu'en 1980, directeur de la publication de *la Renaissance du Bessin*, bi-hebdomadaire édité par la Société normande de presse républicaine, filiale de la Socpresse, contrôlée par M. Robert Hersant. L'inculpé a choisi pour défenseur Me Albert Benatar, avocat de M. Hersant. C'est la quinzième inculpation prononcée dans cette affaire à la suite de la plainte, en 1977,des syndicats de journalistes.

AUGMENTATION DE 8 % DES TARIFS DE L'A.F.P.

Le conseil d'administration de l'Agence France-Presse, réuni le jeudi 25 novembre, a décidé une augmentation des tarifs de 8 % au 1er janvier 1983. « *Afin de faire face aux difficultés financières supplémentaires résultant des activités de l'agence à l'étranger, un nouveau réajustement pourra intervenir dans le courant de 1983*, précise le communiqué qui poursuit : *le conseil d'administration prenant acte des résultats obtenus en 1982 dans la modernisation technique de l'entreprise, dans la diversification de ses activités et dans le développement de sa clientèle, a approuvé le projet du président-directeur général de procéder à un nouvel effort de réorganisation de structures et de méthodes, afin de réaliser des économies de gestion et de préparer la mise en œuvre du plan de développement de l'entreprise, qui a été mis au point en 1981 par la direction générale. Dans ce contexte, il a autorisé le président-directeur général à signer un contrat de solidarité permettant des départs en préretraite.* »

La veille de cette réunion du conseil de l'A.F.P., les organisations syndicales de l'agence (C.G.T., C.F.D.T., S.N.J., C.F.T.C., F.O.), dans un communiqué, mettaient « *en garde (...) contre toute volonté de résoudre les problèmes actuels de gestion de l'agence en mettant en cause sa vocation mondiale, par des réductions d'activités ou d'emplois, ou toute mesure comme le décrochage de la grille parisienne ou la remise en cause d'avantages contractuels* ».

● *Le mensuel « Territoires »* vient de faire paraître son deuxième numéro (20 F). Dirigé par M. Pierre Guillaud, *Territoires* se propose « *d'aider les régions à se connaître et à établir entre elles des relations égalitaires* », au moment où « *une nouvelle logique de développement territorial se met en place, en France* ».

★ *Territoires*, 266, boulevard St-Germain, 75007 Paris. Tél. : 705-05-47.

● *Gai Pied*, magazine mensuel homosexuel, vient d'adopter la périodicité de son hebdomadaire. Dans le numéro du 27 novembre (9 F), signalons notamment : « *Fernandez, notre Goncourt 82* » et une enquête sur le Coral.

LETTRES

La mort du sociologue Erving Goffman

(Suite de la première page.)

Si cet observateur passionné du réel savait si bien regarder, c'est aussi qu'il savait ce qu'il cherchait. Elève de Everett C. Hughes, un des grands maîtres de la sociologie américaine, il était nourri de tous les acquis de l'école de Chicago — et spécialement des apports de G. H. Mead, et de C. H. Cooley auxquels il ne cesse de se référer, — et de tout ce que ce haut lieu du professionnalisme scientifique avait accumulé, et assimilé, qu'il s'agisse de l'œuvre des durkheimiens ou de la sociologie formelle de Simmel. C'est armé de tout ce bagage, auquel il faut sans doute ajouter la théorie des jeux, qu'il aborde des objets jusque-là exclus du champ de vision scientifique. A travers les indices les plus subtils et les plus fugaces des interactions sociales, il saisit la logique du *travail de représentation* ; c'est-à-dire l'ensemble des stratégies par lesquelles les sujets sociaux s'efforcent de construire leur *identité*, de façonner leur image sociale, en un mot de *se produire* : les sujets sociaux sont aussi des acteurs qui se donnent en spectacle et qui, par un effort plus ou moins soutenu de mise en scène, visent à se mettre en valeur, à produire la « meilleure impression », bref à se faire voir et à se faire valoir.

Cette vision du monde social, qui a pu paraître pessimiste, voire cynique, était celle d'un homme chaleureux et amical, modeste et attentionné, sans doute d'autant plus sensible à ce que la vie sociale a de théâtral qu'il était lui-même profondément impatient de toutes les formes ordinaires du cérémonial académique et de la pompe intellectuelle.

PIERRE BOURDIEU.

[Erving Goffman était né le 11 juin 1922 à Manville (Canada). Etudiant à Toronto, puis à Chicago, où il obtient son doctorat, il entre en 1958 à l'Université de Californie, à Berkeley, où il devient professeur en 1962. Depuis 1968, il était Benjamin Franklin Professor of Anthropology and Sociology à l'Université de Pennsylvanie. Sa femme, Gillian Sankoff, est professeur de sociolinguistique à l'Université de Pennsylvanie.

La plupart de ces ouvrages ont été publiés en français dans la collection « Le Sens commun » que dirige Pierre Bourdieu aux Editions de Minuit : *Asiles - Etudes sur la condition sociale des malades mentaux* : 1968 ; *la Mise en scène de la vie quotidienne : I. La Présentation de soi. II. Les Relations en public* : 1973 ; *les Rites d'interaction* : 1974 ; *Stigmate - Les usages sociaux des handicaps* : 1976.]

SPORTS

LA TOURNÉE DES « KANGOUROUS » EN FRANCE

L'Australie, Eldorado du jeu à treize

Les « Kangourous » 1982 sont arrivés. Après quinze victoires pour quinze matches en Grande-Bretagne, l'équipe de jeu à treize australienne entend continuer sur cette lancée la tournée en France, afin de terminer invaincue son voyage en Europe — performance jamais réalisée jusqu'alors — d'autant qu'elle a à faire oublier les trois défaites infligées par les Français en 1978.

Après une première rencontre victorieuse (65-0) à Roanne, le 1er décembre, les « Kangourous » devaient affronter le « treize » national le dimanche 5 à Avignon pour le premier test, puis, quatre autres matches contre des sélections locales à Villeneuve, à Toulouse, à Perpignan et à Pamiers, avant de disputer le deuxième test le samedi 18 à Narbonne. « *Ce sont les meilleurs « Kangourous » qu'on ait jamais vus en Europe* », a affirmé M. David Oxley, le secrétaire général de la Fédération anglaise.

L'anecdote est significative : lorsque le jury du journal londonien *Sunday Telegraph* s'est réuni, fin novembre, pour désigner le meilleur club de rugby à XV du mois, il a attribué cette distinction aux... « Kangourous », l'équipe australienne de jeu à treize. C'est dire l'impression faite dans le monde de l'ovale par les garçons entraînés par Frank Stanton. Ils sont vingt-huit en tout qui *ont débarqué en Europe* il y a un mois. On s'était tordu de rire dans les pubs anglais en apprenant que le président de la Fédération de jeu à treize australienne, Kevin Humphreys, avait déclaré ; « *Nous venons pour tout gagner !* » Et puis, ces garçons habillés de vert ont déferlé sur les stades. Des gabaris impressionnants : 93 kilos de moyenne pour le pack et 86 kilos pour les ailiers. Des scores sans appel : 423 points pour l'Australie qui n'en a concédé que 80. Comme lors des tournois des « quinzistes » All Blacks néo-zélandais, les colonnes des journaux sont remplies de « tornade verte », « marée verte », « péril vert », « ouragan vert », « hommes verts » et autres qualificatifs inspirés par la couleur de leur tenue.

C'est que la vieille Europe ne pensait pas voir évoluer une telle équipe. Un peu sous-estimés parce que leur dernier passage en Europe n'avait pas été un succès, les « Kangourous » sont, en fait, les enfants de l'Eldorado du jeu à treize.

En France, le « quinze » est le cousin pauvre de l'ovale. Avec ses vingt mille licenciés, il n'a plus, depuis longtemps, les moyens d'être un sport professionnel et il vit à l'ombre du « quinze », fort de ses deux cent mille pratiquants. *En Australie*, c'est tout le contraire. Le jeu à treize devance, par la notoriété et le nombre de pratiquants, l'« Australian Rule », une variante du football américain, et le rugby à quinze, dont l'équipe nationale est surnommée « Wallabies », c'est-à-dire des marsupiaux beaucoup plus petits que les kangourous. La Fédération nationale regroupe quelque quatre cent *mille licenciés répartis* en huit provinces qui disputent chacune un championnat. La seule ville de Sydney compte quatorze clubs qui disputent une sorte de super-championnat.

Les joueurs de bon niveau émargent à 40 000 F par mois et touchent des primes très importantes. Les compétitions sont acharnées sans être défigurées par la violence comme c'est trop *souvent le cas en* Europe. Les clubs sont opulents. Constitués en sociétés avec conseil d'administration, ceux-ci possèdent de somptueuses installations qui sont gérées grâce aux revenus de la publicité, mais aussi aux machines à sous, les « jackpots » dans lesquelles les membres se font un devoir de verser leur contribution hebdomadaire.

Dans ces conditions, les performances des « Kangourous » ne sont pas une surprise : vingt et un des vingt-huit hommes de la tournée sont issus des clubs de Sydney. Leur entraîneur, Frank Stanton, explique d'ailleurs : « *Cette année, nous avons eu un championnat de cette ville absolument impitoyable. Les joueurs en sont sortis supérieurement entraînés et ambitieux.* »

A. G.

ATHLÉTISME. — *Le sprinter canadien Percy Williams, âgé de soixante-quatorze ans, est décédé le 29 novembre à Vancouver (Colombie Britannique). Aux Jeux olympiques d'Amsterdam en 1928, il avait gagné à la surprise générale les médailles d'or du 100 mètres (10 sec 8/10) et du 200 mètres (21 sec 8/10). Il était resté le seul Canadien à avoir gagné ces deux épreuves aux Jeux olympiques.*

TENNIS. — *La jeune Française Catherine Tanvier a été éliminée au troisième tour des Internationaux d'Australie à Melbourne par l'Américaine Chris Evert-Lloyd (6-3, 6-2). Au tournoi sur invitation d'Anvers, le Français Yannick Noah a passé le second tour aux dépens du Belge Jacques Grandjean (6-1, 6-2) et doit rencontrer au tour suivant l'Américain Brian Gottfried, vainqueur de son compatriote Mel Purcell (6-2, 6-0). Les organisateurs du Grand Prix ont désigné le Français Henri Leconte, âgé de dix-neuf ans, comme le « meilleur joueur du mois de novembre » en raison de sa victoire dans le tournoi de Stockholm qui lui a, notamment, permis de passer en dix mois de la cent-soixante-treizième à la vingt-troisième place au classement mondial.*

GOLF. — *Le Conseil mondial du golf, qui est composé des représentants des fédérations de soixante-trois pays, a décidé, le 1er décembre, d'exclure de ses rangs la Fédération australienne. A la demande du gouvernement de Canberra, celle-ci avait décidé de ne pas envoyer d'équipe aux championnats du monde amateur de Lausanne en raison de la participation de joueurs sud-africains. Le Conseil mondial a sanctionné ce forfait « politique » et a nommé la Fédération indienne à la place de la Fédération australienne.*

FOOTBALL. — *Le comité directeur de l'U.S. Valenciennes-Anzin a déposé, le 2 décembre, le bilan du club, qui, descendu en deuxième division à la fin de la saison dernière, occupe la quatrième place du groupe A. La désaffection du public et l'absence de commanditaire ont rendu impossible l'équilibre financier du club nordiste, qui a un déficit de 500 000 F, en dépit des 830 000 F versés au titre de la péréquation par la Ligue du football professionnel et du montant du transfert de Pascal Zaremba au Paris-S.G. En attendant la nomination d'un syndic, les dirigeants du club envisagent de se séparer des joueurs professionnels.*



dans son numéro du 5 décembre

Coopératives agricoles : les servantes maîtresses

Elles ont amélioré le revenu des paysans mais elles ont accru leur dépendance.
(Enquête de Philippe Frémeaux)

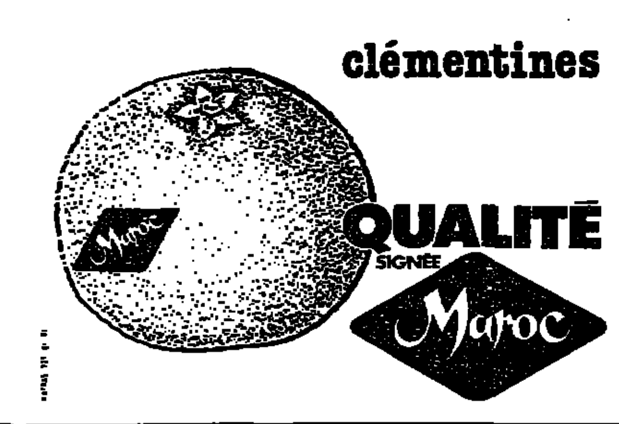
Conseils d'atelier à Renault-Sandouville

Le mouvement pacifiste allemand

L'argent des Jeux asiatiques

Vers des ordinateurs biologiques

Et les rubriques :
Associations - Audiovisuel - Disques





	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col. *	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40.00	47.04
DEMANDES D'EMPLOI	12.00	14.10
IMMOBILIER	31.00	36.45
AUTOMOBILES	31.00	36.45
AGENDA	31.00	36.45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions



emplois régionaux

AGENCE D'URBANISME DE L'AGGLOMÉRATION NANCÉIENNE

recrute d'urgence

DIRECTEUR D'AGENCE

Les candidats devront :
- Posséder réelle expérience direction et gestion d'une équipe d'urbanisme ;
- Justifier de 10 ans de pratique diversifiée de l'urbanisme. (S.D.A.U. – P.O.S. – Z.A.C. – Plan de référence...) ;
- Produire état des publications et recherches personnelles ;
- Etre disponible à court terme (1er trim. 83).

Dossier complet comportant demande manuscrite, c.v., justificatifs et prétentions, à faire parvenir sous mention confidentielle à : Monsieur le Président de l'A.U.A.N., tour panoramique, Haut-du-Lièvre, B.P. 2014, 54100 NANCY, avant le 17 décembre 1982 à 15 heures, terme de rigueur.

L'UNIVERSITÉ DE TOURS

recrute

UN TECHNICIEN SUPÉRIEUR

titulaire du DEST-CNAM génie civil ou équivalent ou du DUT génie civil plus expérience professionnelle ou équivalent ou du BTS études du prix du bâtiment plus expérience professionnelle ou équivalent.
Ce technicien supérieur aura la responsabilité du service technique de gestion de l'ensemble immobilier affecté aux facultés de médecine et de pharmacie.
La rémunération nette de début sera de 5.794 F mensuels plus prime semestrielle de 5.255 F.

Les candidats adresseront leur c.v. à l'adresse suivante : Monsieur le Président de l'université de TOURS, 3, rue des Tanneurs, 37041 TOURS Cedex.

OFFRES D'EMPLOIS

major company which has multiple manufacturing operations in western europe, is seeking a

director

for one of its divisions in france.

candidate should possess :
- university degree in engineering ;
- a minimum of 5 years experience in the successful management of an industrial workforce of over 200 employees ;
- proficient multilingual abilities, including english additional skills and experience which would be a definite plus ;
- advanced courses in business administration ;
- work background in magnet wire or cable industry ;
- profit and loss responsibilities, sales and r + d operative exposure.

a very competitive starting salary will be offered commensurate to the individual's qualifications.
for additional details please send your complete curriculum vitae including your present salary under :

chiffre publicitas ch-1211 geneva 3 u 03-90903

all replies will be kept confidential.

Le Groupe Egor rappelle aux lecteurs du Monde les postes qu'il leur à récemment proposés :
- **INGENIEUR EQUIPEMENTS ET OUTILLAGES** – Ugines Aciers - Savoie – Réf. VM 4477 M
- **INGENIEUR DE PRODUCTION** – Bourgogne – Réf. VM 14212 AF
- **JEUNE COMMERCIAL** – Haute Parfumerie Française – Réf. VM 4197 AG

Si vous êtes intéressé par l'un de ces postes, nous vous remercions de nous adresser un dossier de candidature, en précisant la référence.

GROUPE EGOR
8, rue de Berri 75008 Paris.

média-system

egor
PARIS LYON TOULOUSE MILANO PERUGIA LONDON NEW YORK MONTREAL

IMPORTANTE ASSOCIATION TOURISME SOCIAL

Recherche

SON (SA) RESPONSABLE TRANSPORTS

Rattaché(e) à la Direction des Programmes Étrangers.

Il (elle) devra :
- Avoir une pratique et une expérience complètes dans la négociation des charters et des vols réguliers - France/Étranger.
- Avoir une expérience de direction d'une équipe Billetterie (Fer, Air, Mer) et ses implants et en assurer le développement commercial et technique.
- Si possible, avoir une bonne connaissance du milieu associatif et syndical.
- Connaissance de l'Anglais souhaitée.

Adresser C.V. + prétentions + photo à O.P.F., nº 480, 2, rue de Sèze, 75009 Paris, qui transmettra.

Ets PUBLIC NATIONAL

recrute

CADRE ADMINISTRATIF

NIVEAU AGENT DE MAITRISE

Gestion administrative et financière d'une délégat. régionale. Stage préalable de 3 mois au Siège de la Société Porte de Vanves

Env. candidature et C.V. à nº 54.057 Contesse Publicité, 20, av. de l'Opéra, PARIS-1er.

Agence de voyages recherche jeune assistante forfaitiste secrétaire (niveau B.T.S. tourisme). Libre de suite. Formation assurée par contrat. Envoyer C.V. + photo à AIRCOM 25, r. la Boétie 75008 Paris ou tél. pr R.-V. au 268-15-70.

INSTITUT FORMATION
recrute pour stage qualification 16-18 ans

FORMATEUR CONFIRMÉ

Resp. stage, exp. enseig. maths exigé. Contrat durée indéterminée. NE PAS TEL.

Env. C.V. à INFREP 14, r. Falguière, 75015 PARIS.

COLLABORATRICE

Service logistique transports
- Formation supérieure.
- Anglais souhaité.

Adresser C.V. + photo à : T.N., 11, r. Christophe-Colomb, 75008 PARIS.

secrétaires

Rech. 2 SECRÉTAIRES très qual., expérim. de confiance pour second. Secrétaire général. Anglais, français parfaits, très organ., énerg. et motivées, expér. marketing, relat. publiques. Excell. présent. Libres voyager. Débutantes s'abstenir. Prière env. C.V. manuscrit avec nº tél. et photo récente s/réf. 250.212 M RÉGIE PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 PARIS.

propositions diverses

L'ÉTAT offre de nombreuses possibilités d'emplois stables, bien rémunérés à toutes et à tous avec ou sans diplôme. Demandez une documentation sur notre revue spécialisée FRANCE-CARRIÈRES (C16) Boîte Postale 402.09 PARIS.

capitaux propositions commerciales

Importante Société Hôtelière et Loisirs, sur plage Corse Sud, cherche partenaire financier. Téléphone : 287-00-54. 96, bd Chanzy, Montreuil.

Chirurgien propriétaire, importante clinique privée, région NORD, recherche associé, chirurgien spécialiste (UROLOGUE de préf.), dynamique, qualifié. Pas d'apport de capitaux. Ecr. Havas Dunkerque, nº 516, qui transmettra.

A céder cabinet comptable à Montpellier, honoraires 83 : 615.000 F (h.t.) plus reprise droit au bail et leasing ordinateur. Possibilité reprise partielle de clientèle. Ecr. s/nº 7.361, *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

NICE – Cause retraite, vend cab. immob., portefeuilles, syndic (C.A. 300.000 F) et gérance (C.A. 400.000 F), traitement informat. Tél. : 501-33-55 bur., 373-86-56 domicile.

traduction demande

Traductions Français-Russe ou travaux de dactylo cyrillique. Tél. : 048-43-47.

travail à domicile

J.F., 27 ans, excell. dactylo, très bonnes références, frappe tous textes scientifiques ou littéraires (thèses, romans). Tél. 797-64-63 (le matin).

cours et leçons

Professeur allemand cherche à donner cours tous niveaux. Téléphone : 583-13-74.

MATH PHYSIQUE

VACANCES DE NOËL
Stage intensif, du 23 au 30/12

MATH CONTACT

16, rue du Mail, 75002 Paris. Téléphone : 236-31-63.

DEMANDES D'EMPLOIS

J.F., 23 ans, Deug anglais/allemand, diplômée de l'E.A.D., rech. poste cadre, commerce internat., mark., ou gest. financière, basée à Paris ou à l'étr. Ecrire à Sylvie Simonin, 105, rue de Belleville, 75019 PARIS.

JOURNALISTE

25 ans, quatre années d'expérience professionnelle, rédaction, reportages, secrétariat de rédaction, maquette ; habitude des relations avec les imprimeurs ; deux ans de photojournalisme ; ayant une bonne connaissance des problèmes de diffusion de la presse ; recherche une situation dans les métiers de la communication. Toutes propositions étudiées.

Ecrire Me Gauthier 1, av. de la Sœur-Rosalie, 75013 PARIS.

J.F. 27 ans, excellente dactylo. Très bonnes réf., frappe tous documents scientifiques ou littéraires (thèses, romans). Délais rapides. Travail soigné. Tél. : 797-64-63 (le matin).

J. fille, 19 ans, dactylo 1re éch., CAP, employée de bureau, cherche emploi Région Nord ou Paris. VOIRIN, 100, r. des Chéneaux, 95160 MONTMORENCY Téléphone : 964-18-13.

Femme, 52 ans, cherche emploi bureau classement Ecr. s/nº 6.413 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Jeune homme, grande qualité rédactionnelle, importante culture générale. Maîtrise enseignement histoire. Expérience enseignement et correction imprimerie cherche emploi

RÉDACTEUR

toute branche, disponible immédiatement. Ecr. s/nº 6.414 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

COMPTABLE INFORMAT.

expér. 55 ans, recherche EMPLOI MONTREUIL ou proche banlieue. Ecr. s/nº 7.380 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

CHEFS D'ENTREPRISE

L'Agence Nationale Pour l'Emploi
vous propose une sélection de collaborateurs :
- INGENIEURS toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

INGÉNIEUR Form. A. et M. - 53 ans - Anglais, espagnol. Notions allemand. 25 ans expérience réalisations et ventes ensembles industriels clés en main.

RECHERCHE : responsabilités de coordination et d'assistance auprès d'un patron maître d'œuvre d'une opération d'investissement portant sur des réalisations nouvelles – France-Étranger (accepte missions à durée déterminée). (Section BCO/JCB 291.)

F. 43 ans - INGÉNIEUR grande école - option électronicien - 8 ans expérience secteur : automatisme industriel – 8 ans expérience informatique industrielle (conduite de processus IRIS - C 2 II - INTEL).

RECHERCHE : Poste ingénieur logiciel ou technico-commercial - Anglais technique - Libre immédiatement - Paris-Paris/Sud. (Section BCO/GR 292.)

J.H. 28 ans - Célibataire - Formation supérieure - M.S.C. géophysique Imperial College Londres - Anglais courant - Nbreux séjours Afrique, Asie, Moyen-Orient.

RECHERCHE : emploi géophysicien à l'étranger - Traitement de données et interprétation - Prospection minière ou pétrolière. (Section BCO/JCB 293.)

INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL - 38 ans - Formation ingénieur CESI - Anglais commercial et technique - 9 ans expérience en biens d'équipement industriels. Gestion administration commerciale - Accrocheur, enthousiaste - Rompu à la négociation à tous les niveaux - Aimant à être jugé sur son CA et la tenue de ses objectifs.

PROPOSE : collaboration dans poste à responsabilités commerciales et/ou hiérarchiques av. déplacements en France-Étranger. (Section BCO/JCB 294.)



ECRIRE OU TELEPHONER :
12, rue Blanche, 75436 PARIS CEDEX 09
Tél. : 285-44-40, poste 33 ou 26.

J.F. 30 ans, licence lettres, écrit, Capès, solide expér. contentieux immobilier, étud. ttes propos. (reconversion poss.) mini 8.000 × 13 Paris ou proche banlieue. Ecr. s/nº 3.996 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.F. D.E.S.S. fiscalité Paris II, Collab. mi-temps, conn. fisc., parlant angl., all. ch. emploi. Ecr. G. HERVE-ROCHEL, C.F.B., 9, bd Jourdan Paris-14e.

Diplômé de Yale, volont. Peace Corps, hautes études American Film Institute ch. emploi lui permettant d'écrire. ROB GOETHALS, 666 North Van Ness, Los Angeles, California, 90004 U.S.A.

INFORMAT., ALLEMAND

39 ans, ét. sup., tril. angl., fr.
- Concept. et mise en pl. des applic. de gest. interactives (DB/DC).
- Bonne connais. des bases de données et des logiciels.
- Audit informatique.

cherche poste COORDIN. DS ACTIVITÉS DU PLAN INFORMATIQUE en Europe

Audit informatique

Ecr. s/nº 3.973, *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Cadre 35 ans spécialiste

ÉNERGIES NOUVELLES

recherche poste à responsab., ccial tech. et gest. Ecr. Jacky ROMAT, Bât. F8, la Petite-Garenne, 16000 ANGOULÊME.

ARCHITECTE D.P.L.G. haut niveau

- Expérience et références 1er ordre dans domaines diversifiés.
- Dynamisme et sens relations humaines.
- Créativité positive.

Etudie toutes propositions.

Ecr. s/nº 6412 le Monde Pub. service ANNONCES CLASSEES 5, rue des Italiens 75009 Paris.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

l'agenda du Monde

Particuliers (offres)

URGENT, cause départ étranger vd TV. couleur, Blaupunkt, acier 51 cm, valeur 6.000 F, vendu 3.000 F, table bambou et cuir, 1,20 m diamètre + 4 chaises assorties. 2.500 F. Tél. 340-96-39, soir ou 233-44-21, poste 500 heures de bureau.

Animaux

Le contraire d'un chenil
Vie de famille. Tél. 731-36-11.

Artisans

ARTISAN
Rénovations; maçonnerie, carrelage. Travail très soigné, délai rapide. Prix très compétitifs, devis gratuits. Téléphone : 859-12-70, après 18 heures.

Beauté

Rose de Mai
PARFUMS GRANDES MARQUES
– 20 %
7, bd Haussmann, 75009 Mº Richelieu-Drouot ou Chaussée-d'Antin. Téléphone : 770-04-14.

Bijoux

OLIVINE
ACHÈTE AU PLUS HAUT COURS OR, débris dentaires pièces or, bijoux anciens et modernes. ARGENTERIE, tableaux pâte de verre, lampe, vase montres anciennes et modernes, pendules, boîte or et argent, antiquités. Déplacements à domicile 6, rue de Tocqueville 17e Mº VILLIERS, 763-27-31 EXPERTISE GRATUITE.

BIJOUX ANCIENS BAGUES ROMANTIQUES se choisissent chez GILLET 19, r. d'Arcole, 4e, 354-00-83. ACHAT BIJOUX OR-ARGENT. Métro : Cité ou Hôtel-de-Ville. Ouvert le lundi après-midi.

Carrelages

Les plus beaux de tous les carreaux du monde sont vendus aux prix les plus bas chez BOCAREL 357.09.46 + 113, av. Parmentier Paris 11e

Décoration

PAPIERS JAPONAIS
Avec les prix directs CAP vous trouvez maintenant une collection suivie de papiers japonais de première qualité.
A PARTIR DE
160 F le rouleau (7,80 m X 0,91 m)
Grand choix de coloris et de pailles. Magasin d'exposition : CAP, 37, rue de Citeaux, 75012 Paris. Tél. : 307-24-01. Vente par correspondance. Documentation complète et échantillons contre 10 F par chèque.

Poésie

Allo : 588-37-92, lecture de poème, 24 h sur 24 dans le cadre du grand prix de la poésie contemporaine.

Minéralogie

3-4-5 DÉCEMBRE
11e EXPOSITION INTERNATIONALE
VENTE - ÉCHANGE
MINÉRAUX
FOSSILES PIERRES PRÉCIEUSES BIJOUX
200 EXPOSANTS 15 PAYS REPRÉSENTÉS
HOTEL P.L.M.
17, bd Saint-Jacques, PARIS-14e

Détectives

DUBLY 61e année
Ancienneté - Loyauté ENQUETES - FILATURES 121, r. St-Lazare, Paris 8e Tél 387.43.89
Consultations gratuites

Livres

Livres anciens et modernes, liste Automne 82 – Envoi sur demande. bouquinerie Croix-d'Or. 103, rue Croix d'Or. 73000 CHAMBERY.

Instruments de musique

ACCORDEUR DE PIANO
sérieuse expérience accorderait tous pianos. Téléphone : 331-06-82.

A VENDRE PIANOS GRANDES MARQUES refaits et garantis par artisan, facteur DEVIS GRATUIT POUR RESTAURATION
PIANOS TORRENTE
Téléphone : 840-89-52.

Mode

BRADERIE COSTUMES GRIFFÉS
CAYATTE - Mº Villiers, 5, avenue de Villiers 17e.

Répondeurs téléphoniques

Répondeurs agréés P.T.T. Sans interrogation 1.290 F TTC Avec interrogation 2.100 F TTC Tél. : 236-56-66.

Sanitaires

Si vous n'avez pas trouvé ce que vous cherchez pour le sanitaire et la robinetterie Venez voir : SANITOR 21, rue de l'Abbé-Grégoire 75006 Paris. Ouvert le samedi. Téléph. : 222-44-44.

Vidéo

CAMERA 7
Phot-ciné-son VIDÉO
Location cassettes abonnement 500 F 15 F par jour WEEK-END 4 cassettes pour 100 F très nombreux titres disponibles 7, rue La Fayette, 75009 PARIS. Téléphone : 878-37-25.

Musique

POSSÉDEZ-VOUS DES ANCIENS DISQUES ? Multiples avantages. Rens. gratuit. C.P. 259-12-11 Genève 2 (Suisse).

Teinturiers

HOMMES D'AFFAIRES ! Votre situation exige une tenue élégante et impeccable ! Faites nettoyer vos vêtements de valeur : ville, soirée, week-end, par un spécialiste qualifié. GERMAINE LESECHE, 11 bis, rue de Surène, 75008 PARIS. Téléphone : 265-12-28.

Vacances Tourisme Loisirs

SKI DE FOND DANS LE HAUT-JURA
A 4 h 1/2 de Paris
Dans vieille ferme rénovée, chambres avec salles de bains, cuisine maison, pain cuit au feu de bois. Capacité d'accueil limitée à 12 personnes. Table d'hôtes,. Calme, repos, tout compris (pension complète, accompagnement, matériel de ski) : 1.550 F la semaine du dimanche au dimanche. Ecrire LE CRET-L'AGNEAU, LA LONGEVILLE, 25650 Montbenoit ou tél. (81) 38-12-51.

A CANNES
Vue panoramique mer, passez vos vacances d'hiver au soleil. Loc. mois-quinzaine. Studios, 2 pièces, 3 pièces, gd cft. Téléphone : (93) 47-00-55.

LA PLAGNE
Beau studio à louer, 4 places, du 19 au 26/2. Park. Droit à piscine. Tél. le soir à M. LEFORT au (1) 285-49-92.

SKI NOEL FÉVRIER
6/17 a. (gr.). 322-85-14.

2 ALPES, toutes dates. 2 pièces, 5 personnes. Tél. : (16-3) 964-96-86 samedi, dimanche, ou ap. 18 h).

Rendez-vous en Charente-Maritime
LA ROCHELLE
RÉSID. LES CLARINES tradition et confort face au port et à la plage. Studios et appts équipés. Terrasse, T.V. couleur. Locat. 1 sem. studio 2/3 pers., 20 m², à partir de 670 F.

Tél. (1) 255-30-50, p. 501.

NOËL au CLUB VERT, sports, nature. Stages MICRO-INFORMATIQUE, photo, philatélie, mixte 10/16 ans, 20 km Paris. Forêt de Sénart. Téléphone : 903-50-80.

automobiles

ventes

de 5 à 7 C.V.

A vendre GS X2, 1976, 95.700 km, excellent état général (freins, suspension, avec facture), radio. Prix 9.300 F. Tél. 901-08-05.

Collaborateur Peugeot vend Breack 305 SR, année 1981, couleur vert jade vernie, kilomètres compteur 29.500 (moteur neuf remplacé à 27.000 km, 1re main. Prix 42.000 F. Tél. 419-00-20 après 20 heures.

Particulier vend Simca 1100 Spécial (modèle 1975), 110.000 km, 2.500 F. Tél. : 207-05-32, 207-05-82.

Collaborateur Renault vend
R9 GTS
Juin 82, 9.500 km, rouge, jantes allu, pare-brise teinté/feuilleté, glaces électriques, fermeture électro-magnétique des portes, boîte 5 vitesses. PRIX 45.000 F.
TÉL. : H.B. 749-45-27 dom. 724-24-63.

A vendre, G.S. X2 1976, 95 700 km, exc. état général (freins, susp. avec fact.). Radio PX. 9 300 F. Tél. 901-08-05.

de 8 à 11 C.V.

Urgent, à vendre, tr. b. état
MERCEDES 220 D
Année 1977
Tél. (3) 460-74-25, apr. 17 h.

A VENDRE
Coupé Alfa Romeo Sprint Véloce, bleu marine, 1980, mécanique régulièrement entretenue, pneus Dunlop SP sport neufs, auto-radio FM/OC, 2 ht-parl. Voxon, antenne électronique toit, housses sièges avant, état impecc. Prix 36.000 F justifié. Tél. 209-28-78 après 17 h.

divers

OCCASIONS SANS RISQUES QUALITÉ-PRIX

343 DL automatique 79
mot. éch. stand. 27.000 F
LANCIA GAMMA 82
74.700 km, 70.000 F
MAZDA 323, 1,5 82
14.500 km, 41.000 F
CITROËN ATHENA 80
65.000 km, 36.500 F
R30 Diesel Turbo 82
10.500 km, 73.500 F

VOLVO-NEUILLY
747-50-05
16, R. D'ORLEANS - NEUILLY

Le Monde

équipement

A PROPOS DE...

LA COMMISSION D'ENQUÊTE SUR LES MAISONS DE RETRAITE

Vivre le troisième âge

Une commission d'enquête et de contrôle des maisons de retraite de la Ville de Paris vient d'être créée par M. Jacques Chirac, maire de la capitale. Les animateurs de cette commission sont M. Bernard Beck, ancien président de la Cour des comptes, et le professeur François Bourlière, spécialiste de gérontologie.

La polémique sur les conditions de vie des pensionnaires de la maison de retraite de Cachan (*le Monde* des 10 et 17 octobre), où la Ville de Paris accueille des personnes du troisième âge, a eu au moins un mérite. Elle a incité le maire de la capitale à s'interroger de manière approfondie sur la manière dont sont hébergés et soignés les vieillards dans les établissements que l'on a construit pour eux. La création de la commission Beck en est le témoignage. Sa mission apparaît comme singulièrement délicate.

Plus de quatre cent mille Parisiens ont dépassé l'âge de soixante-cinq ans, soit 18 % de la population. Tout laisse penser que cette proportion ne cessera de s'accroître dans les prochaines décennies. La plupart de ces personnes vivent chez elles sans histoires, mais non sans inquiétude. C'est pourquoi plusieurs dizaines de milliers de gens âgés ont préféré le confort et la convivialité relative des foyers et des maisons de retraite.

Mais, pour tous, la situation devient pénible, voire dramatique lorsque la maladie ou les maux de la sénescence s'en mêlent. *C'est notamment le cas de ceux*, de plus en plus nombreux, qui dépassent le cap des quatre-vingts ans. Ceux du quatrième âge. Un vieillard malade ou impotent ne peut plus rester chez lui-même si, par chance, il est parmi les siens. Familles éclatées, logements exigus, difficulté des soins à domicile obligent à l'hospitaliser. Or les hôpitaux redoutent d'accueillir semblables patients car leur séjour risque d'être long et sans espoir.

. Des maisons, dites de cure médicale, ont donc été créées pour les accueillir. Mais elles sont en nombre insuffisant et leur spécialisation même risque de les transformer en véritables mouroirs. Quel personnel médical de qualité accepterait-il de passer sa vie dans de tels établissements ?

Aussi, ne faut-il pas s'étonner que les quelque trente maisons de cure médicale que compte Paris aient des difficultés de gestion et de recrutement de personnel. Les « sages » nommés par M. Jacques Chirac devront, très vite, *proposer* des solutions pour améliorer la situation de ces établissements.

Mais leur réflexion devra aller plus loin. Car l'organisation de l'aide aux vieillards malades souffre dans la capitale de pléthore administrative. On ne compte pas moins de cinq services concernés : l'Assistance publique (A.P.), qui se plaint des grabataires encombrant ses lits ; la Direction départementale de l'action sanitaire et sociale (*D.D.A.S.S*), *qui dispense* des aides médicales à domicile et s'occupe des placements en maison de retraite ; la Direction de l'action sociale de l'hygiène et de la santé (D.A.S.H.S.), à l'Hôtel de Ville ; le Bureau d'aide sociale (BAS), qui gère plusieurs dizaines de clubs et de maisons pour personnes âgées, et même la préfecture de police (P.P.), qui a des compétences dans le domaine de l'hygiène. Bref, il s'agirait de répartir et de coordonner les tâches dans cette pagaille des sigles. Et cela d'autant plus que, dans ce domaine aussi, la loi de décentralisation va amener une redistribution des compétences entre l'Etat, *le département* et la commune.

Au-delà de ces réformes de détail et de ces nouveaux organigrammes, une question de fond restera posée. *« Nous mourrons tous seuls*, constatait récemment un gérontologue, *c'est un fait de société.* » Dès lors, comment finir sa vie dans des conditions matérielles, psychologiques et sanitaires décentes, sans peser d'un poids insupportable sur la collectivité ? Voilà la véritable et redoutable équation que doit résoudre la commission Beck.

MARC AMBROISE-RENDU.

LE BILAN D'« OUEST-ATLANTIQUE »

Une politique nationale d'aménagement du territoire reste nécessaire pour éviter de pénaliser les régions-les plus faibles

Près de trois cents chefs d'entreprise ont participé, à Nantes, à l'assemblée générale de l'Association Ouest-Atlantique. Créée il y a douze ans, l'association dispose d'une équipe permanente de dix chargés de mission et veut aider les entreprises cherchant où s'installer ou désirant *se convertir ou se diversifier. Ouest-Atlantique couvre trois régions-*programmes : Bretagne, Pays-de-Loire et Poitou-Charentes, plus le département de la Manche.

Le bilan de santé industriel de l'Ouest, qui a été dressé le 2 décembre, à Nantes, n'est pas bon. Pour la troisième année consécutive, les emplois industriels chutent : 14 000 (2,2 % des effectifs) soit trois fois plus qu'en 1980, ont été perdus en 1981. La Bretagne est la moins touchée (– 0,2 %». Le recul est plus inquiétant dans les Pays-de-Loire (– 7 000 salariés, et affecte tous les secteurs, à l'exception de l'agro-alimentaire.

Le Poitou-Charentes, qui avait bien résisté jusqu'ici, perd brutalement 6 000 emplois. La réduction d'activité continue dans le bâtiment et les travaux publics ; seul, le tertiaire continue à créer des emplois mais, essentiellement, dans le secteur public.

Seul élément positif dans ce sombre tableau : le tissu industriel de l'Ouest a mieux résisté que dans le reste du pays : hors bâtiment et travaux publics, la baisse de l'emploi industriel n'est, ici, que 2,3 % au lieu de 3 % pour l'ensemble de la France. Il n'en va pas de même, hélas, pour le chômage. En un an, de septembre 1981 à septembre 1982, les demandes d'emplois ont augmenté de 11,7 % (de 9,8 % en France). Dans les trois régions, on compte aujourd'hui 300 000 demandeurs d'emplois, dont plus de la moitié de moins de 25 ans sur les 250 000 jeunes Français qui arrivent chaque année sur le marché du travail, 50 000 sont de l'Ouest.

« Ce seul chiffre justifie le maintien de l'Ouest au rang des priorités nationales. Nous redisons qu'il faut au moins 50 000 créations d'emplois supplémentaires par an ici, dont 10 000 venant de l'extérieur », a répété Jacques Voisard, délégué d'Ouest-Atlantique et commissaire à l'industrialisation. Il a aussi expliqué que la politique industrielle dans l'Ouest appuyée jusque dans les années 70 sur la croissance a été remise en cause implicitement par la « théorie des points chauds » qui tendait à privilégier les actions à court terme au détriment des opérations de longue haleine.

Il a lancé cet avertissement : *« Les réformes en cours pourraient, si nous n'y prenons garde, affadir les notions nationales d'aménagement du territoire, à un moment où plus que jamais les régions de l'Ouest sont fondées à plaider pour un droit à la différence, notamment dans le secteur industriel. Dans une période où l'investissement industriel se ralentit en France comme ailleurs, une démarche décentralisatrice, bonne en soi, mais qui renvoie chaque région à ses propres forces au nom de l'égalité des chances constitue un risque pour l'Ouest, moins armé que dautres pour cette compétition »*.

L'appel à la mobilisation pour l'industrialisation s'adressait aux collectivités locales et aux mairies, dont certaines ont mis en place ces dernières années, comme Nantes, des services destinés à attirer les industries. Ouest-Atlantique ne prend pas ombrage de ces initiatives : *« Plus nous serons à prospecter, plus nous aurons de chances de réussir »*, a souligné Jacques Voisard, qui mise sur l'efficacité de son association.

JEAN-CLAUDE MURGALE.

FAITS ET PROJETS

Les Dix et les bébés-phoques

Les ministres de l'environnement de la communauté européenne vont essayer, vendredi 3 décembre, à Bruxelles, le feu croisé des défenseurs des animaux et du gouvernement canadien qui accentue des pressions afin d'éviter un embargo européen sur les peaux de bébés-phoques.

les Dix doivent, en effet, se prononcer sur une proposition de la Commission européenne visant à interdire les importations dans la communauté de produits dérivés des bébés-phoques à manteau blanc ou à capuchon. Cette recommandation a été approuvée à une majorité écrasante par le Parlement européen.

De son côté, le gouvernement canadien a engagé une nouvelle offensive pour défendre une activité traditionnelle qui, dit-il, fournit des revenus à soixante-cinq mille pêcheurs et ouvriers et permet des rentrées de près de 13 millions de dollars canadiens par an.

Le Canada se fonde, notamment, sur une étude du conseil international pour l'exploitation de la mer (CIEM) qui fait apparaître que la population des phoques de l'Atlantique Nord-Ouest n'est pas menacre de disparitions puisqu'elle est passée de 1.6 million à 2 millions de phoques entre la fin des années 60 et la fin des années 70 et que le total des prises est limité à 186 000 phoques.

Paris : l'État « transfère » ses fonctionnaires

Une convention a été signée le 16 novembre à Paris entre M. Lucien Vochel, commissaire de la République du département de Paris, et M. Jacques Chirac, président du conseil général, transférant du premier au second un certain nombre de services et de fonctionnaires. Les services concernés sont : le bureau préparant les travaux de l'assemblée départementale, celui du personnel, de la comptabilité, des affaires scolaires, des finances départementales et des affaires domaniales. Au total, sur les huit cent soixante et onze agents qui dépendaient du préfet, cent quatre-vingt-seize passent sous l'autorité de M. Chirac.

Ce transfert résulte de l'application de la loi sur la décentralisation votée en mars 1982. Alors que dans la plupart des départements les transferts entre préfecture et conseil généraux se sont effectués « sans histoire », à Paris, l'application de la loi a été contestée par le préfet et donc différée jusqu'à ce que le Conseil d'Etat tranche le différend.

Le Conseil d'Etat ayant estimé que le cas de Paris, où le département et la commune se confondent, ne justifiait pas une dérogation à la loi, la convention de transfert des services a donc été passée. Elle n'est d'ailleurs que provisoire puisque la répartition des compétences et des finances entre l'Etat et les collectivités locales fera l'objet de lois ultérieures, sans doute proposées au vote du Parlement dans les deux à trois ans qui viennent.

Les week-ends ne sont pas sacrés

« Le samedi et le dimanche ne sont pas sacrés », a affirmé le 30 novembre à Arras M. André Henry, ministre du temps libre, qui a insisté sur la nécessité de changer les mentalités des Français.

Ainsi, dans la perspective de la création de la semaine de trente-cinq heures, s'est-il déclaré opposé à l'allongement du week-end. *« Pourquoi le rythme du travail en France devrait-il être celui de Dieu le Père ?*, a-t-il demandé, *c'est-à-dire celui qui correspond encore à la demande de l'Eglise catholique, romaine et apostolique, qui était formulée en 1874, et selon laquelle le dimanche devait être décrété jour de repos. »*

Construction navale : l'avancée de l'Extrême-Orient

L'industrie mondiale de la construction maritime continue de pâtir de la baisse des commandes et elle est de plus en plus dominée par les chantiers de l'Extrême-Orient, indiquent les dernières statistiques trimestrielles du Lloyds Register of Shipping.

Pour la première fois, le Japon, la Corée du Sud et la Chine (Chine populaire plus Taiwan) occupent les trois premières places au classement des principaux producteurs. Les commandes enregistrées par les chantiers mondiaux ont encore diminué de 5,8 % au troisième trimestre 1982, et sont inférieures de plus de 100 millions de tonnes par rapport au tonnage record de 133,4 millions noté en mars 1974 avant que l'« explosion » des prix du pétrole n'entraîne une forte diminution des commandes de tankers.

L'immobilier

appartements ventes

4e arrdt

ILE SAINT-LOUIS
Dans bel immeuble, à vendre 2 pces tout confort 38 m² et 45 m², 3 pièces tt cft, terrasse/balc. 120 m². Sur place samedi 4, de 10 heures à 17 heures, 14, rue Saint-Louis-en-l'Ile.

BASTILLE
Imm. récent, tt cft, parking, dble living, 2 chbres, cuis., bns, 90 m². CHARME, SOLEIL. PRIX TRÈS INTÉRESSANT 42, rue Bréguet, Mº Bréguet samedi, dimanche, 14 à 17 h.

CHARMANT PETIT HOTEL PARTICULIER
Sur cour pavée, fleurie, living double, grande cuisine équipée, cave voûtée aménagée. 2 CHBRES, calme, bains, w.-c. HABIT. SUITE. 1.600.000 F. Visites samedi de 14 à 17 h., 35, r. des Blancs-Manteaux-4e.

5e arrdt

2, RUE LAROMIGUIÈRE
Panthéon Contrescarpe neuf-caractère
2 à 5 P. 50 à 108 m²
prêts à être habités. Ts les jours, sauf mardi-dimanche de 14 H. à 18 H. ou BEGI 267-42-06

L'ESTRAPADE-THOUIN BEAU DUPLEX 150 m². 4 ch., 2 bains. Parfait état. DORESSAY. Tél. 624-93-33.

6e arrdt

18, rue de Seine, 3 pièces, 65 m², confort, soleil, ascenseur, caves. Visite : samedi de 11 h à 12 h et de 14 h à 15 h. Propriétaire, tél. 260-27-31.

7e arrdt

AVENUE LA BOURDONNAIS Grand studio sur jardin cuis., bains, bel. imm., charme. GARBI, téléph. au 567-22-88.

9e arrdt

TRINITÉ - SAINT-GEORGES (190 m²), décoration except., cuis., dble liv., 5 pces, 2 salles de bains, 2 w.-c., ascens., ch. central, park. Tél. 387-71-55.

13e arrdt

GOBELINS - GD STUDIO
Standing, tt conf. sur jardin. 340.000 F. Tél. 542-40-90.

ARAGO, GD 2 PCES
Cuis., bains, balc. imm. récent. 520.000 F. Tél. : 336-22-30.

15e arrdt

VILLAGE SUISSE
Proxim. CHAMP-DE-MARS, immeuble réc., grand standing en DUPLEX, 172 m² + terrasse 225 m² + box. Jean FEUILLADE. 566-00-75.

Boucicaut, part. à part., 3 pces, calme, b. plan, soleil, 3e ét. asc., tt cft. 685.000 F. 557-72-11.

A SAISIR 11.800 LE m²
Fin de promotion prêt à être habité.
3 PIÈCES, 78 m²
petite résidence très bon stand. Vend./sam., 30, r. Lacordaire, de 11 heures à 17 heures ou à BEGI, téléph. au : 267-42-06.

RUE RRANCION, petit studio, kitchr [illegible], bns, sud, sur jardin. [illegible].000 F. 828-90-50.

Mº LOURMEL
Imm. gd pavois, récent, tt cft, living, 3 chbres, entrée, cuis., bains, s. d'eau, 2 w.-c., parking, 95 m². PRIX INTÉRESSANT. 103, rue Leblanc, samedi, dim., lundi, 14/17 h.

Mº CONVENTION
Imm. récent, tt confort, 9e ét. Living double, sur rue, entrée, cuisine, bains, soleil, Parking. Agréablement aménagé. PRIX TRÈS INTÉRESSANT. 21, rue de Dantzig. Sam., dim., lundi, 14/17 h.

16e arrdt

EGLISE AUTEUIL
Imm. récent, tt cft, s/rue, séjour, 1 chbre, cuisine, bains, PRIX TRÈS INTÉRESSANT. 6, rue des Pâtures, 72 m² sam., dim., lundi, 14/17 h.

17e arrdt

MÉTRO ROME
Part. vend 2/3 pc'. Pierre de taille Tt. confort Etat Neuf. C/T 480.000 Tél. : 387-41-10 Après 19 H.

19e arrdt

BUTTES-CHAUMONT
SUR PARC, luxueux appt. 180 m², 6 pces, possib. profession libérale. Samedi et lundi, 14 à 17 h. 53, RUE MANIN.

78-Yvelines

ST-GERMAIN. URGENT 4 pièces, 78 m² + box 420.000 F. Tél. : 973-64-38.

Chaque jour dans cette rubrique Vous trouverez peut-être L'APPARTEMENT que vous recherchez

92 Hauts-de-Seine

ASNIÈRES A vendre 2 pièces, 41 m², s. d'eau, confort, près commerc. + transp. 240.000 F. Tél. : 476-86-02.

BAGNEUX-NORD
Part. vd. bel ap. 7 p. 152 m². Pl. ciel. Prox. RER, CES, LYCÉE 2 ent., 3 park. 665-17-54.

94 Val-de-Marne

NOGENT-S/MARNE
AVENUE WATTEAU à 350 m. du R.E.R. BEAU 3 P., NEUF 73 m² + balcons
661.500 F
+ parking PRÊTS CONVENTIONNÉS SINVIM Tél. 873-46-99 et 500-72-00.

Province

appartements achats

L'ÉTUDE MICLO 259, bd Voltaire (11e). recherche APPARTEMENT 1 à 3 pces secteur 10e, 11e, 12e, 19e, 20. Vente rapide paiement comptant assuré. Ecrire ou tél. : 373-75-05.

Particulier recherche appartement à rénover, 4 à 5 pièces, de 7e, 8e, 15e, 16e ou Neuilly. Tél. 359-61-49 (poste 282).

Recherche 1 à 3 P. Paris, préfère rive Gauche avec ou sans travaux. PAIE CPT chez notaire. 873-20-67, même le soir.

constructions neuves

INFORMATION LOGEMENT
Un service gratuit interprofessionnel et inter-bancaire pour tout achat d'appartements et de pavillons neufs, renseignements sur de nombreux programmes PAP et prêts conventionnés.
525-25-25.
49, av. Kléber, 75116 PARIS.

locations non meublées offres

Paris

PROPRIETAIRES LOUER SANS FRAIS
VOS APPARTEMENTS PARIS - BANLIEUE RAPIDEMENT
Tél : 359 64 00

locations non meublées demandes

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES, villas, pav. ttes banlieues. Loyer garanti. 8.000 F. 283-57-02.

viagers

F. CRUZ. 266-19-00.
8, RUE LA BOÉTIE-8e Prix rentes indexées garanties. Étude gratuite discrète.

immobilier information

ANCIENS-NEUFS
DU STUDIO AU 6 PIÈCES SÉLECTION GRATUITE PAR ORDINATEUR Appeler ou écrire : Centre d'information FNAIM de Paris, Ile-de-France, LA MAISON DE L'IMMOBILIER, 27 bis, avenue de Villiers, 75017 PARIS. T. : 227-44-44.

locaux commerciaux

Locations

PROXIMITÉ PTE BAGNOLET (périphérique A 3)
LOCAL A LOUER
avec parkings à usage d'entrepôt de bureaux et magasins, surface 2.320 m². Tél. heures bur. 528-96-99/528-25-36.

fonds de commerce

Ventes

A vendre, cause décès FONDS DE BOUCHERIE dans l'Yonne, avec appartement et dépendances à louer. Tél. : (16-86) 73-21-49.

pavillons

POISSY (Yvelines) Refait à neuf, pav. 5 p., 110 m² habit. sur sous-sol total, terrasse 35 m², jardin paysagé 760 m², gar. A 300 m forêt, stade, tennis. Tél. 979-31-36 (18 h – 20 h).

62 m² habitables, résidentiel, à Daumont 95330, salon, salle de séjour, chambre, cuisine, salle de bains, w.-c., entièrement clôturé, 2 entrées, 582 m² terrain. Téléphone : 991-44-43.

Particulier vend à Ivry-la-Bataille (27) pavillon tout confort sur 760 m² de jardin d'agrément, surélevé sur garage et pièces d'été entièrement clos, façade et balcon en fer forgé. 425.000 F à débattre. Téléphone : 782-64-18 ou 733-81-56.

10' Mº Palaiseau Lozère, beau pav. en pierre, 8 P., tt cft, gar. 2 voit., jard. 500 m² clos. 800.000 F. Crédit vendeur possible. PALAISEAU près transp. commerces et écoles, quartier verdoyant pav. plein-pied construct. récente sur 356 m² clos., séjour double avec cheminée + mezzanine, 3 ch., cuis., s. de bains, w.-c., cellier, garage. 540.000 F. LE MARÉCHAL, 17, rue de Paris, 91 PALAISEAU. Tél. : 014-14-40/41.

PAVILLONS
JUSQU'A 120 KM DE PARIS SÉLECTION GRATUITE PAR ORDINATEUR Appeler ou écrire : Centre d'information FNAIM de Paris, Ile-de-France LA MAISON DE L'IMMOBILIER 27 bis avenue de Villiers 75017 PARIS. T. 227-44-44.

CACHAN, 15 m. DU R.E.R. Pavillon 4 pièces, plein sud sur 300 m² de terrain, calme. 875.000 F. Tél. : 665-79-99.

terrains

A SAISIR - PONTCHARTRAIN Dans site calme et verdoyant, terrain viabilisé à bâtir 548 m². Prix : 250.000 F T.T.C. (T.L.E. compr.). Tél. 062-87-81 et dimanche au : 489-65-37.

villas

VEND près HOUDAN
MAISON en L – sur 3400 m² Terr. Construction 1974. Rez-de-chaussée : séjour 38 m², 2 chambres, cuisine, w.-c., salle de bains. ÉTAGE 2 chambres, w.-c., lingerie, débarras. S/sol : Grand garage, chaufferie.
Téléphone : 844-92-53.

10 KM OUEST
Situation exceptionnelle dans parc privé, DEMEURE MODERNE CLASSIQUE, récept. 70 m², 5 ch., 3 bns, beau parc boisé 2.500 m² AGENCE de la TERRASSE Le Vésinet. (3) 976-05-90.

MEUDON - NEUF
2' gare dans résidence boisée, villa pierre de taille, 184 m², 4 chbres, 2 salles de bains, living double, jardin privatif 469 m². Sur place, samedi, dimanche, 14/17 heures, 26, rue Alexandre-Guilmand.

MONTPELLIER CENTRE
dans un parc de 2.000 m²
BELLE VILLA 620 m²
GARAGES ET ANNEXES
récente, belles finitions. Conviendrait bureaux et appt fonction, clinique ou restaurant-hôtel. DEVAUX, 36, Port-Saint-Sauveur, Toulouse. Tél. (61) 80-44-21.

LE VÉSINET
Hôtel particulier, caractère parfait état, récept. + 5 chbres, jard., 800 m² s/pl. le 27, de 14 à 18 h, 24, rue du Général-de-Gaulle, ou 976-16-00.

Ds les Pyrénées-Orientales 25 km Perpignan, gde et confort., villa 4 faces, beau séjour 46 m², gde cuisine 14 m², bureau, 4 belles chbres, 2 s. d'eau, buanderie, cellier, cave, gar. (2 voit.). Très ensoleillée, beau terr. 950 m², tt cft, état impec. Px 850.000 F. AGENCE DE LA COTE VERMEILLE. Téléphone : (68) 81-10-17, 66700 ARGELÈS-PLAGE, 33, avenue du Grau.

maisons de campagne

ARDÈCHE, 65 KM MONTÉLIMAR, T.G.V., VEND 47.000 F PET. GRANGE, TOIT, MURS, SOLS, BON ÉT. B. VUE SUD. JOURDAN (1) 224-15-94.

PROVENCE VIEIL EYGALIÈRES maison 2 ét. cave voûtée, 4 pièces, s.d.b., cuis., loggia, tt cft. T. (90) 92-14-84. 500.000 F.

propriétés

SOLOGNE A VENDRE PETITS TERRITOIRES DE CHASSE dont un constructible possibilités échange Ecrire HAVAS ORLÉANS Nº 200.506.

HAUTES-ALPES vds à 10 km au sud de Gap FERME ANCIENNE Comprenant : F4 neuf F4 rénové, grande dépendance sur 2.500 m² de terrain. Tél. (16-92) 51-36-50.

Chaque jour dans cette rubrique Vous trouverez peut-être LA PROPRIETE que vous recherchez



Le Monde

économie

CONJONCTURE

Hausse des prix de détail en octobre : + 0,5 %

	Variation (en %) au cours			
	des 12 derniers mois (oct. 82/oct. 81)	des 6 derniers mois (oct. 82/avr. 82)	des 3 derniers mois (oct. 82/août 82)	du dernier mois (oct. 82/sept. 82)
• ENSEMBLE	+ 9,3	+ 3,1	+ 1,3	+ 0,5
• ALIMENTATION (y compris boissons)	+ 9,9	+ 2,9	+ 1,3	+ 0,5
Produits à base de céréales	+ 6,1	+ 0,3	– 0,2	=
Viandes de boucherie	+ 10,8	+ 3,7	+ 1,7	+ 0,9
Porc et charcuterie	+ 10,9	+ 4,7	+ 2,6	+ 0,9
Volailles, lapins, gibiers, produits à base de viande	+ 7,9	+ 0,4	+ 2,4	+ 1,3
Produits de la pêche	+ 11,8	+ 3,6	+ 1,5	+ 0,5
Laits, fromages	+ 10,5	+ 3,2	+ 1,3	+ 0,7
Œufs	– 4,4	– 4,2	+ 3,4	+ 1,1
Corps gras et beurres	+ 1,2	– 0,2	+ 0,2	+ 0,3
Légumes et fruits	+ 13,8	+ 4,8	+ 1,5	+ 0,4
Autres produits alimentaires	+ 10,8	+ 3,7	+ 1,0	+ 0,4
Boissons alcoolisées	+ 11,3	+ 3	+ 0,6	+ 0,2
Boissons non alcoolisées	+ 9,8	+ 2,7	+ 0,1	+ 0,1
• PRODUITS MANUFACTURÉS	+ 9,8	+ 3,7	+ 1,8	+ 0,7
1) Habillement et textiles	+ 9,5	+ 3,7	+ 1,9	+ 1
Vêtements de dessus	+ 8,4	+ 3,3	+ 2	+ 1,1
Autres vêtements et accessoires	+ 10,9	+ 4,1	+ 1,8	+ 1,1
Articles chaussants	+ 8,5	+ 3,9	+ 2,1	+ 1,1
Autres articles textiles	+ 10,6	+ 3,7	+ 1,3	+ 0,6
2) Autres produits manufacturés	+ 9,8	+ 3,6	+ 1,8	+ 0,7
Meubles et tapis	+ 10,6	+ 3,7	+ 0,9	+ 0,3
Appareils ménagers électriques et à gaz	+ 8,6	+ 2,5	+ 0,6	+ 0,2
Autres articles d'équipement du ménage	+ 11	+ 3	+ 0,6	+ 0,2
Savons de ménage, produits détersifs et produits d'entretien	+ 10	+ 3,1	+ 0,1	+ 0,1
Articles de toilette et de soins	+ 6,1	+ 1,1	– 0,2	– 0,3
Véhicules	+ 8,8	+ 1,5	+ 1	+ 0,9
Papeterie, librairie, journaux	+ 12,2	+ 1,5	+ 0,2	+ 0,2
Photo, optique, électro-acoustique	+ 3,2	+ 1	+ 0,1	+ 0,1
Autres articles de loisir	+ 10,2	+ 3,9	+ 1,7	+ 0,7
Combustibles, énergie	+ 13,2	+ 7,4	+ 4,5	+ 1,5
Tabacs et produits manufacturés divers	+ 6,3	+ 1,8	+ 1,7	+ 0,7
• SERVICES	+ 8,3	+ 2,4	+ 0,5	+ 0,2
Services relatifs au logement	+ 7,5	+ 1,7	+ 0,2	+ 0,1
dont : loyers	(+ 5,6)	(+ 1)	(=)	(=)
Soins personnels, soins de l'habillement (1)	+ 8	+ 4,1	+ 0,2	+ 0,1
Services de santé	+ 3,8	+ 0,3	=	=
Transports publics	+ 8,4	+ 0,9	+ 0,1	=
Services d'utilisation de véhicules privés (2)	+ 8,3	+ 1,6	+ 0,1	=
Hôtels, cafés, restaurants, cantines	+ 10,5	+ 3,5	+ 0,8	+ 0,4
Autres Services (3)	+ 10,2	+ 4,6	+ 1,3	+ 0,4

L'indice de l'INSEE calculé sur la base 100 en 1970 s'est inscrit à 324,2 en octobre contre 322,5 en septembre. En rythme annuel calculé sur trois mois (août-septembre-octobre), l'inflation revient à 5,2 %.

(1) Le poste « soins personnels, soins d'habillement » comprend notamment les dépenses de ressemelage, blanchissage, nettoyage, teinturerie, mais aussi les dépenses de coiffure.

(2) Réparations automobiles, parkings, stations-service, péage sur autoroutes, etc.

(3) Postes et télécommunications, frais d'enseignement (scolarité, mais aussi auto-écoles), spectacles, vacances, sports, camping, locations d'appareils, frais de réparation des appareils électro-acoustiques, tirage des films, redevance O.R.T.F., etc.

En 1982, la COFACE a déboursé 5 milliards de francs pour couvrir les défauts de paiement

La COFACE (Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur) a déboursé 5 milliards de francs en 1982 pour indemniser les banques et les entreprises françaises assurées auprès d'elle contre les risques de défaut de paiement. La Pologne (2,5 milliards de francs), l'Iran (300 millions), la Libye (100 millions), le Soudan (100 millions), le Vietnam (60 millions), sont parmi les pays qui ont contribué à accroître les indemnisations. Celles-ci avaient représenté 3,7 milliards de francs en 1979, 3,8 milliards en 1980 et 4 milliards en 1981.

Ces indications ont été fournies, jeudi 2 décembre, par le ministre du commerce extérieur, M. Jobert, qui présentait à la presse une trentaine de mesures destinées à améliorer les moyens de l'assurance-crédit à court terme pour l'exportation.

SOCIAL

Vif conflit entre des inspecteurs du travail et les P.M.I. de Bretagne

De vifs échanges de propos ont éclaté entre le ministre du travail et les dirigeants du S.N.P.M.I. au sujet d'un conflit opposant en Bretagne l'inspection du travail aux petits industriels.

Dans *Ouest-France* de jeudi 2 décembre, M. Auroux a dénoncé l'*« irresponsabilité »* de ces employeurs et déclaré que ces *« protestataires enclins à la violence et à l'illégalité sociale ou fiscale contribueraient utilement à leur recherche de crédibilité en ayant le courage de mettre leurs propres comptes sur la place publique, afin que chacun puisse juger de la sincérité qu'ils mettent à participer par la voie fiscale à l'effort national de redressement économique »*.

***« M. Auroux ne doit pas aller trop loin, mais je veux croire que ses propos ont dépassé sa pensée »*, a rétorqué, jeudi soir, à Rennes M. Gérard Deuil, président du Syndicat national des petites et moyennes industries (S.N.P.M.I.). M. Deuil s'est défendu de toutes les accusations de violence à l'égard des inspecteurs du travail. *« Il y a eu des outrances verbales de part et d'autre, mais pas de voie de fait »*, assure ce dirigeant. Tel n'est pas l'avis des syndicats des inspecteurs du travail.**

De notre envoyée spéciale

Brest. – La quasi-totalité des inspecteurs du travail de Bretagne ont fait grève durant la deuxième quinzaine de novembre. Il s'agissait, selon leurs syndicats C.G.T., C.F.D.T. et F.O., qui ont déclenché le conflit, de mettre en cause les modes d'action du S.N.P.M.I. et du CID-UNATI à leur égard.

« Nous ne sommes pas des kamikazes. » Les inspecteurs du travail bretons en ont assez. Ils *« ne sont pas payés pour se faire injurier »* par des petits patrons en colère à Vannes, *« être expulsés* manu militari » d'une entreprise d'Ille-et-Vilaine, recevoir une *« gifle dans un restaurant de Dinard »*, voir les locaux de la direction départementale du travail occupés dans les Côtes-du-Nord ou à Lorient, être *« séquestrés »* avant d'être délivrés par la police dans le Morbihan. Sans parler de la naissance de *« comités de soutien aux manifestations de ce type »* et de la *« pétition qui circule dans un département, réclamant le départ d'un inspecteur du travail »*.

Mais, plus encore qu'à leur *« intégrité physique »* menacée et à leurs *« conditions de travail »*, les inspecteurs de la région tiennent à *« faire leur métier, c'est-à-dire vérifier l'application du code du travail et des dernières lois sociales »*. Ultimatum donc. Si le ministre du travail *« reconnaît les deux syndicats comme des partenaires »*, les inspecteurs envisageront des *« actions plus dures »*.

« Les inspecteurs en grève appartiennent aux syndicats C.G.T., C.F.D.T. et F.O., rétorque M. Jacques Deveaux, responsable du S.N.P.M.I. dans le Morbihan. *Ils sont donc juge et partie. Nous ne pouvons accepter cette situation. »*

Le S.N.P.M.I. se refuse, d'autre part, à endosser la paternité de toutes les colères des petits patrons. *« Lorsqu'une inspectrice du travail a été séquestrée, nous avions été prévenus deux heures avant. Nous sommes allés sur place pour calmer les manifestants »*, affirme M. Deveaux. Pour ce qui concerne les affaires où le S.N.P.M.I. est officiellement impliqué, il ne voit pas pourquoi *« de vifs propos »* sont qualifiés d'*« injures »* et remet en cause le terme de *« séquestrations »* pour les incidents répertoriés par les inspecteurs du travail. Reste que les petits patrons *« ne peuvent accepter que ces inspecteurs pénètrent dans les locaux, demandent nos dossiers sans nous informer, ou nous traînent en correctionnelle au lieu de nous conseiller »*. Enfin, le syndicat conteste le *« pouvoir discrétionnaire »* des inspecteurs : *« S'ils prennent une décision et que nous faisons appel, le verdict est rendu deux à trois mois plus tard, c'est-à-dire trop tard pour nous dans les affaires de licenciement, par exemple. »*

MARIE-CHRISTINE ROBERT.

• **Rennes : manifestation de commerçants et artisans.** – Deux cents sympathisants du CID-UNATI ont manifesté en présence de M. Gérard Nicoud, jeudi 2 décembre, à Rennes, devant le Palais de justice où comparaissaient dix commerçants et artisans de Saint-Georges-de-Reintembault (Ille-et-Vilaine) qui étaient poursuivis pour vol et recel d'un dossier fiscal, séquestration de deux contrôleurs des impôts pendant moins de vingt quatre heures et opposition collective à l'établissement de l'assiette de l'impôt.

Le 18 novembre 1981, une cinquantaine de commerçants et artisans avaient retenu pendant deux heures et demie deux contrôleurs des impôts auxquels ils avaient dérobé un dossier fiscal qui ne fut restitué que quatre mois plus tard à l'administration.

Le substitut du procureur de la République, M. Jean Bartholin, a souligné *« le danger de tels comportements pour l'avenir de la démocratie »* avant de requérir des peines de cinq mois de prison avec sursis à neuf mois de prison avec sursis et quatre mille francs d'amende. Jugement le 6 janvier. *(corresp.)*

SMIC : 3,2 % ou 4 % en pouvoir d'achat ?

Conformément à la proposition de M. Jean Auroux, ministre du travail, le conseil des ministres a décidé de revaloriser le SMIC de 3,3 % à compter du 1er décembre 1982. Le salaire minimum horaire est donc porté à 20,29 F au lieu de 19,64 F et le SMIC mensuel brut, sur la base de cent soixante-treize heures trente-trois à 3 516,87 F au lieu de 3 404,21 F *(le Monde* du 1er décembre). Par rapport à sa promesse faite lors du conseil des ministres du 24 février dernier d'augmenter le pouvoir d'achat du SMIC de 4 % (au moins), le gouvernement a accordé, en fait, un gain de pouvoir d'achat de 3,2 %, le 0,8 % manquant étant reporté à la prochaine augmentation légale du salaire minimum.

Mais qu'en est-il exactement ? On peut calculer l'augmentation du pouvoir d'achat du SMIC suivant deux méthodes. La première est identique pour l'ensemble des salariés et consiste à mettre en relation l'évolution des salaires et celle des prix, du 31 décembre 1981 au 31 décembre 1982. Le SMIC est passé de 17,76 F au 31 décembre 1981 à 20,29 F au 31 décembre 1982 : il a augmenté de 14,2 %. Si sur cette période les prix sont égaux ou légèrement inférieurs à 10 %, le gain de pouvoir d'achat est de 4 %.

Deuxième méthode : elle consiste à partir de l'engagement du conseil des ministres du 24 février (au moins 4 % de pouvoir d'achat : 1 % en mars, 2 % en juillet et au moins 1 % en décembre). Si l'on prend comme base le 1er janvier 1982, le SMIC a été relevé à cette date de 2,2 % (soit la répercussion automatique de la hausse des prix d'octobre et de novembre 1981) ce qui l'a porté à 18,15 F. Son pouvoir d'achat a été effectivement relevé de 1 % au 1er mars, de 1,2 % au 1er juillet et de 1 % au 1er décembre, soit au total 3,2 %. Ainsi suivant les méthodes de calcul, le gouvernement a tenu ses engagements... sans les tenir. – M. N.

M. Bornard (C.F.T.C.) redoute une « régression sociale »

La C.F.T.C. redoute *« l'espèce de régression sociale dans laquelle on paraît s'engager »*. C'est ce qu'a affirmé M. Jean Bornard, président de la centrale chrétienne, le 2 décembre au cours d'un déjeûner de presse. Mettant en cause le *« freinage global de l'ensemble des salaires »*, le *« rabotage »* des prestations familiales, la *« dépossession du syndicalisme d'un certain nombre de moyens »*, le *« glissement vers l'étatisme)* et *« les erreurs de conduite »* du gouvernement, M. Bornard a déclaré : *« On n'est pas d'accord pour que ce soit le comptable seul qui parle. On demande une politique équilibrée où la main droite n'ignore pas ce que fait la main gauche. »*

Comme M. Bergeron, M. Bornard redoute des tensions sociales. Il va demander à rencontrer, *« dans les meilleurs délais »*, le chef de l'État pour l'entretenir de cette situation comme de la défense du *« libre choix de l'école »*.

La majoration de l'allocation de fin de droits pour les chômeurs de plus de cinquante-cinq ans

Le décret du 24 novembre sur l'assurance-chômage prévoit effectivement une majoration de 100 % de l'allocation de fin de droits *« en faveur des allocataires âgés de plus de cinquante-cinq ans qui ont été privés d'emploi depuis un an au moins »*, mais il précise aussi que ces allocataires devront avoir *« appartenu pendant vingt ans au moins à un ou plusieurs régimes de sécurité sociales au titre d'emplois salariés relevant du champ d'application du régime d'assurance-chômage, ou de périodes assimilées à ces emplois et sous réserve qu'ils justifient soit d'une année continue, soit de deux années discontinues d'appartenance dans une ou plusieurs entreprises au cours des cinq années précédant la rupture du contrat de travail »*. Il s'agit d'une modification – non présentée à la presse – par rapport au projet de décret qui se référait à une appartenance d'*« au moins dix ans à un ou plusieurs régimes de la Sécurité sociale »* *(le Monde* du 26 novembre).

CHEZ CITROËN-AULNAY

Nouveau succès de la C.G.T. qui obtient la majorité absolue au comité d'entreprise

Six mois après le conflit des O.S. à l'usine Citroën d'Aulnay-sous-Bois (Seine-Saint-Denis), et l'instauration d'élections libres – sous le contrôle d'inspecteurs du travail – la C.G.T. a remporté la majorité absolue, le mercredi 1er décembre, dans le premier collège (ouvriers), au comité d'établissement de cette usine. C'est un nouveau coup porté à la C.S.L., dont l'influence s'est encore réduite par rapport aux élections de juin dernier pour les délégués du personnel.

C'est avec des cris de joie – et un débrayage d'une heure, jeudi, pour fêter l'événement – que les O.S., en majorité immigrés, de Citroën-Aulnay ont accueilli ces résultats. La victoire de la C.G.T. est particulièrement nette, puisqu'elle recueille plus de trois mille voix, soit 60,24 % des suffrages exprimés dans le premier collège au lieu de 10 % aux élections de 1980, et dispose de cinq élus sur sept. Elle s'assure du même coup la majorité absolue – avec cinq élus sur neuf – pour l'ensemble des collèges. La C.G.T. progresse aussi de 50 points et la C.S.L. régresse d'autant. Cette dernière obtient 31 % au lieu de 33 % en juin dernier pour le collège du personnel.

Commentant cette évolution, M. Sainjon, secrétaire général de la fédération C.G.T. de la métallurgie, a déclaré : *« Le suffrage universel confie désormais à la C.G.T. la responsabilité de diriger le C.E. d'Aulnay. Notre organisation a aussi, maintenant, des élus dans toutes les autres usines. Elle siégera au comité central d'entreprise. C'est un événement. »*

M. Sainjon a déclaré, enfin, que *« la C.G.T. désormais première organisation syndicale dans les usines Citroën de la région parisienne, avec 46,70 % des voix contre 43,80 % à la C.S.L., devient majoritaire parmi les travailleurs de la construction automobile de la région parisienne, avec 53 % des suffrages »*, soit une progression de 9,3 points.

Les résultats sont les suivants :

Inscrits : 5 797 ; *exprimés* : 5 076 ; C.G.T. : 60,7 % (10,2 % en 1980) ; C.S.L. : 31,2 % (81 %) ; C.F.D.T. : 5,2 % (2 %) ; F.O. : 2,9 % (6,8 %).

Des élections du même type ont eu lieu dans les usines de Clichy, de Nanterre, de Saint-Ouen et de Vélizy : la C.S.L. y conserve la majorité. A Asnières, en revanche, la C.G.T. recueille 52,8 % des voix et la C.S.L. 43,1 %.

FAITS ET CHIFFRES

Agriculture

• **Création d'un comité mixte entre les ministères de l'agriculture et de l'industrie en vue de développer la filière agro-industrielle française.** – Selon le communiqué officiel, ce comité devra définir les enjeux et les orientations de chacun des sous-secteurs de la filière pour une *« politique industrielle et de développement technologique assurant une meilleure harmonisation des approches industrielles et agricoles »*. Il devra également tracer un *cadre de cohérence stratégique »* pour l'ensemble des actions sectorielles.

Affaires

• **La société Lustucru a repris la totalité du capital d'Uniriz** (marques Taureau ailé, Charleston, Lotus) dont elle détenait déjà la moitié par l'intermédiaire du holding Cofrariz. L'autre moitié appartenait la Compagnie franco-indochinoise de rizerie, qui de désengage. Uniriz, créée en 1972 par le rapprochement de cette Compagnie avec la Société française de rizerie, a réalisé en 1981 un chiffre d'affaires de 380 millions de francs. La société Lustucru, contrôlée depuis 1969 à 70 % par le holding Rivoire et Carret-Lustucru, réalise un chiffre d'affaires de 340 millions de francs et emploie six cents personnes. Le groupe Cartier-Millon détient les 30 % restants. Il a demandé la dissolution du holding Rivoire et Carret-Lustucru, où il est actionnaire minoritaire avec 42 %, contre 51 % au groupe Skalli. L'affaire est en délibéré devant le tribunal de commerce de Grenoble.

• **Prochaine hausse des prix des pneus.** – Les pneus coûteront plus cher à la mi-décembre. La plupart des manufacturiers ont décidé de majorer leurs tarifs à partir de cette date. Michelin, sa filiale Kléber, ainsi que Dunlop appliqueront une hausse de 3,5 % en moyenne, les deux premières firmes à compter du 13 décembre, la troisième le 15 décembre. L'augmentation sera de 4,38 % le 13 décembre aussi chez Uniroyal (groupe allemand Continental). La précédente hausse remonte au mois de mai. Elle s'était échelonnée de 5 % à 8 %. Les industriels sont dans l'ensemble mécontents, faisant valoir que ces deux majorations ne compensent pas l'enchérissement de leurs coûts.

• **La SERETE prend le contrôle du numéro un français du design industriel.** – La SERETE, société d'ingénierie, vient de prendre une participation de 51 % dans ENFI DESIGN, premier groupe français de design industriel, afin, dit-elle, de *« relever le défi des mutations technologiques en matière de conception »*. La SERETE, qui emploie un millier de personnes, a réalisé en 1981 un chiffre d'affaires de 530 millions de francs, ENSI DESIGN emploie une cinquantaine de personnes pour un chiffre d'affaires de 10 millions de francs.

Etranger

• **L'inflation s'est ralentie en novembre en Italie**, descendant de nouveau au-dessous d'un taux annuel de 17 %, selon les chiffres fournis par l'Institut central de statistiques.

L'indice des prix à la consommation a augmenté en novembre de 1,3 %, contre 2 % en octobre. La hausse de novembre est la plus faible enregistrée depuis juin (+ 1 %).

• *La production industrielle américaine* a diminué de 0,8 % en octobre. Ce treizième recul enregistré depuis quinze mois est le plus important depuis la baisse de 1,1 % d'avril dernier. Il s'agit également, ont reconnu les économistes de l'administration, d'un nouveau signe de la poursuite de la récession.

Social

• **CONTRATS DE SOLIDARITÉ ET PRÉRETRAITE.** – M. Mauroy, premier ministre, a précisé dans une interwiew à *l'Écho républicain* (Chartres) : *« Les projets de contrats (de solidarité) qui ont été soumis (à l'administration) avant le 1er décembre seront tous examinés et la procédure devra être terminée le 31 décembre 1982.*

(...) « Il y a aussi les projets qui, au 1er décembre, étaient en cours de négociation au sein des entreprises ou des projets de contrats qui ont fait l'objet de dossiers déposés auprès de l'administration mais sont incomplets. Ceux-là aussi, précise-t-il, *si les intéressés achèvent rapidement leur négociation et complètent rapidement leurs dossiers, seront traités en décembre, de façon que les contrats puissent être conclus au 31 décembre. »*

• **La grève des dockers.** – Quelque quinze mille dockers français ont observé, le 2 décembre, une grève de vingt-quatre heures, la cinquième en cinq semaines, pour appuyer leurs demandes d'augmentation des salaires. En plus de ces grèves hebdomadaires, les dockers refusent de faire des heures supplémentaires et de travailler le dimanche.

Les nouveaux immigrés

II. – *L'islam, la C.G.T... et le reste*

par JEAN BENOIT

Comme le montrent de récents conflits, les immigrés ont changé (*le Monde* du 3 décembre). Malgré la crise, ils relèvent la tête, revendiquent, eux aussi, des droits nouveaux. Les causes de cette évolution sont complexes, notamment dans le secteur de l'automobile.

A l'origine du conflit de Citroën, un simple incident, comme il y en avait presque chaque jour entre les immigrés et les agents de maîtrise à l'usine d'Aulnay-sous-Bois. Un mot de trop lancé le 22 avril par un contremaître : *« Je ne discute pas avec des esclaves, avec des bougnoules. »* Ce fut l'étincelle. Une heure plus tard, ils étaient plusieurs centaines à défiler dans les ateliers. Le lendemain, la même équipe refusait de reprendre le travail, rejointe dans la grève le lundi suivant par l'équipe du matin.

Le « ras-le-bol » des O.S. débouchait sur un conflit de cinq semaines. Aujourd'hui, ses auteurs s'interrogent sur les acquis de cette longue grève marquée par tant de retournements. Les chefs d'entreprise, eux aussi, analysent à froid les causes et les conséquences de cette crise.

On est pas tendre, dans les milieux du patronat, pour les dirigeants de Citroën : *« Ils ont voulu perpétuer un système d'apartheid,* nous déclarait récemment une personnalité proche du C.N.P.F., *en établissant une hiérarchie de leur personnel, correspondant d'ailleurs aux divers flux de travailleurs embauchés par strates successives. Au bas de l'échelle, il y a les Noirs et les Turcs, recrutés assez récemment, puis les Maghrébins. Les Yougoslaves, les Portugais, les Espagnols et les Italiens viennent ensuite. Les réfugiés du Sud-Est asiatique tiennent, eux aussi, le haut du pavé, parce que mieux formés à leur arrivée, aux yeux de la direction, professionnellement et... politiquement. Enfin, les Français, ouvriers professionnels, contremaîtres, « petits chefs » sortis du rang. C'étaient autant de catégories imperméables, le classique* Divide ut regnes. *Mais on ne peut pas en même temps espérer un consensus social dans une telle collectivité, surtout dès l'instant où l'une des ethnies – en l'occurrence, celle des Marocains – se sent plus puissante par le nombre ou l'influence. »*

Le phénomène marocain

Comme toutes les autres communautés d'immigrés, celle des Marocains a été traversée par un vaste courant d'espoir lors de l'élection de M. Mitterrand à la présidence de la République. Ils étaient nombreux à la Bastille, le soir du 10 mai 1981. Ils devaient apparaître en plus grand nombre encore dans les cortèges syndicaux du 1er mai 1982, aux côtés d'autres immigrés.

L'émergence des Marocains sur la scène politico-syndicale avait cependant de quoi surprendre. Durant des années, ils n'avaient pas connu, comme les autres communautés étrangères, l'approche classique de l'intégration aux organisations ouvrières ou une quelconque mobilisation en France. Longtemps, cette main-d'œuvre particulière avait donné toute satisfaction au patronat français, parce que moins revendicative, notamment, que les ouvriers algériens. Ceux-ci, noyautés par le F.N.L., puis par l'U.G.T.A. ou l'Amicale des Algériens en Europe, avaient acquis de longue date une certaine pratique des luttes sociopolitiques, dans le double contexte de la guerre d'Algérie et des revendications en France, à l'intérieur du P.C.F. ou de la C.G.T. Ils osaient hausser le ton, animer des grèves, quitter un patron dont ils n'étaient pas satisfaits.

Une guerre d'influences

Les Marocains étaient *« différents »*. A l'abri de leurs montagnes, les Bédouins ont conservé jusqu'à très récemment leurs traditions arabo-berbères qui prônent l'amour des parents, le respect du voisin, le pardon des offenses, la soumission aux maîtres, aux vieillards, aux chefs en place, la simplicité et l'humilité, qui sont les meilleures armes du croyant. Ils ont été peu touchés dans leurs mœurs par le protectorat français. L'indépendance du Maroc, proclamée en 1956, n'a pas été conquise dans des circonstances aussi douloureuses qu'en Algérie, et les campagnards marocains qui émigrent en Europe ne sont pas sur le qui-vive. D'autre part, leur statut juridique a toujours été plus sévère que celui des Algériens (longtemps assimilés à la nation française, mais interdits d'émigration depuis 1973 par leur propre gouvernement), et le séjour de l'ouvrier marocain en France atteignait rarement, dans le passé, plus de trois années.

Moins nombreux que les Algériens, les Portugais ou les Espagnols, les Marocains ne disposaient que d'une seule organisation ouvrière importante : l'Association des Marocains en France (A.M.F.), qu'il ne faut pas confondre avec l'Amicale des travailleurs et commerçants marocains en France, créée à Rabat en 1972. Cette dernière organisation, inféodée à l'ambassade, s'est toujours efforcée de contrôler les travailleurs migrants pour le compte du pouvoir chérifien avec l'aide des autorités françaises et de la C.F.T., le premier syndicat-maison créé en 1959.

La guerre d'influences que se livrèrent l'A.M.F. et l'Amicale prit parfois une tournure brutale, et ses répercussions sont encore visibles. D'abord soumise à l'Istiqlal nationaliste, puis à l'Union nationale des forces populaires du Maroc, l'A.M.F. est devenue autonome en 1972 et s'est déclarée association démocratique de masse, *« partenaire du P.C.F. et des autres formations démocratiques françaises »*. C'est de cette époque que datent les premières luttes d'ouvriers marocains à l'usine Renault de Flins et chez Penarroya, puis aux Câbles de Lyon à Gennevilliers, entreprise qui compta jusqu'à 85 % de Marocains en grève pendant cinq semaines, fin 1973.

Aujourd'hui, les immigrés – qui se souviennent sans doute de la sinistre affaire Ben Barka – semblent moins infiltrés qu'autrefois par les agents de l'Amicale, par la C.S.L. et la C.F.T. Ce n'est point faute, pour les autorités françaises et marocaines et pour certains patrons de l'automobile, d'avoir tenté dans un passé récent la *« politisation »* de cette main-d'œuvre.

Entre 1973 et 1976, près d'une centaine de travailleurs appartenant pour la plupart à la C.G.T., les autres à la C.F.D.T., ont été appréhendés lors de leurs vacances au Maroc, puis incarcérés et, dans certains cas, torturés par la police de Rabat pour des motifs aussi ténus que leur adhésion à un syndicat ouvrier français. Certains d'entre eux, délégués C.G.T. à l'usine Kléber de Colombes, à l'usine Peugeot de Sochaux ou à l'usine Citroën d'Asnières, ont disparu au Maroc. Le dossier est connu. On n'en finirait pas de relever la liste des exactions commises contre les syndicalistes marocains par l'Amicale, mais aussi par la C.F.T.

D'où vient qu'à présent le syndicat-maison, sans cesse hégémonique chez Peugeot, Talbot et Citroën depuis la grande peur de mai 68, recule pour la première fois, aussi faiblement soit-il, face à des ouvriers maghrébins rameutés derrière des drapeaux rouges ? Comment interpréter cette fronde dans une usine comme celle d'Aulnay-sous-Bois, qui n'avait pratiquement connu aucune conflagration sociale depuis son inauguration en 1974 ?

L'incidence du 10 mai ?

D'aucuns invoquent l'incidence du 10 mai, les espoirs qui en ont résulté, une plus grande sensibilisation aux problèmes des libertés, des droits de l'homme et, d'une façon plus spécifique, des droits nouveaux des travailleurs qu'allaient garantir les lois Auroux, votées presque au même moment par le Parlement.

Inversement, certains parlent de la désillusion des O.S. étrangers, comme de leurs camarades français, devant *« les lenteurs du changement »*. On rappelle que les recommandations du professeur Dupeyroux pour Citroën et Talbot ont été *« gelées »* pour le blocage imposé de juin à octobre par le gouvernement, alors que les O.S. subissaient en même temps des retenues de salaires pour faits de grève. Enfin, on accuse l'islam et la C.G.T. C'est là un schéma très incomplet.

Bien sûr, il y a l'islam. Comme d'autres immigrations, devenues un phénomène sectoriel indissociable du mode de production du pays d'accueil, la communauté maghrébine tend à s'auto-organiser, fût-ce dans l'ombre des mosquées aménagées tant bien que mal dans les foyers, les quartiers d'H.L.M. ou les usines.

Dès 1979, la tenue d'un festival culturel des travailleurs immigrés, puis celle d'un « Moussem » regroupant les grandes associations de tavailleurs marocains d'Europe sur le thème de l'égalité des droits, témoignaient d'une prise de conscience croissante des exilés. Malgré, ou à cause des crises du Proche-Orient et de leurs effets psychologiques en Occident, le nationalisme arabe a resserré les liens entre les diverses sensibilités musulmanes du milieu migratoire. Quel terrain plus favorable à l'intégrisme – ne parlons pas encore de progressisme – que ces ouvriers mahométans de Citroën, Blancs ou Noirs, Arabes ou Sarakolés, hommes d'âge mûr, déconnectés de leur terre d'origine, dépossédés de leur histoire et de leur culture, et pour qui la religion était le dernier refuge face au racisme et aux attaques dont ils étaient l'objet ?

D'autre part, au Maroc même, figure de proue du camp des « modérés » arabes, l'ancienne bourgeoisie liée au pouvoir féodal a pratiquement disparu devant la boulimie du secteur étatique et de l'affairisme occidental, laissant face à face une classe ouvrière, et surtout paysanne, menacée par la misère d'un pays à la démographie galopante, et une classe aisée composée de hauts dignitaires, de technocrates et de grands propriétaires fonciers rassemblés autour de la famille royale. Les migrants, recrutés jadis dans les régions du Souss, du Rif et du Maroc oriental, ont été rejoints par les couches sociales les plus pauvres des grandes villes, voire par des jeunes scolarisés, des femmes et des enfants.

Aujourd'hui, les immigrés marocains ont vieilli, ont évolué. Ils souhaitent de meilleurs conditions de vie, une véritable insertion socioprofessionnelle. *« A Montbéliard,* note M. Bernard Poirier, secrétaire général de la Fédération de la métallurgie C.F.D.T., *plus de 50 % des O.S. sont des Maghrébins qui ont acquis une mentalité d'installés. »* A Aulnay-sous-Bois, beaucoup de ces O.S. étrangers ont plus de trente-cinq ans. Ces immigrés sont de moins en moins une main-d'œuvre de transit. M. Autain, secrétaire d'Etat aux immigrés, rappelait récemment que plus de 70 % des résidents étrangers sont présent en France depuis plus de dix ans.

Un contre-pouvoir : les délégués de lutte

L'habileté de la C.G.T. est d'avoir su, précisément, mettre à profit ce double particularisme, religieux et social, des O.S. musulmans. Au seuil du conflit d'Aulnay, la C.G.T. s'était déjà préoccupée de faire participer les grévistes à toutes les décisions. Encore fallait-il, pour permettre à chacun de se prononcer en toute connaissance de cause, franchir l'obstacle de la langue. La plupart des O.S., surtout les Africains et les Marocains, d'origine rurale, comprennent encore assez mal le français. Peu politisés, ils ont tendance à ne faire confiance qu'à leurs compatriotes.

Les interprètes qui se sont présentés spontanément parmi eux, étant eux-mêmes des O.S., ont acquis, au début des grèves, une autorité qui les faisait consulter en permanence par les syndicalistes dûment mandatés. Ils sont intervenus directement dans les décisions à prendre. Ce fut vrai, notamment, lors des premières négociations, quand ils rejetèrent à l'unanimité les propositions de la direction de Citroën, qui faisaient l'impasse sur la question des libertés. Ce fut vrai aussi quand il fallut décider si les recommandations du médiateur permettaient la reprise de travail.

En septembre, on a retrouvé le même type de délégués à l'usine Talbot de Poissy sous le nom de *« délégués de chaîne »*. Amorce d'un nouveau type de démocratie syndicale ? Pièce maîtresse du contre-pouvoir ouvrier ? Cooptés par leurs compagnons de travail sur chaque ligne de production, ces militants ont, en tout cas, assuré le relais entre les délégués officiels – ceux des élections professionnelles – et la base. Ils sont devenus, dans le feu de l'action, une sorte de hiérarchie parallèle.

Des structures quasi similaires étaient déjà apparues au printemps 1981 à Usinor-Dunkerque avec la naissance des *« délégués de lutte »* qui devaient par la suite, il est vrai, s'opposer à la C.G.T. Influencés par les thèses anarcho-syndicalistes, ces militants s'étaient prononcés pour la démocratic directe, c'est-à-dire pour que les travailleurs élisent parmi eux un comité de grève coordonné par des assemblées générales, mais avec un pouvoir de décision sur les formes d'action, comme si les structures des organisations syndicales traditionnelles, jugées trop bureaucratiques, ne correspondaient plus aux besoins de la lutte spécifique des O.S. Ce mouvement de tendance s'est traduit par la création d'un Syndicat de lutte des travailleurs (S.L.T.) rassemblant, de façon hétérogène, sinon hétéroclite, des transfuges de la C.G.T., de la C.F.D.T., et des militants exclus du syndicat des métaux de Dunkerque en raison de leurs options « gauchistes » ou « aventuristes ».

Chez Citroën, la C.G.T., on l'a vu, a su canaliser ces tendances centrifuges spontanéistes. A la reprise du travail à Aulnay, une quarantaine de « délégués de lutte » ont été catapultés aux élections professionnelles. Chez Talbot-Poissy (50 % d'immigrés), ils seront 262 pour la C.G.T. (pour 5 000 adhérents revendiqués après le conflit) et 80 pour la C.F.D.T. *« Une invention diabolique, une autorité parallèle non élue et dont le pouvoir va croissant sous les pressions permanentes »*, affirme la direction de Peugeot-Talbot. Cette dernière n'est pas loin de croire – comme M. Michel Noir, député R.P.R. du Rhône, l'affirma au *Quotidien de Paris (1)*, à propos des lois Auroux sur l'entreprise, – que *« le pouvoir risque d'être ainsi confisqué par des soviets »*.

Un pas vers l'autogestion

On n'en est pas là. Mais même à la C.F.D.T., que l'on peut difficilement suspecter de paranoïa patronale, on reconnaît que ces délégués de lutte, c'était *« une sacrée idée »*, pour reprendre l'expression de M. Michel Louis, secrétaire du syndicat C.F.D.T. chez Renault. Une idée qui pourrait être un premier pas vers l'autogestion, vers le contrôle syndical dans l'entreprise. Car rien n'interdit de penser qu'un jour des délégués de lutte prendront en main sur la chaîne – pour autant qu'ils puissent conserver leur poste de travail – les problèmes relatifs aux conditions de travail, aux cadences de production, à la sécurité, tous domaines jusqu'ici réservés aux conseils d'ateliers.

Face aux verrous posés par la C.S.L., il fallait aux syndicats ouvriers une représentation nouvelle parmi les immigrés. L'approche des élections professionnelles, la simultanéité du débat sur les lois Auroux, la montée sourde de l'opposition au Maroc et du racisme en France, le nationalisme arabe : tout cela a joué, beaucoup plus, semble-t-il, qu'une quelconque machination cégétiste invoquée par les dirigeants de Citroën.

Etait-ce un mai 68 des usines ou ses prémices, comme le craignent quelques membres de l'actuelle opposition ? Une chose est certaine : les conflits de l'automobile ont modifié le contexte syndical dans de grandes entreprises qui étaient jusqu'à présent le fer de lance du patronat. Ils ont confirmé la capacité des travailleurs étrangers à s'insérer dans les luttes.

Prochain article :

LA FIN DES O.S. ?

(1) Le Quotidien de Paris, *8-9 mai 1982.*

LE PRINTEMPS DE LA DIGNITÉ

Un livre sur la grève de Citroën

Le 23 avril, quand plusieurs centaines d'immigrés de l'usine Citroën d'Aulnay défilaient dans les ateliers pour la liberté, pour la diminution des cadences de travail, Floriane Benoit était là, avec son bloc-notes. Le 28 avril, lors de la première manifestation de soutien aux grévistes, elle était là également, comme elle sera présente à celles du 6 mai et du 26 mai, à toutes les conférences de presse, à tous les meetings, jusqu'au « méchoui de la victoire » *le 19 juin.*

Floriane Benoit est journaliste à l'Humanité. *Elle fait son métier avec passion. Elle a suivi jour après jour, et parfois nuit après nuit, sur le terrain, la grève des O. S. de Citroën. Elle rend compte aujourd'hui de cette expérience dans un ouvrage illustré de photos-chocs et préfacé par M. André Sainjon, secrétaire général de la fédération des travailleurs de la métallurgie C.G.T. Elle raconte* « le printemps de la dignité », *elle décrit* « l'héroïsme au quotidien », *le goût d'eau fraîche de la liberté brusquement conquise, dans une forteresse patronale, par ceux qu'elle nomme* « les soldats du désert » *(1).*

Bien sûr, l'auteur fait la part belle à la C.G.T., au « soutien des élus communistes », *à une* « solidarité de classe » *qui a eu, souvent, bien du mal à s'exprimer parmi les Dupont-La-Joie des autres entreprises. Il n'empêche qu'il faut lire ce livre comme un récit vivant, émouvant, de la grande révolte des O. S.*

« C'était, *dit Floriane Benoit, paraphrasant Jorge Amado,* une lutte avec une finalité, un défi à tous les désespoirs. » *Rien ne sera jamais plus comme avant chez Citroën, et l'auteur apporte, à cet égard, un fragment de mémoire sociale, un témoignage où l'œil du journaliste transcende la foi du militant.*

J. B.

(1) Citroën, le printemps de la dignité, *préface d'André Sainjon. Collection « Notre temps, société ». Editions sociales, 182 pages, 35 F.*

ÉTRANGER

Le recul du dollar favorise la baisse concertée des taux d'intérêt

(Suite de la première page.)

Jeudi 2 décembre, M. Delors a déclaré qu'il *« espérait »* que lesdites banques suivraient *« dans les prochains jours »* le mouvement engagé en Europe. Tout porte à croire que cet *« espoir »* sera, très probablement comblé, en dépit des réticences des établissements.

Sur le front des changes, en revanche, la situation est plus confuse, et moins brillante pour la France. Comme prévu, la baisse accélérée du dollar soumet le Système monétaire européen (S.M.E.) à des fortes tensions, favorisant les monnaies fortes (mark et florin) aux dépens des monnaies faibles, essentiellement le franc belge, qui est tombé au plancher du S.M.E., ce qui oblige ses partenaires, la R.F.A., et même la France, dont la monnaie se trouve au voisinage du plafond, à le soutenir.

Le franc français ne s'en trouve pas moins défavorisé par rapport au mark, la Banque de France devant intervenir, à intervalles irréguliers, pour défendre le cours pivot de 2,83 F. Le coût de cette défense se traduit par une baisse continue des réserves de devises de la Banque (1,5 milliard de francs de pertes pour la semaine du 25 novembre), et contraint la France à tirer régulièrement sur sa ligne de crédit internationale de 4 milliards de dollars récemment mise en place. Confronté à un déficit commercial qui entraîne des sorties de devises *« mécaniques », le gouvernement, semble-t-il, préfère aujourd'hui, tirer sur ses réserves plutôt que d'augmenter l'endettement extérieur.*

FRANÇOIS RENARD.

LA R.F.A. COMPTE PLUS DE DEUX MILLIONS DE CHOMEURS

Nuremberg (A.F.P.). — Le nombre de demandeurs d'emploi en Allemagne fédérale a dépassé, en novembre, le chiffre de deux millions, s'élevant à 2 038 200 en données brutes, soit 8,4 % de la population active (7,9 % en octobre), a annoncé, jeudi 2 décembre, l'office du travail. C'est la première fois que le chômage atteint un taux aussi élevé en novembre. Le million de chômeurs avait été dépassé il y a deux ans, en novembre 1980.

Par rapport au mois d'octobre, le nombre des demandeurs d'emploi a augmenté de 6 %, et de 37 % par rapport à novembre 1981.

Après correction des variations saisonnières, les chômeurs (2 087 000) représentent 8,6 % de la population active au lieu de 8,4 % en octobre. La progression du chômage a été plus importante chez les hommes (+ 45,5 % en un an) que chez les femmes (+ 27 % en un an), les secteurs les plus touchés par la crise étant la construction et l'industrie. En revanche, le nombre des jeunes de moins de vingt ans n'a progressé que de 2 % en novembre par rapport à octobre.

L'office a enregistré également une très forte augmentation, de 25 % en un mois, du chômage partiel. Le nombre de personnes touchées par une fermeture provisoire de leur entreprise a été de 1 033 000. Ces fermetures provisoires concernent principalement les secteurs des travaux publics, de la métallurgie, de l'industie électrique et de la machine-outil.

● **Plus de deux millions de chômeurs en Espagne.** — L'Espagne compte 2 134 000 « chômeurs estimés », ce qui représente 16,4 % de la population active, selon des chiffres communiqués jeudi 2 décembre par l'Institut national de la statistique (INE). Selon l'INE, le chômage a augmenté de 4,68 % au cours du 3e trimestre 1982 par rapport au trimestre précédent.

● *Révision des statistiques du chômage en Grande-Bretagne.* — A la suite d'une modification de la méthode de comptabilisation, le total officiel des chômeurs, en Grande-Bretagne, est ramené à 3 063 026 à la mi-novembre, contre 3 295 000 à la mi-octobre, a annoncé, jeudi 2 décembre, le ministère de l'emploi. En un mois, le taux de chômage, par rapport à la population active passe de 13,8 % à 13,2 %. Le changement de méthode, qui consiste à ne retenir que les chômeurs secourus et non plus le nombre des demandeurs d'emploi, ne masque qu'en partie la dégradation de la situation : s'il avait été calculé sur la nouvelle base, le nombre de chômeurs, en octobre, aurait été de 3 049 000, soit un taux de 13,1 %.

EN AUSTRALIE

La sécheresse a provoqué une diminution considérable des productions agricoles

Canberra *(A.F.P.)*. — L'Est australien est ravagé par la sécheresse la plus sévère qu'ait connue le pays depuis le début du siècle, selon les propos du ministre de l'industrie, M. Ralph Hunt. Ce cataclysme provoque une diminution considérable des productions agricoles, notamment de céréales, de viande et de laine.

Les pertes directes de revenus agricoles totaliseraient quelque 2,5 milliards de dollars australiens (environ 2,4 milliards de dollars américains). Parmi les récoltes, celle de blé devrait diminuer de moitié cette année par rapport à 1981, pour tomber à environ 8,6 millions de tonnes.

La fédération des agriculteurs estime que la sécheresse va entraîner une diminution de la richesse nationale de 7,5 milliards de dollars australiens. Le gouvernement a décidé de consacrer 350 millions de dollars pour financer une série de mesures destinées notamment à subventionner la fourniture de fourrage afin de prévenir les abattages systématiques des troupeaux et préserver un stock d'animaux vivants pour l'après-sécheresse.

Les perspectives pour la laine, autre grand produit d'exportation, sont également médiocres pour la prochaine saison, qui devrait donner lieu à une production très inférieure à celle de l'année en cours (709 000 tonnes), estiment les observateurs. Les exportations agricoles ont représenté l'année dernière 41 % (soit 18,4 milliards de dollars américains) du total de la valeur des exportations australiennes.

ÉTATS-UNIS

● *Les recettes des douanes américaines* au titre des droits d'importation, taxes, amendes, etc., se sont élévées à 9,98 milliards de dollars au cours de l'année budgétaire achevée le 30 septembre dernier, soit 8,5 % de plus qu'au cours de l'exercice précédent. Le département du Trésor a précisé que les douanes américaines ont ainsi « rapporté » 18 dollars pour chaque dollar dépensé pour leur fonctionnement. — *(A.F.P.)*

ÉNERGIE

M. JOBERT SE REND EN ARABIE SAOUDITE

M. Michel Jobert, ministre du commerce extérieur, se rendra en Arabie Saoudite, samedi 4 et dimanche 5 décembre, où il rencontrera Cheikh Zaki Yamani, ministre saoudien du pétrole. L'objet de cette visite, qui succède à celle de M. Rocard du 11 au 14 novembre, est le renouvellement du contrat d'approvisionnement pétrolier — dit *« contrat Jobert »* — qui lie la société saoudienne Petromin aux deux compagnies françaises Elf et Total. Signé pour la première fois en 1974 pour trois ans — M. Jobert étant alors ministre des affaires étrangères — ce contrat renouvelé régulièrement depuis, vient à échéance à la fin de l'année. Il prévoit la fourniture de 12 millions de tonnes par an de pétrole saoudien à la France.

Son renouvellement en l'état pose problème dans la mesure où il contraint les groupes français à acheter une partie importante de leur pétrole à un prix supérieur de près de 4 dollars aux cours mondiaux moyens. Il est donc probable que le gouvernement français cherchera à obtenir, sans remettre en cause le principe, des aménagements à cet accord, touchant les quantités fournies et éventuellement les prix. La France peut tirer argument du déficit des échanges extérieurs franco-saoudiens (55 milliards de francs en 1981).

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. + ou	UN MOIS Dép. −	DEUX MOIS Rep. + ou	DEUX MOIS Dép. −	SIX MOIS Rep. + ou	SIX MOIS Dép. −
$ E.-U.	6,8880	6,8910	+ 170	+ 210	+ 340	+ 390	+ 915	+1035
$ can.	5,5570	5,5600	+ 30	+ 75	+ 110	+ 170	+ 375	+ 500
Yen (100)	2,7785	2,7810	+ 105	+ 145	+ 235	+ 275	+ 735	+ 810
DM	2,8265	2,8290	+ 130	+ 165	+ 285	+ 325	+ 865	+ 925
Florin	2,5645	2,5665	+ 125	+ 160	+ 265	+ 305	+ 795	+ 865
F.B. (100)	14,3830	14,3920	− 70	+ 70	− 140	+ 70	− 430	− 20
F.S.	3,3005	3,3035	+ 235	+ 275	+ 500	+ 540	+1435	+1525
L (1 000)	4,8850	4,8885	− 400	− 300	− 815	− 710	−2170	−1950
£	11,2860	11,2975	+ 210	+ 295	+ 480	+ 590	+1620	+1880

TAUX DES EURO-MONNAIES

$ E.-U.	8 7/8	9 3/8	9 3/16	9 9/16	9 7/16	9 13/16	9 7/8	10 1/8
DM	6 1/8	6 1/2	6 5/16	6 11/16	6 5/16	6 11/16	6 3/8	6 3/4
Florin	5 3/4	6 3/4	5 3/4	6 3/8	5 3/4	6 3/8	5 7/8	6 3/8
F.B. (100)	12	13	12	13 1/4	12 1/4	13 5/8	12 5/8	13 5/8
F.S.	1 3/8	2 1/8	3 3/8	3 3/4	3 7/16	3 13/16	3 3/4	4 1/4
L (1 000)	17 1/2	19 1/2	19 3/4	22	21 1/4	22 3/4	21	22 1/4
£	9 7/8	10 5/8	10	10 5/8	9 7/8	10 3/8	9 9/16	10 3/16
F. français	14	15 1/4	16 3/4	17 3/4	17 5/8	18 5/8	19 3/8	20 3/8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

AFFAIRES

LA CRISE DE LA SIDÉRURGIE EUROPÉENNE

La Commission de Bruxelles réduit à nouveau les quotas de production

Le groupe sidérurgique ouest-allemand Krupp envisage de supprimer trois mille six cents emplois. En France, alors que M. Mauroy se rend le 4 décembre en Lorraine où la C.G.T. et la C.F.D.T. ont appelé les sidérurgistes à un grand rassemblement, M. Gustave Ansart, député (P.C.) du Nord, écrit dans *l'Humanité* du 3 décembre : *« C'est en raison de cette inflation de promesses passées que l'on ne peut plus aujourd'hui se présenter devant les sidérurgistes sans leur apporter des certitudes »*, et d'ajouter : *« Qu'il s'agisse du charbon, des minerais ou de l'acier, ne fermons rien, n'acceptons aucune fermeture sans avoir tout étudié, tout pesé, tout réfléchi. »*

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — La Commission européenne prévoit une nouvelle dégradation du marché de l'acier jusqu'à l'été 1983. Selon Bruxelles, la production de la C.E.E. pour le quatrième trimestre de cette année va tout juste dépasser les 25 millions de tonnes et les prix sont tellement bas que l'entreprise aura à faire face à une situation financière des plus difficiles. Les prévisions pour le premier trimestre de l'année prochaine sont encore plus pessimistes : 23,7 millions de tonnes, soit une réduction de 7,5 % par rapport aux quantités des trois derniers mois de 1982 et de 26,5 % si l'on considère les réalisations du premier trimestre de cette année.

Aussi la Commission a-t-elle fixé à la baisse les quotas de production (contingentement obligatoire au titre de l'article 58 du traité de la CECA) pour les trois premiers mois de 1983 : 5 % pour les produits longs et 15 % pour les produits plats, par rapport au dernier trimestre 1982. Elle se réserve toutefois la possibilité d'augmenter « légèrement » les quantités prévues au cas où l'évolution du marché le permettrait. Afin d'obtenir un raffermissement des cours, la Commission a en outre arrêté des prix d'orientation que les sidérurgistes européens regroupés au sein d'Eurofer, affirme Bruxelles, se sont engagés à respecter. — M. S.

Le président de l'A.F.B. plaide la cause des banques

C'est à un véritable plaidoyer en faveur des établissements bancaires que s'est livré, jeudi 2 décembre 1982, M. Jean Dromer, président depuis le 5 octobre dernier de l'Association française des banques (A.F.B.). Cet organisme patronal qui, depuis la nationalisation des banques, avait gardé un silence *« volontaire, attentif et souvent difficile »* le rompt maintenant, car l'A.F.B. tient *« à exister, à dialoguer et à informer »*. M. Dromer relève qu'un *« effort considérable »* sera demandé aux banques pour relever le *« défi industriel »*, 70 % des concours à l'industrie étant financés par les établissements relevant de l'A.F.B. Comme les dépôts de ces derniers ne représentent que 36,8 % de ceux du système financier global, on voit bien la revendication qui se dessine contre les *« empiétements »* croissants des mutualistes, notamment le Crédit agricole (16,3 %) et les caisses d'épargne (32,8 %). Au moment où les pouvoirs publics préparent les « lois bancaires », on comprend que les banques inscrites veuillent faire entendre leur voix, et il semble bien que les pouvoirs publics n'y seraient pas insensibles.

En attendant, M. Dromer a mis l'accent sur la diminution de la rentabilité du système bancaire provoquée par la baisse du taux des intérêts débiteurs sur les crédits et l'augmentation spectaculaire des provisions pour créances douteuses, qui ont pratiquement doublé en deux ans. Ce faisant, le président de l'A.F.B. a relevé que les marges des banques françaises et le niveau de leurs fonds propres étaient inférieurs à ceux constatés dans les pays étrangers comparables : 0,14 % de rentabilité nette des capitaux engagés pour la France, contre 0,23 % (Belgique) à 1,09 % (Grande-Bretagne), et 1,4 % pour la part des fonds propres dans le total du bilan contre 2,2 % (Belgique) à 5,8 % (Grande-Bretagne). Ce problème de la rentabilité du système bancaire va, sans doute, constituer l'un des problèmes les plus brûlants dans l'année qui vient, certaines divergences de vues à ce sujet pouvant actuellement être relevées au sein du gouvernement et du parti socialiste.

● **La Compagnie française de raffinage (C.F.R.) baisse le prix de son fuel lourd.** — Les prix du fuel lourd industriel va être baissé de 30 F par tonne, à l'exception du fuel lourd no 1, pour tenir compte des prix pratiqués sur le marché international, annonce la C.F.R. A compter du 1er décembre le prix de référence sera ainsi de 1 385 F la tonne.

En 1981

257 600 FAMILLES ONT ÉTÉ AIDÉES GRACE AU 1 % LOGEMENT

Le montant de la collecte globale du 1 % logement (0,9 %, en fait, de la masse salariale versée par les entreprises pour le logement de leurs salariés) a atteint 6 milliards 656 millions en 1981, en progression de 14,4 % sur 1980, selon les statistiques annuelles publiées par l'Union nationale interprofessionnelle du logement (UNIL). Les seuls comités interprofessionnels du logement et chambres de commerce ont collecté 5,4 milliards de francs et investi 8,8 milliards (fonds collectés en 1980, remboursements de prêts et reports au début d'exercice), en progression de 20,3 % par rapport à 1980. Plus de la moitié de cette somme (4 983 millions) a été versée à des organismes constructeurs, et 176 664 prêts directs ont été accordés à des salariés (soit 967 de moins qu'en 1980). Les investissements dans l'habitat ancien représentent 1 566 millions de francs (+ 30,6 %).

En tout, 257 599 familles ont été aidées par le 1 % logement.

Automobile

LA PRODUCTION FRANÇAISE S'EST REDRESSÉE EN OCTOBRE

La production de voitures particulières a progressé de 5,3 % au cours des dix premiers mois de l'année par rapport à la même période de l'an passé. En octobre, l'augmentation de la production a atteint le taux record de 17,2 % du fait des mouvements sociaux qui l'an passé avaient affecté les résultats du mois de référence. Le mois d'octobre 1982 a néanmoins été meilleur que les précédents pour les groupes français, les exportations marquant une nette reprise (+ 23,9 % par rapport à octobre 1981), et le marché s'étant très bien tenu (+ 4,7 %). Les bons résultats recouvrent toutefois des résultats divergents selon les groupes, Renault étant principalement à l'origine de la reprise de la production et de la bonne tenue du marché, tandis que Peugeot a continué de marquer le pas.

ENTREPRISE ET PROGRÈS EST FAVORABLE A UNE PLUS GRANDE LIBERTÉ DE CHOIX DES SALARIÉS

Entreprise et progrès, organisme patronal créé après 1968 par MM. Antoine Riboud, José Bidegain et quelques autres dirigeants qui trouvaient le C.N.P.F. trop conservateur, a présenté le 2 décembre un *« projet de politique patronale à moyen terme »* articulé autour de trois orientations.

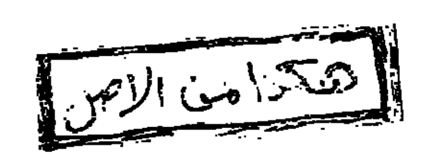
— L'autonomie des entreprises, *« garantie de leur efficacité et de leur compétitivité »* ;

— La responsabilité des dirigeants, incités à intervenir dans le débat public pour promouvoir leur conception de l'entreprise et de la société ;

— Enfin, la liberté de choix des salariés, fondement de l'*« efficacité sociale »*. A une crise complexe doit répondre une gestion plus affinée des ressources humaines qui doit mieux prendre en compte les aspirations individuelles des salariés (rythme de travail, rémunération, retraite).

M. Francis Gautier, vice-président de B.S.N.-Gervais-Danone et président d'Entreprise et progrès, qui présentait cette stratégie, a souligné notamment qu'il y avait *« des aspects positifs »* dans les lois Auroux.

● **M. Jean-François Virlet a été élu président du Syndicat général de l'industrie cotonnière.** — Il succédera, le 1er janvier 1983, à M. Roger Sauvegrain, qui était président du syndicat depuis 1969. Ingénieur diplômé de l'École polytechnique, M. Virlet est directeur général du groupe Frémaux, spécialisé dans le tissage et la confection de linge de maison (marques Linett, Sylphe, Peignyl, Florante), qui emploie quatre cents salariés dans le Nord. M. Virlet a été successivement président de la Fédération des tissages du Nord et de la Fédération des filatures et tisseurs du Nord (branche cotonnière).



MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

2 décembre

Légère hausse

Indifférent à la pause observée mercredi soir à Wall Street, le marché a poursuivi son avance. Nombreux étaient les gains sur les actions françaises qui ont permis à la cote d'afficher, jeudi, une hausse de 0,6 % environ, portant à plus de 2,4 % la progression de ces titres depuis la dernière liquidation.

Selon les professionnels, les achats de Sicav Monory reprennent de la vigueur et de nombreux gestionnaires s'avouent un peu rassurés. Si le rythme des souscriptions nouvelles, pour l'ensemble de l'année 1982, sera sans nul doute inférieur à celui de l'année dernière, les calculs les plus récents traduisent un redressement de la situation.

En baisse, parfois, de 50 % sur les réalisations de 1981 au cours des neuf premiers mois, ces souscriptions atteignent à présent 60 % à 80 % selon les gestionnaires, et une nouvelle progression est attendue en décembre.

Au fil des compartiments, les grandes vedettes — du moins celles qui restent — sont encore effacées et ce sont surtout les titres de second rang qui donnent de la voix.

SCOA et Moulinex gagnent 9 % à 10 % tandis que SFIM, Jean Lefebvre, Saulnes et Gorcy, Jacques Borel et Sacilor s'adjugent aux alentours de 5 % à 6 %.

Générale de Fonderie subit, à l'inverse, un vif recul (— 8 %). Métallurgique Navale Dunkerque, VIS, Primagaz, Géophysique, SAT et Pompey sont également en repli de 3 % à 5 % selon les cas.

Le cours de l'or international a été ramené de 440 à 435,75 dollars l'once mais, à Paris, le lingot a progressé de 200 F, à 98 050 F. Le napoléon, lui, cède 9 F, à 656 F.

Le dollar-titre n'a guère varié, à 8,53/56 F.

NEW-YORK

Léger mieux

La forte demande qui s'est confirmée jeudi sur les valeurs-vedettes et les actions à forte capitalisation a permis à l'indice Dow Jones des industrielles de regagner un peu de terrain pour conclure la séance à 1 033,11 points, en hausse de 2,02 points sur la veille.

I.B.M., A.T.T. et Exxon se sont particulièrement distinguées avec des volumes d'échanges largement supérieurs au million de titres pour les deux premières. Les transactions ont cependant été un peu plus calmes sur le reste de la cote, si l'on en croit le chiffre d'affaires finalement réalisé (77,6 millions d'actions contre 107,8 millions mercredi).

« Le fait important est que Dow Jones se maintienne au-dessus de la barre des 1 000 points », confie un familier du Big Board, admettant toutefois que les occasions de plus-values sont un peu plus difficiles à discerner au fil des jours.

Sur un plan général, la baisse concertée des taux d'intérêt, qui s'est produite au cours des dernières vingt-quatre heures en Allemagne fédérale, en Suisse, en Autriche et aux Pays-Bas, a favorablement été accueillie à Wall Street.

Si l'on admet que l'impulsion à cette décélération générale en Europe a bien été donnée par la Réserve fédérale américaine, on n'en attend pas moins un nouveau *« coup de pouce »* du Fed en retour pour les prochaines semaines et *« l'essentiel est que cette baisse des taux soit orchestrée des deux côtés de l'Atlantique »*, fait-on valoir.

VALEURS	Cours du 1er déc.	Cours du 2 déc.
Alcoa	27 1/4	28 5/8
A.T.T.	60	60
Boeing	32 3/8	33
Chase Manhattan Bank	52 7/8	52 1/4
Du Pont de Nemours	37 1/2	37 3/8
Eastman Kodak	92 1/2	92 1/4
Exxon	28	27 7/8
Ford	33 5/8	33 1/2
General Electric	91 3/4	91 5/8
General Foods	44 1/2	44 3/8
General Motors	58	57 3/8
Goodyear	33 5/8	33 3/4
I.B.M.	86 1/2	88 1/8
I.T.T.	32 1/4	32
Mobil Oil	23 7/8	24 1/8
Pfizer	75	74 3/8
Schlumberger	39 3/8	38 3/4
Texaco	30	29 7/8
U.A.L. Inc.	34 3/8	33 1/8
Union Carbide	54 3/8	54
U.S. Steel	19 3/4	19 3/8
Westinghouse	38 1/4	38 1/2
Xerox Corp.	38 7/8	38 7/8

LA VIE DES SOCIÉTÉS

CONSERVES LENZBOURG. — La Chambre syndicale des agents de change, qui se dit informée d'un projet d'opération financière concernant la société Conserves Lenzbourg, a décidé de suspendre la cotation des actions de cette entreprise négociées sur la marché hors cote de la Bourse de Lyon.

Rappelons que cette société de confitures, jusqu'ici contrôlée par la groupe suisse Hero, vient d'être reprise par Bongrain, qui devient ainsi le second confiturier en France après le groupe Andros (Bonne Maman) (*le Monde* du 24 novembre 1982).

FORGEVAL. — Une personne physique, M. Jérôme Flipo, vient d'informer la Chambre syndicale qu'elle détenait à présent plus de 10 % du capital de la société Forgeval, dont les actions sont inscrites à la cote officielle de la Bourse de Lille.

PRIMISTÈRE. — Les comptes du premier semestre se soldent par un bénéfice avant impôts de 20,6 millions de francs. Ce résultat n'est pas comparable au précédent en raison de l'apport partiel d'actif de Genvrain-La Parisienne.

FRANÇAISE DES PAPIERS PEINTS. — Pour l'exercice clos le 31 juillet, le bénéfice net de la société s'élève à 11,52 millions de francs contre 6,02 millions. Le dividende global est fixé à 31,65 F contre 32,25 F.

DRESDNER BANK. — Les résultats de l'établissement s'améliorent. Pour les dix premiers mois, le bénéfice d'exploitation de la société mère s'établit à 700,6 millions de deustchemarks contre 462,1 millions un an auparavant. Les dirigeants de la banque prévoient pour l'exercice en cours un bénéfice d'exploitation supérieur à 850 millions de deustchemarks contre 555 millions. Ils envisagent, dans ces conditions, de maintenir le dividende à 4 DM par action.

SAINT-HELENA. — Dividende final de 280 cents contre 260 cents, faisant un total de 425 cents contre 590 cents.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1981)

	1er déc.	2 déc.
Valeurs françaises	106,6	
Valeurs étrangères	133,6	

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1981)

	1er déc.	2 déc.
Indice général	101,8	102,4

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 3 décembre .... 12 7/8 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	2 déc.	3 déc.
1 dollar (en yens)	250,25	246,70

BOURSE DE PARIS — Comptant — 2 DECEMBRE

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	29	0 518
5 %	35	4 178
3 % amort. 45-54	....	1 019
4 1/4 % 1963	100 45	0 820
Emp. N. Eq. 6 % 67	111 80	3 041
Emp. 7 % 1973	8498	..
Emp. 8,80 % 77	101 10	4 677
9,80 % 78/93	82 05	3 886
8,80 % 78/86	82 70	8 583
10,80 % 79/94	84 80	2 663
13,25 % 80/90	94 30	6 643
13,80 % 80/87	95 45	1 815
13,80 % 81/99	96	12 174
16,75 % 81/87	104 20	3 855
16,20 % 82/90	101 52	14 390
16 % juin 82	101 10	7 759
E.D.F. 7,8 % 61	....	13 249
E.D.F. 14,5 % 80-92	95 10	8 722
Ch. France 3 %	189	..
CNB Bques janv. 82	98 85	6 736
CNB Paribas	98 98	6 736
CNB Suez	98 83	6 736
CNI janv. 82	98 81	6 736

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Actibail (obl. conv.)	178	178 10
Aciers Peugeot	48 70	50 60
Actibail	151 50	154
Agence Havas	....	....
A.G.F. (St Cent.)	360	360
A.G.P. Vie	2965	2965
Agr. Inc. Madag.	57	57
Air-Industrie	13	12 50 o
Alfred Herlicq	56 70	56 70
Allobroge	433	447
André Roudière	60 70	58 30
Applic. Hydraul.	264 90	270
Arbel	53	51
Artois	300	291
At. Ch. Loire	28	28
Aussedat-Rey	15	14 40 o
Bain C. Monaco	84	81 50
Bazaria	370	375
Banque Hypoth. Eur.	292	294
B.N.P. Intercontin.	78 80	75 65
Bénédictine	890	925
Bon-Marché	70 10	70
Borie	350 50	350 10
Bras. Glac. Int.	460	450
Bretagne (Fin.)	77	....
Cambodge	130	131
C.A.M.E.	97 80	98
Campenon Bern.	192	190
Caout. Padang	156	156
Carbone-Lorraine	50	48 10
Carnaud S.A.	46	....
Caves Roquefort	550	550
C.E.G.Frig.	105 20	107 10
Centen. Blanzy	710	690
Centrest (Ny)	108 50	....
Cerabati	101	104
C.F.F. Ferrailles	112	110
C.F.S.	660	666
C.G.I.B.	....	....
C.G.Maritime	11	....
C.G.V.	87 60	90
Chambon (M.)	298	....
Chambourcy (M.)	893	1030 d
Champex (Ny)	121	117 o
Chim. Gde Paroisse	56	54
C.I. Maritime	259 90	261
Ciments Vicat	178 50	179
CIPEL	59	....
Citram (B)	124	127 d
Clause	315	315
Cl. MA (Fr.-Bail)	330	325
CMM-Mar Madag.	32	....
Cochery	68	69 50
Cofradel (Ly)	420	....
Cogifi	162 90	162 90
Comindus	375	375
Comiphos	143	142
Comp. Lyon-Alem.	137	140
Concorde (La)	275	271
C.M.P.	7 80	7 60
Conte S.A. (Li)	18 20	18 75 d
Crédit (C.F.B.)	191	194
Créd. Gén. Ind.	237 10	246 50

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Crédit Univers.	343	337
Créditel	99	99 50
C. Sabl. Seine	110	....
Darblay S.A.	84 50	....
De Dietrich	315	315
Degremont	99	100
Delalande S.A.	98 60	102 50
Delmas-Vieljeux	485	480
Dév. Rég. P.d.C (Li)	123 50	123 50
Didot-Bottin	268 80	265
Dist. Indochine	329	334
Drag. Trav. Pub.	167	171
Duc-Lamothe	190	....
Dunlop	5 25	5 05
Eaux Bass. Vichy	885	870
Eaux Vittel	595	595
Ecco	1060	1200
Economats Centre	498	498
Electro-Banque	172 10	173 10
Electro-Financ.	389	390
Ell-Antargaz	165	163
E.L.M. Leblanc	362 50	347
Entrepôts Paris	147 10	148
Epargne (B)	1300	1260 o
Epargne de France	264	....
Epeda-BF	728	728
Escaut-Meuse	241 50	240
Eurocom	316	316
Europ. Accumul.	38 30	39 80
Eternit	230	226
Félix Potin	950	968
Ferm. Vichy (Ly)	128	125
Files-Fourmies	2 80	2 90 d
Finalens	76 40	73 40
FIPP	118	....
Fnac	240	245
Focep (Chât. eau)	1500	1500
Foncière (Cie)	148	....
Fonc. Agache-W.	33 50	34 80 d
Fonc. Lyonnaise	1170	1180
Foncina	101	101
Forges Gueugnon	11 50	11 40
Forges Strasbourg	121	120
Fougerolle	143	143
France I.A.R.D.	80	83 10
France (La)	421	420
Frankel	149	....
Fromageries Bel	280 10	290
From. P.-Renard	212	203 50 o
GAN	668	660
Gaumont	467	485 70
Gaz et Eaux	750	750
Genvrain	197	172 o
Gér. Arm. Hold.	34 50	34 50
Gerland (Ly)	450	450
Gévelot	37	37 20
Gr. Fin. Constr.	139	140 10
Gds Moul. Corbeil	109 70	105 30
Gds Moul. Paris	264	252
Groupe Victoire	395	400
G. Transp. Ind.	100 10	101 90
Hoard-U.C.F.	43 70	43 60
Hutchinson	15	14 50
Hydro-Energie	57 56	59 85
Hydroc. St-Denis	66	....
Immindo S.A.	136	137
Immivest	95 10	96 10
Immobail	202	202
Immobanque	345	348
Immob. Marseille	1123	1123
Immofice	271	270
Imp. G.-Lang	2 85	3 45 d
Industrielle Cie	572	572
Interbail	248	250
Jaeger	80	78
Jaz S.A.	66	62 80
Kinta S.A.	469	476
Lafitte-Bail	197	189
Lambert Frères	38 50	38 70
Lampes	115	110 40 o
La Brosse-Dupont	64	65
Lebon Cie	356	360
Lille-Bonnières	232 50	233
Locabail Immob.	355 50	362
Loca-Expansion	139	137
Locafinancière	175	173
Locatel	379	381
Lordex (Ny)	108	112
Louvre	227	230
Luchaire S.A.	80	81
Magasins Uniprix	65	66
Magnant S.A.	49	....
Maritimes Part.	88	....
Marocaine Cie	25 30	25 60

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Marseille Créd.	....	....
Métal Déployé	280	280
Mic	245	....
Mors	200	205
Nadella S.A.	7 05	8 20 d
Naval Worms	119 60	115
Navig. (Nat. de)	56	....
Nicolas	330	342
Nodet-Gougis	73 80	73 80
Occident. Part.	30	....
OPB Paribas	119	123 80 d
Optorg	72 10	72 10
Origny-Desvroise	129 50	129
Palais Nouveauté	280	293
Paris-Orléans	97	101 d
Part. Fin. Gest. Im.	147	152 50 d
Pathé-Cinéma	117	120
Pathé-Marconi	57	58
Piles Wonder	60	59 80
Piper-Heidsieck	263	....
Porcher	148	148
Profils Tubes Est	9 50	....
Prouvost ex-Lain.R.	34 40	34 40
Providence S.A.	309	302
Publicis	520	520
Raff. Souf. R.	176	182 80
Ressorts Indust.	104	107
Ricqlès-Zan	130	129 80
Ripolin	46	48 50
Risle (La)	10 70	....
Rochefortaise S.A.	68	66 20
Rochette-Cenpa	18	18
Rosario (Fin.)	90	86 40
Rougier et Fils	58	58 50
Rousselot S.A.	310	320
Sacer	31 50	31 10
SAFAA	29	21 50 o
Safic-Alcan	163	163
SAFT	144	138 20
Sainrapt et Brice	146	145
Saint-Raphaël	78 20	78 10
Salins du Midi	229	226
Santa-Fé	144	145
Satam	64	64
Savoisienne (M)	73	73
SCAC	182	185
Sellier-Leblanc	184	186
Semelle Maubeuge	130	132
S.E.P. (M)	80	80
Serv. Equip. Véh.	30	30
Sicli	60	58 50
Sicotel	173	171 50
Sintra-Alcatel	543	543
Sinvim	119 60	124 40
Siph (Plant. Hévéas)	137	137
Slminco	324 20	330
SMAC Acieroïd	154 90	155
Sofal financière	349	340
Soffo	155	155
Soficomi	285	288
S.O.F.I.P. (M)	92	....
Sofragi	499	490
Sogepal	265	....
Soudure Autog.	102 10	100
S.P.E.G.	100	104
Speichim	185	187
S.P.I.	150	153
Spie Batignolles	160	160
Stemi	269	278
Synthelabo	120	119
Taittinger	400	400
Testut-Aequitas	64	65
Thann et Mulh.	43 60	43 80
Tissmétal	33	32 50
Tour Eiffel	255	255
Trailor S.A.	97	....
Ufimeg	85 20	87 50
Ufiner S.M.D.	88	88
Ugimo	137 50	137 50
Unibail	337	330
Unidel	82 50	83 50
U.A.P.	551	551
Union Brasseries	35	35
Union Habit.	190	190
Un. Imm. France	175 60	175 60
Un. Ind. Crédit	240	244
Union Ind. Ouest	318	318 50
Unipol	122 80	....
Vincey Bourget (Ny)	10 65	....
Virax	48	....
Waterman S.A.	160	160
Brass. du Maroc	138 10	138 10
Brass. Ouest-Afr.	23 10	22 20

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	95	92
Akzo	95 80	92
Alcan Alum	201	....
Algemeine Bank	902	892
Am. Petrofina	485	485
Arbed	171	....
Asturienne Mines	46	47
Bco Pop Espanol	81 40	82
B. N. Mexique	7 25	....
B. Régl. Internat.	38200	38600
Barlow Rand	63	....
Bell Canada	164 20	....
Blyvoor	127	....
Bowater	24 05	23 50
British Petroleum	40 55	41
Br. Lambert	230 20	230 20
Caland Holdings	84 20	85
Canadian-Pacific	230	228
Cockerill-Ougre	15 40	15 40
Cominco	285	285
Commerzbank	435	420
Courtaulds	10 20	....
Dart. and Kraft	600	600
De Beers (port.)	44 50	....
Dow Chemical	234	234
Dresdner Bank	445	459
Femmes d'Auj.	58	....
Finextremer	179	182
Finsider	0 40	....
Fosaco	19 20	19 20
Gén. Belgique	212 10	211 40
Gevaert	298	297
Glaxo	175	....
Goodyear	286	....
Grace and Co	327 20	327
Grand Metropolitan	42 10	42 50
Gulf Oil Canada	102	100
Hartebeest	550	551
Honeywell Inc.	878	880
Hoogoven	43 10	....
I. C. Industries	295	295
Int. Min. Chem	290 50	304
Johannesburg	600	....
Kubota	10 90	11
Latonia	221	222 50
Mannesmann	460	465
Marks-Spencer	30 90	33
Midland Bank Ltd	43	43
Minéral-Ressourc.	84 40	....
Nat. Nederlanden	373	390
Noranda	117	116 80
Olivetti	10 05	10 10
Pakhoed Holding	130	127
Petrofina Canada	950	....
Pfizer Inc.	655	626
Phoenix Assuranc.	41 60	38 50
Pirelli	6 80	6 90
Procter Gamble	990	1020
Ricoh Cy Ltd	25	25
Rolinco	741	740
Robeco	768	767
Shell fr. (port.)	53 70	....
S.K.F. Aktiebolag	112	112 50
Sperry Rand	280	281 50
Steel Cy of Can.	125	122
Stilfontein	136	136
Sud. Allumettes	178	....
Tenneco	277	....
Thorn EMI	59	....
Thyssen c. 1 000	223	223
Toray indust. inc	12 40	12 10
Vieille Montagne	520	....
Wagons-Lits	290	294 80
West Rand	31 50	30 95

HORS-COTE

Compartiment spécial

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P.-R.D.	720	720
Entrepose	140	143 50
Far East Hotels	1 30	1 30
Métallurg. Minière	149	....
M.M.B	223 80	240
Novotel S.I.E.H.	882	870
Sarakreek N.V.	251	245
Sicomur	153 10	153
Sofibus	238	....
Rodamco	392	396

Autres valeurs hors cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alser	152	....
Cellulose du Pin	18 40	....
Coparex	419	419
F.B.M. (Li)	70	3 50 o
Iena Industries	13	....
La Mure	61	....
Océanic	45	41 o
Petrofigaz	335	....
Pronuptia	110	....
Retier For. G.S.P.	....	....
Rorento N.V.	565	561

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Sabl. Morillon Corv.	120	....
S.K.F. (Applic. méc.)	60	60
S.P.R.	89	....
Total C.F.N.	68 10	....
Uffinex	205	....
Voyer S.A.	1 35	....

SICAV

2/12	Émission Frais inclus	Rachat net
Actions France	162 68	155 31
Actions-Investiss.	208 20	198 76
Actions sélectives	230 86	220 39
Aedificandi	277 33	264 75
A.G.F. 5000	196	187 11
Agfimo	287 92	274 86
Altafi	202 50	193 32
A.L.T.O.	178 70	170 60
Amérique Gestion	397 61	379 58
Bourse-Investiss.	220 50	210 50
Capital Plus	1066 81	1066 81
C.I.P.	664 19	634 07
Convertimmo	224 23	214 06
Cortexa	760 77	726 27 ◆
Credinter	281 60	268 83
Cross. Immobil.	270 74	258 46
Déméter	54473 26	54310 33
Drouot-France	217 02	207 18
Drouot-Investiss.	493 56	471 18
Energie	188 81	180 25
Epacourt Sicav	5243 29	5217 20
Epargne-Croiss.	1011 77	965 89
Epargne-Industr.	347 08	331 34
Epargne-Inter	507 35	484 34
Epargne-Oblig.	159 36	152 13
Epargne-Unie	663 93	633 82
Epargne-Valeur	271 60	259 28
Euro-Croissance	299 84	286 24
Financière Privée	681 20	650 31
Foncier Investiss.	501 07	478 35 ◆
France-Garantie	255 62	250 61
France-Investiss.	305 68	291 82
Fr.-Obl. (nouv.)	361 63	345 23
Francic	186 71	178 24
Fructidor	193 41	184 64
Fructifrance	339 77	324 36
Gestion Mobilière	438 10	418 23
Gest. Rendement	433 52	413 86
Gest. Sél. France	288 36	275 28
I.M.S.I.	282 17	269 37
Indo-Suez Valeurs	505 32	482 41
Ind. française	10561 05	10561 05
Interoblig.	8200 73	7828 86
Intersélect France	210 13	200 60
Intervaleurs Indust.	310 71	296 62
Invest. Obligataire	10338 40	10315 77
Invest. St-Honoré	516 99	493 55
Laffitte-cnt-terme	100953 83	100953 83
Laffitte-Expansion	509 96	486 84
Laffitte-France	148 09	141 36
Laffitte-Oblig.	131 35	125 39
Laffitte-Rend.	180 97	172 76
Laffitte-Tokyo	606 82	579 30
Livret portefeuille	364 75	348 21
Mondial Investiss.	259 81	248 03 ◆
Multi-Obligations	401 58	383 37
Natio-Epargne	11509 48	11395 52
Natio-Inter.	740 50	706 92
Natio-Placements	105159 18	105159 18
Natio-Valeurs	412 29	393 59
Oblisem	144 38	137 83
Pacifique St-Honoré	302 08	288 38
Paribas Epargne	10109 68	10089 40 ◆
Paribas Gestion	409 25	390 69 ◆
Parnis Investiss.	340 47	325 03
Province Investiss.	226 20	215 94
Rendem. St-Honoré	10657 48	10504 46
Sécur. Mobilière	368 25	351 55
Sélécourt terme	11481 46	11395 99
Sélec. Mobil. Div.	259 73	247 95
S.P.I. Privinter	197 81	188 84
Sélection-Rendem.	154 84	147 82
Sélect. Val. Franç.	160 31	153 04
S.F.I. fr. et étr.	339 23	323 85
Sicavimmo	373 47	356 53
Sicav 5000	162 99	155 60
S.I. Est	725 31	692 42
Slivafrance	253 65	242 15
Slivam	237 65	226 87
Slivarente	173 19	165 34
Slivinter	268 63	256 45
S.I.G.	589 86	562 47 ◆
S.N.I.	814 67	777 73
Sofnovest	344 68	329 05 ◆
Sogeparne	277 03	264 47
Sogevar	632 51	603 83
Sogester	817 43	780 36
Soleil Investiss.	361 88	345 47
U.A.P. Investiss.	256 47	244 84
Unifrance	199 21	190 18
Unifoncier	516 82	493 38
Uniagestion	464 05	443 01
Uni-Japon	698 45	666 78
Unirente	1536 93	1486 39
Univar	11601 11	11601 11
Valorem	297 12	283 65
Valrel	113730 02	113816 40
Worms Investiss.	538 97	514 53

Marché à terme

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, nous pourrions être contraints parfois à ne pas donner les derniers cours. Dans ce cas ceux-ci figureraient le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été exceptionnellement l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
1784	4,5 % 1973	1840	1825	1840	1806
3105	C.N.E. 3 %	3008	3010	3011	3001
400	Agence Havas	405	409	409	401
430	Air Liquide	439	443	448	450
330	Als. Superm.	321	331 50	331 50	326
60	A.L.S.P.I.	56 50	57	57	56 05
147	Alsthom-Atl.	147	148	148	149 40
880	Amrep	890	895	895	895
130	Applic. gaz	160	162 20	162 20	164 90
115	Arjom. Prioux	128 90	127 40	127	125
920	Aux. Entrepr.	921	945	945	930
455	Av. Dass.-Br.	460	465	465	455 70
182	Bail-Equipem.	191 70	190 50	190 50	190
375	Bail-Investiss.	372	379	379	379
225	Cie Bancaire	246	245	245	249 80
104	Bazar H.-V.	105 50	109	108 60	108 90
110	B.C.T. Midi B.	118	118	118	118
210	Béghin-Say	209 80	210	210	209 90
430	Bic	435	439	438	433
148	B.I.S.	165	163	164	160 50
445	Bazar (Géné.)	453	458 50	458 50	450
1030	Bongrain S.A.	1035	1038	1038	1058
840	Bouygues	844	850	850	850
1490	B.S.N.-G.D.	1496	1506	1500	1500
1470	— (obl.)	1510	1549	1549	1535
1310	Carrefour	1310	1365	1362	1350
280	— (obl.)	284	283	283	287 60
1020	Casino	1078	1090	1078	1070
560	Cedis	588	594	605	594
27	CEM	30 90	30 90	31 30	30 90
245	Cetelem	283	287	268	283
540	C.F.A.O.	484	485	486	485
44	C.F.D.E.	56 50	56	56	56
172	Charg. Réunis	174	174	174	174
11 70	Chiers-Châtil.	11 65	11 65	11 70	11 46
140	Ciments franç.	140	141 30	141	140 10
870	C.I.T. Alcatel	918	915	920	925
515	Club Méditerr.	525	527	527	527
101	Codetel	101 10	101 40	101 40	101 40
132	Cofimeg	131 20	130 10	130 50	128
184	Coles	190	191	191	183
101	Compt. Entrepr.	107 60	109 50	110 10	109 50
296	Compt. Mod.	300	306	306	300 10
395	Créd. Foncier	404	408	407	400
192	Crédit F. Imm.	214 90	214 90	214	211
325	Crédit Nat.	338	339	337 50	339
60	Creusot-Loire	60 90	60 05	60 50	60 05
142	Crouzet	136 20	136	141 50	138 10
245	C.S. Saupiquet	258	250	250	250
760	Damart-Servip	798	770	770	785
780	Darty	808	815	815	829
565	Docks France	573	580	584	575
32	D.M.C.	31 20	31 50	31 50	31
1160	Dumez	1165	1156	1156	1150
320	Eaux (Gén.)	335	335	335 50	328 40
103	Elf-Aquitaine	107 50	108 90	108 80	105 80
101	— (certific.)	106 50	106 80	106 80	105
775	Essilor	767	775	774	775
155	Esso S.A.F.	167 50	168 10	170	168 10
380	Eurafrance	372 50	377	377	377
880	Euromarché	919	931	931	949
625	Europe no 1	824	830	829	820

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
595	Facom	605	602	602	600
740	Fichet-Bauche	699	726	726	726
152	Finextel	152 80	156 50	158	159 80
142	Fives-Lille	141 80	143 50	143 50	143 50
34	Fonderie (Gén.)	29 40	27	27	27
82	Fraissinet	80	82	82	81 80
365	Francarep	340	328	328	334 40
133	Gal. Lafayette	138	137 50	137 50	140 10
285	Gén. d'Entrep.	293 50	289	293	294
890	Gén. Géophys.	898	861	861	881
305	G.T. Mars.	361	371	375	370
350	Guyenne-Gasc.	368 80	369	369	369
630	Hachette	665	683	690	695
355	Hénin (La)	369	365 50	365 50	370
46	Imétal	44 30	44 80	45 50	45
198	Imm. Plaine-M.	205	201	201	199 10
182	Ind. et Particip.	185 80	185 20	185 20	184 90
660	Inst. Mérieux	667	696	696	683
980	Intertechnique	1025	1025	1025	1015
156	J. Borel Int.	132 50	140	140	142 50
149	J. Lefebvre	156	166	166	165
125	Jeumont Ind.	124	126	126	123 50
260	Lab. Bellon	260	260	260	260
250	Lafarge-Coppée	242 50	245	245 90	245
285	— (obl.)	303 10	296 10	296 10	290 30
1620	Legrand	1625	1619	1619	1599
820	Lesieur	795	815	811	815
200	Locafrance	204	203	202 80	200
470	Locindus	494	492	490	480
370	Lyonn. Eaux	408	405	405	409 50
25	Machines Bull	26 30	25 80	26	25 30
375	Mais. Phénix	358	361	361	360
1350	Majorette (Ly)	735	741	741	749
230	Manurhin	240	245	243	245
52	Mar. Wendel	51	51 80	51 80	52
775	Martell	909	809	909	809
770	— (obl.)	797	800	800	800
615	Merlin-Gerin	609	809	609	609
1450	Métro	1430	1452	1452	1423
9	Mét. Nav. D.-N.	8 40	8	7 80	7 85
780	Michelin	731	735	735	726
580	— (obl.)	578	576	576	575 20
640	Midi (Cie)	681	680	680	679
87	Mines Kali (Sté)	89	88 90	88 90	87 30
45	M.M. Penarroya	47	46 50	46 70	45 60
750	Moët-Hennessy	810	816	821	832
890	— (obl.)	940	960	960	960
370	Mot. Leroy-S.	376	375	375	379
59	Moulinex	68 30	71 10	72	71 10
340	Mumm	341	344	344	345
736	Navig. Mixtes	143	141 50	141 50	144 30
11 40	Nobel-Bozel	11 10	11 20	11 20	11 05
50	Nord-Est	48	48	48 50	47 10
220	Nordon (Ny)	225	223	223	223
72	Nouvelles Gal.	71 50	72 50	72 50	72
425	Occident. (Gén.)	420	415	415	410 10
146	Olida-Caby	144	144 80	144 80	147 80
670	Omn. F. Paris	718	705	705	705
118	Opfi-Paribas	128	128 50	128 60	129 90
960	Oréal (L')	995	1000	1013	1000
57	Papet. Gascogne	53	53	53	53
131	Paris-France	130	132	132	130 10

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
330	Paris-Réescomp.	344 90	342 90	342 80	345
94	Pechelbronn	91 50	93 50	93 50	92
325	Penhoet	327 80	327 80	327 80	322 10
370	Pernod-Ricard	377	379 80	379	379 80
108	Pétroles (Fse)	117 50	119	118	117 60
175	— (obl.)	176 10	176 10	176 10	176
26	— (certific.)	27 20	27 45	27 50	27 45
38	Pétroles B.P.	37 20	37	37	37
125	Peugeot S.A.	130	129 80	129 80	130
330	— (obl.)	325 20	329 80	329 80	327 80
88	P.L.M.	87 10	96	96	95 05
78	Poclain	79	80	80	79
275	Poliet	289	297	297	302 50
97	Pompey	94	91	91	93
215	P.M. Labinal	214	215	215	213
725	Presses Cité	745	740	743	733
695	Prétabail Sic.	618	613	613	605
226	Primagaz	242	232	232	236
117	Printemps	116	116	117	117
1000	Promodès	1080	1095	1095	1100
350	Radiotechn.	359	359	354 90	355
72	Raffin. (Fse)	74 80	73 50	74	73 50
840	Redoute (La)	902	915	915	930
475	Révillon	456	459	459	468
205	Roussel-Uclaf	207	210	211	212 50
805	Rue Impériale	810	815	815	815
17	Sacilor	13 80	14 50	14 50	14 50
144	Sade	145	145	145	146
1040	Sagem	1082	1085	1085	1099
148	St-Louis B.	154 80	157	157	154
220	Sanofi	242	245	243	240 10
300	— (obl.)	349	343	343	343
336	S.A.T.	349 50	342	338	349
19	Saulnes	16	17	16 95	16 65
39	Saunier-Duval	31	30 50	30 50	30 50
98	Schneider	95 20	93	93 50	92
25	S.C.O.A.	21 70	23 15	24	23 05
111	S.C.R.E.G.	112	109	111 80	109
134	— (obl.)	136 10	136 10	136 10	134 50
245	Seb	233	233	233	233
158	Sefimeg	162 50	162 50	162 50	160
725	S.F.I.M.	688	730	730	716
480	Sign. Ent. El.	501	499	500	499 80
300	Silic	318	312	314	305 80
190	Simco	179	184	185	181 10
98	Simnor	98	97	97	95 10
670	Skis Rossignol	668	670	670	680
290	Sogerap	292	288	288	292
155	Sommer-Allib.	159	161 80	161 80	160
220	Source Perrier	205	202 50	202	200
285	Talcs Luzenac	294	290	290	290 50
810	Tél. Elect.	825	830	829	830
129	— (obl.)	129 10	132 90	132 90	132 90
135	Thomson-C.S.F.	155 90	158	158 50	158
197	— (obl.)	212	213	213	213
1200	T.R.T.	1180	1180	1180	1200
131	U.F.B.	144 10	149 50	149 50	149 50
360	U.I.S.	369	362	375	356
123	U.C.B.	140	138 50	138	135 70
2 75	Usinor	2 04	2 01	2 01	2 01
175	U.T.A.	172	175	177	171 50
220	Valéo	215 10	216 10	219	216 10

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
108	Vallourec	101	101	101	99 50
1180	V. Clicquot-P.	1170	1180	1180	1199
850	Viniprix	855	855	855	850
197	Amax Inc.	188 50	186 80	186 80	185 20
595	Amer. Express	591	583	590	580
540	Amer. Teleph.	523	528	528	530
111	Anglo Amer. C.	123 70	120 20	121 50	118 50
730	Amgold	790	763	775	761
800	B. Ottomane	807	825	831	809
385	BASF (Akt)	382	380	380	376
375	Bayer	367 50	363 10	363	364
340	Buffelsfont.	413	407	415	403
31	Charter	30 05	29 75	30 30	29 20
460	Chase Manh.	455	455	456	455
215	Cie Pétr. Imp.	195 50	194 90	194 90	191
44	De Beers	46 50	46	47	45 90
900	Deutsche Bank	897	901	909	896
88	Dome Mines	95 20	94 40	96 20	92 80
220	Driefontein Cld	243 50	238	245	236
345	Du Pont-Nem.	331	329	330	329
890	Elf-Gabon	960	953	953	937
810	Eastman Kodak	813	810	800	794
121	East Rand	149 60	146 50	152 80	145 50
310	Ericsson	340	358	365	356
260	Exxon Corp.	249	242	250	240
285	Ford Motors	289 50	290	290	288 80
320	Free State	352	346	360	339 50
157	Gencor	169 50	166	170	164
215	Gén. Belgique	215	215 10	215 10	211 40
790	Gén. Electr.	802	792	792	782
510	Gen. Motors	522	505	507	502
59	Goldfields	63 90	62 80	63 10	62 10
125	Harmony	143 90	145	148 50	144 10
26	Hitachi	25 60	26	26	26 10
375	Hoechst Akt.	376	375	375	368

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
49	Imp. Chemical	50 90	50 90	50 90	50
83	Inco. Limited	82	80	80 10	80 05
745	IBM	745	758	758	745
35	Ito-Yokado	38 10	37 50	37 90	37 50
285	ITT	286	284	284	285
48	Matsushita	49	48 45	48 45	48
725	Merck	724	700	699	700
650	Minnesota M.	650	640	639	628
215	Mobil Corp.	202 20	205	209	205
14890	Nestlé	14850	14920	14920	14970
340	Norsk Hydro	330 50	327	332 50	328 10
810	Petrofina	813	800	800	798
540	Philip Morris	535	520	520	520
88	Philips	87 40	86	86 50	85 10
330	Pres. Brand	359	349	361	346
320	Président Steyn	355	354 50	360	360
930	Quilmès	941	925	925	907
730	Randfontein	854	845	867	835
280	Royal Dutch	286	282 50	282 50	281 50
62	Rio Tinto Zinc	62 10	62 80	62 80	61 70
290	St Helens Co	354	350 10	361	347
340	Schlumberger	338 50	334	337	332 20
56	Shell transp.	56 10	55 50	55 50	55
860	Siemens A.G.	868	858	858	857
147	Sony	144	142 50	142 50	139 70
183	T.D.K.	191	189	189	189
640	Unilever	616	621	621	....
490	Unit. Techn.	478	475	481	472
670	Vaal Reefs	766	756	765	756
345	West Deep	416	410	416	401 80
345	West Hold.	393	383	397	379
335	Xerox Corp.	337	334	335	339 50
2 01	Zambia Corp.	1 99	1 99	1 98	1 99

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé ; ◆ : prix précédent (SICAV)

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 2/12	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS — Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 957	6 988	6 720	7 070
Allemagne (100 DM)	282 740	282 680	274	288
Belgique (100 F)	14 415	14 409	13 600	14 700
Pays Bas (100 fl.)	256 650	256 870	249	261
Danemark (100 krd)	80 360	80 350	76	82
Norvège (100 k)	99 570	99 730	95	101
Grande-Bretagne (£ 1)	11 360	11 365	10 950	11 650
Grèce (100 drachmes)	9 860	9 840	8	10
Italie (1 000 lires)	4 898	4 899	4 650	5 100
Suisse (100 fr.)	329 250	330 300	319	337
Suède (100 krs)	94 390	94 410	91	97
Autriche (100 sch)	40 280	40 250	39 100	40 800
Espagne (100 pes.)	5 918	5 894	5 650	6
Portugal (100 esc.)	7 610	7 610	6 400	7 800
Canada ($ can 1)	5 630	5 635	5 440	5 700
Japon (100 yens)	2 807	2 807	2 620	2 820

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 2/12
Or fin (kilo en barre)	98100	98600
Or fin (en lingot)	97650	98050
Pièce française (20 fr)	665	656
Pièce française (10 fr)	409	435
Pièce suisse (20 fr)	630	629
Pièce latine (20 fr)	609	616
Souverain	760	756
Pièce de 20 dollars	3340	3360
Pièce de 10 dollars	1630	1640
Pièce de 5 dollars	841 25	920
Pièce de 50 pesos	3895	3885
Pièce de 10 florins	621	616

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

AU CENTRE MÉDICAL DE SALT-LAKE-CITY

Le cœur artificiel greffé sur un Américain fonctionnait normalement vingt-quatre heures après l'intervention

Le cœur artificiel greffé le 2 décembre sur M. Barney B. Clark, à Salt-Lake-City (*le Monde* du 3 décembre), fonctionnait normalement vingt-quatre heures après l'intervention. L'équipe de chirurgiens et de cardiologues du Centre médical universitaire de l'Utah, dirigé par le docteur William C. de Vries, avait pourtant rencontré plusieurs difficultés. La date de l'intervention avait dû être avancée à cause de l'état de santé critique du patient. Un des éléments défaillant du cœur artificiel a dû être remplacé au cours de l'intervention. Celle-ci a, de plus, été compliquée par l'apparition d'un œdème pulmonaire et par les effets sur l'organisme de M. Clark d'un traitement prolongé aux corticoïdes.

M. Clark a repris conscience quelques heures après l'opération. Il a ouvert les yeux, indiqué d'un mouvement de tête qu'il ne souffrait pas, avant d'être réendormi par des doses massives de sédatifs.

Tous les paramètres enregistrés vendredi dans la matinée étaient normaux. Les membres de l'équipe chirurgicale demeuraient néanmoins inquiets, le malade entrant dans une période considérée comme critique. Les deux risques majeurs sont ceux d'un dysfonctionnement de la pompe et d'une éventuelle complication infectieuse.

Si tout se passe bien, M. Clark pourrait quitter le centre médicale dans deux ou trois semaines. Il serait alors installé à Salt-Lake-City dans une maison spécialement aménagée. Commencerait alors, pour lui, une nouvelle existence particulièrement pénible. Sa vie serait, en effet, liée au bon fonctionnement de sa prothèse, et en particulier à celui du compresseur externe auquel il est relié par l'intermédiaire de deux tuyaux qui traversent sa poitrine. Ce compresseur, bien qu'installé sur un chariot mobile, constituerait, compte tenu de sa taille (comparable à celle d'un poste de télévision), un handicap important.

20 000 dollars

Le fils de M. Clark a déclaré qu'il ne pensait pas que son père croyait à la réussite de l'expérience. « *Son intention*, a-t-il dit, *est d'apporter une contribution à l'histoire de la médecine.* » Les chirurgiens restent prudents sur les chances de survie de leur malade. Ils avaient étudié, minutieusement, avant l'intervention le passé de M. Clark, cherchant à éliminer en particulier l'absence de toute tendance suicidaire. M. Clark ne pourrait pas débrancher lui-même le compresseur. Néanmoins, il lui serait toujours possible de trancher les tuyaux qui alimentent sa pompe cardiaque.

Le coût de la prothèse américaine est estimé à 20 000 dollars. Pour le professeur Alain Carpentier, directeur du Laboratoire d'étude des greffes et prothèses cardiaques du Centre national de la recherche scientifique (C.R.N.S.) (hôpital Broussais, Paris), ce coût pourrait, lorsque la méthode sera développée, être ramené à une somme comprise entre 25 000 et 50 000 francs. Selon lui, deux mille cinq cents personnes pourraient, chaque année en France, justifier la pose d'un cœur artificiel. Il reste, cependant, à améliorer considérablement le prototype actuel qui ne constitue pas, selon lui, « *un véritable outil thérapeutique* ». En France, les difficultés de financement limitent actuellement les possibilités de recherche des deux équipes qui, à Paris et à Marseille, se sont spécialisées dans ce domaine.

Pour le professeur Carpentier, compte tenu du stade actuel de développement des travaux et des contacts établis avec des industriels, il serait indispensable que l'Etat continue à assurer le financement total des recherches pour que le modèle français de cœur artificiel soit à l'avenir compétitif.

JEAN-YVES NAU.

LE CONFLIT DE RADIO-FRANCE

L'apaisement ?

L'intersyndicale de Radio-France a décidé, jeudi 2 décembre, de retirer le préavis de grève qu'elle avait déposé pour ce vendredi 3 décembre. Cette résolution a été votée par une assemblée générale du personnel après que la direction eut accepté de négocier sur les principales revendications. (Voir nos dernières éditions datées 3 décembre.)

« Pour une fois, nous avons trouvé le bon marteau pour frapper sur le bon clou. Nous n'avons encore rien obtenu mais le climat a changé. Si nous recommençons à faire grève, nous risquons de perdre tout le bénéfice de l'opération. Il faut trouver maintenant d'autres moyens d'action. » Cette intervention venue de la salle, et très applaudie par elle, résume bien l'état d'esprit de l'assemblée générale qui a décidé de suspendre le mot d'ordre de grève. Une décision votée à l'unanimité, alors que, une semaine auparavant, le personnel de Radio-France s'était engagé dans une action « dure ». Personne ne s'y est trompé — ni la direction ni les pouvoirs publics, — le mot d'ordre de grève lancé par l'intersyndicale a trouvé le 25 novembre une large audience, bien au-delà des simples militants syndicaux. Et si cette émission « pirate », qui a soulevé tant de polémiques, s'est imposée à tous malgré les hésitations ou les scrupules de chacun, c'est que la volonté de se faire entendre était plus forte que l'attachement à une certaine conception du service public. Lorsque la direction a pris la responsabilité de couper l'antenne, les grévistes ont décidé de payer une page de publicité dans *le Matin* pour tenter de toucher le public.

Pourquoi aujourd'hui les grévistes relâchent-ils la pression, alors que, de l'aveu même de l'intersyndicale, ils n'ont obtenu qu'une promesse de négociations ? Probablement parce que tout le monde a conscience, ici, que la grève des ondes est une arme à double tranchant, délicate à manier. Mais surtout parce que, au-delà des revendications catégorielles, le conflit de Radio-France repose sur une inquiétude plus générale et plus profonde. Les professionnels de cette société ont l'impression que la loi sur la communication audiovisuelle, taillée à grands coups de nouvelles technologies pour aller de l'avant, les a laissés, eux, quelque peu à l'arrière, oubliés, sans mission. La succession rapide des directeurs (neuf en sept ans à France-Inter), des responsables de l'information, la valse des conseillers techniques, des chargés de mission, s'est ajoutée à la perte d'audience de France-Inter pour porter le désarroi à son comble.

Après le 25 novembre, M. Jean-Noël Jeanneney, le P.-D.G. de la chaîne, a multiplié les offres de négociations sur tous les terrains, et le personnel de Radio-France a l'impression que, pour la première fois, il est entendu par une direction qui le consulte sur l'avenir de la société. Cela a suffi à apaiser les esprits et à donner au nouveau président un capital de confiance dont il peut profiter. Mais rien n'est tranché et le malaise accumulé reste profond. Au moindre faux pas, le conflit peut reprendre.

J.-F. L.

CONTROVERSE A PROPOS D'UNE DÉCLARATION DE M. EDMOND MAIRE AU « FINANCIAL TIMES »

Un article (très élogieux) sur M. Edmond Maire dans le *Financial Times* du 2 décembre provoque une controverse entre le quotidien britannique et la C.F.D.T. Selon le *Financial Times*, M. Maire a déclaré notamment aux deux journalistes qu'il a reçus : « *La baisse des salaires est la seule position sérieuse possible si l'on veut garder une industrie compétitive.* » Selon un communiqué du service de presse de la C.F.D.T., ces propos, qui risquent de provoquer des remous au sein de la centrale, « *ne correspondent absolument pas à ce que le secrétaire général a déclaré au* Financial Times ».

« *Edmond Maire et la C.F.D.T.*, ajoute le communiqué, *considèrent comme nécessaire — en cas de réduction de la durée du travail — le maintien du pouvoir d'achat jusqu'à deux fois le SMIC revendiqué, mais ils ont eu l'occasion, à plusieurs reprises, d'affirmer que la baisse de la consommation globale n'était pas une solution, qu'il fallait maintenir celle-ci tout en procédant à une répartition différente conduisant à privilégier ceux qui, aujourd'hui, touchent les plus basses rémunérations.* »

PRÈS DE CHAMBÉRY

L'un des occupants d'une entreprise est défenestré par des non-grévistes

De notre correspondant

Une centaine de non-grévistes de la société de travaux publics Caporale, à Saint-Baldoph (Savoie), qui n'acceptaient pas l'occupation des locaux commencée le 29 novembre par une partie des salariés, ont pris d'assaut l'entreprise le jeudi 2 décembre, en début de matinée. Les assaillants, armés de manches de pioche et de barres de fer, ont expulsé les grévistes. Douze de ces erniers ont été blessés et l'un d'eux fut défenestré : il se rouvait toujours vendredi matin dans un état grave à l'hôpital de Chambéry.

La C.G.T. et la C.F.D.T. Font protesté aussitôt après cette opération contre la « *passivité* » des gendarmes, qui avaient pris position depuis mercredi aux abords de l'entreprise à la suite d'une décision judiciaire d'évacuation.

La société Caporale (400 salariés) qui travaille dans de nombreux chantiers de montagne, avait été mise en règlement judiciaire en octobre, afin, selon la direction, de permettre l'apport d'un nouveau partenaire. Mais depuis cette date, cent vingt salariés ont été licenciés par le syndic. A l'appel de la C.G.T. et de la C.F.D.T., une manifestation devait être organisée vendredi après-midi dans les rues de Chambéry, nous signale notre correspondant.

DUCELLIER : un médiateur

Quatre des cinq usines Ducellier (équipement électrique automobile), implantées dans le Puy-de-Dôme et la Haute-Loire, et qui emploient près de cinq mille personnes, étaient occupées jusqu'à vendredi matin 3 décembre par plusieurs centaines d'ouvriers, à Vergongheon, Sainte-Florine, Brassac-les-Mines, Issoire, dans le cadre d'une grève lancée le 24 novembre par la C.G.T., majoritaire, soutenue par la C.F.D.T. La C.G.T. demande une revalorisation des salaires passant par l'instauration d'une échelle mobile. Le ministre du travail a nommé un médiateur en la personne de M. Roger Salmon, inspecteur général du ministère, et la C.G.T. annoncé l'évacuation des ateliers.

Reprise du travail, jeudi 2 décembre dans l'après-midi à l'usine La Chiers de Vireux-Molhain (Ardennes), où l'intersyndicale était intervenue auprès du maire pour demander le départ des forces de l'ordre. Reprise également — mais malgré l'avis de la direction — à l'usine Éclair-Prestil du Petit-Quevilly, dans la banlieue de Rouen, où l'assemblée générale des salariés et le syndicat C.G.T. ont invité tout le personnel — y compris les 295 licenciés — à se présenter vendredi à leur poste de travail.

● *Normaliens mécontents.* — Deux cents élèves de l'école normale d'instituteurs et institutrices de Saint-Germain-en-Laye (Yvelines) ont bloqué, vendredi matin 3 décembre, la R.N. 13 à la sortie de Saint-Germain, en direction de Mantes. Depuis trois jours, ils occupaient les locaux de l'école pour protester contre la nouvelle réglementation sur le versement des indemnités de résidence et de logement aux élèves-maîtres. L'école dispose de trente chambres pour quatre cents élèves. Pour les trois cent soixante-dix environ qui doivent être « externés », la suppression de l'une ou de l'autre des deux indemnités, selon qu'ils sont célibataires ou vivent en couple, ampute le traitement mensuel de 700 à 945 F.

LE CONFLIT DES « DÉPÊCHES » A DIJON

Les pertes de M. Lignel

De notre correspondant régional

Lyon. — Dans la nuit du mardi 30 novembre au mercredi 1er décembre, un commando a intercepté un camion de livraison des *Dépêches* de Dijon à la hauteur de Limonest sur la RN-6, au nord de Lyon. Les exemplaires du quotidien n'ont pas été détruits mais emportés par le commando. « *Pour obtenir les adresses des abonnés* » (pour *la Bourgogne républicaine ?*) (*le Monde* du 27 novembre), estime la direction du *Progrès* dans une nouvelle note d'information affichée au centre d'impression de Chassieu. Le préjudice de cette dernière opération est estimé à 35 000 F.

La direction du *Progrès* de Lyon joue, en effet, la carte de l'information de son pesonnel à propos des incidents très fréquents qui entravent la distribution des éditions du groupe, notamment des *Dépêches* Dijon. Deux notes récentes, datées 18 puis 22 novembre, informent « *tout le personnel* » des actions de commando, menées par des « *agresseurs* » contre des camionnettes de livraison. Au cours de l'une d'elles, on aurait « *obligé le chauffeur, sous la menace d'une arme blanche, à conduire son véhicule dans un chemin* », peut-on lire.

La direction du *Progrès* évaluait déjà à 104 000 F le coût de la première action et à 24 300 celui de la deuxième. Au total, depuis le début des « exactions », les pertes du *Progrès* sont, de même source, estimées à plus de 3 millions de francs. Une vingtaine de plaintes ont été déposées. Des procédures de flagrant délit sont en attente dans les parquets concernés.

Toutes ces actions peuvent être situées dans le contexte du conflit qui oppose M. Jean-Charles Lignel, P.-D.G. du *Progrès* et propriétaire des *Dépêches*, au syndicat du Livre C.G.T. depuis l'abandon, le 19 août dernier, de l'impression des *Dépêches* à Dijon. En guise de riposte, les travailleurs de l'imprimerie, hostiles au transfert, occupent les locaux dijonnais. Soixante-sept personnes sont, depuis le 20 septembre, sous le coup d'une décision d'expulsion prononcée par le tribunal des référés, mais qui n'a, à ce jour, toujours pas été appliquée.

Cent treize personnes ont accepté leur mutation, soit à Chassieu, soit à Saint-Etienne. Mais les grévistes ont obtenu, par ailleurs, une mesure conservatoire très favorable. En effet, le 20 novembre, les directions départementales du travail et de l'emploi du Rhône et de la Loire — compétentes puisqu'elles examinent le dossier en fonction des postes proposés aux « réfractaires », — ont signifié à la direction du *Progrès* le refus du licenciement des ouvriers concernés.

Cette décision, dont la direction du *Progrès* a manifesté l'intention d'interjeter appel, semble en contradiction avec un courrier adressé le 9 septembre par M. Jean Auroux, ministre du travail, à M. Jean-Charles Lignel. Le représentant du gouvernement indiquait au P.-D.G. du *Progrès* que les dispositions du code du travail relatives à la poursuite des activités dans le cadre d'une autre société — en l'occurrence *le Progrès* à la place des Presses nouvelles de l'Est, — entraînaient le maintien du contrat de travail antérieur. Ce respect de l'article L 122-12 du code, auquel M. Lignel déclare adhérer, comporte en parallèle « *la reconnaissance implicite de la légalité d'un licenciement économique en cas de refus de mutation* ».

Le conflit des *Dépêches* semble prendre le chemin — la dimension du journal exceptée, — de l'interminable conflit du *Parisien libéré*...

CLAUDE RÉGENT.

Le numéro du « Monde » daté 3 décembre 1982 a été tiré à 518 375 exemplaires.

Un contrat de plus de 2 milliards de francs en Algérie pour Francorail

Les chemins de fer algériens ont informé le groupement d'intérêt économique Francorail de leur décision d'acquérir quatre cents voitures de voyageurs en acier inoxydable et de lui confier les travaux d'extension et de transformation de ses ateliers d'entretien du matériel ferroviaire. Les voitures seront construites par la société Carel et Fouché, qui possède des usines au Mans (Sarthe) et à Gaillon (Eure).

Le montant total du contrat atteint 2,5 milliards de francs, la part algérienne des travaux s'élevant à environ 400 millions de francs. Commentant la conclusion de ce contrat, le 1er décembre à l'Assemblée nationale, M. Charles Fiterman, ministre des transports, a expliqué qu'il représentait 4 millions d'heures de travail et 7,5 millions en comptant les emplois induits.

CASSE-CROUTE A SANDOUVILLE

Ni officiels ni clandestins, des « conseils d'atelier » se réunissent aux heures de pause. Leurs propositions sont reçues avec intérêt... et prudence.
(Lire page IV.)

DES ORDINATEURS « VIVANTS » ?

Transistors à protéines, microprocesseurs biologiques, infiniment petits et ultra-rapides vont-ils bientôt bouleverser la vie quotidienne ?
(Lire page VII.)

LE PASTEUR ET LES PACIFISTES

L'Allemand Helmut Gollwitzer, militant de la paix, a longtemps prêché dans le désert.
(Lire page IX.)



Coopératives agricoles : les servantes maîtresses

Elles ont maintenu le revenu des paysans et les ont fait entrer dans l'économie moderne, mais elles ont accru leur dépendance, sans réduire leur insécurité.

L'ECONOMIE sociale est à la mode. Coopératives ouvrières de production, associations, le tiers secteur fait recette. Parfois plus dans les médias que dans la réalité. Mais la branche d'activité où sa réussite est la plus remarquable fait peu parler d'elle : la coopération agricole forme pourtant le quart environ de l'industrie agro-alimentaire française. Au total, plus de quatre mille coopératives, réalisent plus de 150 milliards de francs de chiffre d'affaires en 1981...

Ce succès n'est pas étranger au peu d'intérêt porté à la coopération agricole. La coopération agricole ? On croit savoir ce que c'est : un groupe de notables beaucerons, installés au pied de leurs silos en attendant le bon moment pour vendre leurs céréales. Pas vraiment un lieu de rendez-vous pour innovateurs sociaux. Pas de quoi justifier un numéro d'*Autrement*.

« *Ne vous fiez pas aux apparences*, rétorque Hugues Sibille, spécialiste de l'économie sociale, *la coopération agricole, c'est d'abord l'effort du monde paysan pour prendre en main ses conditions d'existence, en contrôlant l'approvisionnement et en tentant de maîtriser la transformation et la commercialisation de la production* (1). »

« *On n'aurait jamais pu s'en sortir rien qu'avec la terre* » ; pour Noëlle Izard, qui exploite avec son mari 70 hectares de mauvaise terre, à 10 kilomètres au sud de Castelnaudary, la CAL (Coopérative agricole lauragaise), c'est un peu la providence. « *Ça nous a permis de demeurer sur l'exploitation, voilà tout.* »

A la fin du siècle dernier, un groupe d'agriculteurs du Lauragais fondait un premier syndicat-boutique, comme on disait à l'époque, pour acheter directement les engrais à l'industrie et se soustraire au racket des négociants. Aujourd'hui, la CAL est devenue une puissante coopérative polyvalente qui rassemble près de deux mille adhérents dans l'Aude et la Haute-Garonne, un des leaders de l'aile marchante de la coopération agricole.

Derrière la ferme des Izard, deux longs hangars sans fenêtres flanqués chacun d'un silo métallique à l'enseigne de la CAL : ici, on fait de l'élevage hors sol de dindons et de poulets (2). « *On est en association, la CAL nous avance les poussins, l'aliment, nous, on a à notre charge la litière, le gaz, la lumière, le bâtiment, l'eau. Quand on livre les animaux, le technicien vient, fait les comptes et nous dit combien on a gagné par animal.* »

Gavés d'aliments CAL plusieurs mois dans une semi-obscurité, quelques milliers de dindons partent de la ferme pour être aussitôt abattus, préparés et emballés par la coopérative. Evidemment, il a fallu s'endetter pour construire et équiper les bâtiments. Et maintenant, il faut rembourser, avec les prix du gaz et des aliments qui grimpent. « *Aujourd'hui, on est tranquille, le dindon se vend bien*, reconnaît Noëlle Izard, *pourvu que ça continue...* » Mais il faut travailler : « *Ces bâtiments, j'y passe les trois quarts de ma vie.* » C'est un peu l'usine. Mais ça tourne, et l'argent rentre.

Jean-Pierre Bonhoure possède avec son frère une exploitation de taille moyenne dans la vallée. Militant syndicaliste chez les « jeunes » du C.D.J.A. (3), coopérateur actif, il a trente ans, de l'ambition, et du courage : « *Quand nous avons repris l'exploitation, il y a sept ans, mon père faisait 100 % de céréales, blé et sorgho en alternance. Pour vivre convenablement, on a développé des cultures porte-graines et, depuis trois ans, on se lance, avec l'aide des techniciens de la CAL, dans la culture de légumes de plein champ. On ne commet pas trop d'erreurs, si bien que le revenu, effectivement, progresse.* » A quel prix ? « *Aujourd'hui, on travaille de janvier à décembre, il n'y a pas de coupure comme avec les céréales. Mais si on n'avait pas bougé, l'exploitation n'aurait pu faire vivre ma mère, mon frère et puis moi.* »

S'adapter ou disparaître

« *Notre projet n'a pas changé*, affirme Louis Thomas, membre du bureau du conseil d'administration de la coopérative, *défendre les intérêts des agriculteurs en valorisant au mieux leur production en fonction des contraintes générales de l'économie.* » Mais, depuis la loi d'orientation agricole de 1962, la France s'est engagée dans une transformation radicale de son agriculture. On connaît la suite : exode rural, intensification de la production, industrialisation des techniques. Il fallait s'adapter ou disparaître.

Dans le Lauragais, la taille des exploitations, la richesse des sols, ne permettaient pas d'établir partout une grande culture du type B parisien. Concentrer la terre ? La région n'était que peu touchée par le développement industriel : quitter l'agriculture, c'était à coup sûr l'exode.

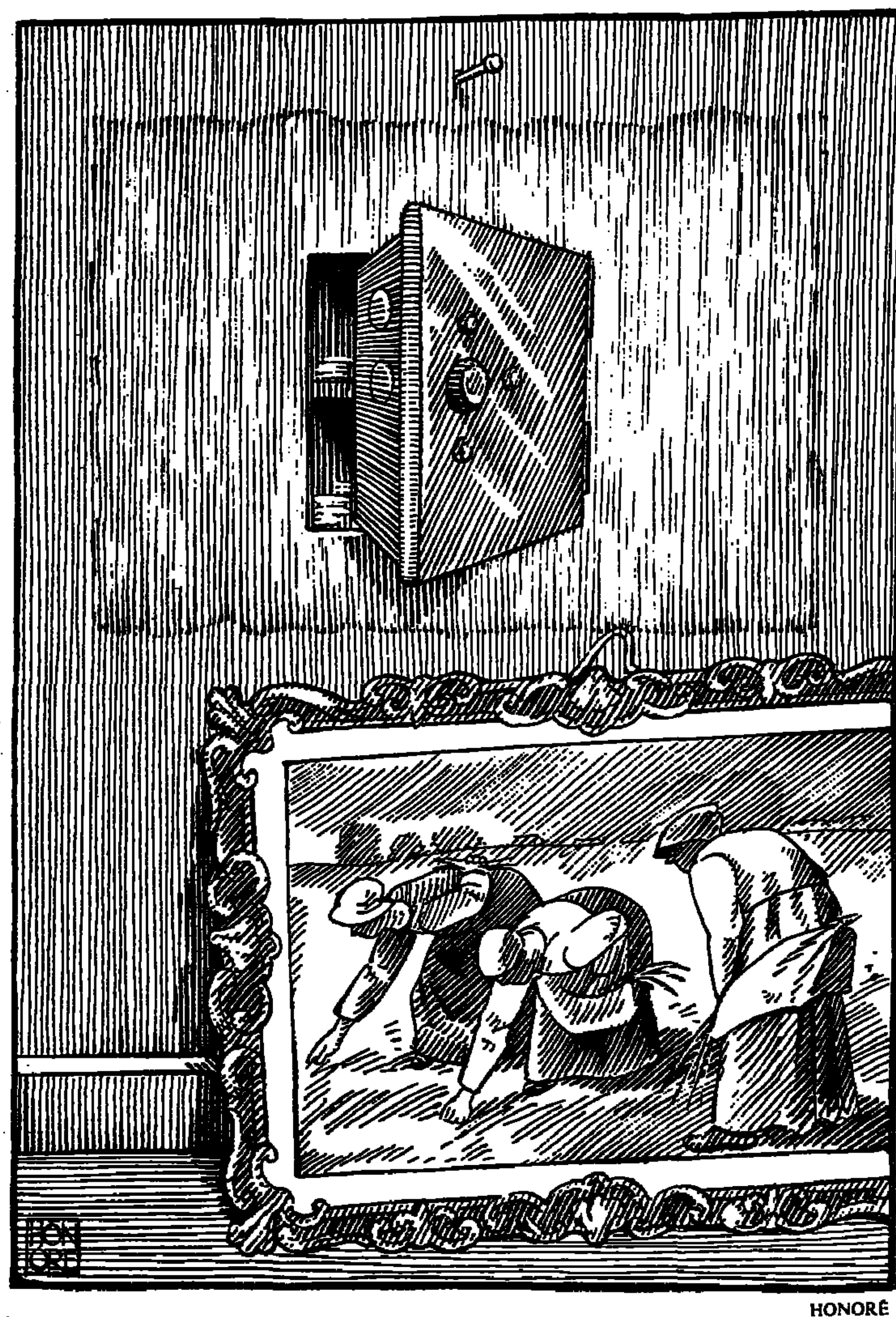
La coopérative a donc introduit de nouvelles productions intensives qui, à surfaces égales, permettent de défendre le revenu agricole. Mais il faut aussi travailler plus et transformer ses techniques de production. Semences, engrais, produits phytosanitaires, équipements divers : désormais, la production agricole suppose d'investir des sommes considérables à chaque cycle de culture sans que l'incertitude du résultat inhérente au travail de la terre ait disparu pour autant.

« *Les agriculteurs sont coincés*, reconnaît un cadre d'une caisse régionale de crédit agricole. *L'association leur donne tous les inconvénients du salariat sans aucun des avantages : la dépendance sans la sécurité. Nous les avons poussés à s'endetter pour s'équiper, et, maintenant, ils assistent, impuissants, à la montée des coûts et à la stagnation de leurs revenus.* »

L'agriculteur associé connaît la situation des tisserands progressivement ruinés, aux débuts du capitalisme, par les marchands qui contrôlaient la fourniture des matières premières et l'écoulement de la production. Les tisserands se sont retrouvés à l'usine. Pas le paysan. « *Il n'y a pas de plus chauds partisans de l'exploitation familiale que les grosses coopératives et les industriels*, analyse un syndicaliste agricole. *On les comprend. Le même agriculteur, une fois salarié, ne travaillerait plus que trente-neuf heures au lieu de soixante heures, prendrait des vacances, des congés de maladie... et puis, aujourd'hui, si les bêtes crèvent, c'est encore pour lui, il est à son compte, après tout !* »

En cas de faillite, c'est l'agriculteur qui paye les pots cassés. Sans discuter : dans un monde rural encore marqué par la religion du travail et de l'effort, l'échec, c'est toujours la faute de l'exploitant. « *Certains remboursent avec peine parce qu'ils travaillent mal, voilà la vérité* », accuse un éleveur. Mais l'accusation, parfois justifiée, n'est pas généralisable.

« *Les coopératives vulgarisent des techniques de production qu'elles n'élaborent pas*, analyse Hugues Sibille. *Dans le grand mouvement moderniste et productiviste de l'après-guerre, elles n'ont rien remis en cause, ni même seulement tenté de réfléchir aux alternatives possibles. On peut regretter qu'elles n'aient pas encore pris conscience de leurs responsabilités dans le développement agricole.* » C'est que la CAL profite de l'évolution technique : les fournitures aux agriculteurs s'accroissent, les productions commercialisées progressent, tout concourt à faire s'enfler le chiffre d'affaires de la coopérative.



HONORÉ



C'est le groupe entier qui décide

La CAL serait donc devenue un industriel comme un autre ? L'accusation soulève l'indignation d'Eloi Mario, ancien aide familial, devenu responsable des relations avec les sociétaires : « *Un capitaliste peut décider de retirer ses billes du jour au lendemain. Pas nous. S'il y a un incident de parcours, des changements à apporter, c'est le groupe entier qui en décide.* »

Même son de cloche auprès de Bernard Devic, chef du département des produits avicoles. Bernard Devic a ce côté « commercial » dont on déplore trop souvent l'absence chez les cadres des coopératives, jugés trop tournés vers la production. A travers lui, la CAL contrôle toute la filière volaille. Les poulets sortent tout emballés de l'abattoir construit au sein des 10 hectares qu'occupe la CAL sur la petite zone industrielle de Castelnaudary. Le prix est déjà mentionné sur l'étiquette, les hypermarchés de la région toulousaine n'ont plus qu'à les mettre en rayon.

Bernard Devic est un industriel, avec ses contraintes : coûts de production, autofinancement. Mais lui aussi affirme sa foi coopérative : tenir les prix, vendre avec efficacité, c'est assurer des débouchés à la production de Noëlle Izard, défendre les revenus des producteurs.

PHILIPPE FRÉMEAUX.

(*Lire la suite page V.*)

(1) *Hughes Sibille vient de publier* une analyse de la coopérati : agricole à partir de l'exemple de la C :NA : *Des paysans se lèvent à l'Ouest*, éditions Syros, collection « Ten ». Voir *le Monde* du 8 septembre 1982.

(2) On appelle hors sol, les élevages où les animaux, confinés en permanence dans un bâtiment, sont nourris exclusivement d'aliments industriels.

(3) Centre départemental des Jeunes Agriculteurs.

COURRIER

Langues périphériques

Depuis la parution de l'article de Jacques Mauvoisin sur la reprise d'une certaine vigueur des langues d'oïl (*le Monde Dimanche* du 15 août 1982), les réactions se succèdent. (...)

Dans ce domaine, il n'existe qu'ignorances, lacunes et silences prudents modulés par l'État jacobin et ses philologues. M. J.-M. Braillon (*M.D.* du 31 octobre 1982) a parfaitement raison de rappeler que chaque zone linguistique possède sa problématique particulière et que l'on ne saurait opposer une zone unitaire d'oïl à une zone d'oc dont l'unité est, elle, bien réelle. Pas de doute : le picard est le picard, le wallon est le wallon. Inutile de trop solliciter les textes des linguistes sur un aspect caractérisé plutôt par la carence que par l'abondance.

Un autre lecteur, M. J. Barbaudy (*M.D.* du 14 novembre 1982), se chiffonne que l'on imagine que le français n'ait de cesse de faire disparaître ses langues voisines. Il se demande si ce ne serait tout simplement pas la proximité trop forte qui serait la cause du manque de vitalité de ces langues ?

Ces deux propositions ont leur valeur propre mais il se trouve qu'elles sont effectivement liées :

1° La langue française voudrait la disparition des langues avoisinantes ? Mais bien sûr ! C'est une observation linguistique banale que les langues *centrales* tentent de s'imposer aux langues qui leur sont *périphériques*. Le français n'a rien d'une exception ; simplement il a été porté par un appareil politique qui plaçait très haut la littérature dans son échelle de valeur (« 1 000 livres de rente au sieur Corneille, le plus grand poète dramatique du monde »). En Europe, les autres langues centrales ont agi de même avec peut-être moins de constance historique (...) ;

2° Poser le problème de l'influence de la langue centrale, c'est aussi poser le problème de la différence entre celle-ci et les périphériques. A l'argument pourtant immédiat de l'intercompréhension, votre lecteur oppose celui du manque de différence. N'est-ce pas un sophisme ? S'il n'y a pas d'intercompréhension, n'y a-t-il pas une « différence » suffisante ? Et sur quoi reposerait ce calcul de la différence ?

C'est l'opinion populaire du Moyen Age qui a reconnu ces différences selon le critère admis par tous de la compréhension, et cela sans arrière-pensée classificatrice ! Le Poitevin parlait poitevin (même lorsqu'il venait de Vendée !). Néanmoins, c'est un constat exact que ces langues périphériques ont vu l'intrusion de termes et de tournures françaises. Pensez que les conflits étaient inévitables (comme le sont les « faux amis » en italien) lorsque, par exemple, *cacher* en picard veut dire « chercher » tandis que le même mot en français se traduit par *mucher* en picard ! Donc, selon les sous-régions et les couches sociales, les langues périphériques présentent à divers degrés des francisations. Elles n'en demeurent pas moins autonomes, autonomie qui se constate par l'écart entre lexiques de base, par les modes sémantique et poétique bien originaux quoique moins directement mesurables ceux-là !

Que le français « emprunte » (notons le tour insidieux : on peut de même « emprunter » une voiture) des mots de ces langues n'affecte pas foncièrement le problème. *Toulier* (latin *tudiculaire*) veut simplement dire « mélanger » en picard, en wallon et en lorrain, et n'est péjoratif qu'en français. Ce mot est à nous et nous le gardons ! D'ailleurs ne disons-nous pas *à la badine*, en français (passé de mode) dans le texte, pour signifier « bras dessus bras dessous » ! Il est vrai que, dans notre position, il est difficile de distinguer « emprunt » de « francisation » !

Que les langues d'oïl portent le témoignage de vocables autrefois plus communément répandus ou qu'elles aient avec l'une ou l'autre des termes en commun n'enlève rien à leur réalité, et il faut cesser d'en faire le miroir romantique et muséographique d'un « ancien français » aussi accapareur que finalement mal connu.

Quoi qu'il en soit, l'argument de la différence paraît douteux à quelques titres :

1° Les Castillans ont longtemps prétendu (et prétendent encore) que le portugais n'était qu'un patois atlantique, le catalan étant son pendant méditerranéen ! Les Allemands ne couinent-ils pas que le néerlandais est de l'allemand « déformé » (*die Tür*, la porte, contre *de deur* pouvant bien faire office d'argument sans appel !). Les Scandinaves ont été plus fair-play bien que le suédois s'est cru quelque prétention. Pirandello écrivit d'abord en sicilien, mais bien des attitudes ont changé sous ce rapport en Italie. Quant au russe, s'il a reconnu et encouragé dans la ferveur révolutionnaire l'ukrainien et le biélorusse (non sans prendre Smolensk à ce dernier), il favorise depuis l'empatoisement ;

2° Un peu différent ou très différent, chaque parler possède son message, sa densité, il a droit à la dignité, c'est-à dire à l'expression publique sans devoir subir de persiflage. Est-il quelquefois francisé à neuf sur dix que je trouve mon picard bien audacieux, et sa complicité avec mon esprit est satisfaisante. C'est ce que je lui demande, et ne sommes-nous pas les seuls à pouvoir en juger ?

Faute de mieux, voici que l'on prétend que nous verrions rouge à entendre le mot « français » ! Pour mon compte, je n'ai *jamais* entendu rien de tel des partisans des langues régionales, et cette assertion, qui n'est pas rare, ne va pas sans nous scandaliser ! Dénigrer, étiqueter notre cause, sont bien les derniers recours ! Au demeurant pourquoi nous autres « périphériques » qui en savons plus, qui en ressentons plus, devrions laisser détruire cette richesse langagière qui est notre signe ?... L'échanger contre rien ou, tout au plus, un vague certificat de bien-disance délivré par qui ?

Prendre prétexte d'une différence pour survaloriser la sienne et nier celle d'autrui ne rappelle-t-il d'ailleurs pas une fameuse définition d'Alberto Memmi ?

Je vous fais grâce de la version en picard médian ou en picard médio-scaldéen du Hainaut de la présente.

ANDRÉ LEVEQUE,
président de la Fédération « Chti qu'i pinse » (*).

(*) Cette fédération regroupe les associations œuvrant pour le picard (B.P. 12, 59230 Saint-Amand).

« Chti qu'i pinse » est membre de Défense et promotion des langues d'oïl (D.P.L.O., 45, rue Alexis-Carrel, 50000 Saint-Lô). D.P.L.O. n'a aucun lien avec l'aimable « Front de libération des Gaules », contrairement à ce que pourrait laisser supposer une lecture superficielle du *Monde Dimanche* du 3 octobre.

Une subvention importante

Le Monde Dimanche du 12 novembre décrit excellemment ce bon exemple d'architecture solaire qu'est le lycée d'Ambérieu. La seule dissonance que j'y observe est une critique concernant les « *réticences inattendues* » du Commissariat à l'énergie solaire (Comes), qui n'a fourni « que » 1,5 million de francs de subvention à ce projet, soit 2 % du coût total de l'opération. M. Robert Michel aurait dû penser que le Comes n'avait nullement pour mission de se substituer aux bailleurs de fonds traditionnels des établissements d'enseignement que sont l'Etat, les régions, les districts ou municipalités, mais bien d'encourager l'engagement des dépenses supplémentaires provoquées par l'adoption d'un chauffage solaire.

Le bon usage des deniers de l'Etat veut que la subvention soit fixée en fonction des résultats escomptés, c'est-à-dire ici des économies réalisées grâce à l'énergie solaire. M. Michel indique dans son article qu'elles atteignent environ 350 000 F par an. Or la subvention de 1,5 million équivaut à une annuité de 245 000 F pendant dix ans, au taux d'actualisation de 10 %. C'est dire qu'elle atteint près de 70 % de l'économie attendue du système solaire.

Permettez-moi donc de croire, contrairement à ce qu'en pense M. Michel, que le Comes a été particulièrement généreux dans cette opération : la subvention accordée est la deuxième en importance de l'histoire des quatre années du Comes pour une démonstration solaire sur un bâtiment public.

HENRY DURAND,
ancien président du Commissariat à l'énergie solaire professeur à l'Université de Paris.



HIN

PARTI PRIS

Gauche, droite

Il y a des professeurs de gauche qui veulent entendre voler les mouches.

Il y a des parents de droite qui trouvent normal que leurs enfants fument du haschsich.

Il y a des banlieusards de gauche qui protègent leur voiture avec des fusils de chasse.

Il y a des électeurs de droite qui ont fait voter l'interruption volontaire de grossesse.

Il y a des journalistes de gauche qui n'admettent pas que l'on pratique la pédophilie et que l'on dise que c'est pour le bien des enfants.

Il y a des hommes de droite qui sont pour la libération des femmes.

Il y a des hommes de gauche qui trouvent que les femmes sont bien assez libérées comme ça.

Et inversement, bien sûr.

Que survienne une affaire comme celle du Coral, ou l'acquittement d'un champion de l'autodéfense et l'étonnement éclate. Comment tel ou tel a-t-il pu voter pour M. Mitterrand tout en étant ferme sur les mœurs, porté sur la discipline et, au besoin, sur la manière forte ? Comment peut-on être partisan de l'opposition et accepter, ou provoquer, des changements dans la vie en société ?

Tout le monde sait bien que les frontières des convictions politiques et celles des conceptions morales ne coïncident que sur quelques points. Mais tout le monde reste en fait convaincu du contraire.

Ce qui pimente fortement les discussions au café du Commerce cher à M. Marcel Dassault et rend des plus inconfortables le gouvernement des Français.

JEAN PLANCHAIS.

VOUS ET MOI

Résidence secondaire

Histoire de m'amuser un peu les doigts, j'effleure la tête d'un gros dahlia. Mes hôtes abaissent sur moi un regard lourd. Il ne fallait pas !

« Cette fleur est bien belle, elle doit vous donner de l'agrément, dis-je d'un air compassé.

— Elle ? Si vous saviez ! Les pucerons. Les chenilles. Les cochenilles. Les taupes qui arrachent les tubercules... »

Comment osent-elles ? Je compatis, mais, emporté par mon élan, je mords sur le gazon. On me fait de nouveau les gros yeux. Eût-il fallu que je prisse les « patins » ? Ah ! ça mais ils sont absurdes ! Pourquoi m'ont-ils invité dans leur résidence secondaire ? C'est qu'ils tiennent à ce qu'on l'évalue dans toute sa masse. Comment être « heureux » si personne ne le sait ? J'aurais dû me méfier, me souvenant de l'ordonnance de leur intérieur : ici, on ne plaisante pas avec le standing ! Lauréats de la société de consommation, leur culte des idées collectives ne pouvait les amener qu'à jouer la comédie des citadins aux champs, ces comédiens qui jouent si mal !

« Mon gazon, mon terrain, ma femme, mon garage, mon chien..., m'indique l'homme, du geste auguste du semeur.

— Mon... ! », dois-je me retenir d'exploser en lui tournant le dos, songeant à un dessin de Bosc qui ne manquait pas de piquant.

Gens très bizarres dans leur banalité infinie de cadres parvenus, prisonniers de leur caractère, ils n'ont que des réactions d'emprunt vis-à-vis de ce morceau de nature, cher payé. Obscurément soucieux de se définir non par ce qu'ils sont mais par ce qu'ils ont, ce jardin ils l'ont modelé à leur image pour se faire semblant de vivre. Oui, la vertigineuse platitude de leur appartement, luxueux mais meublé avec un raffinement de mauvais goût, eût dû m'avertir ! Mauvais pastiche, cet espace d'un vilain vert est aussi d'une banalité telle qu'elle se ferait remarquer ailleurs. Une insulte à la nature.

« Il y avait beaucoup d'arbres.

— Ils sont partis ?

— On a dû les couper.

— Ils vous portaient ombrage ?

— Ils étaient plantés n'importe où. Ils poussaient n'importe comment. »

La frénésie pastorale de mes hôtes m'effraie. Même ces grands fous que sont les arbres par nature ont été émasculés. A la place, de misérables quenouilles chlorotiques. Plus de chants. Les oiseaux ne viennent pas où il n'y a plus de vraies branches. De ces arpents qui pouvaient être un paradis, leurs nouveaux maîtres ont fait un square mesquin. Comment n'y meurent-ils pas de neurasthénie ? Sécateur d'une main, pesticide de l'autre, je les vois biffer sans fin la poussée des sèves. Que pas l'ombre d'un pâle brin d'herbe ne dépasse ! Les hommes ne supporteraient-ils pas plus leur liberté que celle des paysages ? C'est comme les jardins sur papier glacé des revues d'horticulture : ça n'a pas l'air vrai. Les arbustes semblent en carton, les fleurs, en papier, l'herbe, en plastique, les haies, en zinc.

« L'ennui naquit un jour de l'uniformité. » Mes hôtes le subodoreront-ils jamais ? Au « caoutchouc » aux feuilles si bêtes qui orne à Paris leur salon comme des milliers d'autres, répondent les niais rangs d'oignons des thuyas qui ceignent leur jardin, comme tant d'autres aussi. Quelle importance ils attachent à faire et penser tous ensemble la même chose ! Et de vilains tuteurs en plastique, comme des triques, pour toutes les plantes mollassonnes qui, bien qu'injectées à grands frais, ne se plaisent pas ici. Je me réjouissais à l'idée de respirer la bonne odeur des dernières feuilles. Dès octobre, c'est à leur ramassage frénétique que mes hôtes consacrent leurs fins de semaine. Boulot dément ! Forçats de la tondeuse à gazon, Sisyphes d'une végétation toujours recommencée, ils appellent ça jouir de leur bien.

Je regarde tomber les feuilles, têtues. La nature est très moqueuse. Je regarde l'herbe folle refaire valoir ses droits, très résolue. La nature a de ces plaisanteries.

Mes hôtes ne savent pas qu'il y a un traître parmi eux : moi qui serai toujours du parti des mauvaises herbes qui repoussent et ont bien raison. J'ai souvent pensé : tout le monde est fou.

Ils veulent faire passer l'ordre de leur jardin pour un effet de l'art. Touchant. Bouffon. Saugrenu. Croient-ils justifier leur existence sur ce lopin en le tarabustant à mort ? Quel extraordinaire gaspillage d'énergie ! Comme ils prennent mal leur temps ! D'abord amusé par les complications volontaires qu'ils apportent à leur vie, leur but m'apparaît tragi-comique. Ne réalisent-ils pas ce tour de force : travailler comme des damnés et s'ennuyer comme des chiens... pour rien ? En vain sont-ils suroccupés (il faut aussi bichonner « la » voiture, etc.). Complètement isolés dans leur absurdité, non seulement ils s'empoisonnent la vie mais ils empoisonnent celle de leurs voisins avec autant d'agressivité rampante via les odieuses tondeuses, moteur toujours en route. Puisque ça ne les repose pas... de se reposer, pourquoi les autres... ?

A proximité, un château offre aux regards ses beaux restes. A ses pieds un joli village. Les ont-ils visités ?

« On ne va jamais se promener. Pas le temps ! »

Ainsi ont-ils la sensation d'être débordés. Ça leur évite de réfléchir. Ainsi chaque semaine font-ils des choses qu'ils n'ont pas envie de faire. Du matin au soir, ils vivent à contrecœur et la mort dans l'âme tant, le vendredi, l'angoisse les poigne de trouver leur villa saccagée, pauvres savetiers ! Si, avec l'alcoolisme, la France est championne des résidences secondaires, ne l'est-elle pas aussi du pillage d'icelles ? Bref, un seul week-end à les voir se distraire vous enlève à jamais le goût des loisirs.

Fort heureusement tous les jours finissent... par finir. Vient le dernier soir. Mes hôtes sont brisés. Je bondis dans la voiture tel un chien qu'on libère tant le spectacle de leurs travaux me fut pénible.

« Alors, c'est le bonheur ? leur demandai-je.

— Euh...oui.

— Et vous êtes heureux ?

— Non. »

Mais alors « fichez »-vous la paix ! devrais-je rétorquer, mais à quoi bon les mots quand on est fixé ?

PIERRE LEULLIETTE.

Aller et retour

Orly. Vendredi soir.

« Passeport, monsieur.
- Voilà.
- Titre de congé.
- Voilà.
- Certificat d'hébergement.
- Comment vous dites ? Certificat d'hébergement ? Est-ce que ma mère ne se souvient plus de moi ?
- Qui parle de votre mère, monsieur ?
- Ma mère, c'est la France monsieur ?
- Vous plaisantez. Si votre mère était la France, il y a longtemps qu'elle ne l'est plus.
- Erreur, monsieur. Je vis chez mon père depuis leur séparation. Il fallait bien que je sois chez l'un ou l'autre ?
- Vous n'êtes pas en règle, monsieur. Attendez là, vous allez repartir pour l'Algérie avec le prochain avion.
- Papa me parlait souvent de son caractère, il n'a pas changé. Je me demande comment ils ont pu se supporter si longtemps, comment j'ai pu l'aimer. Mais qui n'aime pas sa mère ?

Elle était si savante, si cultivée. Mais, bien sûr, cela ne suffit pas. Son mépris pour mes origines, mon ignorance, l'a rendue si aigre, si grincheuse. Je ne reconnais plus son savoir, sa culture.

Ha, les vieilles dames ! Mais que je suis bête, monsieur. Quel rapport la culture avec l'amour qui unit les hommes ?

Elle n'a jamais aimé mes oncles, ma mère, c'est ce qui la sépare de mon père. Cela me revient : elle les croyait Palestiniens. Papa était si pauvre, si dévoué, combien de fois je l'ai surpris dehors, au froid, à pleurer son malheur. Elle n'en eut jamais pitié, elle ne pouvait pas comprendre : son savoir, monsieur, l'avait éloignée des sensations naturelles. Elle aimait beaucoup Nietzche, Gobineau et Louis XIV. C'est beau le château de Versailles, n'est-ce pas ?

A quelle heure repartira mon avion, monsieur ? Je retourne chez mon père, il sait si peu, il a si bon cœur et il est si près de la nature humaine. Excusez-moi, monsieur. J'ai trop parlé et vous aviez si peu de temps... ».

Kaddour du Djebel Amour.
(Algérie)

Accident

Je sors d'une banque. Derrière moi, des cris. Un homme a été renversé par une moto. Ma première réaction est de poursuivre mon chemin puisque je ne suis pas témoin. Pourtant, m'apercevant que la victime perd très abondamment du sang par la bouche et le nez, je cours faire prévenir le SAMU et la police par ma banque.

Puis, au groupe médical tout proche, je demande un médecin. Là, je suis obligé d'insister sur l'importance de l'hémorragie, car, au secrétariat du cabinet, l'on me dit d'abord que les médecins présents n'ont pas à intervenir et qu'il faut prévenir le SAMU. Il est prévenu. Un médecin accourt. Il pratique des massages cardiaques ; le bouche-à-bouche.

Et il m'apprend qu'il n'y a plus rien à faire.

Je m'adresse d'abord des reproches : si je n'avais pas hésité un instant, j'aurais gagné quelques secondes ; j'aurais pu aller quérir le médecin avant de faire prévenir la police. Et je regarde autour de moi : force m'est de constater que je suis le seul à avoir fait ce que j'ai fait.

Pendant que je demandais qu'on appelle police et SAMU, personne n'a songé à aller chercher le médecin. Personne, parmi tous ces gens qui restaient là à regarder couler le sang — gens du quartier qui savaient qu'un cabinet médical était à deux pas. Je ne suis pas près d'oublier ces regards qui, du visage défiguré, suivent curieusement le ruisseau de sang qui traverse l'avenue.

Qu'ils se rassurent, ces braves gens : il n'y avait rien à faire. Qu'ils témoignent en paix — car « *il y en a, des témoins !* », me dit l'officier de police auprès de qui je m'excuse de devoir partir, n'ayant pas assisté aux circonstances de l'accident ; il y a même des témoins de la dernière heure qui regardent par la portière entrouverte de la fourgonnette des pompiers... Pour assister à quoi ?

Écœurement. Plus, indignation ! Car je me souviens alors des cris poussés au moment de l'accident : « *Les salauds !* », « *Ils ne se sont même pas arrêtés !* », « *Il faudrait les tuer !* » (sic). C'est un couple de jeunes gens à moto qui a renversé l'homme. Je reste indigné par l'affirmation de l'évidence de leur tort du fait de leur jeunesse, du fait du moyen de locomotion qu'ils utilisaient. (...) Tout motard est un coupable potentiel. Des circonstances comme celles-ci permettent que se dévoilent les signes évidents d'un nouveau racisme : l' « antimotardisme ». Car ils s'étaient arrêtés, les jeunes gens, et j'ai vu leur désarroi.

Il me reste cette impression : celle d'un groupe haineux, buvant des yeux l'écoulement d'un ruisseau de sang et préférant gueuler sa hargne contre deux jeunes motocyclistes plutôt que de se précipiter à la recherche d'un secours.

A. DELORMES.
(Tours.)

N.B. — Je ne conduis aucun véhicule.

Savon vert

Je suis très content d'avoir lu par hasard dans la page II du *Monde Dimanche* du 7 novembre 1982, en bas à droite, d'où vient le savon vert.

Parce que j'avais trouvé dans un grenier de ma famille un cube vert et dur, pas très régulier, marqué « savon » avec une abeille en relief. Cette pierre de savon était très douce à l'eau ; car je ne l'ai plus et il paraît qu'on en trouve plus ici.

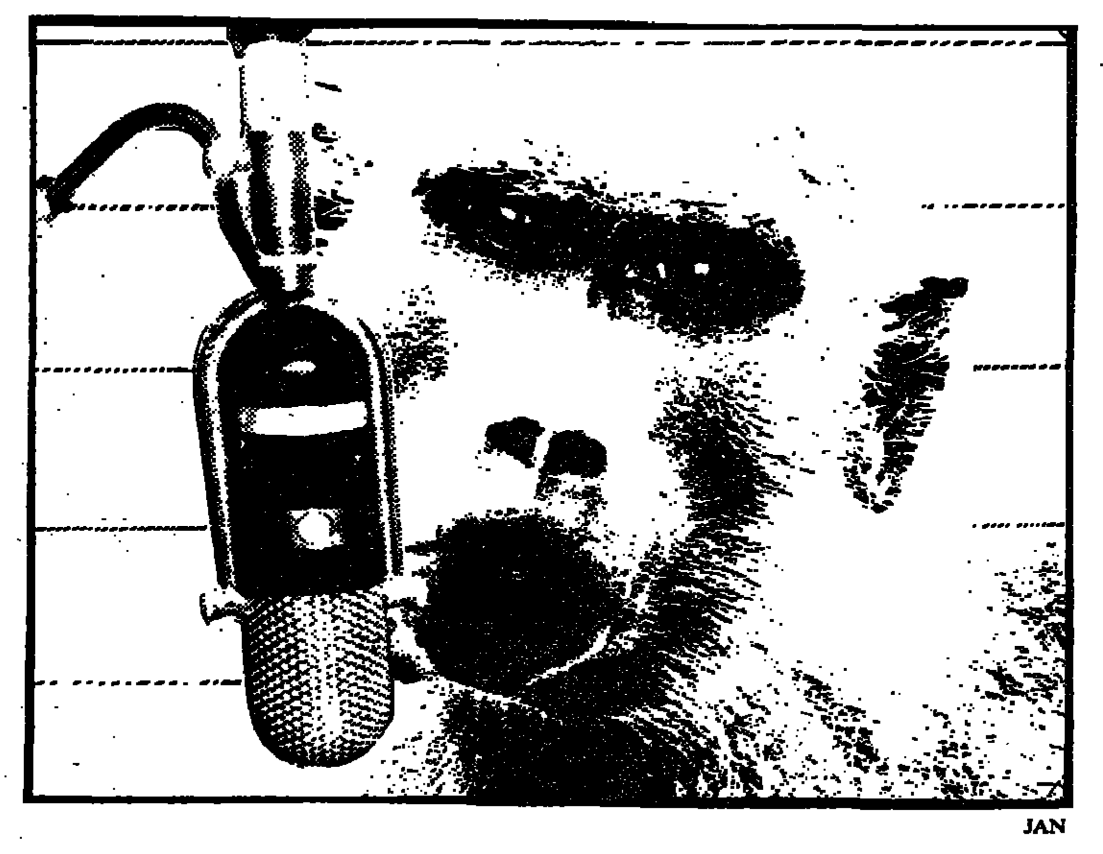
Pourriez-vous demander par vos lettres des lecteurs si on en trouve encore ailleurs ?

NICOLAS PÉCHOUX.
(Toulouse)

AUJOURD'HUI

Copies conformes

Aux États-Unis, simili-Reagan et sosies de Robert Redford envahissent les spots publicitaires et même les réunions publiques. Le jeu gagne lentement la France.



JAN

C'EST le partage d'un paquet de cigarettes mentholées qui est à l'origine de l'accord de Camp David, du moins si l'on en croit cette publicité où l'on voit Anouar-Sadate, Menahem Begin et Jimmy Carter se congratuler au nom de leur prédilection commune pour la même marque. Pendant ce temps, Napoléon déguste un verre de brandy et l'on peut imaginer que, nanti de ce réconfort, il n'aurait peut-être pas perdu à Waterloo. De son côté, Gerald Ford anime un gala local de bienfaisance aux bras de Candice Bergen et de Requel Welsh, tandis que Jésus-Christ préside le dîner annuel d'une ligne anti-alcoolique.

L'utilisation de sosies semble en passe de devenir aux États-Unis, sinon un phénomène de *société*, du moins une véritable *industrie*. La nation qui est passée maîtresse dans l'exploitation du « star system » a aujourd'hui inventé les moyens d'en *récupérer* jusqu'aux plus infimes retombées.

Le marché de la « copie conforme » est né en Californie il y a six ans, de l'intuition d'un ancien acteur qui possédait aussi un bagage universitaire non négligeable en sociologie et en sciences économiques.

Les professionnels de la publicité lui accordaient alors six mois pour déposer son bilan. Aujourd'hui, la Ron Smith's Celebrity Look Alikes double son chiffre d'affaires tous les ans — tout en demeurant très vague quant à l'importance de ces sommes — et fournit en sosies chaînes de télévision, associations les plus diverses, réalisateurs de films, magazines et, surtout, agences de publicité. L'entreprise a fait tache d'huile : Ron Smith loue ses doublures en Australie, au Japon, au Canada, en Amérique du Sud... jusqu'à la vieille Europe qui s'est laissé tenter par le phénomène de la simili-star.

Il est vrai que le catalogue proposé est riche de plus de deux mille noms, une sorte de nouveau *Who's Who*, où l'on découvre cette frange du gotha mondial qui a acquis le privilège d'être copiée. *« L'imitation est la forme la plus achevée de la flatterie »*, estime Ron Smith, qui ajoute : *« Ces grands font tourner — ont fait tourner — le monde. Je ne fais qu'offrir au public leur plus parfait succédané. »*

Sa société possède un stock de personnalités étrangères : de Winston Churchill au pape Jean-Paul II, en passant par Richard Wagner, Mona Lisa et l'ayatollah Khomeiny. La France y est représentée par ses valeurs sûres, général de Gaulle en tête, suivi de Maurice Chevalier et de Brigitte Bardot. Mais c'est naturellement la mythologie américaine qui se taille la plus large part : Geronimo côtoie Superman, Frank Sinatra ou Robert Redford, Walt Disney ou Bo Derek. Si Ron Smith cherche encore vainement un Alain Delon acceptable, il possède déjà cinq Ronald Reagan et huit Lady Di.

Par simple hasard génétique

Loin d'être rebutés par le caractère quelque peu dérisoire de cette ressemblance avec une célébrité due à un simple hasard génétique, les candidats sosies se bousculent et peaufinent leur mimétisme par force cours de diction ou leçons de chant. Tous ont conservé leur profession antérieure, bien que leur activité de doublure à temps partiel soit devenue lucrative : ils peuvent gagner 70 000 à 150 000 francs par an, tous frais payés, avec, à la clef, l'espoir de réaliser leur rêve secret : rencontrer un jour leur « original ».

Quant aux entreprises clientes, elles voient là le moyen de faire endosser à leurs produits un peu de la magie qui auréole les célébrités. *« Nous récupérons la poussière des étoiles,* explique un publicitaire, *sans jamais prétendre obtenir la caution du personnage réel. Le public n'est pas dupe, il sait qu'il s'agit de sosies. Mais l'effet de surprise, l'amusement que nous créons, peuvent anoblir et personnaliser des produits aussi banalisés que des lessives ou des hamburgers »*.

L'opération présente surtout l'avantage d'être réalisée à moindres frais, puisqu'un sosie est facturé à 10 % du tarif de la vraie star, avec des estimations *forfaitaires dans certains cas*, en fonction de la demande : la « location » d'un simili-Reagan coûte aujourd'hui entre 50 000 et 100 000 F.

Reste à savoir jusqu'où ces jeux de miroirs peuvent aller. A trop parfaire l'illusion, ne risque-t-on pas, pour renouveler l'indispensable effet de surprise, d'être entraîné vers certains excès ? Quand la doublure de Burt Lancaster inaugure un nouveau restaurant ou quand une copie conforme de Henry Kissinger désigne d'un doigt impératif la banque où les citoyens doivent déposer leurs économies, la vedette représentée n'est pas impliquée au même degré.

Certes, Ron Smith se défend de « mouiller » par trop ses sosies. Il contrôle scrupuleusement leurs prestations et en fixe lui-même les limites par contrat : *« Je m'impose de ne jamais nuire à l'honneur ou aux convictions profondes des personnalités modèles. Je refuse toute publicité qui serait de mauvais goût. J'exige que l'on indique clairement qu'il s'agit de sosies. »*

Mais, outre que cette dernière obligation a pu parfois être « oubliée » par le client annonceur, il reste que le système peut aisément être détourné. *« C'est ainsi,* observe un professionnel français, *que l'on a vu un sosie de Jimmy Carter véritablement saboter, par sa seule présence, une réunion électorale pour le « vrai » candidat à la présidence, il y a deux ans »*. Jusqu'à aujourd'hui, le « bon goût » de Ron Smith semble être demeuré en deçà de l'acceptable, puisque aucun procès n'est venu sanctionner ses pratiques. Mais certains pensent qu'un jour il pourrait bien commettre une erreur...

Le climat français se prête bien moins aisément à de telles créations publicitaires. Non que le cadre législatif y soit, en lui-même, plus contraignant : les États-Unis possèdent des textes similaires à l'article 9 de notre Code civil, qui défend l'atteinte à la vie privée, ainsi qu'à l'article 1382, qui prévoit des réparations en cas de préjudice moral ou financier causé aux individus. Il reste que le système jurisprudentiel qui s'est développé autour de ces textes apparaît infiniment plus souple outre-Atlantique, en harmonie avec une culture depuis longtemps accoutumée à l'omniprésence des médias.

En sous-vêtements, dans un couloir d'hôtel

En France, sans parler des hommes politiques, comédiens et chanteurs demeurent très vigilants vis-à-vis de leur image, qu'ils ne prêtent eux-mêmes qu'avec réticence aux publicitaires. Tenant à ne pas en perdre la maîtrise au profit d'un sosie, les vedettes ont jusqu'à présent utilisé tous les textes à leur disposition pour opposer leur veto aux campagnes qui ont tenté l'aventure. On se souvient ainsi d'une marque de sous-vêtements qui a dû interrompre, il y a quelques années, une publicité présentant, sans l'autorisation du véritable, de faux Johnny Hallyday en slip dans un couloir d'hôtel, sous la mention : *« Méfiez-vous des imitations »*.

Résultat, l'utilisation des doublures reste jusqu'à présent cantonnée en France dans un registre remarquablement prudent : on cultive la suggestion plus que l'affirmation d'une ressemblance (par exemple, dans un spot montrant une « personnalité » chinoise commandant 700 millions de pointes-feutre), et surtout on n'utilise que des sosies de stars étrangères, provenant de pays où le système est largement accepté : Woody Allen pour un parfum, John Kennedy pour des chemises...

Très récemment, une marque de rhum a présenté un Ronald Reagan et une reine Elizabeth trinquant au punch : la première exploitation réellement provocante du « sosie-système » en France. La campagne a suscité un très large intérêt tant auprès des professionnels que du public. L'opération avait été soigneusement préparée : *« Nous nous sommes entourés de tous les conseils juridiques et publicitaires possibles,* commente Bernard Magrez, responsable de la société concernée. *On nous a successivement déconseillé Leonid Brejnev — trop risqué politiquement en raison des événements de Pologne, — de même que Fidel Castro, — on ne travestit pas un mythe en argument publicitaire — et Margaret Thatcher — dont les traits sont mal connus. »*

Au-delà du succès ponctuel recueilli par ce pionnier, reste à apprécier l'avenir de ce type de publicité en France. Déjà le Bureau de vérification de la publicité (B.V.P.) s'est déclaré préoccupé par l'ampleur que prend le phénomène et manifeste l'intention de préciser aux professionnels le cadre juridique et déontologique à ne pas dépasser en matière de recours aux sosies.

Quant à la revue professionnelle *Stratégies*, elle exprime un certain scepticisme quant à l'efficacité future d'un tel « doping publicitaire » : *« Une fois l'effet de surprise passé, on peut se demander comment cette campagne peut se prolonger, même à court terme. On peut imaginer que, comme Guignol, les personnages reviennent dans quelques mois nous faire d'autres grimaces, mais rira-t-on une deuxième fois, et de qui ou de quoi ? »*

Nombre de publicitaires semblent pourtant aujourd'hui décidés à poursuivre dans cette voie. Ils sont une vingtaine à avoir contacté Ron Smith lors de sa récente visite à Paris, tous manifestement prêts à faire l'impasse sur un risque juridique qui demeure une inconnue, mais *avec les meilleurs espoirs* : après tout, ni Ronald ni Elizabeth n'ont encore adressé de protestation officielle aux industriels du rhum de France.

BÉATRICE d'ERCEVILLE.

CROQUIS

Sécurité

Il fait nuit. Le silence règne sur les grands ensembles où chacun dort à sa place, à l'abri des voisins. Soudain, des sifflements de pneus sur la chaussée liquéfiée par la pluie. Puis, des bruits de pas précipités et des cris dans la nuit pesante.

Aucun doute n'est permis : on se bat au pied des immeubles, sur le parking du supermarché tout proche. Des aboiements claquent, sinistres et rageurs.

Au huitième étage du bloc B, une lumière s'allume, rapidement suivie d'une autre. Quelques minutes plus tard une bonne partie du quartier est à l'écoute, épiant le drame qui se joue 15 mètres plus bas.

Derrière les vitres , on devine l'inquiétude. On imagine sans peine les commentaires, les questions, les jugements de ces dormeurs que la peur, autant que la curiosité, a jeté hors du lit à 2 heures du matin.

« Regarde, ce sont des bergers allemands. » « C'est la police : il y a une voiture avec un gyrophare. Ils ont dû mettre la main sur une bande de loubards ! On ne peut même plus dormir en paix ! ».

En fait personne ne sait vraiment ce qui se passe. Personne ne sait qui tente d'échapper aux policiers.

Le silence retombe. Les chiens se taisent, et les immeubles retrouvent le sommeil, toutes lumières éteintes. Les locataires du bloc B sont rassurés. Ceux du bloc A aussi. Ils en ont désormais la preuve : on veille sur eux. Sur leur tranquillité. Sur leur silence.

Seule dans son trois-pièces Mme S... reste sur le qui-vive. Elle attend le retour de son fils. Il avait promis de rentrer de bonne heure.

MARC CAPELLE.

La halte de Collioure

Au pied des monts Albères et au bord de cette mer sensuelle et rieuse qui, entre le fort Saint-Elme et le fort Miradoux, baigne le port coloré de Collioure, l'hiver mérite-t-il son nom ? Entre soi, tarie la vague des vacanciers, on profite sans arrière-pensée d'un soleil qui, pour être moins triomphant, n'en caresse que plus agréablement l'épiderme.

Sur le chemin du môle, un poème d'Antonio Machado aux doigts, je taquine un ami catalan que son métier d'aubergiste oblige à ménager le touriste comme l'indigène.

« Je vous vois venir, me dit-il, *avec ces trois vers sur l'invasion étrangère ! Tout a quand même changé depuis... depuis... Au fait, il remonte à quand, le poème de Machado ? »*

Les vers en question ont dû être composés en 1938, quelques mois sans doute avant que, exténué et malade, poussé hors de son pays par Franco victorieux, le poète espagnol ne vînt mourir à Collioure dans l'hôtel Quintana, le 22 février 1939.

Trop jeune pour avoir des souvenirs de l'époque, mon ami baisse la tête quand je lui rappelle comment certains de nos compatriotes accueillirent les réfugiés de l'Espagne républicaine. *« Armée du crime »* et *« racaille cosmopolite »* étaient les doux mots par lesquels des journalistes français désignaient ceux que la misère, l'humiliation, les larmes et le sang escortèrent au long de ce chemin de croix dont les stations avaient pour noms Figueras, La Junquera, Le Perthus, Le Boulou, Argelès et Collioure.

La halte de Collioure, à laquelle un petit livre de Jacques Issorel *(les Derniers jours d'Antonio Machado,* publié par la Fondation Antonio-Machado) consacre environ cent-cinquante pages émues et précises, j'essaie de l'imaginer en regardant la mer violette clapoter contre le môle. En me répétant aussi les vers lus à mon ami l'aubergiste :

Quelqu'un a vendu la [pierre des foyers
Au lourd Teuton, à la [Famine maure,
Et à l'Italien les portes de [la mer...

Mon ami, réflexion faite, a raison. Serait-il honnête, en effet, de mettre sur le même pied l'occupation du sol par une arme étrangère, comme ce fut le cas avec les alliés de Franco, et l'occupation pacifique des touristes et des résidents temporaires ? Il n'empêche. Sur la route du fort Saint-Elme, je me demandais comment donner tout à fait tort aux jeunes Catalans qui pensent et disent que ni marks ni florins, jamais, ne confèreront le droit de commander ici aux gens qui ne sont pas d'ici...

MAURICE CHAVARDÈS.

USINE

Casse-croûte à Sandouville

Ni autorisé ni clandestin, le conseil d'atelier du « 47 » discute aux heures de pause de l'aménagement des machines et de l'organisation du travail : ses propositions sont reçues par la direction et la maîtrise avec intérêt... et avec prudence.

« *DIS donc, Jacques, tu as vu ce bazar dans l'atelier. Avec ce qu'ils ont apporté aujourd'hui, il n'y a plus moyen de travailler. Cette fois, ça suffit, on ne va pas attendre qu'il y ait un accident ; il faut tenir le conseil d'atelier !* » Et le bouche à oreille de fonctionner : « *Réunion à neuf heures* »... Ce soir, tout le monde sera présent : « *Allez les gars, à vous la parole. On met tout sur la table.* »

En cette fin de 1982, les conseils d'atelier ne sont encore qu'une réalité limitée et presque souterraine. Pourtant, ils répondent à un besoin si fort qu'il faudrait sans doute peu de choses pour qu'ils se répandent comme une traînée de poudre.

Celui du département « 47 » de l'usine Renault de Sandouville, près du Havre, en est un exemple parmi d'autres. Il est soutenu par la C.G.T., très largement majoritaire dans l'usine ; d'autres ailleurs le sont par la C.F.D.T., d'autres encore se développent en dehors des structures syndicales.

Devant les vastes bâtiments gris et blancs de la Régie, plantés dans une zone plate et isolée de la périphérie de l'agglomération, on éprouve — et ce n'est peut-être pas sans lien avec l'éclosion du conseil d'atelier, — un besoin presque physique de lieux et d'occasions de rencontre. Pas un café à l'entour ; plusieurs fois par jour, des convois de cars se chargent et se déchargent d'une masse humaine qui habite souvent à plusieurs dizaines de kilomètres de là. Du car, chacun passe directement à l'atelier et de l'atelier directement au car.

Le « 47 » regroupe les presses et la tôlerie ; et le conseil d'atelier qui s'y est mis en place concerne une soixantaine de personnes, dans un secteur de professionnels très qualifiés : l'outillage et la « mise au point ». Jacques — à qui s'adressait la phrase citée plus haut — est un ancien délégué du personnel C.G.T. Il avait abandonné, voilà quelques temps, le militantisme sans pour autant rompre avec le syndicat. Au début de cette année, à l'occasion d'un problème posé dans l'atelier, il a lancé l'idée : « *Il faudrait qu'on en discute tous ensemble, qu'on fasse quelque chose...* », et le conseil d'atelier est né.

« *A l'automne 1981*, explique Louis, qui fut longtemps secrétaire général du syndicat, *nous avions eu une grève de douze semaines à la sellerie. On avait alors beaucoup parlé de conseils d'atelier et même commencé à en réaliser un ; mais, du fait de la grève, il était surtout axé sur la revendication et ne s'est pas maintenu. Mais, depuis ce moment-là, l'idée est dans les têtes* ». Et, en décembre 1981, le sujet a été longuement abordé pendant le congrès du syndicat.

Jacques, peut-être parce qu'il avait pris certaines distances avec l'action syndicale classique, a su capter les possibilités et les besoins nouveaux apparus ces dernières années : « *Au départ, j'ai dit : « Nos opinions politiques et syndicales, il faut les laisser à la porte du conseil d'atelier. On est là pour discuter ensemble de nos problèmes. Sans étiquette.* » Chacun dans l'atelier, ouvrier ou technicien, syndiqué à la C.F.D.T., à F.O. ou à la C.G.T. — ou non syndiqué, — a accepté cette proposition qui aurait fait bondir d'indignation n'importe quel militant d'il y a vingt ans — et en fait certainement encore frémir plus d'un.

« Pour collecter les problèmes... »

Tout le monde vient aux réunions, tout le monde parle ; il y a des divergences, mais en prenant le temps de la discussion, on finit par trouver le point d'entente. « *Il n'y a plus de barrière entre nous* », souligne Jacques. Mot surprenant : parce qu'on a laissé de côté les étiquettes syndicales et politiques, une certaine unité profonde des travailleurs peut apparaître — comme si un certain langage syndical et politique était devenu une « *barrière* ». Pourtant Jacques n'a pas perdu l'optique du militant soucieux de « former » ceux qui l'entourent : « *On s'est dit : il faudrait quelques gars pour collecter les problèmes. On en a élu quatre. On ne peut pas appeler ça une structure... mais c'est quand même mieux de responsabiliser un peu les gars.* »

Au début, ils se sont heurtés à l'opposition des responsables du département : « *Ils nous disaient : « Ça n'existe pas, il n'y a pas de loi...* » Mais le succès auprès de l'ensemble du personnel de l'atelier est tel que le conflit s'est tassé. Les réunions ne sont pas à proprement parler autorisées. Elles ont lieu à l'heure du casse-croûte ; mais elles débordent largement le quart d'heure alloué sans que, désormais, personne ne brandisse de menaces de sanction.

Chefs d'équipe et contremaîtres sont invités et viennent assez souvent. On aimerait savoir ce qu'ils pensent de cette... concurrence. Mais, pour le moment, ils préfèrent ne rien en dire. « *En général ils n'interviennent pas dans les réunions*, observe Jean-Claude, un metteur au point. *Mais leur présence a son importance. Ils écoutent. On voit bien qu'ils ne sont pas là pour surveiller mais parce qu'ils se sentent concernés.* » Assez souvent, il leur arrive d'exprimer leur avis après coup, en tête à tête avec tel ou tel.

De quoi parle-t-on en conseil d'atelier ? « *De tout, absolument de tout...* » Des conditions de travail en premier lieu, évidemment : « *C'est ce qui motive le plus* », assure Jean-Pierre, qui travaille en tôlerie. « *Si, par exemple*, ajoute Jean-Claude, *on peut travailler sur un outil sans avoir besoin de se baisser, c'est tout de même mieux !* »

Mais tous ont également des idées à exprimer sur l'organisation du travail et le fonctionnement de l'atelier : « *On pourrait éviter certaines réparations : à notre avis, on attend trop pour réviser certaines machines et il y a du grippage. Il suffit de donner un coup de lime et un coup de pierre, mais quand ça se répète vingt fois par jour, c'est beaucoup de temps perdu.* »

Pour éviter les mauvaises surprises à l'arrivée de nouveaux outils réalisés en Allemagne, en Espagne... on a obtenu que certains ouvriers aillent en voir la fabrication sur place. « *Nous avons aussi demandé à developper les relations avec les agents des méthodes* (1) *parce qu'ils ne voient pas toujours le côté pratique des choses.* » Cela a même débouché sur des actions de formation : des stages de quelques jours pendant lesquels les participants revoient les maths, le dessin industriel... appris à l'école, de façon, par exemple, à mieux pouvoir lire les plans.

Il n'y a pas eu jusqu'ici de discussion sur la conception des nouveaux modèles de véhicules, mais Jean-Claude se souvient de débats autour d'une poignée de porte très difficile à réaliser dans les premiers temps : « *Elle apportait quelque chose à l'esthétique de la voiture, c'est vrai. Mais était-ce suffisant pour justifier la dépense ?* » Jacques a une sorte de rire joyeux : « *Comment est-ce qu'on pourrait nous faire taire, quand nous posons comme ça des problèmes de qualité, de rentabilité, de choix des techniques ?* »

Récemment, un deuxième conseil d'atelier a démarré, cette fois parmi les O.S. (2) des chaînes de montage. La chaîne où travaille Jean-Marc assemble des demi-trains qui sont ensuite montés sur les voitures. « *Voilà sept ans que je travaille ici et je ne sais même pas comment se fait ce montage. C'est la première chose que nous voulons savoir.* » Les ouvriers ont remarqué que le train arrière des Renault-30 comporte trois pièces fabriquées à l'étranger : ne pourraient-elles pas être produites par une usine du groupe, ou ailleurs, mais en France ? Ils voudraient un meilleur aménagement de l'atelier - que les bennes dans lesquelles se trouvent les pièces à monter soient disposées de telle façon que l'accès en soit facile.

« Il suffit d'allumer la mèche »

« *Comme nous sommes huit sur la chaîne, nous n'avons pas élu un bureau comme les copains du « 47 »*, dit Jean-Marc. *Tout le monde participe à tout* ». Mais chez eux aussi, chef d'équipe et règleur sont invités aux discussions. Gros problème : les moments libres pour parler sont beaucoup plus rares que chez les professionnels : comment s'arranger avec les douze minutes des pauses et les demi-heures des déjeuners ?

Sur la chaîne voisine, où quarante ouvriers assemblent des moteurs, des gens sont intéressés. Et Jean-Marc pense qu'il sera bientôt possible de réaliser un conseil de l'ensemble de l'atelier, où se retrouveront les quelque soixante personnes qui y travaillent. D'autres expériences pouraient bien voir le jour dans les mois qui viennent.

« *C'est dans les têtes...*, répète Louis. *Il suffit d'allumer la mèche.* » Ce vieux lutteur, qui a tenu la barre du syndicat pendant quinze ans, a toujours cherché à y diffuser au maximum les responsablilités : il y a quatorze sections syndicales dans l'usine de Sandouville et on y combat le cumul des mandats. Pour Louis, comme pour Daniel son successeur, les conseils d'atelier répondent au besoin de plus en plus vif qu'a aujourd'hui chacun de s'exprimer : non seulement parler, dire ce qu'on à envie de dire, mais plus profondément, exprimer sa personnalité, cesser d'être des bras, des mains, un appendice de la machine, pour intervenir en tant qu'être humain total.

Ce besoin, qui a commencé à se manifester dans les années 60, s'est exprimé d'abord contre le patronat, par une série de refus et de révoltes : absentéisme, grandes grèves d'O.S., mauvaise qualité volontaire de la production... Mais il s'est également manifesté contre le syndicalisme dans la mesure où celui-ci affirme avoir vocation à parler et agir au nom de la classe ouvrière, par une désaffection qui en a réduit très sérieusement les effectifs. « *Nous avons trop fonctionné sur le mode de la délégation de pouvoir*, estime Patrick, ouvrier aux presses et délégué au comité d'établissement (3) de Renault-Sandouville. *Nous, les délégués, nous partons de grandes théories et nous avons tendance à faire abstraction de la parole des autres. Je suis contre les discussions par délégué interposé. Les gens ont plein de choses à dire, et le plus important, c'est de leur donner la possibilité de parler.* »

La direction de l'entreprise, de son côté, a mis en place ces derniers temps des systèmes destinés à permettre l'expression du personnel : équipes autonomes de travail complétées par des « groupes d'expression », « cercles de qualité » (4), réunion d'« E.C.D.S. » (expression collective directe des salariés — par groupes de huit). Mais, observe Patrick, « *dans ces instances, les gens n'osent pas tout dire, c'est ça le drame... Ils s'imposent des limites : « Le chef ne va pas être content si je dis ça »... Il m'est arrivé de poser des questions que je sentais être au bord des lèvres de certains, juste pour qu'ils arrivent à s'exprimer dans la foulée. Moi, je suis déjà brûlé, je n'ai rien à craindre !* »

Le conseil d'atelier devrait être une solution. Mais ce n'est pas par hasard que Louis parle d'« *allumer la mèche* ». Beaucoup, dans le monde syndical et politique, redoutent ce qu'il pourrait jaillir d'incontrôlable de ces foyers de liberté. La C.G.T. — pour s'en tenir à elle — qui avait mis cette question à l'ordre du jour de son quarantième congrès, en 1978, n'a pas appliqué les décisions d'étude et de réflexion qu'elle avait prises à cette occasion. Elle n'en a même pas reparlé lors de son dernier congrès, cette année... ■

MARIE-CLAUDE BETBEDER.

(1) Personnel du bureau des méthodes, chargé de préparer le processus de travail d'un atelier ou d'un service.

(2) Juridiquement, il n'y a plus d'O.S. (ouvriers spécialisés, c'est-à-dire formés à quelques gestes limités et répétitifs) à la Régie. Ils sont désormais tous P 1, c'est-à-dire professionnels, premier niveau. Mais si cela leur ouvre quelques perspectives de « carrière », leur travail (sur chaîne ou sur presse) n'a pas cessé d'être répétitif. Et, hors des documents officiels de la Régie, le nom d'O.S. leur est resté.

(3) Lorsqu'une entreprise comporte plusieurs établissements distincts, le comité d'entreprise constitué dans chacun d'eux porte le nom de comité d'établissement ; un comité central d'entreprise est élu par les membres des comités d'établissement.

(4) Cercle de qualité : « *Petit groupe d'une dizaine de salariés volontaires qui se réunit une heure par semaine ou tous les quinze jours pour étudier la façon d'aménager son travail* » (définition donnée par l'Afcerq, Association française des cercles de qualité).

Coopératives agricoles : les servantes maîtresses

(Suite de la première page.)

Pour cela, il faut acquérir la dimension qui permet de diminuer le coût des achats et d'assurer le contrôle des débouchés. Concrètement, cela veut dire développer la production des adhérents, investir et s'équiper pour la transformer et la commercialiser. Résultat, la CAL a grandi, jusqu'à devenir un groupe respectable et respecté. Dans l'intérêt des agriculteurs ?

Elégants bureaux paysagers, silos ultra-modernes dont la puissante silhouette domine la petite gare de Castelnaudary : c'est vrai, la CAL en impose plus que la ferme moyenne du Lauragais, où le confort s'est installé progressivement. Et d'aucuns d'affirmer que la CAL prend d'abord sa part, que la CAL étrangle l'agriculteur. « *L'adhérent de base est souvent réticent devant nos projets d'investissement*, reconnaît Denis Dumont, directeur général adjoint. *Il voit s'édifier une montagne de béton et, en face de ça, résout-on ses problèmes pour autant ? Mais, s'il veut éviter qu'on brade ses céréales, il nous faut bien un silo de plus.* »

Il faut de l'argent pour investir

Donc, il faut investir, et, pour cela, il faut de l'argent. L'argent, on sait où il y en a : au Crédit agricole. Au niveau régional, pas trop de problèmes. « *Notre trésorier est président de la caisse régionale de Crédit agricole*, signale Louis Thomas. *Ça ne peut pas être mieux.* » Mais la CAL a également un impérieux besoin des prêts de la caisse nationale, dont les technocrates sont plus difficiles à fléchir. « *Le Crédit agricole ne doit pas être la vache à lait des coopératives*, dit-on à la caisse nationale. *Bien souvent, les revenus distribués aux agriculteurs sont trop élevés et les marges d'autofinancement trop faibles. Le rapport de l'endettement aux fonds propres doit rester raisonnable.* »

Les responsables des coopératives se retrouvent placés entre le marteau et l'enclume. Qu'ils serrent les prix payés à l'adhérent, et on les accuse de jouer les banquiers, de ne penser qu'à « s'engraisser ». Qu'ils s'endettent dangereusement, et c'est le Crédit agricole qui risque de fermer le robinet, mettant en péril l'indépendance de la coopérative.

Les choix d'investissement sont un bon révélateur de la stratégie d'une coopérative. Passée une certaine dimension, celle-ci tend bien évidemment à penser *son propre développement* comme sa seule finalité.

Or la CAL est restée sur son « pays », attendant sa croissance de l'intensification de la production des adhérents et non d'une extension géographique de son aire d'influence. Aujourd'hui encore, plus de 90 % des sociétaires sont localisés dans un rayon de moins de 25 kilomètres autour de Castelnaudary.

Corollaire de cette implantation limitée dans l'espace, la polyvalence : stockage de céréales, semences, fabrique d'aliments, station fruitière, volaille, élevage porcin, ovin, etc., la CAL touche à tout, afin d'assurer un service complet aux agriculteurs du Lauragais. « *Nous sommes grands par le tout, mais petits par chaque activité* », insiste Denis Dumont.

Dans ces conditions, pas question de faire tout et n'importe quoi en matière d'investissement. « *Il y a quinze ans, le Lauragais était la capitale du blé dur ; 15 % de la production française. Tout le monde disait : Il faut que vous montiez une semoulerie. Nous avons refusé : qui pouvait dire ce que serait le blé dur dix ans après ? Et puis, après la semoulerie, pourquoi ne pas faire les pâtes ? L'évolution nous a donné raison. Aujourd'hui, il n'y a plus que deux semouleries en France.* » La CAL a pu modifier progressivement l'orientation de la production de ses adhérents sans avoir à les faire travailler pour amortir un appareil industriel obsolète.

Ce refus d'aller trop loin vers l'aval n'est pas simple timidité. « *Dans le domaine œufs et volaille, nous allons jusqu'à la distribution finale, car, sur le plan régional, nous avons atteint une taille conséquente*, poursuit Denis Dumont. *Mais, chaque fois qu'un problème échappe à notre dimension, nous cherchons à nous grouper avec d'autres.* » Ainsi, un G.I.E. d'approvisionnement concentre les achats d'engrais afin de dépasser les 100 000 tonnes annuelles. En aval, de multiples accords sont signés, pour les semences, la production laitière, etc.

« *C'est parfois héroïque de refuser de s'agrandir*, avoue Louis Thomas. *On peut rêver d'une dimension plus grande en se concentrant sur un secteur, faire des céréales et absorber d'autres groupes... On aurait la vie belle.* » Qui ça « on » ? « *Le conseil d'administration et les cadres...* »

La confidence est révélatrice : à la CAL, contrairement à bien des coopératives, le clivage n'est pas entre agriculteurs et technocrates, mais plutôt entre un groupe dirigeant qui unit direction et administrateurs face au reste des sociétaires. La direction fait souvent passer ses idées, mais les administrateurs lui tiennent tête s'il le faut. « *Le conseil d'administration administre et la direction gère. Si elle veut aller plus loin, le conseil d'administration dit : « Ça, c'est mon » problème* », explique Louis Thomas.

Mais les administrateurs, responsables « à plein temps », sont souvent loin de la base et de ses préoccupations. « *Personnellement, j'ai les pieds sur mon exploitation* », se défend Louis Thomas, qui ajoute, en souriant : « *Et c'est pour ça que je suis ici aujourd'hui pour vous recevoir.* » Une chance ! Car les membres du bureau sont des notables, souvent maires de leur commune, administrateurs de la mutuelle, du Crédit agricole, parfois plus souvent à Paris qu'à Castelnaudary. Enfin, la rotation des postes de responsabilité semble loin d'être la règle : l'actuel président siège au conseil depuis vingt-cinq ans.

On se sent un peu éloigné

Résultat ? « *On se sent un peu éloigné vu la taille de la coopérative*, dit Jean-Pierre Bonhoure. *On ne connaît pas tout de A à Z. En théorie, c'est nous les patrons, mais, dans la pratique, on ne l'est plus vraiment.* » Les investissements ? « *On en entend parler une fois que c'est fait* », rapporte Jean Gil, cinquante ans, qui exploite une soixantaine d'hectares dans la vallée. Eloi Mario le reconnaît : « *C'est vrai, la masse des agriculteurs ne sont pas les décideurs. Il y a un peloton de tête qui prend ses responsabilités.* »

Sur les mille sept cents adhérents actifs, plus de cinq cents assistent cependant chaque année aux assemblées de section qui se terminent souvent fort tard dans la nuit. Une bonne centaine participent aux comités spécialisés qui assurent la liaison entre les agriculteurs et les secteurs de la coopérative. Peu de coopératives font un tel effort d'information de leurs adhérents : bulletin mensuel, bilan annuel qui rend compte avec sérieux de l'évolution de l'activité.

Mais l'initiative vient d'en haut. Et la base, le plus souvent, ne fait que suivre. Les jeunes, comme Jean-Pierre Bonhoure, n'hésitent pas à se battre pour que « *tel ou tel chef de service ouvre ses livres de comptes* », mais les vieux, qui ont fait peu d'études, sont « *plus humbles, plus réservés* », comme dit Jean Gil. Et les femmes ? Noëlle Izard laisse son mari aller seul aux assemblées parce qu'elle a « *trop de travail à la ferme* »...

Une coopérative agricole, c'est avant tout une entreprise industrielle, et, comme telle, elle emploie de nombreux salariés : ouvriers, employés, techniciens. Plus de quatre cents personnes à la CAL, ce qui en fait le deuxième employeur du département. L'agriculteur se retrouve ainsi patron de salariés dont les revenus sont parfois supérieurs aux siens. « *Quand on voit les belles voitures sur le parking de la coopérative*, ironise Jean Gil, qui possède une vieille 403, *on se dit que c'est sans doute pour venir plus vite chez nous et mieux nous rendre service !* »

Mais les autres salariés ? Leurs représentants accusent la direction de les présenter bien souvent comme des privilégiés. « *Quand on dit que les salaires des ouvriers ruinent l'agriculture.* », ça ne tient pas debout, s'exclame Mohamed Bonamama, délégué C.G.T. « *Pour nous*, ajoute-t-il, *le patron, c'est le conseil d'administration, la direction, pas les adhérents. D'ailleurs, avec l'évolution technique, l'agriculteur n'est-il pas devenu le salarié de la coopérative ?* »

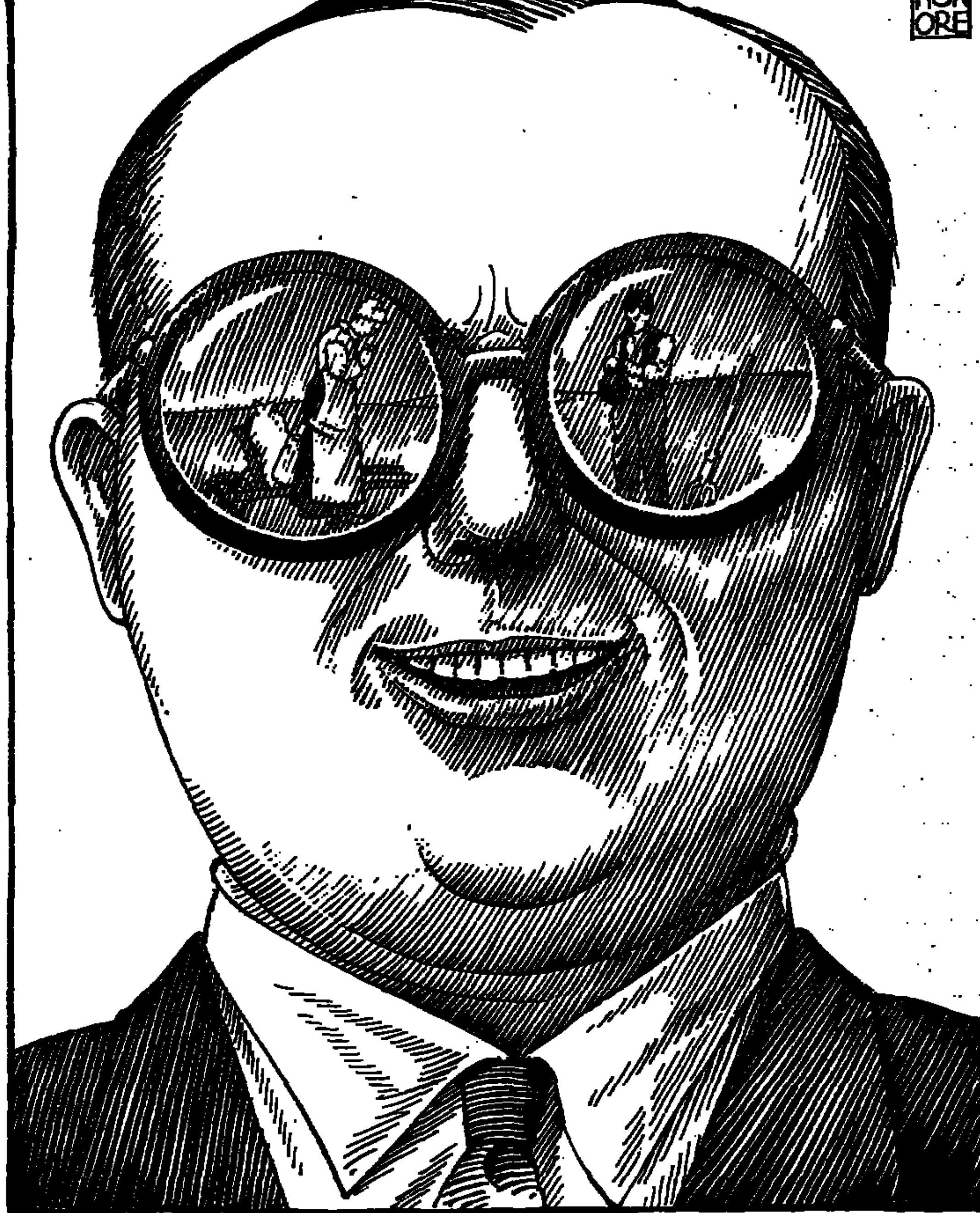
Cette solidarité ouvrier-paysan, c'est celle des petits contre les gros, représentés ici par l'institution CAL. « *Si demain les salariés font grève avec de bonnes raisons, je les soutiendrai* », affirme de son côté Jean-Pierre Bonhoure.

Mais cette transformation des mentalités rencontre des résistances. Si la majorité des salariés conservent des attaches rurales, le lien s'est souvent distendu. Bien des adhérents, gagnant à peine le SMIC, trouvent privilégiés des salariés qui obtiennent trente-neuf heures et une cinquième semaine de congés payés. Mais il n'y a pas que des petits agriculteurs, et l'impression inverse peut aussi être justifiée.

Avec la crise, le travail n'est pas devenu plus dur seulement pour les agriculteurs. La direction le reconnaît : aujourd'hui, on est plus exigeant avec les salariés. L'écart entre les salaires de la CAL, traditionnellement plus élevés, et ceux des autres entreprises du Lauragais s'est sérieusement amenuisé. Pressions plus fortes des banquiers, progression réduite des prix agricoles alors que les coûts grimpent et qu'il est toujours plus nécessaire d'investir pour améliorer la productivité et rester concurrentiel. Partout, dans l'agriculture française, les marges de manœuvre se réduisent...

Sans doute, la CAL organise l'auto-exploitation des agriculteurs. Mais, sur les bords du canal du Midi, dans ces fermes massives aux toits de tuiles romaines, c'est aussi l'effort d'une communauté humaine pour faire face à une évolution qui la dépasse. Le Lauragais est la seule région du Grand Sud-Ouest où l'exode rural a été freiné. « *Les modifications de la société, c'est l'affaire du syndicalisme, pas de la coopérative* », dit la direction. Tant que les décisions sont prises à Paris, Bruxelles et Chicago, il faut bien vivre à Castelnaudary. ■

PHILIPPE FRÉMEAUX.



HONORÉ

Un poids important mais inégal

La coopération agricole, c'est 4 120 entreprises industrielles et commerciales qui assurent l'approvisionnement des agriculteurs, la commercialisation et la transformation de leur production. Mais c'est aussi sept mille trois cents coopératives d'utilisation de matériel agricole (CUMA). Au total, quatre agriculteurs sur cinq adhèrent au mouvement coopératif.

La coopération agricole est multiforme : en amont, elle représente 50 % des engrais achetés par les agriculteurs, 60 % des produits phytosanitaires, 45 % des aliments pour le bétail. Elle fournit également une part importante des semences, organise l'utilisation en commun du matériel et l'insémination artificielle : (la quasi-totalité des inséminations sont effectuées par des coopératives départementales spécialisées qui jouent un rôle déterminant dans la recherche et l'amélioration génétiques des espèces animales.

En aval, l'intervention de la coopération revêt deux caractéristiques : une faible intégration « verticale » et une disparité d'implantation selon les branches. Cela veut dire que plus on va vers le consommateur, moins le poids économique des coopératives est important. Ainsi, les coopératives collectent 70 % des céréales, mais assurent seulement 20 % de la malterie et 2 % de la panification. Même observation pour les produits laitiers : la coopération assure 47 % de la collecte, 52 % de la production de beurre et de poudre de lait, mais seulement 33 % de la fabrication de yaourts et de fromages, produits élaborés à plus haute valeur ajoutée. Par crainte de trop s'éloigner du producteur, la coopération laisse ainsi bien souvent à l'industrie capitaliste les secteurs les plus rentables.

D'autre part, la coopération est loin d'avoir la même importance dans toutes les branches. Dominante dans les céréales, solidement implantée dans le commerce de gros de la viande et dans les produits laitiers, elle joue un rôle plus effacé sur les marchés viticoles ou dans les fruits et légumes frais. Cette situation n'est pas étrangère aux difficultés d'organisation que connaissent ces marchés.

La coopération agricole présente aussi une grande diversité de structures. Il y a peu de choses en commun entre une petite cave coopérative du Midi dominée par les négociants, et certaines coopératives céréalières qui opèrent sur le marché international, ou encore la puissante Union laitière normande (U.L.N.), qui peut rivaliser avec des groupes capitalistes aussi puissants que Bongrain, ou B.S.N. Gervais-Danone.

Cette diversité n'est pas sans influer sur le fonctionnement interne et la politique industrielle des coopératives. Bien des CUMA, certaines coopératives polyvalentes, comme la CAL, sont le lieu d'expériences intéressantes. A l'inverse, les grosses unions ne diffèrent guère de la concurrence capitaliste.

★ Données statistiques pour l'année 1981 *communiquées par Agriculture et Coopération*, revue spécialisée dans les problèmes de la coopération, 18, rue des Pyramides, 75001 Paris. Tél. (1) 260-31-26.

DEMAIN

A chacun sa télévision

Avec les techniques du marketing et de la publicité, un peu d'électronique et une vision de l'avenir, l'équipe de M.M.I. invente les programmes de demain : un style pour chaque public.

EN octobre 1981, Alain de Sédouy veut restructurer la programmation des samedis après-midi de TF 1 dont il est responsable. Cette fois-ci, il ne s'agit pas de permuter simplement une ou deux émissions ou d'acheter une nouvelle série américaine, mais de séduire un public très particulier : les jeunes de quatorze à vingt-quatre ans.

Trop âgée pour supporter encore les émissions pour la jeunesse, trop indépendante pour adhérer complètement à la « télévision de papa », cette catégorie de téléspectateurs défie depuis longtemps les programmateurs. On la soupçonne même — terrible découverte — de déserter le petit écran et le foyer familial pour leur préférer la sortie avec les copains et le cinéma. Alain de Sédouy ne tient pas à les ramener de force devant les téléviseurs mais, il estime que le service public se doit de répondre à leurs besoins spécifiques et qu'en prenant en compte de nouvelles aspirations culturelles la télévision pourrait en profiter pour rajeunir un peu.

Pour résoudre ce délicat problème, Alain de Sédouy et le service des études de TF 1 vont recourir pour la première fois aux services d'une société de conseil, Media marketing international (M.M.I.), animée par Christian Aznar et Christiane Boisgelot, deux anciens responsables du Centre de communication avancée (C.C.A.) de Havas. Chez Havas, Christian Aznar s'est occupé des dossiers des radios locales, de la télématique et de la télévision par satellite. Autant d'occasions d'évaluer sur le terrain les demandes d'information du public et de s'apercevoir qu'en multipliant les canaux les nouvelles formes de communication segmentent leur public et se rapprochent ainsi des stratégies publicitaires.

La notion d'un *grand public* homogène que se disputent chaque jour trois chaînes nationales ne fait plus recette. La baisse générale de l'audience, les récentes vagues de mécontentement démontrent qu'à vouloir satisfaire tout le monde on ne contente personne. En visant un hypothétique téléspectateur moyen, la création s'est appauvrie, banalisée. Aujourd'hui, les vidéocassettes permettent de satisfaire les amateurs de cinéma, comme ceux d'opéra ou de sport : demain, les réseaux câblés généraliseront la « télévision à la carte ». On ne parle plus *du* public mais *des* publics, et les futurs programmes seront, dans leur contenu comme dans leur style, aussi *ciblés* qu'une campagne publicitaire.

Les projets d'Alain de Sédouy s'insèrent parfaitement dans ce contexte, et Christian Aznar décide d'adapter aux programmes télévisés les méthodes de la publicité. Il réalise pour TF 1 une véritable étude de marché. Les programmes traditionnels du samedi sont testés par deux groupes « échantillon » de jeunes qui ne ménagent pas leurs critiques : « *Trop vieux, trop long, trop familial, etc.* » Puis on passe aux attentes : entre quatorze et vingt-quatre ans, on veut une télévision « *branchée* » qui incite à sortir de chez soi, mais aussi une télévision qui étonne et fait rêver.

La « grille » idéale

Peu à peu, l'équipe M.M.I. dessine la « grille » idéale panachant les fictions, les courtes séquences musicales et les magazines spécialisés. Mais elle se prononce aussi sur le style : une articulation bien distincte, des mises en pages différentes pour chaque séquence, pas de présentateur, de l'humour et de la dérision. Et, terme logique de son approche « marketing », M.M.I. propose enfin le nom de l'émission — « Pour changer » — et ceux des différentes séquences : « Mégahertz », « Aller simple », « Chapeaux de roue et bottes de cuir ».

Alain de Sédouy suit assez fidèlement les conseils de M.M.I. et, six mois plus tard, il remet une seconde fois « Pour changer » entre les mains de Christian Aznar pour vérifier l'impact de l'émission. Là aussi, c'est une grande première. Jusqu'à présent, les producteurs n'avaient comme seul retour d'information que les sondages du Centre d'étude d'opinions (C.E.O.), du Centre d'études des supports de publicité (C.E.S.P.) ou de *France-soir*. Dans tous les cas, un pourcentage lapidaire tombe comme une sanction sans possibilité de correction.

Lorsqu'un taux d'audience baisse brutalement de quelques points, comment savoir si l'émission lasse le public, si elle avait ce soir-là une concurrence redoutable sur une autre chaîne ou s'il suffit de changer le générique ? Sans contact avec le public, la direction des programmes en est réduite aux mesures sommaires : on supprime l'émission ou on change le producteur. L'étude de M.M.I., effectuée sur une centaine de personnes, rétablit un dialogue entre le public et la télévision et permet de procéder à des aménagements plus fins.

« Juge box », l'émission de Miréa Alexandresco et Jean Suyeux sur TF 1, va permettre à M.M.I. cette approche « marketing » de la production télévisée. Les deux producteurs veulent traiter des problèmes juridiques, mais sous la forme d'un jeu qui les rende accessibles au grand public. Christian Aznar leur propose de réaliser une maquette en *animatique*, une méthode importée directement du spot publicitaire. Au lieu de faire, à grands frais, une émission-pilote en grandeur réelle, M.M.I. enregistre le son, les questions de l'animateur, les réponses des candidats, et y ajoute une série de dessins reprenant les principales situations. Les mouvements de la caméra animent cette bande d'images fixes, et la maquette est testée auprès d'une centaine de personnes. L'étude débouche sur un véritable cahier des charges, qui servira à concevoir le dispositif général de l'émission, le décor en forme de prétoire, le rythme des questions, l'intervention de personnalités invitées.

Avec « Moi je » — encore un nom inventé par M.M.I., — la société de Christian Aznar va franchir une nouvelle étape : elle passe du rôle de conseil à celui de producteur d'images. Pascale Breugnot a des idées très précises sur le contenu de son magazine. A mi-chemin entre « Actuel » et « Autrement, » elle veut ouvrir à la télévision un lieu où la parole subjective circule librement et laisse passer des signes précurseurs des changements sociaux. Mais pour ce contenu un peu difficile, il faut trouver un style, une mise en page originale qui soit l'image de marque du magazine. C'est ce qu'elle demande à M.M.I.

Un bureau de design audiovisuel

L'équipe travaille pendant des semaines sur le générique, image par image, peaufine la musique en y introduisant un peu d'accordéon. « *Un clin d'œil bon enfant au grand public et un autre à l'esthétique postmoderne* », résume en souriant Christiane Boisgelot. Même minutie pour la mise en page, où l'on soigne particulièrement la ponctuation, les « respirations » avec des « *jingles* », sortes de leitmotiv visuels et musicaux entre chaque séquence.

Très intéressée par ces formes courtes, ces « brèves » en jargon de presse, Pascale Breugnot demande à M.M.I. de réaliser chaque mois une séquence, « Le son du mois », qui concentre cette recherche d'écriture visuelle. Il ne s'agit pas pour autant d'art vidéo ou de recherche pure : les cadrages, les fonds électroniques restent liés au style général du magazine et lui servent en quelque sorte de laboratoire esthétique. A terme, une image de « Moi je » devra se reconnaître au premier coup d'œil comme une page d'*Actuel*.

« *La proposition de Pascale Breugnot nous a conduit à créer un nouveau département*, explique Hervé Nisic, réalisateur à M.M.I. *On peut définir Advertronic comme un bureau de design audiovisuel. Mais les producteurs qui prennent le temps et les moyens de réfléchir à de nouvelles formes d'écriture sont encore rares à la télévision. Si la publicité télévisée s'ouvre bientôt à la réalisation vidéo, c'est un secteur plein d'avenir.* »

L'équipe de M.M.I. ne manque pas de projets. Ses trois premières expériences ont fait tache d'huile. Christian Aznar réfléchit aujourd'hui aux problèmes des journaux télévisés ou des émissions de 19 h 45. Mais il s'intéresse aussi aux centaines de radios locales privées dont les grilles manquent cruellement de programmes originaux. « *L'enjeu fondamental des dix prochaines années*, explique Christian Aznar, *c'est celui des programmes audiovisuels. Le gouvernement a lancé une mission interministérielle pour alimenter les futurs réseaux et la quatrième chaîne. C'est un grand pas en avant, mais la créativité, elle, ne se nationalise pas. Elle naît toujours dans des petites structures avec des bouts de ficelles alors que les grands groupes multimédias élaborent des stratégies de pachydermes à coup de rachat de catalogues et de prises de participations.* »

Pour répondre à ce défi, M.M.I. vient de créer un troisième département, « Téléastes », une sorte d'imprésario des créateurs audiovisuels. Il reçoit des projets de production, les adapte aux contraintes des chaînes ou du marché et se charge de les vendre aux programmateurs. « *Nous récupérons des producteurs égarés dans le labyrinthe institutionnel ou las de frapper aux portes*, raconte Christiane Boisgelot. *Ils sont souvent porteurs de projets passionnants, mais finissent par être complètement découragés par la bureaucratie de l'audiovisuel. Et puis, il est plus facile de vendre une idée lorsqu'on n'est pas directement impliqué dans sa création.* » M.M.I. a déjà une dizaine de projets en portefeuille : d'une initiation à la peinture contemporaine jusqu'aux musiques des immigrés de la deuxième génération.

Dernier secteur d'intervention de ce groupe touche-à-tout, les programmes de formation. Là encore, Media marketing international s'attaque au problème avec un regard neuf. « *La plupart des entreprises utilisent la vidéo pour des raisons d'économie. Cela donne en général des résultats navrants sur le plan visuel. Pourquoi faut-il que les documents pédagogiques soient synonymes de bricolage ou d'amateurisme alors qu'ils ont un rôle de motivation essentiel ? Un programme de formation doit être aussi élaboré qu'un spot publicitaire. Mais pour amortir son coût de production, il faut pouvoir le vendre à plusieurs entreprises. Nous préparons une collection de vidéocassettes « haut de gamme » sur des problèmes généraux, des programmes en prêt-à-porter, que nous présenterons au Festival du film d'entreprise de Biarritz en juin prochain.* »

A cheval entre le marketing, la production télévisée et la recherche d'une nouvelle écriture électronique, Media marketing international est le prototype de ces nouveaux producteurs audiovisuels qui alimenteront demain les réseaux de communication. Face à la paralysie du service public et à l'attentisme des grands partenaires du privé, ils inventent à la fois une esthétique et les règles du jeu commercial. ■

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

CRIBLE — par Annie Batlle

A SUIVRE

Le téléphone vert

En appelant le 628-15-15, les habitants de Paris et de la banlieue peuvent avoir l'état exact de la qualité de l'air de leur environnement, au moment précis de l'appel. Un répondeur diffuse un message d'une minute trente secondes concernant principalement les teneurs dans l'atmosphère en dioxyde de soufre (SO 2) rejeté par les chaudières au fuel des installations industrielles et domestiques.

★ *Énergie*, 26, rue Cadet 75009 Paris. Tél. 770-33-76.

Synthèse de la voix

Selon une étude d'International Research Development, le marché mondial des systèmes de reconnaissance et de synthèse de la voix devrait atteindre 1,2 milliard de dollars en 1990 (contre 190 millions en 1984). C'est le marché de la consommation (jeux non compris) qui viendra en tête avec 50 % des ventes en 1990 (40 % en 1984), suivi du commerce (21 % contre 15 % en 1984), des jeux (9 % contre 10 %), de l'industrie (8 % contre 9 %), du médical (6 % contre 16 %) et du militaire (6 % contre 10 %). D'après cette étude, en Grande-Bretagne se serait constitué « secrètement » un consortium de la reconnaissance vocale sous les auspices du National Physical Laboratory, regroupant une dizaine de fabricants dont Plessey, Ferranti et Quest Automation.

★ *Minis et micros*, 41, rue de la Grange-aux-Belles, 75483 Paris Cedex 10. Tél. (1) 238-66-10.

L'étude des politiques

Un centre pour l'étude des politiques publiques européennes est en voie de création. Il sera officiellement mis en place à l'occasion d'une conférence organisée du 15 au 18 décembre 1982 à Bruxelles, à laquelle doivent participer une centaine de responsables politiques et économiques. Ce sera la première réalisation.

Le but du CEPS (Center for European Policy Studies) est d'alimenter la réflexion et la discussion sur les affaires publiques en Europe, en particulier dans la Communauté européenne. Le CEPS envisage de centrer ses travaux sur des problèmes économiques et sociaux, ensuite sur ceux de politique étrangère.

★ *Nouvelles universitaires européennes*, C.C.E., 200 rue de la Loi, 1049 Bruxelles (Belgique).

BOITE A OUTILS

Utopie télématique

Les Chroniques muxiennes constituent un petit ouvrage original : une utopie télématique au quotidien. Elles sont dues à un groupe de chercheurs du centre de recherches en gestion de l'Ecole polytechnique (Vincent Dégot, Jacques Girin, Christophe Midler) et par un groupe de cadres de l'E.D.F. (réunis à l'initiative de Marie-Josèphe Carrieu-Costa et de Jean-François Millat).

Des scénarios d'introduction de la télématique et de la bureautique mettent en scène la vie de citoyens d'un pays imaginaire, confrontés à l'E.D.M. (Electricité de Muxie). Agents ou employés de ce service public, ils sont amenés à utiliser des techniques qui ont une incidence sur leurs activités quotidiennes, leurs relations de travail ; clients, ils se trouvent en proie aux difficultés d'une relation « médiatisée » à leur principal fournisseur d'énergie. La participation des personnels de l'E.D.F. à l'élaboration des scénarios constitue une innovation intéressante dont E.D.F. étudie actuellement les implications.

★ Editions Entente, 12, rue Honoré-Chevalier, 75006 Paris.

Le futur des climats

Les directions actuelles de la recherche en météorologie et en climatologie sont présentées dans le volume 32 de la revue *Impact* de l'UNESCO, qui y consacre un numéro spécial. La prévision climatique, l'évolution de la composition chimique de l'atmosphère, le rôle des océans, les effets sur le corps humain, les famines, la modification des climats... et les relations avec le droit international sont quelques-unes des questions abordées de façon rigoureuse.

Les données reflètent la complexité des phénomènes climatiques : la climatologie fait intervenir des disciplines de plus en plus nombreuses. En conclusion, Jacques Bril, spécialiste d'anthropologie culturelle, montre comment le climat influence non seulement la vie matérielle des hommes, mais aussi leurs productions imaginaires. Une modification des conditions climatiques peut donc avoir des répercussions insoupçonnées.

★ *Impact*, sciences et société, Unesco, 7, place de Fontenoy, 75700 Paris.

Le jojoba a de l'avenir

Le jojoba, arbre à huile qui appartient à la nouvelle génération de « plantes énergétiques », donne ses premières graines cette année en Afrique. Le Soudan cultive le jojoba depuis cinq ans dans six endroits différents. *Forum du développement*, dans un long article de John Madeley, expose les potentialités de ces « arbustes magiques », qui produisent des graines contenant 53 % de cire liquide et vendues actuellement 20 dollars la livre. Non seulement les graines de jojoba peuvent constituer une nouvelle source de revenus, mais elles peuvent fournir une source d'énergie nouvelle. Cette culture permet en outre de stabiliser les sols et ouvre un vaste champ d'action à une coopération technique entre pays en voie de développement.

★ *Forum du développement*, Palais des Nations unies, CH-1211 Genève 10.

Tests de recrutement

Herbert et Jeane Greenberg, président et vice-présidente de Personality Dynamics Inc., ont, au cours de leur carrière, testé plus de 500 000 candidats et salariés pour le compte de 11 000 sociétés. Ils dénoncent l'inadéquation des tests de recrutement généralement utilisés et proposent une approche plus systématique, dans le numéro d'automne de la revue *Harvard-l'Expansion*. Selon eux, les tests classiques cherchent à déceler l'intérêt et non l'aptitude ; ils peuvent êtres « truqués » ; ils favorisent la conformité au groupe et non la créativité individuelle ; ils isolent des traits de caractère au lieu de révéler la dynamique de la personne. Enfin, ils s'appuient sur l'expérience passée et sur des facteurs comme l'âge, le sexe, voire la race, qui ne permettent pas de prévoir la réussite à un poste.

Les auteurs proposent une approche qui, estiment-ils, tient mieux compte des composantes précises d'un poste donné et des forces et des faiblesses du candidat ; enfin, elle s'appuie sur un test, l'I.D.P. (Interpretation Dynamics Personality), conçu pour révéler la dynamique de la personnalité.

★ Groupe Expansion, 26, rue Poncelet, 75017 Paris. Tél. (1) 763-12-11.

ETRANGER

PUCES

Vers des ordinateurs « vivants » ?

Transistors à protéines, micro-processeurs « biologiques » infiniment petits et ultra-rapides... De quoi bouleverser l'industrie électronique et la vie quotidienne.

L'ORDINATEUR biologique, véritable trame moléculaire de mille milliards d'éléments au centimètre carré, pourra grandir et se reproduire. Doué de logique, et peut-être même de sensation, son ensemble de circuits organiques traitera les informations à la façon d'un réseau, comme le cerveau humain.

Est-ce le sujet d'un prochain film de science-fiction ? Il ne semble pas. Les premiers brevets de base ont été déposés et les hommes d'affaires s'y intéressent aux États-Unis, au Japon et, une fois n'est pas coutume, même en France, où un projet de recherche vient de voir le jour à l'initiative d'un grand laboratoire pharmaceutique.

Vouloir faire toujours plus petit est aujourd'hui la loi du progrès en électronique. Or, aujourd'hui, au moment où la micro-électronique bute sur le mur du micron (1), la biologie moléculaire progresse de telle manière qu'il devient désormais possible de maîtriser les « circuits » biologiques. Dans ces conditions, ne faut-il pas abandonner le cristal et la physique du solide et se tourner résolument vers la biochimie et le vivant où se trouvent à tous ses niveaux des récepteurs, des capteurs, des bascules, des valves, des points de mémoire, des transmetteurs de signaux, des convertisseurs, des amplificateurs... *La* feuille d'une plante verte, par exemple, contient dix millions d'éléments électroniques de plus au millimètre carré qu'une « puce » au silicone.

Autrement dit, *« au lieu d'introduire de l'information à l'intérieur du système qu'on cherche à transformer par usinage, certains spécialistes de l'usinage submicronique proposent d'utiliser de préférence l'information interne des biopolymères »*, déclare Joël de Rosnay, directeur des applications à l'Institut Pasteur. C'est l'amorce d'une discipline nouvelle qui consistera à insérer dans la matière moléculaire une information suffisamment efficace pour que le reste s'en- suive nécessairement : l'assemblage des circuits, leur fonctionnement et, peut-être un jour, leur contrôle sinon leur préparation.

On peut ainsi imaginer un circuit de cinq à six mille fois plus petit que l'épaisseur d'un cheveu (60 microns environ) permettant de construire une « *puce biologique* » de 1 millimètre carré contenant plus d'un milliard de circuits et de superposer des structures biologiques reliées entre elles pour obtenir des circuits à plusieurs dimensions avec une densité de composants de l'ordre de 10 milliards par millimètre cube !

300 kilomètres/seconde

Le « bio-ordinateur » ainsi conçu pourra se mesurer au cerveau humain. Il présentera une densité de circuits un million de fois plus grande que celle des cellules nerveuses. Les protéines avec lesquelles il sera construit pourront opérer beaucoup plus vite que le cerveau humain : si la transmission du flux nerveux se fait à une vitesse de l'ordre de celle du son dans l'air, soit 330 mètres/seconde, celle des électrons dans les « puces » se rapproche de la vitesse de la lumière, soit 300 000 kilomètres/seconde. Le mariage de l'électronique et de la biologie ouvre ainsi une voie nouvelle.

Le pionnier est un franc-tireur américain, James McAlear, qui a fondé une société, installée près de Washington pour étudier les semi-conducteurs organiques et le technique des biocircuits. Il a déjà fait breveter sa méthode qui consiste à fabriquer des ultra-circuits moléculaires à partir d'une couche de protéines synthétiques (des polylysines, résultat de l'assemblage d'un grand nombre de molécules de lysine, un acide aminé essentiel à la formation des protéines vivantes). Cette couche de protéines est recouverte d'un gel plastique isolant. L'utilisation d'un « canon à électrons » permet de dessiner le circuit. Ensuite le circuit électrique est développé avec de l'alcool éthylique. Un dernier traitement au nitrate d'argent assure les connexions électriques. Perfectionné, ce procédé permettra de réaliser le transistor à protéines.

Mais ces mêmes protéines peuvent-elles avoir des propriétés intéressantes pour l'électronique ? Peuvent-elles en somme devenir de nouveaux « composants » ? Beaucoup de chercheurs le pensent. La protéine en effet est d'abord une architecture moléculaire qui sert de cadre à un « site » actif.

Dans les enzymes, par exemple, c'est seulement une toute petite partie de la molécule qui joue le rôle de catalyseur : la structure de cette molécule agit comme une main qui tient le « site » dans une position qui lui permet d'opérer ; en même temps elle oriente la co-enzyme de manière à ce que celle-ci se présente de façon correcte. Composée d'un ensemble « manipulateur » qui dirige l'action dans l'espace et d'un *outil qui l'exécute*, la protéine est donc un véritable robot.

Dans le crâne des aveugles

Reste à trouver des protéines qui auront une configuration adaptée aux exigences des électroniciens. *« On peut désormais faire la synthèse de protéines originales, qui n'existent pas dans la nature, et à leur donner des propriétés « sur mesure »* affirme Joël de Rosnay. *On peut donc imaginer en produire qui aient la capacité de devenir des circuits ultra-miniaturisés, susceptibles d'être utilisés dans les ordinateurs... »*. Ainsi donc, après le transistor à protéines, voici l'ordinateur biologique.

Mais ce n'est pas le plus étonnant. Car, puisqu'il s'agit d'éléments biologiques, ces microprocesseurs pourraient être associés étroitement à la matière vivante et implantés dans le corps humain bien plus facilement que ne le sont actuellement les prothèses artificielles qu'on tente d'y placer.

James McAlear souhaite ainsi réaliser une prothèse implantable dans le crâne des aveugles pour leur rendre des éléments de vision. Chez certains sujets atteints de cécité on peut en effet provoquer des impressions lumineuses en appliquant des sollicitations électroniques ; il devrait donc être possible d'utiliser des circuits logiques « biocompatibles » pour faire la connexion entre le signal d'une caméra vidéo miniaturisée, tenant le rôle de l'œil, et le nerf optique.

Plusieurs projets de « fabrication » de « transistors » ou de « composants » biologiques sont déjà en cours. E.M.V., la société de James McAlear vient de négocier un marché avec un groupe japonais, la Mitsui Corporation de Tokyo, faute de pouvoir exploiter seule les brevets qui ont été déposés. Belle occasion pour cette dernière, qui a de gros intérêts en biotechnologie et en microélectronique, de sauter dans un train en marche...

Les Américains de la Genex Corporation, pour leur part, sont plus intéressés par le développement de la technologie nécessaire à la biotique. Ils souhaitent par exemple mettre au point des modèles de molécules organiques faites sur mesure pour répondre aux besoins du bio-ordinateur de demain. Ils ont décidé d'implanter pour cela un groupe en Belgique. (2).

En France, Jean-Pierre Raynand, directeur de l'innovation chez Roussel-Uclaf, et Pierre Merle, professeur d'électronique à l'université des sciences et techniques du Languedoc (Montpellier-II), viennent de lancer deux projets de recherche-développement sur le traitement moléculaire de l'information.

Pour ces deux derniers projets, on escompte des résultats d'ici à la fin du siècle. Les chercheurs vont s'attaquer à la réalisation, d'une part d'« ultra-microcircuits moléculaires » ayant les mêmes caractéristiques que les semi-conducteurs classiques — c'est l'ordinateur biologique — et, d'autre part, d'« interfaces » entre le système nerveux central et les systèmes physiques environnants pour réaliser des prothèses motrices et sensorielles. Les projets associent des laboratoires publics et privés : Roussel-Uclaf et Thomson pour le développement, le Collège de France pour la chimie, l'Ecole nationale supérieure d'électronique et de radioélectricité de Grenoble, l'Ecole nationale supérieure d'aéronautique de Toulouse (Sup'aéro) et l'université des sciences et techniques du Languedoc pour l'électronique, enfin l'Institut Pasteur pour la biologie moléculaire. Reste à trouver les moyens nécessaires (postes ou bourses de chercheurs, frais de fonctionnement) : les firmes privées qui participent au projet souhaitent en effet obtenir aussi un engagement de l'Etat.

Ces recherches auraient des répercussions en micro-informatique et en microélectronique (dans les domaines de l'architecture des calculateurs et la conception des mémoires, de l'intelligence artificielle, des robots, de la conception de « biosondes), mais aussi en médecine. On peut en effet imaginer de nouvelles formes de prothèses de diagnostic électronique ou de diagnostic assisté par ordinateur et de commande des régulations physiologiques animales et végétales : ce sont des éléments biologiques qui seront placés au contact des organes vivants.

Où une telle évolution peut-elle en effet nous conduire ? Si l'on peut détourner et récupérer le processus du vivant afin de produire des machines intelligentes, ne finira-t-on pas par arriver aux limites de la vie et de la conscience ? James McAlear n'hésite pas à aller jusque-là : *« Lorsque nous aurons placé dans un centimètre cube un million de milliards d'éléments bioélectroniques ultra-miniaturisés, réuni les éléments de mémoire existants dans l'ensemble des ordinateurs qui ont été construits dans le monde jusqu'ici, il suffira d'y placer toutes les connaissances de l'humanité et de le connecter par un relais bioélectrique à notre cerveau et nous aurons ainsi accès à tout ce que les hommes ont appris depuis deux mille ans... »* ■

CHRISTIAN ROGEZ.

(1) Malgré des résultats remarquables : la conception par exemple de microprocesseurs au sein desquels sont entassés sur une « puce » d'un millimètre carré cent mille composants élémentaires, le record absolu se situant à quatre cent cinquante mille composants.

(2) Le groupe va s'attacher à fabriquer des oligonucléotides, des peptides et des protéines pouvant remplir des fonctions précises : transfert de charge, assemblage automatique, interactions intermittentes, éléments identiques interconnectables et reconnaissables.

En Belgique une académie sans candidats

L'Académie royale de langue et de littérature françaises de Belgique présente plusieurs originalités : dès sa fondation, elle a admis des femmes et des étrangers ; on y entre sans candidature ni visites. Mais, comme l'Académie française, elle est brocardée.

POUR bon nombre d'écrivains belges, l'Académie royale de langue et de littérature françaises est le couronnement ultime et symbolique d'une carrière d'écrivain ou de philologue. Elle fut créée en 1920 sous l'impulsion de Jules Destrée, ministre des sciences et des arts, qui désirait concrétiser le besoin qu'avait de s'affirmer après la première guerre mondiale une littérature de création. Les Maeterlinck, les Verhaeren, les Lemonnier, y représentaient les pères d'une génération nombreuse de romanciers, de poètes, d'auteurs dramatiques et de critiques. En outre, une Académie de langue et de littérature néerlandaises existait déjà depuis 1885, et l'Académie Thérésienne (sorte de réplique de l'Institut de France) n'accueillait que les auteurs dont les activités s'orientaient vers les recherches scientifiques ou morales. Jules Destrée proposa donc au roi Albert Ier une Académie d'où l'imagination ne serait point exclue. Pour l'époque, ses statuts ne manquaient pas d'originalité.

Tout d'abord, l'Académie se voulut cosmopolite en accueillant parmi ses quarante membres dix personnalités étrangères pour leur contribution à l'illustration de la langue française. Parmi les membres étrangers, on relèvera notamment Gabriele D'Annunzio, Anna de Noailles, Colette, Cocteau et, plus près de nous, Marguerite Yourcenar, Mircea Eliade, Julien Green. Ce fut d'ailleurs de l'étranger que vint parfois le « scandale » : Colette, lors de sa réception au Palais des académies en 1935, se présenta pieds nus dans des sandales à fils dorés au milieu d'académiciens en jaquette...

Moins misogyne que sa consœur française, l'Académie avait donc, dès sa naissance, ouvert ses portes aux femmes. En 1920, Jules Destrée notait dans son rapport au roi : *« Les femmes de lettres ont donné trop d'incontestables preuves de talent pour qu'on songe à les écarter d'une compagnie littéraire. »* Le roi approuva, même si parmi les premiers membres belges on ne compte aucune femme, et, parmi les membres étrangers, la seule Anna de Noailles, poétesse alors au sommet de sa gloire.

Autre point des statuts qui marque une différence avec l'Académie française : personne n'est admis à faire acte de candidature à un siège vacant par démarches ou sollicitations quelquonques. Selon Georges Sion, l'actuel secrétaire perpétuel : *« L'élection par candidature est humiliante pour l'écrivain, car le public compte les points... L'entrée dans notre Académie se fait par cooptation et dans le plus grand secret. Après une réunion à huis clos, les candidatures sont soumises au vote de l'assemblée en un scrutin secret. Parmi les critères de sélection, ni l'âge ni l'appartenance philosophique ou politique n'interviennent, sauf après la dernière guerre où une attitude de collaboration avec l'ennemi a entraîné la radiation. »*

Tumulte

Parmi les absents célèbres, on relève notamment deux dramaturges : Crommelynck (trop scandaleux ?) et Ghelderode (trop sulfureux ?). Mais certains hommes de lettres comme Hellens, Michaux, Grévisse ou Norge, pressentis par l'Académie, qui précautionneusement prend toujours contact avec les « possibles », ont refusé d'y entrer. *« Je ne suis pas un homme de groupe »*, répète Norge.

Dans sa solennelle demeure, en face du Palais royal, l'Académie survit, selon Georges Sion, avec des budgets « en peau de chagrin ». *« Nous disposons de 2 millions pour le fonctionnement* (environ 240 000 FF) *et de 2 millions venant de donations et de fondations afin de distribuer des prix et des bourses. A quoi s'ajoutent 2 millions pour le Fonds national de la littérature, qui accorde des aides aux écrivains* (en vue de la publication de leurs œuvres) *ou qui soutient des revues littéraires. Ce Fonds est administré par une commission consultative de sept Académiciens et de sept membres extérieurs. »*

« Bien sûr, nous n'écrivons pas de dictionnaire : nos collègues français s'en chargent fort bien. Lors de nos séances mensuelles, nos membres font des lectures de leurs œuvres en cours, ou des communications sur des sujets très divers. Les séances publiques tournent autour de thèmes d'actualité comme, par exemple, cent cinquante ans de littérature française de Belgique, le Centième anniversaire de la Jeune Belgique ».

Seule séance houleuse dont se souvienne Georges Sion : celle où un ancien ministre souhaita publiquement que l'Académie s'ouvre à la bande dessinée.

L'Académie a suscité une littérature « anti-Académie », par exemple, certains textes de la revue du *Disque vert* ou des lettres (scatologiques) de Ghelderode. L'« autre Belgique » lui reproche... son académisme et la traite d'*« institution momifiée »* ; d'autres, au contraire, l'accusent de manipulations, d'excès de pouvoir, en bref de vouloir contrôler, directement ou par personnes interposées, l'organisation de la vie littéraire. Georges Sion hausse les épaules : *« C'est nous faire un trop grand honneur que de voir en nous une force occulte. »*

La « Petite Muette »

Qu'en pensent les écrivains eux-mêmes ? Jean Muno, fraîchement élu, déclare avec malice : *« L'Académie ? Un faux-semblant. Comme tout ce qui concerne la « vie » littéraire belge. La Belgique a des écrivains, certains considérables. Dans un accès d'euphorie, elle a rêvé qu'elle avait aussi une littérature. Pour mieux s'en persuader, elle en a créé les institutions. Parmi celles-ci, l'Académie. Depuis lors, les initiés font semblant qu'elle existe. La plupart du temps pour la décrier. Comme cette Académie, accueillante et de bonne compagnie, n'a pratiquement aucun pouvoir, c'est une façon de s'offrir à bon compte un brevet d'indépendance d'esprit. Toujours dans le faux-semblant, bien sûr. On le voit : le fantastique et la bande dessinée sont des spécialités bien de chez nous. Pour ma part, je les adore. »*

Gaston Compère ironise : *« C'est une institution à laquelle je n'ai jamais porté d'intérêt particulier. J'ignore ses statuts et le rôle qu'elle joue. Je ne lui vois guère l'intérêt politique que pouvait avoir la Française au temps de Richelieu. J'ai quelques amis académiciens. Ils ne parlent jamais de l'Académie. Car il est vrai qu'elle se présente d'une certaine façon comme la petite sœur de l'armée : après la « Grande Muette », la « Petite ». Pour ne froisser personne, disons : la « moins Grande. »*

Jacques-Gérard Linze, au contraire, plaide pour des subventions plus importantes : *« Le rôle que joue l'Académie dans notre vie culturelle est positif mais tout de même assez effacé, souvent indirect, et surtout moral. Comme institution, elle a cependant une vocation plus active, et je pense que seule la modicité de ses dotations l'empêche de l'assumer. Il me semble donc que la communauté devrait fournir à l'Académie des moyens financiers plus appréciables. »*

Enfin David Scheinert : *« Si l'Académie royale se bornait à élire des écrivains de valeur (et, du reste, elle le fait), à poursuivre des travaux de recherche linguistique et littéraire (et ses contributions ne manquent pas d'intérêt), à demeurer un centre de consécration (et elle l'est, à n'en pas douter), je n'aurais aucune réserve à formuler sur ses activités. J'y compte toujours des amis et quelques écrivains que j'estime. Mais, en raison des structures économiques et culturelles précaires de notre pays, elle est amenée à sortir de son rôle. C'est cette « déviation » qui la rend vulnérable. »*

L'Académie prend-elle position dans des problèmes politiques ou culturels ? Assez rarement, semble-t-il, mais Georges Sion veut se battre par la parole et par l'écrit pour l'avenir culturel de la Belgique francophone : *« Il n'y a plus chez nous de ministre de la culture. Le mot « culture » n'existe même plus. A force de régionaliser la culture, il n'y en aura plus. »*

Les académiciens (dont la plupart habitent Bruxelles) descendront-ils un jour dans la rue pour manifester leurs inquiétudes ? *« Personne ne nous reconnaîtrait »*, avoue Georges Sion. Il est vrai que la plupart des Belges ignorent jusqu'à l'existence de l'Académie royale. L'élection de Marguerite Yourcenar à l'Académie française a fait les manchettes de tous les médias et grand bruit dans la population. Mais qui savait qu'elle avait déjà été élue par les académiciens belges en 1970 ? ■

PASCAL VREBOS.

INDE

Les Jeux asiatiques entre la prouesse et l'extravagance

La préparation des IXes Jeux asiatiques qui viennent de se dérouler à New-Delhi avait fait en Inde l'objet de débats passionnés. La construction d'un stade géant, d'hôtels de luxe en deux ans, dans un pays où la pauvreté est la règle, relevait-elle de la prouesse ou de l'extravagance ?

« *DE somptueuses limousines étrangères (1) glissant sur d'harmonieux toboggans. Des touristes et de fortunés Indiens dînant dans les restaurants de palaces « cinq étoiles ». Des ministres, des bureaucrates, des magnats de l'immobilier trinquant, un verre de whisky à la main, pendant que Mme Gandhi fêtera son soixante-cinquième anniversaire.* » Ainsi le magazine indien *Suraya* décrivait-il récemment, à l'avance, d'une plume acide, l'ouverture des IXes Jeux asiatiques qui se terminent ce 4 décembre dans une capitale indienne débarrassée de ses mendiants. « *Et pendant que l'on célébrera en grande pompe cette manifestation prestigieuse, les quelque cent cinquante mille travailleurs qui, venus des quatre coins du pays, auront, des mois durant, contribué à ériger ces « temples des temps modernes » se mettront en quête d'un nouveau toboggan, d'un nouveau palace, afin de remplir leur estomac et celui de leurs enfants.* »

Le ton est polémique, mais comment ne le serait-il pas ? D'un côté, une dépense globale que certains n'hésitent pas à fixer à 10 milliards de roupies (2), l'argent qui coule à flot ; de l'autre, « du sang, de la sueur et des larmes » pour reprendre le titre du magazine cité plus haut, un salaire minimum d'environ 11 roupies par jour qui n'existe en réalité que dans les slogans des « champions » de la classe ouvrière. En fait, douze à dix-huit heures de travail, pour gagner 8 roupies, parfois moins, la différence étant empochée par les « recruteurs ». Sur certains chantiers, un peu de riz, quelques légumes et, à la fin du mois, 110 roupies... Le prix d'une place pour assister à la cérémonie d'ouverture. Et puis, souvent aussi, des enfants de moins de quatorze ans que l'on a fait travailler au mépris des lois existantes. Tout ce petit monde entassé dans des campements sordides - certains journaux ont parlé de « camps de concentration » - sans eau, sans électricité, sans sanitaires et sans services médicaux.

Reste qu'aujourd'hui chacun est prié d'oublier ses griefs, de remiser ses critiques. La polémique a fait place à la célébration. Fini le lamento, sonnez trompettes de la Renommée. On fait donner les grandes orgues et taire grincheux et rabat-joie. Au Parlement, le ministre des sports, mis sur la sellette, avait invité les élus, les journalistes et le public à considérer ces Jeux comme « *un sujet de fierté nationale et de prestige* » et, par conséquent, à contribuer à leur succès. Et il avait relevé que la préparation d'une manifestation de cette ampleur qui, normalement, aurait dû s'étendre sur une période de quatre à cinq ans avait, ici, été menée à bien en à peine deux ans. Un record. Un exploit.

Une ampleur croissante

En 1951, à New-Delhi, environ 500 athlètes, représentant onze nations, s'affrontèrent dans six disciplines (athlétisme, basket, cyclisme, football, haltérophilie et natation) à l'occasion des premiers Jeux asiatiques. Ces derniers devaient ensuite se tenir à Manille, Tokyo, Djakarta, Bangkok, Téhéran et, de nouveau, à Bangkok, en 1978, où étaient rassemblés environ 3 000 athlètes représentant vingt-six pays.

La capitale indienne a accueilli ainsi ses deuxièmes Jeux. Du 19 novembre au 4 décembre se sont affrontés à Delhi 5 000 athlètes, représentant une trentaine de nations d'Asie, dans vingt-deux disciplines (alors que le minimum requis n'est que de huit) dont, pour la première fois, le golf, le hand-ball, l'équitation et l'aviron (les épreuves ont eu lieu à Jaipur, au Rajasthan) ainsi que le hockey sur gazon féminin. Les épreuves de voile ont eu lieu à Bombay.

Un bébé encombrant

Il est vrai que l'histoire de ces Jeux tient un peu de l'épopée, de la gageure. En fait, la candidature indienne remonte à 1976, peu avant la défaite de Mme Gandhi aux élections. Et il faudra attendre le retour de cette dernière au pouvoir, en janvier 1980, pour voir les choses s'engager sérieusement. Car les vainqueurs de Mme Gandhi avaient accueilli avec une certaine réserve ce bébé jugé bien encombrant. M. Desai avait traîné les pieds, et son gouvernement avait même décidé, au printemps 1978, de retirer la candidature indienne, décision sur laquelle il devait cependant revenir, en décembre, sous la pression conjuguée des milieux politiques et sportifs. Ce qui n'empêchait son éphémère successeur, M. Charan Singh, de suggérer de nouveau, en novembre 1979, l'abandon d'un projet qualifié de « *colossale aberration* » et qui, selon lui, allait entraîner le gaspillage d'environ 250 millions de roupies alors que nombre de paysans indiens - son électorat - « *ne disposaient toujours pas du minimum vital* ». Trois mois plus tard Mme Gandhi rentrait en scène et, en mars 1980, son gouvernement confirmait que les jeux auraient bien lieu à Delhi et qu'il en coûterait 330 millions.

Comité olympique et fédérations locales étaient placés sur la touche et, en septembre 1980, étaient formés un comité spécial et plus de deux cents sous-comités, constitués de personnalités plus connues pour leurs attaches politiques que pour leurs compétences sportives. Le tout supervisé par le fils du premier ministre, Rajiv Gandhi. L'affaire devenait éminemment « politique ». S'engageait alors une véritable course contre la montre dont la presse n'allait cesser, en les dramatisant au besoin, de suivre les péripéties. D'autant que les devis enregistraient une escalade impressionnante. Alors qu'il avait été initialement prévu d'utiliser l'infrastructure existante, quitte à la rénover, les nouveaux responsables décidaient de voir grand et enfantaient des projets plus ambitieux les uns que les autres. Ainsi, au vieux National Stadium (vingt-cinq mille places) venaient s'ajouter un nouveau stade de soixante-quinze mille places, le Nehru Stadium, un stade couvert de vingt-cinq mille places (le troisième du monde par sa taille), un vélodrome, une piscine couverte de six mille places et un village olympique capable d'héberger cinq mille athlètes.

L'opposition faisait feu de tout bois, accusant le gouvernement de dilapider les fonds publics. Le pouvoir, tout en cédant du terrain et en révisant régulièrement, en hausse, ses propres estimations (en août 1981, il avançait le chiffre de 548 millions), restait encore bien loin des 7, voire des 10 milliards (3), brandis par ses adversaires. Ces derniers ajoutaient, il est vrai, au coût des installations sportives proprement dites, les dépenses considérables engagées pour améliorer le réseau urbain — construction de sept toboggans, aménagement de treize intersections et élargissement de vingt-six grandes artères — pour électrifier la ligne de chemin de fer ceinturant la ville, introduire la télévision en couleurs dans le pays — un poste local coûtera entre 7 500 et 8 000 roupies, s'y ajoutaient, surtout, les énormes investissements requis pour la construction d'une dizaine d'hôtels « cinq étoiles » destinés à accueillir les milliers de visiteurs attendus pour les jeux. Une « enveloppe » que les plus modérés chiffraient à environ 4,7 milliards de roupies.

L'amalgame était, bien entendu, dénoncé par le gouvernement, qui affirmait que nombre des aménagements entrepris auraient dû être menés à bien de toute façon et qui notait que la capacité hôtelière ainsi accrue conforterait Delhi dans son image de centre de conventions et de conférences internationales. Quant à l'infrastructure sportive mise en place, elle permettrait à la capitale indienne d'accueillir à l'avenir de grandes compétitions internationales, telles que les Jeux du Commonwealth, d'éventuels Jeux afro-asiatiques en 1983, voire, un jour, les Jeux olympiques. En outre, il était prévu de remettre dans le circuit public les appartements du village, opération qui, estimait-on, devait rapporter trois fois plus que les fonds investis dans cette réalisation.

Ces explications ne parvenaient pas, toutefois, à calmer les esprits. Ainsi, aux accusations de « scandales » lancées par l'opposition (qui évoquait les ventes, au marché noir, de ciment et d'acier, ou les centaines de voyages effectués à l'étranger par les organisateurs), répondait la dénonciation, par les milieux officiels, des efforts menés par certains pour « saboter » les Jeux.

Le pouvoir n'en restait pas moins constamment sur la défensive, d'autant que les « bavures » se multipliaient. On découvrait ainsi, grâce à la presse, que le personnel travaillant sur les divers chantiers était quelque peu exploité. Saisie, la Cour suprême invitait les responsables à respecter les lois et, notamment, à ne pas employer des enfants. Des accidents se produisaient. Un toboggan en construction s'effondrait. La piscine couverte perdait son toit, les plans initiaux apparaissant soudain techniquement irréalisables. Le massacre de centaines d'arbres, sacrifiés à l'élargissement des avenues, provoquait la fureur des écologistes.

Enfin, et surtout, on découvrait que la préparation des héros supposés de la fête, les athlètes, ne représentait pas, apparemment, une priorité. Ainsi apprenait-on, en septembre 1981, que les participants aux Jeux du Commonwealth, à Brisbane, étaient invités à débourser chacun 7 000 roupies pour couvrir les dépenses engagées à cette occasion. « *Qu'on ne s'étonne pas*, écrivait alors un éditorialiste, *si, pareillement traités, nos athlètes ne se distinguent guère dans les compétitions internationales* ».

Les « VIP », rois de la fête

La leçon ne semblait pas être entendue puisque les sélectionnés pour les Jeux asiatiques se voyaient, à leur tour, réclamer quelque 5 500 roupies pour l'hébergement au village et leur tenue pour la cérémonie d'ouverture. Faux pas vite réparé cependant, le gouvernement annonçant au Parlement que les athlètes indiens n'auraient qu'à se soucier de leurs performances (4). Sur ce plan, toutefois, personne ne semblait se faire beaucoup d'illusions sur les espoirs de médailles d'un pays à qui les spécialistes ne laissaient entrevoir, au mieux, qu'une cinquième place à l'heure du bilan final (5).

En visite à Delhi, en mars dernier, la directrice du Comité olympique mettait un peu de baume dans le cœur des organisateurs en se déclarant impressionnée par les travaux en cours et en estimant que Delhi pourrait, en effet, poser sa candidature pour les Jeux de 1982. Début mai, le gouvernement fixait le coût des installations sportives à un peu plus de 620 millions. Peu à peu le rêve devenait réalité et les journalistes vantaient l'architecture du stade couvert, les possibilités des cuisines du village ou le tableau d'affichage électronique géant du nouveau stade, capable de donner les résultats en anglais et en hindi.

Dans la coulisse, un cirque entraînait activement la mascotte vivante des Jeux, un jeune éléphant baptisé « Appu », qui devait, disait-on, se produire lors des cérémonies d'ouverture. Début octobre, on apprenait soudain que ce numéro n'avait jamais été envisagé et le charmant animal était remercié sans élégance après un « supplice » dénoncé par les âmes sensibles. Ce qui n'empêchait pas une trentaine de pachydermes du Kerala de débarquer à Delhi, début novembre (après un voyage ferroviaire harassant) pour participer aux réjouissances.

Les dés étaient presque jetés et chacun espérait qu'il serait remédié aux multiples imperfections constatées lors des répétitions organisées en septembre, tant au niveau du fonctionnement du village que du maniement de foules importantes. Sur le plan hôtelier cependant la situation n'était guère reluisante. On parlait même de « Waterloo », seuls trois des nouveaux hôtels paraissant devoir être achevés dans les délais. Ce qui provoquait une tempête au Parlement, les entrepreneurs, qui s'étaient en effet vu accorder par le gouvernement des conditions fort avantageuses et qui avaient parfois bénéficié de passe-droits, étant accusés de ne pas avoir tenu leurs engagements. Sur le plan touristique, il fallait également, semble-t-il, déchanter, les dix mille visiteurs annoncés fondant comme neige au soleil.

En fait, sur les quelque 50 000 billets mis en vente à l'étranger, la moitié seulement auraient trouvé preneur à la veille de l'ouverture. Quant au 1,6 million de billets offerts aux Indiens, leur mode de distribution devait faire l'objet de critiques sévères. Avec, pour résultat, la vision, évoquée par certains journaux, de stades à moitié vides, comme lors de la dernière Coupe du monde de football. D'autant que les compétitions devaient être largement retransmises par la radio et la télévision.

Il ne restait plus qu'à compter sur les milliers de délégués officiels, de journalistes, de possesseurs de cartes d'invitation, sans oublier les quelque quatre mille cinq cents généreux donateurs qui, ayant accepté d'investir de 5 000 à 20 000 roupies dans cette affaire, pourraient assister, de leurs places réservées, aux diverses compétitions. D'où la désagréable impression que, dans la République « socialiste » indienne, les citoyens les plus riches et les détenteurs du pouvoir, rassemblés sous le label magique de « VIP » (6) seraient, une fois de plus, les rois de la fête. Les plus optimistes espèrent toutefois que ces Jeux auront servi aussi un peu la cause du sport en Inde en lui permettant d'entrer, même d'une manière contestable, dans un pays où il n'a guère jusqu'ici beaucoup retenu l'attention des pouvoirs publics. Il est vrai que ces derniers ont bien d'autres soucis. ■

PATRICK FRANCES. ■

(1) L'organisme public, chargé du tourisme, l'I.T.D.C., qui dispose déjà d'une flotte d'environ trois cents voitures étrangères qu'il loue aux touristes, avait décidé d'importer spécialement soixante-cinq Mercedes climatisées afin de transporter les personnalités qui assisteront aux Jeux.

(2) Une roupie = environ 0,75 franc.

(3) Ce chiffre, avancé par un député de l'opposition, représenterait le revenu mensuel de 200 millions de paysans indiens vivant en dessous du seuil de pauvreté. L'estimation du gouvernement représenterait, quant à elle, le coût de quatorze hôpitaux de cinq cents lits.

(4) Avant les Jeux, plus de deux cents stages auront été organisés à l'intention des sélectionnés indiens, qui disposaient d'une allocation alimentaire d'une trentaine de roupies par jour ainsi que de 2 à 5 roupies d'argent de poche.

(5) En 1951, à Delhi, l'Inde avait remporté 52 médailles, dont 16 d'or. En 1978, à Bangkok, 28, dont 11 d'or, les athlètes indiens terminant au sixième rang du palmarès final. Il devait en être de même lors des récents Jeux du Commonwealth.

(6) VIP : initiales de « very important person.

REFLETS DU MONDE

SOZIAL-REPORT

Entraîner les chômeurs

SOZIAL-REPORT, bulletin ouest-allemand qui relate régulièrement certaines expériences-pilotes en matière de lutte contre le chômage ou d'amélioration des conditions de travail, écrit dans une récente livraison : *« Ce qui est extraordinaire dans cette firme, c'est qu'il n'y a rien d'extraordinaire. Ni la plaque indiquant sa raison sociale en cuivre jaune, ni l'ambiance affairée qui règne dans les bureaux, ni la secrétaire qui conduit le visiteur jusque chez le directeur. Une entreprise comme les autres. Cependant, la firme de commerce en gros d'appareils électriques Belektro, ayant son siège à Bebra (R.F.A.), ne vend aucun article. La « firme », avec ses vingt-trois employés, fait partie des deux cent quarante institutions allemandes de formation* des chômeurs ; elle est une *« firme d'entraînement » (...) où les chômeurs ont la possibilité d'apprendre un autre métier, de se préparer à un examen de sortie ou, simplement, de s'entraîner pour rester en forme.*

» Reprenons les propos de Jürgen Greiner, directeur de la firme : « Nous offrons à nos collaborateurs l'avantage d'avoir un aperçu des rapports internes de l'entreprise, ce qui n'est que rarement possible dans l'économie réelle. Cette possibilité leur permet d'ailleurs d'apprécier la valeur de leur travail pour l'ensemble de l'entreprise. » Les collaborateurs de Belektro passent par la quasi-totalité des services de la firme d'entraînement. Qu'il s'agisse du bureau du marketing, du service du personnel, du service du courrier, de l'orientation technique, Belektro est structurée comme un commerce de gros. On peut, sans exagérer, parler d'une firme qui fonctionne comme une véritable entreprise. » « Il a même été procédé à l'élection d'un conseil d'entreprise, afin de préparer les collaborateurs à la cogestion au sein de l'entreprise », précise *Sozial-Report.*

JOURNAL DE GENÈVE

La peur de la (non-) mort

« Aussi étrange que cela puisse paraître à première vue, nos contemporains ne craignent plus tellement de mourir, mais de rester vivants... alors que tout le monde les croit morts ! écrit le *JOURNAL DE GENÈVE*. Notre époque voit la prolifération d'une nouvelle phobie, l'angoisse d'être enterré vivant. Cependant, le problème semble réglé désormais : un inventeur suisse a mis au point une sorte de machine à déceler la vie (...).

» L'aguichant mannequin articulé sur lequel est exposé le dispositif évoque davantage, avec ses lèvres peintes et ses faux-cils, une jeune femme en bonne santé qu'un cadavre ; mais ne nous y trompons pas : l'appareil doit être appliqué sur un corps en état de mort clinique uniquement. Il se présente sous forme de fils qui vont du cerveau aux poignets, destinés à percevoir immédiatement la moindre manifestation de vie. Le mort ressuscite ? Aussitôt une sonnerie d'alarme se déclenche, alertant infirmières, employés de la morgue ou parenté. (...)

« Léthargie, catalepsie, et de nombreux autres états inconnus augmentent encore la peur que les hommes ont de la mort, explique l'inventeur. *Différents centres de recherches, et principalement celui du professeur Hans Bender, à Fribourg-en-Brisgau, ont démontré qu'une personne décédée peut encore enregistrer des paroles ou des sentiments plusieurs heures ou même plusieurs jours après le décès. Ces enregistrements pourraient être à la base de différents phénomènes constatés après la mort d'une personne, tels qu'accidents bizarres et bruits étranges... L'année passée, ce même inventeur avait déjà imaginé un dispositif du même genre, mais destiné à être placé à l'intérieur du cercueil, enterré. Toutefois, le système s'avérait un peu compliqué »*, conclut le *Journal de Genève*.



HENRI CARTIER-BRESSON/MAGNUM

CLEFS

Le pasteur et les pacifistes

Depuis la guerre, le pasteur allemand Helmut Gollwitzer milite pour la paix et le désarmement.
Après avoir longtemps prêché dans le désert, il constate avec joie que ses idées sont maintenant reprises par un profond mouvement populaire.

HELMUT GOLLWITZER enseigne la théologie protestante à l'université libre de *Berlin-Ouest*. Né en 1908, en Bavière, il fut, pendant ses études de théologie, l'élève de Karl Barth. Sympathisant de l'aile gauche du parti social-démocrate, il devint membre, en 1933, de l'Église confessante, qui se constitua alors, en opposition à l'Église officielle. En 1938, il remplace, dans la fonction de pasteur de la paroisse de *Dahlem* à *Berlin*, son ami Martin Niemöller, arrêté par les nazis, et enseigne à l'université illégale de l'Église confessante.

En 1940, il est incorporé comme infirmier dans l'armée allemande ; fait prisonnier, il connaîtra la prison soviétique de 1945 à 1949. Il raconta cette expérience dans un livre, publié en 1951, qui tira à plusieurs millions d'exemplaires. Tout en dénonçant le système stalinien, il prend des distances sans équivoque à l'égard de l'anticommuniste de l'ère Adenauer.

Ses travaux théologiques l'ont conduit à se pencher sur les rapports entre le christianisme, d'une part, le judaïsme et le marxisme, d'autre part. La tentative d'articuler politique et éthique est au centre de ses préoccupations.

Dès le début des années 50, il prend fait et cause pour la paix, contre le réarmement de la R.F.A. et se bat pour que l'Église se prononce sans ambiguïté contre l'arme atomique.

∴

– Depuis 1980 se développe en R.F.A. un mouvement pacifiste d'une grande ampleur. Quelles en sont les idées majeures et les principales composantes ?

– Pour des gens comme moi, qui, après 1945, depuis la création de la R.F.A., furent de bien des oppositions, y compris contre la politique d'armement, le mouvement de la paix d'aujourd'hui est une grande surprise. En effet, pendant trente ans nous avons lutté à contre-courant de la majorité des citoyens d'Allemagne fédérale, surtout depuis l'entrée de celle-ci dans l'OTAN. Il y a bien eu, en 1957-1958, le puissant mais bref mouvement Combattre la mort atomique ; mais il s'est effondré très vite.

» De 1960 à 1967, nous avons fait les « marches de Pâques » : dans les rues, on ne rencontrait que l'indifférence ou la réprobation. Pour la majorité des citoyens de chez nous, la conscience d'appartenir à l'OTAN jouait un double rôle : *premièrement, c'était une protection* contre les pays de l'Est, contre les Russes ; deuxièmement, c'était, grâce à l'équilibre nucléaire, le moyen de garantir la paix. Pourquoi, aujourd'hui, cela ne marche-t-il plus ? Il n'y a pas seulement la double résolution de l'OTAN – résolution de surarmer, d'introduire une génération nouvelle d'armements – de novembre 1979. Il y a eu, d'abord, l'entrée des *Soviétiques* en Afghanistan et la réaction américaine à cette invasion. Cela a beaucoup effrayé les gens. Ils avaient été jusqu'à approuver la politique de détente, à accepter l'idée d'une normalisation des rapports avec les pays de l'Est ; et puis ils s'étaient tranquillement assoupis. Ils découvraient maintenant : 1) que c'était la fin de la détente ; 2) que l'équilibre nucléaire n'agissait plus.

» L'élection de Ronald Reagan, les prises de positions véhémentes de la nouvelle administration contre l'Union soviétique, ajoutèrent encore à l'inquiétude de nos concitoyens. Nous vivons entre le tigre américain et l'ours soviétique. Effrayés par l'ours, nous nous sommes mis sous la protection du tigre, et nous y avons bien vécu pendant quelques décennies. Mais si l'ours et le tigre en viennent aux mains, *nous avons donc tout intérêt à ce* qu'ils entretiennent des rapports pacifiques.

» Quant aux composantes principales que l'on peut observer dans le Mouvement de la paix, je commencerai par distinguer ceux qui, en dehors des groupes rassemblés par celui-ci, constituent, dispersés dans toute la population, un champ très vaste de sympathisants. Cela *aussi est tout à fait nouveau*. Selon un sondage récent réalisé par le *Spiegel*, la moitié des citoyens de la R.F.A. aurait des sympathies pour le Mouvement de la paix. Au début, il y a eu l'appel de Krefeld, qui a reçu plus de deux millions de signatures (1).

La bombe atomique et la guérilla

On a dit que les communistes étaient derrière, parce que parmi les initiateurs il y avait le D.K.P. (parti communiste allemand) et quelques-unes de ses organisations satellites. Mais cela n'a guère pris, car s'y étaient associées des personnalités non communistes dont personne ne pouvait mettre le sérieux en doute : le pasteur Martin Niemöller, dont la réputation est considérable, le général Bastian, qui, pour ses mises en garde contre la résolution de l'OTAN, a été mis à la retraite, chassé de la Bundeswehr. Cela a provoqué un grand scandale. Egalement, une représentante des « verts », c'est-à-dire du mouvement écologique, Petra Kelly.

» A la suite de l'appel de Krefeld, les choses bougèrent un peu du côté des sociaux-démocrates : des groupes, des personnalités individuelles dont la plus connue est Erhard Eppler, membre du présidium du S.P.D. Puis des organisations *très importantes*, avant tout celles de la jeunesse chrétienne. Du côté des catholiques, l'organisation internationale *Pax Christi*. Du côté des protestants, et avec une grande efficacité, l'organisation *Aktion Sühnezeichen-Friedensdienste*, (2), que nous avons fondée en 1958.

» Il ne faut pas non plus oublier la pléiade de groupes de toute sorte, groupes de jeunes, groupes locaux, jusqu'aux associations de joueurs d'échecs, qui n'avaient jamais fait de politique, et qui, d'un seul coup, se sont politisés.

– Quelles sont les différentes conceptions en matière de sécurité et de défense que l'on trouve représentées dans le Mouvement de la paix ?

– Tout d'abord, le pacifisme. Il se répand chez les plus jeunes. Un exemple : lorsqu'on a su que moi, un militant de la paix de toujours, j'avais donné de l'argent à une collecte pour l'achat d'armes destinées aux guérilléros d'El Salvador, je fus, partout où j'allais, assailli par les jeunes de questions pleines de réprobation : partisans d'un renoncement conséquent à toute violence, ils me demandaient comment je pouvais concilier ce geste avec la lutte pour la paix en Europe. Ils ne pouvaient concilier cette horreur de la violence avec le fait que, en de nombreux endroits dans le tiers-monde, il faut voir les choses autrement.

Cela montre à quel point le sentiment pacifiste se développe. Le nombre des jeunes qui refusent de faire leur service militaire, au nom de l'objection de conscience, croît dans des proportions considérables. Tout objecteur de conscience doit subir un examen afin de prouver qu'en aucune situation il n'aura recours à la violence. On lui pose alors la question habituelle : « *Mais que feriez-vous si un soldat soviétique violait votre amie ou votre mère ? Est-ce qu'alors...* », etc.

(Lire la suite page X.)

(1) L'appel de Krefeld est un texte en faveur du désarmement rédigé en novembre 1980 par l'Union allemande pour la paix.

(2) Action Signes de pénitence / Service civil (A.S.F.).

MODE

Des classiques toujours modernes

EN trois petits tours et puis s'en vont, les poupées de la mirobolante exposition des Arts décoratifs « 100 ans de jouet français » nous démontrent à quel point les modes se suivent et ne se ressemblent pas (1). Chaque décennie, c'est tout un bouleversement, non seulement de la garde-robe, mais des visages, des morphologies, des attitudes. C'est l'approche même de la mode qui se modifie. Si la mode est une permanente mise en question, on peut se demander par quelle magie des maisons comme Chanel, Hermès, Vuitton, Charvet, Burberrys', Cartier ou Lalique résistent au temps et conservent la faveur d'un public sans cesse plus large...

Chez Hermès, le sac « Kelly » est au catalogue depuis plus d'un quart de siècle. C'est la réduction, l'adaptation, d'un sac haut à courroies pour selle et bottes créé par l'arnacheur Thierry Hermès vers 1881. Le « Kelly » est proposé en cinq tailles dont une miniature, en trois matières, sans compter les versions bi et tricolores. Il a été mis sous les feux de la mode par Grace Kelly dans les années 50. Depuis, il n'a jamais cessé de plaire. En 1969, l'introduction au catalogue du sac « Constance » dessiné par Catherine Chaillet n'a pas fait chuter sa cote d'amour, pas plus que celle en 1978 du sac arts déco « Facco ».

Toujours chez Hermès, en dehors des fameux carrés de soie que Robert Dumas-Hermès imposa au monde entier, la maison enregistre un troisième record de longévité : celui de la mallette à coins retournés nécessitant quarante heures de travail, au catalogue depuis 1925 !

Quel est le secret de ces succès longue durée ? La qualité ? la part de rêve ? le côté bon chic bon genre rassurant ? Les produits à vie longue ne sont pas forcément chers : le Levis 501 doit bien être centenaire et la chemise Lacoste a facilement la cinquantaine. Il ne suffit pas d'être « de luxe » et hors de prix pour durer.

Pour Marie-Claude Lalique, une création qui dure est celle qui s'est toujours adressée à des connaisseurs. Entre les créations de son grand-père, de son père et les siennes il y a tout un chemin parcouru et en même temps une filiation, une cohérence que les amateurs savent reconnaître. C'est ce chemin et cette cohérence qui les retiennent. Pour Jean-Louis Dumas-Hermès, actuel président de la maison Hermès, « *le privilège d'une notoriété est un avantage à double tranchant* ». Cette réputation se transforme en dynamique qui prévient le faux pas, interdisant de faire n'importe quoi ; mais elle est aussi une contrainte, un frein aux capacité d'innovation.

En 1978, rapporte Jean-Louis Dumas-Hermès, quand on proposa à la maison le modèle « Arceau » d'une montre à quartz, beaucoup furent contre. Les chiffres arabes en oblique sur un cadran circulaire, une asymétrie au niveau de l'attache du bracelet, on ne comprenait pas : on était, il est vrai, en plein règne de la digitale. Le public a tranché, la montre « Arceau » est un succès. Cette montre qui choquait il y a quatre ans est en passe de devenir un classique. Jean-Louis Dumas-Hermès insiste : on ne décide pas de créer un classique, la montre « Arceau » commence à en devenir un parce qu'elle innovait en 1978.

Rue Cambon, chez Chanel, cela est évident parce que « *Chanel n'est pas une mode, mais un style* ». Un style totalement adapté aux temps modernes, tout en ne sacrifiant pas l'élégance, la féminité. On souligne « *que le maintien d'un style n'est pas seulement l'effet d'une tradition, il est celui d'un esprit ; ici, celui profondément révolutionnaire de Coco Chanel* ». On nous apprend que « Mademoiselle » fut la première en 1916 à utiliser et à imposer le jersey, à introduire et à imposer dans la garde-robe féminine le pull-over, le tricot. Elle imagina la première robe-chemisier, en 1919 la première « petite robe noire » et la première jupe plissée qu'elle emprunta à la garde-robe masculine écossaise.

Il y eut d'autres emprunts masculins en avant-première : l'imperméable, le blazer, le pantalon... Les premiers pyjamas du soir, c'est elle encore, comme les premiers sacs matelassés avec des chaînes dorées portées en bandoulière et même les chaussures beiges à bout noir ! (La maison vient de gagner un procès contre le chausseur François Villon qui s'est trop inspiré de Mademoiselle.) Le premier parfum de couturier, c'est encore un coup de Coco Chanel, il portait le numéro 5, c'était en 1921, il est toujours là. En 1924, un autre gros coup, on en parle encore, on s'en habille toujours : le « tailleur Chanel ». Ici, la durée se mesure à la vérité d'un style qui sait évoluer sans se dénaturer. On ne fait pas dans la démagogie.

La blouse des fermiers anglais

Outre-Manche, du côté de chez Burberrys', en fouillant dans les archives on découvre un fondateur, Thomas Burberry. Il ouvrit son premier magasin en 1856, à Basingstoke. En dehors du fait qu'il fut un des premiers à utiliser de façon tapageuse la publicité, il était un véritable réformateur de l'habillement. Il ne se contentait pas de faire des vêtements et de les vendre. Il voulait savoir pourquoi on portait ceci plutôt que cela et se demandait si, en fin de compte, on avait des vêtements adaptés — en particulier par grand vent et sous la pluie. Il avait remarqué des fermiers et des bergers qui portaient des blouses de lin presque imperméables, fraîches en été, chaudes en hiver et d'entretien facile. Il comprit que c'était le tissage très serré de l'étoffe et des formes amples qui donnaient à ces vêtements leur qualité.

C'est à partir de ces éléments que Thomas Burberry mit au point, non sans peine, une étoffe de coton (plus économique que le lin) tout à fait imperméable, mais laissant la peau respirer, puisque le caoutchouc n'était pas utilisé comme dans les Mackintosh. Cette matière, qu'il nomma gabardine, était en outre indéchirable. C'était une véritable innovation.

En 1891, Thomas ouvre son premier magasin à Londres. Il se spécialise dans le vêtement de sport, de chasse, de pêche, de plein air. De grands explorateurs, Amundsen, Nansen, Scott, puis l'armée de sa Gracieuse Majesté et plus tard son aviation firent la renommée des Burberrys', qui devint internationale dès 1912. De nos jours, à New-York comme à Paris, l'imperméable le plus populaire pour homme et pour femme reste le « *walking Burberry* », inspiré des fameuses blouses en lin des fermiers. Il continue à plaire parce que Burberrys' s'en tient à la simplicité du rationnel et au charme, peut-être désuet, d'une élégance qui ne se fait pas remarquer.

Chez Charvet, 28, place Vendôme, Denis Colban, l'actuel propriétaire, nous fait visiter ses quatre étages nouvellement ouverts de chemises, de pulls, de cravates et de quelques vêtements pour les accompagner. D'un sourire, il nous fait comprendre qu'ici ça dure parce que l'on ne court pas après la mode. On la fait sans le vouloir, comme on fait naturellement de la prose tout en parlant. Ici tout est délicatesses audacieuses, raffinements courageux. Plus que de mode, on parle de style.

Charles Charvet fut aussi un fondateur-innovateur. En 1838, plutôt que d'aller présenter ses créations au domicile des aristocrates, comme c'était alors la coutume, il ouvrit une boutique spacieuse afin que ceux-ci viennent à lui. Il inventa la chemise telle que nous la connaissons, avec son col se repliant sur la cravate et cousu au corps de la chemise comme les poignets.

Tous ces modèles durent encore parce qu'ils ont su, sans nous décevoir, répondre à notre attente, à nos désirs les plus profonds. Avec beaucoup de patience et de modestie à l'ouvrage. ■

MOHAND MESTIRI.

(1) « Jouet français 1880-1980 », 107, rue de Rivoli, jusqu'au 2 février 1983.

Le pasteur et les pacifistes

(Suite de la page IX.)

» Viennent ensuite ceux — c'est la majorité de ceux qui ne sont pas des pacifistes absolus — que j'appellerais les pacifistes contre l'atome. Ils disent — et je dis aussi — qu'avec les armes nucléaires, bactériologiques et chimiques, la guerre n'est plus ce qu'elle a été durant six mille ans ; l'armement ne ressemble plus à ce qu'il a été jusqu'à présent. Et tous les arguments utilisés par les Églises chrétiennes pour justifier qu'en certains cas des chrétiens puissent prendre part à une guerre, cette théorie dite de la guerre juste, ne sont plus applicables dans les conditions créées par l'arme nucléaire.

» Quant aux concepts stratégiques que l'on trouve dans le Mouvement de la paix, ils sont très divers. Les pacifistes absolus préconisent l'abolition *immédiate* de tout dispositif militaire. Ceux qui sont pour une telle solution voient bien que cela ne pourrait se réaliser d'un seul coup. Ils ne sont donc pas si éloignés de ceux qui préconisent un désarmement graduel, qui est l'autre option principale. Cela dit, l'objectif qui fait l'unité de toutes les composantes du Mouvement de la paix, c'est le « non » à la double résolution de l'OTAN. Il y a, en second lieu, l'idée qu'il faut reconvertir la Bundeswehr en une armée strictement défensive, équipée d'armes strictement défensives, à l'exclusion de la bombe à neutrons. Troisième concept : celui de la défense civile. Cela implique que les citoyens allemands soient entraînés à opposer une résistance conséquente à tout agresseur éventuel, afin de lui rendre son séjour, dans une Allemagne fédérale occupée, aussi inconfortable que possible.

» Vient ensuite un concept plus politique : celui de la neutralisation, qu'il ne faut pas confondre avec le neutralisme. Il s'agit plutôt d'un désengagement au sens où l'entendait le plan Rapacki, proposé à la fin des années 50 : d'abord, sans toucher aux blocs, la dénucléarisation de l'Europe centrale, et ensuite, autant que possible, de toute l'Europe, de la Pologne au Portugal. Pointe alors un nouveau danger : celui d'une conception — celle de Franz-Josef Strauss et autres gaullistes allemands — de l'Europe comme puissance atomique. Nous devons donc nous battre sur deux fronts, et veiller à ce que le retrait hors du giron atomique américain ne conduise pas l'Europe à s'armer jusqu'aux dents.

— Vous avez été parmi les premiers signataires d'une lettre ouverte adressée, lors de sa visite, l'automne dernier, en R.F.A., à Leonid Brejnev. Cette lettre réclamait l'évacuation des deux Allemagnes par toutes les troupes d'occupation, la démilitarisation de ces deux pays et leur retrait de la confrontation entre les blocs. Vous avez, entre-temps, formulé de sérieuses réserves à l'égard de cette initiative. Pourquoi ?

— Cette lettre concerne la division de l'Allemagne qu'elle considère comme l'une des causes principales de la confrontation Est-Ouest. Elle demandait à Brejnev, comme aux puissances occidentales, outre le retrait hors du territoire allemand de toutes les troupes étrangères, qu'on laisse aux Allemands le soin de décider eux-mêmes ce qu'ils feront ensuite. C'est à cause de ce dernier membre de phrase, que je considère comme un non-sens, que j'aurais dû retirer ma signature. Aucun peuple européen ne peut accepter de nous laisser, nous Allemands, à nous-mêmes. Nous représentons une entité beaucoup trop grande, en Europe centrale, pour qu'on puisse accorder au peuple allemand, même démilitarisé, même devenu très démocratique, la possibilité de reconstituer l'État bismarckien et d'agir, ensuite, à sa guise. Je considère cela comme erroné.

« Je suis contre la réunification »

— L'aspiration à la réunification reste-t-elle vivante chez les Allemands de l'Ouest ?

— Chez les plus âgés, oui ; mais plus chez les jeunes. Cela signifie que nous sommes un peuple en transition d'une configuration étatique à une autre, à venir. Il y avait, en 1870, deux solutions au problème allemand. Une grande Allemagne, régie par les Habsbourg, ou une petite Allemagne, assujettie à la Prusse et excluant l'Autriche. C'est la seconde qui l'a emporté. Dans les années 50, encore, nous avons, contre Adenauer, combattu l'intégration de la R.F.A. dans le camp occidental, car nous considérions qu'elle consolidait la scission de l'Allemagne. Maintenant — je vous livre ici mon opinion personnelle, — je suis opposé à la réunification. L'Autriche est définitivement hors de l'Allemagne ; tout comme la Suisse, depuis plusieurs centaines d'années. Cela n'est pas mauvais pour l'Europe. La seule chose qui nous intéresse, en tant qu'Allemands et en tant qu'hommes, c'est de pouvoir nous déplacer librement entre la R.F.A. et la R.D.A., exactement comme nous le faisons avec l'Autriche.

— Cette lettre présentait tout de même quelque chose d'original par rapport à d'autres initiatives : elle a recueilli à la fois des signatures de citoyens de R.F.A. et de R.D.A. Qu'est-ce que cela représente, pour des citoyens de R.D.A., de signer un appel en commun avec des Allemands de l'Ouest ?

— Malgré toutes les réticences que j'avais, c'est pour cela que je l'ai signé. La question reste de savoir si, lorsque de telles initiatives émanent de l'Ouest, on peut espérer que l'étincelle se propage vers l'Est. Ou si, au contraire, cela a l'effet inverse : s'il ne vaut pas mieux, étant donnée la crainte de toute déstabilisation qu'éprouvent, là-bas, les détenteurs du pouvoir, laisser les populations de l'Est — pour autant qu'elles le peuvent étant donnés les moyens dont elles disposent — exercer sur leurs gouvernements et contre les complexes militaro-bureaucratiques une pression en faveur du désarmement.

— Quelles différences voyez-vous entre le mouvement de la paix d'aujourd'hui et celui de la fin des années 50 ?

— Le mouvement actuel vient d'en bas, et il s'est affirmé contre toutes les institutions politiques établies. Il jouit, de ce fait, d'une tout autre autonomie et, vraisemblablement, il connaîtra une durée différente. Il n'est pas sûr, cette fois, qu'une propagande politique astucieuse réussisse à endormir les gens : et nous faisons tout ce que nous pouvons contre cela. C'est déjà une grande différence entre hier et aujourd'hui.

— Y a-t-il aussi une différence idéologique ?

— Tout homme de gauche que j'étais, j'ai passé, pendant la guerre, quelques années dans les prisons soviétiques. Après cela, je suis resté de gauche, mais le stalinisme me remplissait d'horreur. Rentré chez moi, je me dis qu'un capitalisme à visage humain était à peu près ce qu'on pouvait souhaiter de mieux dans cette vallée de larmes. C'était aussi l'opinion des Allemands de l'Ouest, des syndicats, des sociaux-démocrates. Ces derniers n'étaient pas seulement réformistes ; dire cela, c'est être bien en dessous de la vérité. Ils formaient un parti pro-capitaliste.

» Maintenant, sous l'effet, avant tout, du mouvement étudiant et du mouvement écologique, la critique de la société est beaucoup plus répandue que dans les années 50. Les éléments destructeurs de l'économie capitaliste sont beaucoup plus manifestes qu'autrefois ! C'est encore dans les syndicats que cela réagit le moins bien sur ces questions.

» Il faut espérer que l'expérience amère de la crise économique va accélérer l'essor d'une conscience sociale critique ; que la relation entre cette crise et le danger menaçant de la catastrophe nucléaire sera comprise ; il faut espérer que l'unité se fasse entre un mouvement ouvrier progressiste et le Mouvement de la paix. Cela est encore loin d'être le cas, tant la dépolitisation du monde ouvrier est profonde. Aussi longtemps que les ouvriers penseront qu'ils sont placés devant cette alternative : travailler pour l'industrie atomique ou être au chômage ; aussi longtemps que cette croyance erronée subsistera, ils seront voués à toutes les manipulations. » ■

MARCEL DRACH et DOROTHÉE VON TIPPELSKIRCH.

ACTUELLES

Frapper la richesse

« *Atteindre la richesse ! Frapper la richesse ! Mais quel est le régime qui ne l'a point essayé ? Quel est celui qui, dans les heures de détresse, n'a pas franchi la limite qui sépare les moyens arbitraires des moyens réguliers ? En toute occasion semblable, voici ce qui est arrivé : à mesure qu'on exerçait sur elle une pression plus forte, la richesse disparaissait comme un morceau de glace disparaît sous les doigts qui l'étreignent. On croyait la tenir encore, que déjà elle s'était évanouie. Il faut à la richesse, pour naître et se développer, des conditions de longue et constante sécurité. Elle ne supporte ni les essais ni les violences. En fait de prélèvements et de dîmes, elle n'accepte que ce qui lui convient, et trouve d'ingénieux moyens pour se dérober à ce qui lui répugne. Lorsqu'on l'épouvante et qu'on la froisse, elle quitte sa forme ostensible pour recourir à mille déguisements. Elle échappe ainsi aux poursuites et trompe la main qui croyait la saisir. Trop vivement pressée, elle va chercher dans un pays moins hostile des lois meilleures et un régime plus hospitalier. Ainsi l'arme dont on la frappe se retourne contre qui s'en sert, et le pays qui lui déclare la guerre est voué à l'appauvrissement. Tout s'y éteint : la vie de luxe d'abord, puis l'activité même. C'est une déchéance qui se prolonge jusqu'au retour d'un sentiment moins ombrageux et d'une politique plus tolérante.*

« *Qu'on ne s'y trompe point : toute forme de progression dans l'impôt nous conduirait là. Dès que les fortunes arriveraient à cette limite où la part de l'Etat serait égale ou supérieure à celle de l'individu, l'ardeur d'acquérir s'éteindrait dans les âmes, et il n'y resterait que le désir de se soustraire par la fraude aux violences de la loi.* »

L'économiste et romancier Louis Reybaud, devenu réactionnaire à tout crin après la révolution de 1848, relançait dans l'année même son célèbre héros *Jérôme Paturot à la recherche de la meilleure des républiques*.

JEAN GUICHARD-MEILI.

ETHNOLOGIE

Babourou le coupeur de luettes

Il existe, chez les Peuls, des guérisseurs ayant une spécialité bien particulière : ils coupent la luette pour évacuer les « humeurs malignes » qui encombrent la tête. Cette pratique est une curieuse rencontre entre la médecine européenne et la tradition africaine.

LORSQUE j'ai décidé de rencontrer les guérisseurs peuls de la région de Mopti, mon vieil ami Almani Malik Yaltara, originaire de la région, m'a dit : *« Va dans le Kounari, à Fatoma, le jour du marché, il y en a toujours plusieurs. »* Le Kounari, situé à l'est de Mopti et de la plaine du Macina, correspond à l'ancien territoire d'un petit royaume vassal de l'empire peul. Cette région, plus pauvre que les zones voisines d'élevage et de culture, inondées par le Niger et le Bani, a la réputation d'avoir conservé de nombreux archaïsmes. Ses guérisseurs sont renommés. Ils appartiennent à deux groupes : des thérapeutes, qui n'utilisent que les plantes, et des rebouteux.

Le mardi suivant, je me rends donc, avec Almani, à Fatoma, grosse bourgade située à une trentaine de kilomètres de Mopti. L'infirmier nous explique que chaque marché attire deux ou trois guérisseurs : deux rebouteux, un *« médecin-plantes »*, et un *« coupeur de languettes »* — c'est-à-dire de luettes (« luette » se dit en peul *denmgel*, « petite langue »). Le marché commence à s'animer, grande masse humaine mouvante et colorée — *kassa* (1) peuls en laine noire ou blanche, brodées de rouge et d'or, grands pagnes bleu foncé, cotonnades aux tons chauds — d'où montent rumeurs et poussières.

Vers midi, un enfant nous conduit à Babourou, qui nous accueille dans une cour à l'écart du village : plutôt petit, un visage aux traits irréguliers, le regard vif et perçant, il est issu d'une famille de guérisseurs. Avant de devenir coupeur de luettes, il fut soigné au fond du Kounari par un vieux confrère qui lui avait infligé un traitement voisin en se contentant de déchirer l'appendice avec un crochet épineux pour calmer ses rhumes, ses maux de gorge et sa toux. Un peu plus tard, Babourou s'étant remis à tousser, son maître renouvela l'intervention. La toux se calma à nouveau, puis il y eut une seconde rechute. Il décida alors de s'opérer lui-même ; il se fabriqua une baguette semblable à celle de son mentor, prit un miroir et sortit de chez lui pour se mettre à l'écart. Il ouvrit la bouche, repéra sa luette dans le miroir, la crocheta, la tira, la déchira : le sang vint en abondance.

Après avoir beaucoup toussé et beaucoup vomi, il se reposa un peu, puis il cautérisa la plaie avec de la cendre de tige de mil. Cette fois, il fut définitivement guéri. Il commença alors à soigner les gens de la même façon, jusqu'au jour où sa fille fut atteinte par le mal : *« Sa luette était tellement longue qu'on pouvait l'attraper à la main. »* Alors, pour la première fois, il fit une ablation au lieu de se contenter d'une simple incision.

Une pince de fortune

Babourou pratique maintenant cette opération depuis plus de vingt ans. Il n'a cessé d'améliorer sa technique et d'affiner ses instruments. Ceux-ci demeurent pourtant rudimentaires : un crochet, métallique à présent ; une pince de fortune, semblable à celles utilisées par les chimistes du siècle passé ; un vieux couteau très affûté dont il a recourbé la pointe pour trancher plus facilement l'organe. Babourou regrette d'ailleurs de ne pas avoir de bons instruments de chirurgie : *« Les médecins de l'hôpital ont de meilleurs outils et des médicaments plus forts. »* Mais les plaies consécutives à l'ablation cicatrisent vite, sauf exceptions assez rares.

Alors que nous conversions, un homme d'une cinquantaine d'années est venu échanger quelques mots à voix basse avec le guérisseur. Puis il a disparu pour revenir aussitôt, accompagné de sa femme et de sa fille. Celle-ci va être opérée.

Babourou la fait asseoir sur un petit tabouret et lui demande d'ouvrir la bouche toute grande. Il s'accroupit en face d'elle et appelle son épouse, qui pile le mil du prochain repas sous l'auvent voisin. Elle abandonne un instant ses tâches ménagères, s'essuie les mains à son pagne, et saisit fermement, par-derrière, les épaules de la jeune patiente pour la maintenir immobile. En un tour de main, Babourou crochète la luette offerte, la serre et l'étire ensuite avec la pince, puis la tranche. L'opération n'a duré que quelques secondes.

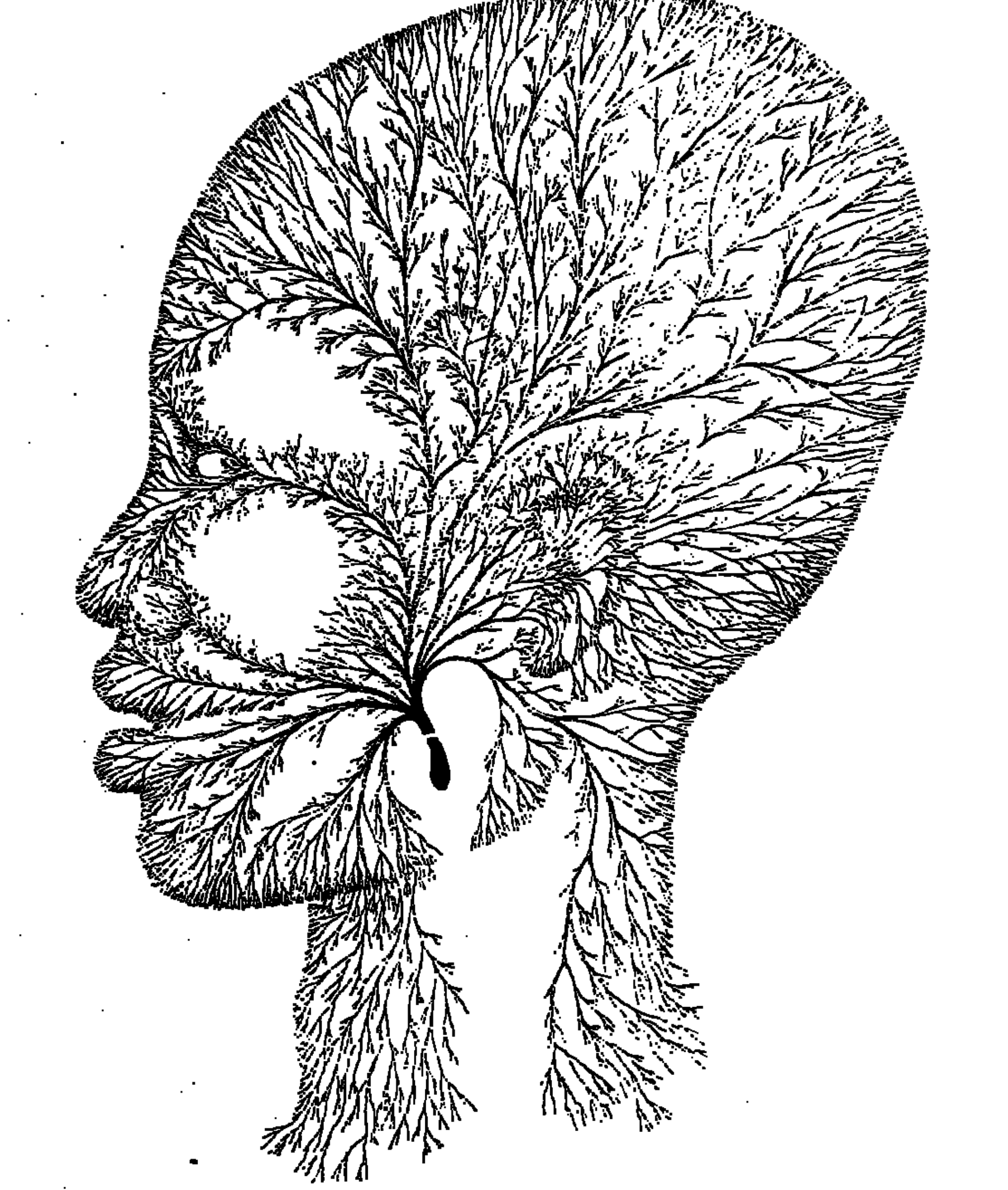
Une seconde langue

La femme du guérisseur rejoint déjà sa cuisine, le petit bout de chair sanglante gît dans la poussière. La jeune fille, qui est demeurée courageusement maîtresse d'elle-même, crache à présent, sur les conseils de Babourou, un peu de sang entre ses genoux écartés, tandis qu'il lui touche alternativement et brièvement le côté droit et le côté gauche du cou tout en prononçant des incantations incompréhensibles. Il sort enfin d'un tube un peu de poudre cicatrisante, et d'un doigt l'applique sur la plaie.

Le père de la jeune opérée tend un billet de 500 francs maliens (2) à Babourou, puis leur petit groupe quitte la cour pendant que le bout de luette, le sang et les crachats sont rassemblés en un petit tas de terre puis évacués dans la fosse d'aisance voisine. Babourou procédera à deux autres ablations avant que nous ne le quittions, vers deux heures de l'après-midi, dans la chaleur accablante du soleil encore au zénith. Depuis, j'ai assisté à bon nombre d'opérations qui se sont toutes déroulées avec la même rapidité, la même absence de décorum et de parole, la même économie de gestes et de rituel.

Babourou justifie sa pratique par un ensemble complexe de spéculations. Selon lui, il se forme à l'origine dans le cerveau une humeur infectée, qui descend par les fosses nasales jusque dans la gorge. Elle s'accumule dans *« le petit tuyau »* de la luette ; les aliments et les boissons contribuent à maintenir l'infection jusqu'à ce que cela devienne *« comme de la gomme arabique »*. Le liquide se met alors à couler dans la poitrine du malade qui commence à tousser. Les « ganglions » qui sont de part et d'autre de la gorge (3) vont enfler.

Si personne n'intervient, la luette va s'allonger jusqu'à former *« un bout crochu et même une seconde langue »*... Si le malade s'y prend à temps, l'ablation supprimera son mal. Si par malheur le liquide corrosif a déjà gangrené les poumons, *« ainsi qu'on le constate sur une radiographie »*, précise Babourou, il faut d'abord couper la luette puis s'adresser à la médecine moderne et *« se faire faire des piqûres »*. L'infection provient d'une saleté (*toundi* en peul) portée par le vent, qui remonte par les narines jusqu'au cerveau. En sont victimes ceux qui ne se lavent pas assez régulièrement la gorge et surtout le nez. Il faut toujours *« se déboucher les conduits »*, dit Babourou.



MORGAN

Le mal vient donc de l'extérieur, il est lié à la notion d'impureté. Jamais n'interviennent dans les explications du guérisseur des êtres surnaturels tels que génies ou démons. Son discours à la fois fantasmatique et rationalisant élabore une topologie des circuits de la tête, de la gorge et de l'arrière-gorge, et une théorie de la circulation des humeurs malignes.

Le maître Mamadou Ba

J'ai retrouvé Babourou l'année suivante, dans son village. Il était paisiblement occupé à engranger du mil au milieu des siens, auxquels il distribuait des ordres. Nous conversions depuis une bonne heure, lorsqu'un patient se présenta. Babourou sortit sa trousse d'où glissèrent des instruments chirurgicaux aux chromes *rutilants*. Ce *nouveau matériel* lui avait été offert par une interlocutrice d'origine sénégalaise, qui avait procédé, paraît-il, à un recensement des guérisseurs de la région pour le compte de l'O.M.S. Babourou arborait fièrement pinces, crochet et ciseaux acérés. La luette du consultant alla bien vite rejoindre la poussière. Rendez-vous fut pris, avant de nous quitter, pour rendre visite au vieux maître auprès duquel le guérisseur avait fait son apprentissage.

Le lendemain, nous organisions une équipée au fond du Kounari, jusqu'au village où habite le vieil homme. Nous arrivons vers 17 heures à Waribara, dernière agglomération peule, plantée sur une colline rocheuse rouge et noire qui domine une vallée sèche parsemée de quelques rôniers. A l'ouest la vue porte loin ; à l'est, l'horizon est barré par le rebord du plateau dogon, dont les premiers villages sont à quelques kilomètres d'ici. La terre, dorée par le soleil qui s'apaise, décline toutes les tonalités d'ocre et de brun. Mamadou Ba, immense vieillard aux traits aussi rocailleux que son pays, s'avance d'un pas encore alerte, habillé de cotonnades tissées à l'ancienne, coiffé d'un bonnet dogon à courte pointe. Il confirme les propos de Babourou : il lui est arrivé de trancher des luettes depuis que celui-ci lui a révélé cette innovation, mais la plupart du *temps il se contente de les déchirer* comme autrefois. Il dit tenir sa pratique d'un guérisseur dogon qui l'a soigné il y a une quarantaine d'années. Il ne précise pas si l'opération était déjà pratiquée à des époques plus anciennes.

Outre Babourou et son maître, deux autres guérisseurs pratiquent, à notre connaissance, l'ablation de la luette dans la même région. Celle-ci se présente comme une technique évolutive, puisque à la génération précédente on se contentait de déchirer le petit appendice. L'opération n'est pas ritualisée, la mise en scène quasi absente ; à peine le guérisseur prononce-t-il quelques rapides incantations, juste après l'ablation. Il n'y a pas de débat préalable, la décision semble déjà prise quand la famille conduit le patient auprès de Babourou, *qui se contente de trancher*. Son activité revêt même un aspect prosaïque et expéditif surprenant pour qui a été accoutumé aux intrusions du sacré dans le champ thérapeutique, telles qu'elles se manifestent dans des cultes de possession voisins (4).

Une pratique de transition

Si Babourou exerce son art en silence, il en expose volontiers les fondements à travers des propos rationalisants : circuits d'humeurs malignes, communication entre organes, évolution du mal. Ce discours positif, l'évocation de l'hôpital, dont relèvent les cas graves au dire du guérisseur, l'invention apparemment récente de cette pratique, inclinent à penser qu'elle est induite de la médecine européenne. En même temps, les règles de la médecine africaine traditionnelle sont respectées. Babourou est un ancien patient qui a souffert du même mal. Il est né dans une famille de guérisseurs. Il occupe une position marginale dans sa société. Comme tous les thérapeutes populaires, il ne reçoit pas d'honoraires fixes : chacun le rétribue selon ses propres possibilités, les sommes variant de 200 à 3 000 francs maliens.

Babourou jouit d'une aisance relative qui contraste avec la pauvreté ambiante. Il n'a cessé d'élargir sa clientèle, il a opéré plusieurs centaines de personnes ces derniers mois. Il va parfois pratiquer son art jusqu'à la frontière mauritanienne et de la Côte-d'Ivoire, mais toujours en milieu peul. Ces succès prouveraient que l'ablation de la luette, qui semble revêtir une efficacité essentiellement symbolique, quels que soient ses effets réels, n'entraine pas d'accidents graves. S'arrêter sur les aspects éprouvants et difficilement supportables de cette opération à vif risque de faire oublier qu'elle est considérée par ceux qui la subissent comme le seul soulagement possible à leurs maux — et qu'en Europe aussi, une infection chronique de la luette peut contraindre à une excision partielle... ■

JEAN-MARIE GIBBAL.

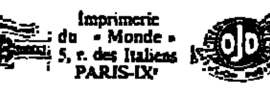
(1) Grand boubou de laine.

(2) Soit 5 francs français.

(3) Peut-être les amygdales.

(4) Culte songhaï ou culte soninké et bambara. *Cf.* J.-M. Gibbal, *Tambours d'eau*, Le Sycomore, 1982.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)



Imprimerie du « Monde »
5, r. des Italiens
PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437.
ISSN : 0395 - 2037.

LANGAGE

Quand Gutenberg capitule

IL est pratiquement impossible à un Français d'aujourd'hui de se faire une idée, même approchée, de l'importance numérique et de la diversité du vocabulaire de sa langue : pas plus sans doute qu'à un Allemand, un Anglais, un Russe... pour la sienne. Quelques hommes pouvaient encore le faire jusqu'au dix-huitième siècle, avant l'explosion des sciences et des techniques : les collaborateurs permanents de l'*Encyclopédie*, par exemple, n'avaient guère plus de 30 000 mots à « percevoir » pour couvrir la totalité du vocabulaire d'alors.

Par combien faudrait-il multiplier ces chiffres aujourd'hui ? Autrement dit : combien y a-t-il de mots français en 1982 ?

Cette question naïve (et banale) ne peut recevoir aucune réponse sérieuse (1). Qu'est-ce que « le français » ? Qu'est-ce qu'un mot « français » ? A partir de quel degré d'usage et d'acceptation sociale faut-il le compter, ou le décompter s'il n'est connu que de petits groupes sociaux isolés, c'est-à-dire s'il est régional, argotique, ou très spécialisé ?

Doit-on compter comme des « mots » *machine à coudre*, *machine à écrire* ou *petit déjeuner*, comme on le ferait pour *machine-outil*, *deux-roues* ou *quatre-temps ? Abaissable*, *abattable*, *abolissable*, *abonnable*, *abordable*, *abrégeable*, sont-ils des « mots », ou de simples formes verbales ?

Supposons cependant qu'on se mette d'accord sur une définition approchée du « mot », du genre de : unité signifiante autonome, identifiée, comprise et utilisée à des fins de communication à l'intérieur d'un même groupe linguistique. En précisant même : à l'intérieur d'un même groupe socio-ou-techno-linguistique.

Avec cette définition large, nous déborderons déjà de beaucoup le cadre des plus gros dictionnaires traditionnels. Au-delà de 100 000 mots en effet, et en ordre de grandeur, Gutenberg capitule. Pour bien des raisons : de capitaux à investir, de lenteur de la réalisation, de difficultés de consultation et de maniement, et surtout parce que personne n'a intérêt à payer ni posséder chez lui un dictionnaire de plus de 100 000 mots, en admettant qu'il se trouve un éditeur assez audacieux pour le réaliser.

Solution plus acceptable : des dictionnaires répondant chacun à un besoin précis. On doit pouvoir, à coups de glossaires spécialisés, de vocabulaires techniques et de dictionnaires généraux, se constituer, si on en a l'utilité ou le caprice (et les moyens), une bibliothèque de référence qui approcherait les 200 000 mots ; des bibliothèques d'écoles, d'instituts, dépassent certainement ce nombre, si l'on sait qu'il existe, pour le français, environ deux mille dictionnaires divers.

Mais les difficultés d'utilisation deviennent bientôt insurmontables. Le meilleur côtoie le moins bon dans ce genre de bibliothèque de dictionnaires, inévitablement très hétérogène. Et l'expansion des sciences et des techniques est si rapide qu'à peine constituée une telle bibliothèque est en partie périmée, en partie insuffisante.

Le malthusianisme linguistique des Français

Heureusement, la même accélération des savoirs qui a définitivement rendu impossible le « dictionnaire total » (du français), fantasme de tout le dix-neuvième siècle encore très vivace chez nous aujourd'hui, permet de contourner la difficulté : pour une mémoire d'ordinateur, ce n'est pas un exploit que de tenir à la disposition des utilisateurs trois ou quatre cent mille mots d'une langue, avec leur (s) définition (s), leurs règles d'emploi, et éventuellement leur équivalent dans une autre langue.

C'est ce que font quotidiennement les trois ou quatre grandes banques de terminologie du français, celle du Canada à Ottawa, celle du Québec à Québec, celle des Communautés européennes à Luxembourg, ou celle des Nations unies à New-York.

On aimerait pouvoir y ajouter celle de la France à Paris, ou ailleurs dans l'Hexagone. Le fait est qu'il n'y en a pas. Sans la justifier, des raisons convergentes expliquent cette lacune.

C'est d'abord notre tradition littéraire. En ce sens, notre retard dans ce domaine est un aspect et une conséquence de notre peu d'intérêt pour les sciences, les techniques et les industries, et du privilège que nous maintenons à la connaissance « culturelle » sur les autres modes de connaissances du monde.

C'est ensuite, et dans le même ordre d'empêchements, notre respect pour cette tradition littéraire dès qu'il s'agit des « mots ». Ce respect extrême, excessif, va à l'Autorité désignée pour veiller sur la tradition : en l'espèce l'Académie française. Celle-ci avait admis, à ses origines, la coexistence de deux types de vocabulaire : celui de la culture littéraire (décrit dans le premier dictionnaire de l'Académie, en 1964), et celui des « Arts » comme on disait alors, c'est-à-dire des techniques, confié aux soins de Thomas Corneille dans le même temps.

Depuis, l'Académie s'est désintéressée de ce qui n'était pas le vocabulaire littéraire. Elle a moins que jamais aujourd'hui la compétence et les moyens de « faire quelque chose » pour les vocabulaires scientifiques et techniques ; mais son « autorité » sert d'alibi ou de paravent à l'Etat pour ne rien faire non plus.

C'est enfin, au terme d'un dressage linguistique de trois siècles, notre méfiance pour toute création de mots, notre malthusianisme, notre refus plus ou mois conscient ou explicite d'accepter qu'un savant, un technicien, et monsieur N'importe-qui, à l'occasion, puisse fabriquer, sans en demander la permission aux Autorités, un mot dont il ressent le besoin, et mettre ce mot en circulation, à tous risques et toutes chances.

Des outils pour traduire

La création d'une banque de terminologie est une entreprise de longue haleine, coûteuse, à laquelle un gouvernement ne se décide que si le besoin en est démontré et impératif. C'est ce qui s'est passé pour celle d'Ottawa, la plus riche et la plus efficace de ces banques dans le domaine du français. Elle est née d'un besoin, aggravé par une obligation en quelque sorte constitutionnelle : besoin et obligation de donner à tous les documents émanant du gouvernement du Canada ou de sources paragouvernementales un double texte, anglais et français.

D'où une énorme demande de ces outils de traduction que sont les mots. Demande continue et relativement variée, qui explique l'accroissement constant du stock de mots mémorisé par Ottawa, et qui doit être aujourd'hui, pour le français, d'un ordre de grandeur de cinq cent mille à six cent mille unités directement utilisables.

En France, ces besoins immédiats ne se manifestaient pas. Et le besoin à venir, dans la compétition mondiale, d'une grande banque française de terminologie du français n'a pas été perçu à temps. Le serait-il aujourd'hui que nous ne serions pas en mesure, financièrement pour commencer, de la créer.

Ce n'est pas une raison pour jeter le manche après la cognée. Et c'est une bonne occasion de mettre en route des études théoriques, moins spectaculaires, mais indispensables pour préparer un nouvel avenir. ■

JACQUES CELLARD.

(1) Grossièrement, le nombre actuel de « mots du français » se situe autour de six cent mille.

CONTE FROID

Les chats

C'est au cours du XXIe siècle que l'on dut se rendre à l'évidence que les chats ne mouraient plus. A force d'économiser toujours leurs forces, d'en faire le moins possible, de se concentrer sur eux-mêmes, de méditer à moitié assoupis, ils avaient exclusivement pensé à la survie et ils avaient résolu le problème.

JACQUES STERNBERG.

POÉSIE

KENNETH WHITE

Né en Écosse en 1936, Kenneth White a étudié les lettres et la philosophie à Glasgow, Munich et Paris. Ce passionné de nomadisme intellectuel vit en France depuis 1967. Il a notamment publié : **les Limbes incandescents, Dérives (Lettres nouvelles/Maurice Nadeau), En toute candeur (Mercure de France), le Grand Rivage (Le nouveau commerce), Segalen, théorie et pratique du voyage (Alfred Eibel), la Figure du dehors (Grasset). Kenneth White passe aisément de l'esprit celte à la pensée bouddhiste ; il vise aujourd'hui un monde blanc, neuf, naissant, débarrassé de nos constructions trop humaines.**

CHRISTIAN DESCAMPS.

Sur la montagne froide

Lecture de Han Shan dans les Pyrénées

Les disciples du Bouddha
l'appelaient « le moine-poète »
pour ceux de Lao-tseu
il était « ermite et mystique »
pour les confucéens
un excentrique un peu fou
qui avait parfois des éclairs

pour lui-même il était
Montagne Froide
faisant de son mieux
ne sachant jamais trop
où cela le menait

Du Guangting (850-933)
dans son Shanxian Shiyi
dit que Han Shan
« vivait sur le Mont Cuiping
dans la chaîne des Tiantaï »

selon les taoïstes
la chaîne des Tiantaï
était un de ces lieux
où des ailes poussent aux hommes

de temps à autre il descendait
au monastère de Guoquing
chercher des vivres à la cuisine
mais passait le plus clair de son temps là-haut
parmi les nuages blancs

il n'avait pas toujours vécu là cependant
il évoqua la rue du Moineau Rouge
à Chang'an
où il avait soulevé la poussière du monde
(souvenir des douces jeunes filles :
« jeunes filles jouant au crépuscule
la brise porte leur parfum à travers la rue »)
avant de partir pour les hauteurs

un bonhomme peu orthodoxe
hors des classifications
s'il faisait un peu de zazen quand ça lui chantait
il se moque des « dos raides »
et des « crânes rasés »

tao-bouddhiste, soit
mais disons plus simplement
poète de la montagne
et entrons dans ses poèmes

trois cent onze en tout
« un certain pisse-froid du nom de Wang
a dit que mes poèmes étaient tout de travers
que je n'avais aucun sens de la prosodie
ils me font rire avec leurs « vers corrects »
ce sont tous des aveugles parlant du soleil »

que je trouve un seul homme aux yeux neufs
disait Han Shan
et mes poèmes feront le tour du monde

« je suis parti voir un grand moine
brume sur la montagne tout le long du chemin
le moine m'a montré la route du retour
la lampe ronde de la lune »

« balade sur le mont Huading
ciel clair, belle journée »

« quand la lune brille
toute blanche
on peut oublier l'est et l'ouest »

ces poèmes de la Montagne Froide
sont comme un jour à deux aurores

Des militants de l'économie sociale

La Fondes veut profiter de la crise pour faire prendre conscience des tâches du « tiers secteur » dans l'économie.

PLUS d'un Français sur trois est concerné par l'« économie sociale » qui représente un million d'emplois et vingt millions de personnes, à travers les entreprises coopératives, les sociétés mutualistes et les associations. Malgré cela, malgré son importance dans une démocratie « de participation », l'économie sociale, encore appelée « tiers-secteur » (par opposition au secteur capitaliste et au secteur public) n'a pas été reconnue à sa juste place par les pouvoirs publics et les médias, et ceux qui en font partie n'avaient pas vraiment pris conscience de leur poids et de leur identité.

En 1970, s'est constitué cependant un Comité national de liaison des activités mutualistes, coopératives et associatives, (C.N.L.A.M.C.A.) qui, symboliquement, a élaboré une charte de l'économie sociale pour son dixième anniversaire. Pour inciter concrètement à une révision de la pratique sociale, il a créé un an plus tard la Fondation de l'économie sociale (Fondes) (1). Celle-ci a été portée sur les fonts baptismaux au moment même où le gouvernement reconnaissait l'importance du tiers-secteur en installant auprès du ministre du plan et de l'aménagement du territoire une délégation à l'économie sociale. Elle réunissait les membres du C.N.L.A.M.C.A. (2) et trois personnalités du monde associatif, présents à titre personnel (Paul Harvois, fondateur du GREP (3), Guy Matteudi, universitaire, aujourd'hui directeur de cabinet du ministère de la formation professionnelle, et Henri Desroche, directeur du Collège coopératif).

Aux termes de ses statuts, la FONDES a pour but *« d'apporter aide et assistance à tout mouvement de caractère associatif, coopératif ou mutualiste existant ou en cours de création poursuivant des buts désintéressés. »* Plus concrètement, elle a trois principales activités : encourager les études, recherches et publications consacrées à l'économie sociale sous ses différentes formes ; organiser des stages de formation de bénévoles aptes à prendre en charge les activités du tiers-secteur ; assurer l'information et la propagande auprès des médias, du public et des administrations.

La Fondes dispose d'un budget alimenté par la dotation initiale apportée par les fondateurs et la cotisation des adhérents. L'ensemble représente un montant encore minime, compte tenu des objectifs de la Fondes. Association selon la loi 1901 pour l'instant, la Fondes souhaite cependant, à terme, bénéficier du régime des fondations, ce qui implique qu'elle financerait sur ses revenus propres les bourses qu'elle créera, les études, les campagnes d'information, les concours qu'elle organisera...

En quelques mois, la Fondes a déjà marqué des points. La délégation à l'emploi du ministère du travail l'a chargée, par une convention, d'une étude pour recenser le nombre d'emplois existants ou potentiels du secteur de l'économie sociale dans la région Midi-Pyrénées et de proposer une stratégie de création d'emplois d'utilité sociale dans cette zone. Le ministère de la formation professionnelle lui a demandé une étude sur la formation du personnel d'encadrement du tiers-secteur.

Sans se substituer aux différentes instances professionnelles qui composent le comité de liaison, la Fondes souhaite jouer un rôle politique, moins en s'engageant dans le combat des partis (même si beaucoup de ses membres ne cachent pas leurs sympathies pour le gouvernement socialiste) qu'en contribuant à transformer la société. Selon la formule de son président Michel Baroin — qui est aussi vice-président du C.N.L.A.M.C.A. et président de la Garantie mutuelle des fonctionnaires — la Fondes *« veut encourager plus le mouvement que l'institution, plus la novation que la gestion, plus le militantisme que la technicité ».*

C'est pour cela qu'elle a formé des commissions de travail permanentes constituées chacune d'une douzaine de personnes environ, représentant les différents « partenaires sociaux » et présidées par une personnalité du tiers- secteur. Cinq thèmes susceptibles d'intéresser coopératives, mutuelles et associations ont été retenus : économie sociale et stratégies éducatives ; économie sociale et emploi ; économie sociale et décentralisation ; information, communication, relations avec les médias ; prospective. Michel Baroin envisage de créer une sixième commission sur un sujet qui lui tient à cœur : « économie sociale et droits de l'homme ». Chacune doit déboucher sur des actions tenant compte à la fois, conformément à la vocation de la Fondes, du désir d'innovation et des exigences de la société.

Ainsi, la commission « communication » veut proposer, comme l'explique Bernard Allien, son rapporteur, *« une déontologie de la communication pour l'économie sociale. En matière de publicité*, par exemple, *il est indipensable et urgent de nous différencier de la démarche agressive du secteur capitaliste puisque la finalité des entreprises de l'économie sociale n'est pas d'accroître la consommation mais de servir des citoyens ».* Une position difficile à faire passer dans la pratique : le public souhaite être associé à la vie économique, mais voit mal la différence entre les entreprises, par exemple entre une banque coopérative et une banque ordinaire, entre une mutuelle d'assurances et une compagnie d'assurances ordinaire.

Pour Michel Baroin, c'est l'effet du système dans lequel chacun est pris. Mais, estime-t-il, *« si l'agressivité du « make money », fait qu'on ne prend pas en compte la valeur humaine des individus, on assiste à la faveur de la crise à une prise de conscience, qui débouche notamment sur l'essor des « alternatifs ».*

Le secteur de l'économie sociale est le plus apte à répondre aux besoins, à combler le « *déficit de considération* » dont souffre, selon lui, l'individu. En effet, celle-ci a *« trouvé son inspiration dans le socialisme proudhonien, qui fait de l'homme, en premier et dernier ressort, le dépositaire de la dignité et de la liberté. Cela n'exclut pas du tout l'esprit d'entreprise et le goût de l'expansion. Mais à la différence du secteur capitaliste, les entreprises de l'économie sociale reposent sur une éthique. C'est le sens de notre charte et c'est ce que nous entendons mettre en valeur à la Fondes ».* ■

DANIEL GARCIA.

(1) Fondes, 24, rue de Prony, 75017 Paris.

(2) Groupement national de la coopération, Union du crédit coopératif : Fédération nationale de la mutualité française, groupement des sociétés d'assurance à caractère mutuel, Comité de coordination des œuvres mutualistes de l'éducation nationale (CECOMCEN), Union nationale des œuvres et organismes privés sanitaires et sociaux (UNIOPSS).

(3) Voir *le Monde dimanche* du 31 octobre 1982 : « Une tour de guet de la vie associative ».

CONSEILS

Les dons

Nous avons déjà évoqué les possibilités pour les associations déclarées, ou reconnues d'utilité publique de recevoir des dons manuels de particuliers ou d'entreprises.

Ces possibilités découlaient des dispositions de l'article 238 *bis* ducode général des impôts, qui précisait que les dons ou libéralités devaient être destinés aux *« associations d'intérêt général de caractère philanthropique, éducatif, social, familial ou culturel ».*

Les contribuables pouvaient, en conséquence, obtenir, suivant les destinataires de leurs dons, un certain nombre de déductions fiscales. Un arrêté du 21 janvier 1982, publié au *Journal officiel* du 14 mars, fixait un modèle de reçu obligatoire pour les justifier (imprimé CERFA N° 30.1280). Les associations devaient compléter ces reçus et les contribuables les joindre à leur déclaration pour *« tous les versements »* dont ils souhaitaient voir diminuer leurs revenus imposables.

Le ministère de l'économie et des finances, dans un document interne (*les Notes bleues*, n° 96, semaine du 8 au 14 novembre 1982), justifie cette mesure de contrôle par l'élargissement des conditions de déduction (les dispositions de la loi de finances pour 1982 portaient, par exemple, de 1 % à 3 % la limite des déductions pour les versements effectués au profit de fondations ou d'associations reconnues d'utilité publique) et apporte quelques précisions quant à son application.

Il convient de distinguer deux cas :

— La déduction pratiquée n'excède pas 1 % du revenu imposable :

Comme sous le régime antérieur, les contribuables doivent joindre à leur déclaration de revenus une liste des organismes bénéficiaires des dons et être en mesure de justifier, sur la demande des services fiscaux, la réalité et le montant des versements dont ils demandent la déduction.

— La déduction opérée est supérieure à 1 % du revenu imposable :

Les contribuables doivent, dans ce cas, joindre à leur déclaration des reçus pour *tous* les versements dont ils demandent la déduction. Cette justification concerne les dons faits aux œuvres reconnues d'utilité publique comme à celles qui ne le sont pas. Les reçus sont délivrés par les organismes bénéficiaires des dons ; ils doivent être conformes au modèle fixé. Le défaut de production de ces pièces sera sanctionné par la réintégration au revenu déclaré, sans aucune notification préalable, de la partie de la déduction qui excède 1% du revenu imposable.

Ainsi donc les associations n'ont à délivrer un reçu conforme au modèle joint à l'arrêté du 21 janvier 1982 que pour les dons qui sont supérieurs au 1 % du revenu du donateur. Dans les autres cas, les centres des impôts ne disposant pas des imprimés CERFA, c'est à l'association d'établir des reçus conformes au modèle ou, pour le moins, reproduisant la totalité des renseignements qui y figurent.

*** Cette rubrique est rédigée par Service-associations (association loi de 1901). Tél. (1) 380-34-09.**

BLOC-NOTES

INITIATIVES

Démocratie et libertés

Un cycle de conférences sur le thème « Démocratie, droits de l'homme, liberté » est organisé par le Cercle Jean-Jacques-Rousseau, lié à l'Association des étudiants protestants de Paris. Les premiers invités seront le philosophe Paul Ricœur, « Éthique et politique. Pourquoi la liberté ? », le 8 décembre, Paul Thibaud (directeur de la revue *Esprit*), le 14 janvier, Jacques Ellul et Pierre Bourdieu.

Parallèlement, l'Association des étudiants protestants lance cinq groupes d'études : Actualités, le mercredi à 19 heures ; Signe des temps (recherche biblique et théologique), le dimanche à 17 heures ; Nord-Sud ; Création culturelle, l'un et l'autre le mardi à 20 h 30 ; l'Afrique en Europe, le vendredi à 20 h 30.

★ 46, rue de Vaugirard, 75006 Paris. Tél. : (1) 354-31-49.

Chrétiens contre la torture

L'Association des chrétiens contre la torture (ACAT), qui existe depuis huit ans, veut élargir son action en raison de la multiplication des cas de torture dans le monde et des nouvelles techniques utilisées. L'ACAT, qui veut lutter contre la torture dans tous les pays, réunit des catholiques, des protestants et des orthodoxes. Elle compte deux cent cinquante groupes locaux répartis dans toute la France et treize mille adhérents.

★ ACAT, 252, rue Saint-Jacques, 75005 Paris. Tél. : (1) 329-88-52, 633-06-91.

FORMATION

Animation socio-éducative

L'INFPRASE (Institut de formation d'animateurs des centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active) *propose* en 1982-1983 des sessions de formation de responsables d'animation socio-éducative, ainsi que des cycles courts spécialisés : administration, gestion, informatique ; moyens de découverte de l'environnement ; expression et communication ; relations humaines ; tourisme.

★ CEMEA-INFPRASE, 1490 *Bénouville*. Tél. : (31) 93-30-37.

PUBLICATIONS

Lecture de journaux

Le Comité de liaison pour l'alphabétisation et la promotion (CLAP) a réalisé, avec l'aide du journal *Sans frontières*, une publication, *la Bafouille*, destinée à préparer les jeunes immigrés à la lecture de vrais journaux.

★ CLAP, 25, rue Gandon, 75013 Paris. Tél. : (1) 585-31-81.

Guides pratiques

Des comptes pour quoi faire ? Quels documents établir pour demander une subvention ou pour contracter un emprunt ? A combien fixer la cotisation ? Quand la réclamer ? Quelle est aujourd'hui la situation financière de votre association ? Comment prévoir les besoins de trésorerie ? Ce sont les questions auxquelles veut répondre un guide pratique, *Comment gérer les comptes de votre association*, que vient d'éditer le Crédit mutuel, qui avait déjà réalisé *Comment créer votre association*. Ces guides sont distribués gratuitement dans les caisses du Crédit mutuel.

★ Confédération nationale du Crédit mutuel, Service des relations avec les associations, 88-90, rue Cardinet, 75017 Paris. Tél. : (1) 766-01-51.

PETITES ANNONCES POUR LES ASSOCIATIONS

Notre rubrique « Associations », créée au printemps dernier, continue de susciter un vif intérêt. Le courrier reçu en témoigne. Nous sommes contraints de faire un choix parmi les multiples informations recueillies. Nos critères sont notamment l'intérêt de l'information pour un large public ou pour la vie associative, le caractère novateur, exemplaire ou particulièrement significatif du sujet, l'appel au bénévolat.

Pour compléter ces informations, nous offrons des petites annonces — *payantes, mais à un tarif très abordable* (25 F TTC la ligne). Ainsi, une association, même modeste, pourra faire largement connaître l'information qu'elle jugera utile.

Les rubriques retenues pour le classement de ces petites annonces sont : *appels, convocations, créations, manifestations, sessions et stages.* Ces petites annonces *devront comporter au maximum 28 signes (caractères, ponctuation, espaces) par ligne.* Des abréviations simples sont recommandées.

ANNONCES ASSOCIATIONS

RUBRIQUES* : Appels ☐ Convocations ☐ Créations ☐ Manifestations ☐ Sessions et stages ☐

* *Cocher la rubrique souhaitée.*

VOTRE TEXTE :

1 . . . .
2 . . . .
3 . . . .
4 . . . .
5 . . . .
6 . . . .
7 . . . .
8 . . . .
9 . . . .
10 . . . .

- Prix de la ligne : 25 F (28 signes, lettres ou espaces).
- Délai d'insertion : deux semaines après réception de la demande d'insertion ACCOMPAGNÉE DU RÈGLEMENT libellé : Régie Presse L.M.A.
- A envoyer à : REGIE PRESSE L.M.A., 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS

annonces associations

appels



ÉDITION A COMPTE D'AUTEUR

L'Association Les Informations Vérité organise une enquête nationale OBJECTIVE sur l'ÉDITION A COMPTE D'AUTEUR. Les AUTEURS ayant été publiés à LEURS FRAIS par des ÉDITEURS sont priés d'entrer en relat. avec la présidente de l'Association, Les Informations Vérité, 39, r. de Colmar, 67300 Schiltigheim. Leur anonymat sera gardé. Les résultats de cette enquête leur seront communiqués personnellement.

Pour la réussite de son arbre de Noël, l'Association Nat. des Meres Célibataires lance un appel urgent afin de recevoir tous jouets pour distribution à enfants démunis. Comptons sur générosité, solidarité. Siège social : 135, bd Sébastopol (2e). Tél. 236-47-70.

L'association Guillaume Budé, section de Lyon, cherche des militants bénév. Tél. le samedi de 10 à 11 h : (7) 828-64-17.

But connaissance, curiosité entre Parisiens, cultures différentes, Le Monde à Paris, produits programmes radio, articles vidéo, spectacles. Si intéressé, si compétences domaines média, gestion. Contacter Le Monde à Paris, 37, av. Gambetta, 75020 Paris. 797-18-81, poss. contr. imméd.

APICI *réunit intéressés par* CRÉATION D'ENTREPRISE Cotisation ann. 100 F. Etud. 50 F. Création Sté 2.500 F en 8 jrs tous compris. Cession fonds de commerce, parts, bail, etc. Ttes infos pour entreprendre, 3, rue de l'Arrivée, Paris-15e. Tél. 538-99-98.

L'AME, Ass. des Messagers de l'Espérance. Egrégore de prières (+ de 2 millions de part. ds le monde) reçoit toutes demandes d'intercessions. Ecr. (+ 3 timbres) à P. Sallet, 16, pl. Mal-Leclerc, Lille.

creations

L'ÉDUCATION EN QUESTION Une étude originale de HELIOS, publication du Centre initiatique hélio templier, nos 18-19. Dix numéros/an : 120 F. 151, av. J.-Jaurès, 92120 Montrouge.

J.O. 16-10-82 Association Française des Femmes Ingénieurs. Objet : étude et solution des problèmes qui découlent de l'activité professionnelle de ses membres. Information : Nicole BECARUD, 77, r. Bonaparte, 75006 Paris.

CEDECAM créé le 14-10-82. But : promotion d'une action pédagogique et culturelle pour la connaissance et la réhabilitation des cultures amérindiennes. 1, rue Laplace, 37000 Tours. Tél. (47) 64-39-76 Fr 37-62-17. Cotisation 50 F.

Possédant maison Queyras (05) cherche contact associations pour créer en commun centre vacances jeunes. S'adr. BARI D. 05460 ABRIÈS. (92) 45-74-19.

UNIO LATINA M.V.T. pr Union France-Italie. Pr renseignement publier dans ce journal vos noms et adr. suivis de UNIO LATINA.

sessions et stages

Stage astrologie et thérapie primale (bioénergie) pour vacances févrrier et Pâques 83 et stage pour apprendre à nager à adultes ayant peur de l'eau pour juillet 83. Rens. : Ass. REEL, 1, rue Philippy, 34000 Montpellier.

Préparation au DEFA : adaptation à la fonction en 7 sessions de 5 jours, 3 options animation et milieu (urbain et rural), sanitaire et social, insertion socio-économique. De décembre à juin 1983. EFAS, 31, rue Patou, 59800 Lille. T. (20) 57-04-78.

Informaticlub prop. initiation à l'informatique et au BASIC le samedi (matin ou ap.-midi). Tél. 544-05-14.

Le Collège Amis Astrologie, 37, rue du Collège, 17000 La Rochelle, offre cours initiation 6 leçons, revues destinées fraternelles c/TPR. Souscription au livre « l'Astrologie des Initiés » selon Dom Neroman de D. Racavd President.

Cours d'anglais intensifs, 12 heures hebdo, 25 F l'heure. GRETA DE LA DÉFENSE Tél. : 775-97-30.

Maine, écoles, club 3e âge, les centres de vac. Rencontres, 17, r. Veyrat, 73000 Chambéry, tél. (79) 69-66-18, se proposent d'organ. avec vous des sessions pour classes, 3e âge, sport sans souci, dans les 2 Savoie et l'île de Ré avec pens., transp., animation, exc., visites de la Région...

Séminaire MARS 15 et 16 janvier 1983 Brolles - Bois-le-Roi La gauche et l'initiative populaire. Risques de 3e guerre mondiale. Exposés - Débats. Inscriptions : 285 F avant le 24-12-82. MARS, B.P. 70, 75722 Paris cedex 15.

Noël Latoussiure, Savoie : 6-17, 2.450 F (t.c.). AFSJM, 4, *rue d'Eupatoria, 75020.* 797-31-12, 17 à 19 h.

Vacances de Noël : rencontre franco-allemande de jeunes en Bavière autour d'un sport, le ski, et d'un thème, le mouvement alternatif, stages de ski en Savoie et en Suisse. CLUB DES 4 VENTS 1, rue Gozlin, 75006 Paris.

EXCEPTIONNELLES FÊTES DE FIN D'ANNÉES EN TUNISIE. Le 1er de l'An et fêtes du Mouloud. Séjour à SOUSSE du 23-12 au 3-1, avec ou sans enfant. Adr. 3.000 F EN. de 2.300 à 150 F (avion, P.C., Ass., Acompte). RENOUVEAU : Paris, 278-26-42, Chambéry. Téléph. : (79) 33-14-27.

Les maisons de disques à l'assaut des ondes F.M.

ALLO ! W.E.A., bonjour.

— Bonjour. Le service promotion, s'il vous plaît.

— *Promotion radios libres ?*

— Oui.

— *Radios libres Paris ou radios libres province ?*

— ... ?

— *Ils sont plusieurs à s'en occuper ! Où est située votre radio ? (...)* »

Comment ne pas s'en être douté ? Les maisons de disques ne pouvaient pas rester indifférentes à l'irruption des quelque deux mille radios locales répandues aujourd'hui sur le territoire français et qui déversent chaque jour des flots de musique (presque) ininterrompu ! Un rapide sondage auprès des principales d'entre elles est éloquent. Toutes se sont désormais organisées et disposent d'un nouveau service chargé uniquement de la promotion des disques auprès des radios « libres ». Des équipes jeunes, qui ont démarré en général avec une personne et qui — le phénomène allant croissant — se sont légèrement étoffées et travaillent en liaison avec le réseau de représentants commerciaux en province. Une organisation encore floue et tâtonnante, qui entretient souvent avec les jeunes stations un style de relations très différent des liens traditionnels établis depuis si longtemps avec le service public ou les périphériques. « *Ils n'ont pas encore tout à fait compris comment travailler avec les vraies radios libres*, remarque Jean-Michel Rousser, de Radio Ici et Maintenant, *mais il faut reconnaître qu'ils font des efforts louables.* »

Il a fallu le 10 mai 1981, et l'explosion des radios dont il a été le détonateur, pour que la plupart des maisons de disques prennent conscience du phénomène encore naissant. Bien avant cette date pourtant, certains — peu — avaient compris le sens de ce mouvement, et de nombreuses « pirates » de l'époque doivent beaucoup à une maison comme Virgin, qui, la première, a pris quelques risques, apportant aux radios une aide et une compréhension qu'aucune autre maison n'a encore égalées. Mais l'enthousiasme l'a pourtant vite emporté sur le scepticisme, et l'image du « *pirate militant et ringard* » a fait place à celle de « ce fantastique outil de promotion de disques », ce fameux « *auxiliaire à la vente* » que dénonce à sa manière Ici et Maintenant. Partout, un même refrain devenu une évidence : « *Pour une cinquantaine de titres que diffusent chaque jour Europe 1 ou R.T.L., N.R.J. en passe près de quatre cents. Négliger la F.M. serait aujourd'hui suicidaire.* »

Quelle audience ?

Alors on s'organise. Maladroitement au départ. L'univers des radios libres, sa fantaisie et son instabilité, son amateurisme, déconcertent les attachés de presse les plus rompus aux pratiques des stations nationales. Il faut d'abord établir un fichier des radios existantes ; inutile de contacter pour cela les stations, elles se bousculent au portillon pour quémander qui un nouvel album, qui un service de presse régulier, qui enfin un fonds de catalogue pour amorcer leur discothèque. A partir des dossiers précis que doit fournir chacune d'elles, les maisons doivent alors faire une sélection. Les disques coûtent cher, l'opération doit être rentabilisée, et les publics mieux « ciblés ».

Alors, en l'absence de données rigoureuses — tout le monde attend que le C.E.S.P. s'intéresse à la F.M. de façon plus précise, — on se contente d'indications plus sommaires : la rumeur et le bouche-à-oreille (« *c'est la première chose que je demande à un chauffeur de taxi, lorsque j'arrive dans une ville de province* », confie Danielle Mazi, de W.E.A.) ; le témoignage de correspondants de la maison en province et l'enquête auprès des disquaires : certains sondages, même sommaires (l'enquête Fitousi à Paris, un sondage réalisé à Lyon par des étudiants pour le compte de Happy Radio) ; et, bien sûr, les éléments fournis par les radios elles-mêmes : leur dossier de presse, le nombre de coups de téléphone reçus à l'occasion d'un concours ou d'un jeu à l'antenne. Certaines maisons exigent de recevoir des cassettes d'émissions pour se faire une idée du ton et de la qualité de la station. Enfin, toutes accordent une importance décisive au sérieux avec lequel les radios acceptent de coopérer avec elles en leur renvoyant régulièrement des indications sur l'impact d'un disque auprès des auditeurs et une sorte de hit-parade des succès de la station.

Disc'AZ, R.C.A., Pathé, affirment ainsi « travailler » avec environ cent cinquante ou cent soixante-dix radios. Mais toutes ont désormais tendance à réduire ce nombre et sélectionner les stations avec de plus en plus de précautions : en fonction de l'audience. « *Cependant*, estiment certains, *les radios décentralisées de Radio-France pourraient jouer bientôt un rôle prépondérant, leur zone de couverture, qui dépasse la taille d'un département, les rendant plus intéressantes que les radios privées.* »

Des calculs rendus indispensables par le prix croissant des disques : « *Nous ne sommes pas des philanthropes*, explique Francis Photorino, de R.C.A. *Nous ne voulons pas travailler de façon aveugle et nous transformer en service P.T.T. pour cent cinquante radios.* » Travailler, cela signifie l'organisation d'un service de presse pour fournir aux stations les principales nouveautés de la maison (essentiellement des 45 tours, les catalogues, les invitations pour l'audition de nouveaux albums, les concerts, les cocktails de presse). Cela signifie aussi pour l'attaché de presse la nécessité de voyager de station en station, à Paris ou en province, à l'occasion d'un concert ou d'une tournée promotionnelle afin de présenter à la fois un album et son interprète, lequel se plie de bonne grâce aux interviews multiples dans les petites stations, heureuses elles aussi de pouvoir diversifier leur animation.

La hantise du piratage

De là à imaginer que des animateurs rusés en arrivent à se faire rémunérer interviews et matraquages de disques à l'antenne, il n'y a qu'un pas que plusieurs radios ont allégrement franchi... Faute de moyens.

Telle somme pour une heure d'interview, telle autre somme forfaitaire (3 000, 5 000 F) pour le matraquage (trois ou cinq fois par jour) d'un disque pendant un mois, etc. Un usage courant chez les producteurs indépendants ; une pratique quasi impossible pour les maisons de disques très contrôlées. « *Pathé est une vieille dame pleine de principes*, déclare Jérôme Lefèvre, directeur de la promotion française, *et ce serait contraire à notre démarche. Aucune radio ne serait assez folle pour refuser de passer « le » bon produit que son auditoire entendra sur d'autres stations* », ajoute Myriam Cougoureux, de Disc'AZ. Il n'empêche. Les firmes connaissent trop bien les problèmes financiers que rencontrent les stations pour leur refuser tout soutien : de l'aide apportée à l'organisation d'un gala de soutien, à ce qu'on appelle les « échanges-marchandise » (la promotion d'un disque à l'antenne est « récompensée » par le don à la radio d'un fonds de catalogue qui enrichit considérablement sa discothèque de base) ou les « échanges publicitaires » (l'achat d'espaces dans un journal lié à la station). On reste encore loin cependant du procédé de la coédition en vigueur dans les périphériques.

Les conséquences de cette irruption en masse sur le marché du disque ? Une diversification étonnante de la production, une ouverture fantastique pour les interprètes français qui n'avaient aucune chance d'être diffusés un jour sur une antenne nationale (ne parle-t-on pas de certains artistes comme de produits « typiquement F.M. » ? *Chagrin d'amour*, repris et matraqué ensuite par les quatre grands : Jean-Luc Lahaye, Catherine Ferry, Diane Tell, Pascal Davoz, et puis Kast Product ou Klaus Nomi qui a fait un disque d'or en n'étant programmé que sur la modulation de fréquence...). « *Nous voici submergés par des artistes français*, explique Brigitte Martin, de W.E.A. *Ils sont désormais beaucoup plus motivés, chacun pense avoir sa chance.* »

Les maisons de disques se refusent pourtant à tirer des conclusions concernant les ventes. « *Trop prématuré* », explique-t-on. Il est vrai que la multiplication des radios et le son d'excellente qualité qu'offre la F.M. ont entraîné un développement inouï du piratage. La hantise des artistes et des maisons de disques, la diffusion ininterrompue à l'antenne d'un album intégral équivaut à retirer de la vente plusieurs milliers d'exemplaires du disque et de sa cassette...

Une perte pour certaines sociétés, un drame pour certains artistes dont la question des droits est loin d'être résolue. « *Les radios libres impliquent une petite révolution de notre métier*, explique Francis Photorino ; *une complète remise en cause à la fois de notre système de production, de la distribution et, bien sûr, de la promotion de nos produits. A nous de savoir nous adapter.* » ■

ANNICK COJEAN.

VIDEOCASSETTES SELECTION

Work out

Voilà enfin la cassette qu'attendent impatiemment tous ceux qui veulent brûler des calories, éliminer des toxines, activer leur circulation et fortifier leur cœur, mais surtout garder leurs muscles longs et fermes. Bien sûr, il y a déjà « Gym tonic », le dimanche matin à la télévision, seule alternative laïque au jour du Seigneur, mais la vidéo nous offre le charme supplémentaire de Jane Fonda, la grande prêtresse de ce nouveau culte du corps.

Avec un enthousiasme parfaitement aseptisé et une conviction inébranlable, sans le moindre signe d'effort ou d'essoufflement, elle module des petits « whooh ! » ou « Ah, ça brûle ! », sans cesser de prodiguer d'énergiques encouragements. Elle est accompagnée d'une musique taillée sur mesure et d'une dizaine d'adeptes, triés sur le volet, dont les plastiques superbes démontrent à l'envi les bienfaits de la méthode.

Attention, les cadences sont infernales mais vous disposez fort heureusement d'une touche pause, voire d'un ralenti ou d'un retour en arrière. Les accidents n'étant pas rares malgré tout, il est recommandé de suivre attentivement les prescriptions au dos de la cassette, et en particulier ce dernier conseil, aussi admirablement tourné qu'un aphorisme zen : « *Si vous sentez que quelque chose ne va pas, arrêtez immédiatement et essayez de comprendre ce qui se passe.* »

★ Work out. Une production Video Corporation et R.C.A Selectavision Videodisc. Distribué par Warner Filipacchi vidéo (uniquement à la vente).

FILMS

Pour les enfants

Michel Strogoff d'Emile Natan, avec Curd Jurgens et Geneviève Page. Edité et distribué par Super Vidéo Production.

Le Chevalier de Pardaillan de Bernard Borderie, avec Gérard Barray, Michèle Grellier et Jean Topart. Edité par Cinéthèque et distribué par G.C.R.

Contes, dessins animés adaptés des œuvres de Grimm, Oscar Wilde et Andersen. Deux cassettes éditées par Cinéthèques et distribuées par G.C.R.

J.-F. L.

PRATIQUES

VIDÉO

Un syndicat pour les vidéo-clubs

Après les producteurs et les éditeurs vidéo, les vidéo-clubs ont décidé à leur tour de se regrouper en fondant le Syndicat national des vidéo-détaillants (S.N.V.). Le premier but de cette organisation est de redorer l'image de marque de la profession et d'expliquer aux consommateurs que tous les vidéo-clubs ne sont pas des escrocs prêts à la moindre difficulté de gestion à mettre la clé sous la porte en emportant les chèques de caution. Le syndicat, qui coopte ses membres par un système de parrainage régional, leur délivrera un label « S.N.V. » qui doit garantir à la clientèle une certaine qualité de service.

Mais le S.N.V. veut aussi assainir le marché en négociant avec les éditeurs une politique de commercialisation plus cohérente. Au premier rang de ses préoccupations, la relance de la vente par une diminution des prix des vidéocassettes. Le S.N.V. estime que celui-ci ne devrait pas dépasser 450 F hors taxes. Les vidéo-clubs veulent aussi remettre en question la pratique du « package », qui les oblige à acheter tout le catalogue de certains éditeurs pour obtenir les quelques titres de qualité qui les intéressent.

Le S.N.V. s'est également prononcé pour un tarif de location « plancher » de 25 F par jour qui lui semble « *le base raisonnable d'une gestion saine* ». Le Syndicat national des vidéo-détaillants regroupe déjà trois cents adhérents et compte atteindre un millier de membres au début de l'année prochaine. Au dernier VIDCOM, à Cannes, le Groupement d'intérêt économique de l'édition vidéographique (GIEV) avait également proposé une « charte de déontologie » aux vidéo-clubs leur interdisant la vente par location, le prêt ou l'échange de cassettes. Mais le S.N.V. juge ces exigences déraisonnables et y voit une tentative de mainmise des éditeurs sur la profession.

★ S.N.V. : 55-57, rue de Montreuil, 75011 Paris.

J.-F. L.

Vidéo Art International

Les vidéocassettes « Le Louvre », présentées dans notre numéro du 21 novembre, ne sont plus distribuées par la société J. L. 21 mais directement par Vidéo Art International : 24, rue de l'Étoile, 75017 Paris. Cette collection s'est enrichie de nouvelles cassettes sur les musées du Prado et du Vatican.

HI-FI

Acoustique à la française

Créée en 1947, la société Elipson reste une des valeurs sûres de l'acoustique à la française. Sa renommée pourrait aller bien au-delà de ce qu'elle est si l'on savait qu'Elipson est à l'origine d'innovations reprises maintenant par tous les facteurs d'enceintes haute-fidélité. La mise en phase acoustique, par exemple, qui explique le décalage souvent constaté entre les plans des différents haut-parleurs de la face avant.

C'est Elipson qui a mis au point ce procédé pour contrebalancer les différences d'inertie des pièces mobiles des haut-parleurs et remédier ainsi au flou acoustique et au manque de clarté du son. La firme a créé aussi des techniques originales pour combattre le traînage et les résonances parasites par l'utilisation de résonateurs multiples. Les travaux sur la restitution des très basses fréquences ont amené la conception du principe de la charge symétrique, qui, en régularisant les charges avant et arrière du haut-parleur, garanti une réponse étendue dans l'extrême grave exempte de distorsion. Enfin la marque est surtout connue du grand public pour les formes parfois surprenantes que prennent ses enceintes, la boule en staff étant un classique du genre.

Solidement implanté dans le domaine professionnel des studios de radiodiffusion et de la sonorisation publique, Elipson accentue parallèlement sa pénétration dans le marché grand public avec le disque numérique. Cette présence dans un secteur économique hyper-concurrentiel devrait se voir épauler par la présence du groupe Thomson dans le capital de l'entreprise.

Le catalogue Elipson propose plusieurs familles d'enceintes acoustiques dont la célèbre série « Staff ». La gamme « classique » intègre les toutes dernieres innovations techniques : haut-parleurs de graves chargé par triple résonateur, charge symétrique pour la restitution des basses fréquences, mise en phase acoustique des haut-parleurs.

Ph. P.

PHOTO

Appareils spécifiques pour la photo rapprochée

La photo de très près (la photomacrographie) se pratique généralement avec un appareil reflex équipé de tubes allonges, d'un soufflet ou d'un objectif spécial dit objectif « macro ». Tous ces accessoires ont pour rôle d'éloigner le groupe de lentilles du film, ce qui permet d'agrandir l'image que l'objectif projette sur la surface sensible.

Les rapports de reproduction obtenus sont un peu inférieurs ou supérieurs à l'unité. Dans ce dernier cas, l'utilisation d'un soufflet devient indispensable dès que l'on souhaite un rapport de grossissement dépassant 1,5. Ce grossissement peut atteindre le rapport 50 en montant sur le soufflet un objectif spécial (objectifs macroscopiques construits par Canon, Leitz, Minolta, Nikon, Olympus et Carl Zeiss).

Dès que le rapport de reproduction dépasse 2, la technique de prise de vue devient particulièrement délicate, car il est indispensable de stabiliser totalement le matériel et de faire une mise au point rigoureuse. Pour simplifier les choses et rendre ce type de photo plus rapide, un constructeur, Wild, a conçu un matériel spécifique, le Photomakroskop M 320, qui peut être associé à un boîtier 24 × 36 ou à une chambre de plus grand format, ou encore à une caméra de télévision spécifiques. Le système ressemble à un microscope binoculaire surmonté de l'appareil photo ou de la caméra de télévision. Il permet donc l'examen du sujet disposé sur la platine et sa photographie ou sa diffusion sur un téléviseur. Un dispositif de contrôle de l'exposition autorise des prises de vue automatiques (l'entraînement de la pellicule photo est également automatique après chaque déclenchement). L'objectif est un macrozoom autorisant des grossissements jusqu'au rapport 5. Des oculaires et des lentilles complémentaires permettent d'obtenir des rapports de 3,9 à 160. La vision directe comme la photo sont possibles en lumière réfléchie ou en transparence (les deux techniques pouvant être combinées pour réduire un contraste). Divers accessoires (éclairages, filtre polarisant notamment) permettent de varier les effets et de travailler avec un grand confort.

ROGER BELLONE.

RADIO

Le fonds de soutien aux radios locales

Annoncé à plusieurs reprises par le ministre de la communication (*le Monde* du 25 septembre), le « Fonds de soutien à l'expression radiophonique » va enfin voir le jour. Un décret paru au *Journal officiel* du 18 novembre précise les conditions de sa mise en application et institue la taxe parafiscale sur la publicité radiodiffusée et télévisée qui le financera.

Perçue par l'Institut national de la communication audiovisuelle (INA) auprès des régies intéressées, cette taxe est assise sur les sommes (hors T.V.A.) payées par les annonceurs pour la diffusion de leurs messages publicitaires. Un tarif d'imposition de ces recettes mensuelles a ainsi été fixé par paliers :

● Pour la radio, la taxe s'élève à 3 750 F lorsque les recettes publicitaires du mois restent inférieures à 1 million de francs, 11 000 F lorsqu'elles se situent entre 1 et 2 millions de francs, 18 800 F entre 2 et 3 millions, 1 450 000 F lorsqu'elles dépassent 140 millions de francs.

● Pour la télévision, la taxe s'élève à 4 700 F pour des recettes publicitaires inférieures à 1 million de francs, 14 100 F lorsqu'elles se situent entre 1 et 2 millions de francs, 32 800 F entre 2 et 5 millions de francs, 5 800 000 F au-dessus de 280 millions de francs !

Une commission de neuf membres, présidée par M. Galabert, ou en cas d'empêchement par son suppléant à la commission consultative sur les radios privées, M. Durand-Viel, attribuera ces aides. Elle comprend, en outre, quatre représentants des régies publicitaires redevables de la taxe et quatre représentants des associations titulaires d'une autorisation de radio locale, désignés pour un an par arrêté du ministre de la communication. Dans les quinze jours qui suivent les délibérations de la commission, le représentant du ministre de la communication, et le contrôleur d'État — qui assistent tous deux aux réunions avec voix consultative, — peuvent demander à la commission une seconde délibération. Rappelons que les radios recevront une somme unique, fixée pour l'année 1983 à 100 000 F, le gouvernement prévoyant l'autorisation des sept cents stations sur tout le territoire.

A. C.

ACTUALITE DU DISQUE

Classique

Le deux-cent-cinquantième anniversaire de Haydn

Plusieurs réalisations, dont certaines très remarquables, sont encore venues ces dernières semaines illustrer *l'année Haydn* (voir *le Monde Dimanche* du 28 mars).

Parmi les plus importantes, une nouvelle intégrale des douze *Symphonies londoniennes* (nos 93-104) due à Herbert von Karajan et à la Philharmonie de Berlin, et dont aucun élément n'avait paru précédemment en disque isolé. Succédant à celle de Colin Davis, cette intégrale est tout aussi remarquable, mais d'esprit fort différent. L'orchestre est plus fourni, les sonorités plus pleines, les tempos en général plus lents. Karajan tire les œuvres vers le dix-neuvième siècle, mais elles le supportent très bien, et ne perdent rien de leur énergie ni de leur impulsion rythmique tout en révélant des liens assez fascinants avec le dernier romantisme. (6 disques DG, 2471.015.)

Toujours dans le domaine symphonique, mais dans une optique diamétralement opposée, le jeune chef britannique Derek Solomons et son ensemble, l'Estro Armonico, à effectifs réduits et formé d'instruments anciens, ont gravé avec une parfaite lisibilité, et dans le meilleur style possible, les six symphonies nos 39, 35, 38, 59 *(le Feu)*, 49 *(la Passion)* et 58, d'environ un quart de siècle antérieures aux *londoniennes* et joyaux de la période préromantique du *Sturm und Drang*. Réussite d'autant plus appréciable que certains ouvrages (nos 35, 38, 58) n'encombraient pas les catalogues et que d'autres devraient suivre avec les mêmes interprètes. (3 disques CBS, 37861.)

Sur un pianoforte d'époque faisant partie de sa propre collection d'instruments anciens, Paul Badura-Skoda (grand spécialiste de la musique classique viennoise s'il en fut) vient d'enregistrer quatorze sonates (nos 31-33, 38, 47-50, 54 et 58-62) et quatre pièces isolées. Ces interprétations magnifiques feront longtemps référence, tant sur le plan stylistique (admirable synthèse de rigueur et de liberté, en particulier grâce à un sens aigu de l'agogique, à des subtiles variations de tempo venant enrichir et approfondir le discours) que sonore (les possibilités de l'instrument, d'un type très apprécié par Haydn, sont exploitées avec goût et intelligence). A ne pas manquer. (Deux coffrets de trois disques chacun, Astrée, 913 et 914.)

Dans le genre voisin de la musique de chambre, on constate avec plaisir qu'un quatuor à cordes français, le Quatuor Via Nova, a osé aborder les six chefs-d'œuvre ultimes formant l'opus 76 (1797) : interprétations très personnelles, notamment dans les mouvements lents, et ne craignant pas la comparaison avec celles du Quatuor Tatrai et du Quatuor de Tokyo. (3 disques Erato, 714.913.)

A signaler aussi sept « Airs » en italien et un en allemand par Teresa Berganza accompagnée *par Raymond Leppard et l'Orchestre de chambre écossais* (Erato, 75038), des divertissements de premier rayon pour flûte, violon et violoncelle par Rampal, Stern et Rostropovitch (CBS, 37786) ; et deux nouvelles *Symphonies* par Neville Marriner et l'Academy of St-Martin-in-the-Fields, *la 53e (l'Impériale)* et la 69e *(Laudon)*, cette dernière étant extrêmement rare au disque (Philips, 6514.146.)

MARC VIGNAL.

Musique profane de Jean Ockeghem

« Accoutrez-vous d'habitz de deuil et pleurez grosses larmes d'œil. Avons perdu nostre père... » Avec Josquin Des Prés, qui écrivit à la mort du compositeur flamand sa célèbre déploration, c'est toute l'Europe de la fin du quinzième siècle qui salue en Jean Ockeghem le premier musicien de son temps, un maître de l'envergure d'un Lassus un siècle plus tard, ou d'un Dufay cinquante ans plus tôt.

Né à Bruxelles (ou en Flandre-Orientale), Jean Ockeghem entra *à la Chapelle des rois de France* aux environs de 1450. Il devait y rester plus de quarante ans, servir trois souverains (Charles VII, Louis XI et Charles VIII) et donner satisfaction au point d'être chargé d'une mission diplomatique en Espagne.

Comme tous ses contemporains, il a écrit avant tout pour l'église, mais le compositeur profane est également de première force, comme le prouve un album superbe regroupant toutes les chansons qui lui sont attribuées. C'est le Medieval Ensemble de Londres qui, sur sa lancée de son album Dufay, ressuscite ce répertoire passionnant. Ockeghem est, sans doute aucun, l'une des hautes figures de la chanson franco-flamande, comme en *témoignent ces interprétations d'une authenticité saisissante*, quant au style. La reconstitution — exemplaire — prend des allures d'enluminure avec d'incroyables nuances dans le dosage des accents et la confession des sentiments. Et, sous les règles du jeu courtois, le chant se gonfle d'une expressivité rêveuse et ne cesse d'interpeller l'auditeur moderne, au nom de la vie et de la poésie.

Parfois peut-être, comme pour Dufay, ces virtuoses ont-ils tendance à vouloir faire sonner l'ancien parler d'oïl « plus vrai que nature » en copiant la prononciation des Canadiens français d'aujourd'hui. Mais, pour la justesse du ton et l'art avec lequel la ligne mélodique est conduite tout au long d'une approche, habillée, bien sûr, des timbres suggestifs des instruments médiévaux, cet enregistrement doit être recommandé sans réserves. Et, quand le bonheur sonore est aussi grand, l'émotion apparaît toujours, qui charge un simple chant d'amour, comme *Ma maistresse est ma plus grande amye*, d'une dimension d'éternité. (Trois disques Oiseau-lyre, Barclay D258-4D3.)

ROGER TELLART.

Les « Suites » de Bach par la Petite Bande

Les *Suites d'orchestre* de Bach, par la Petite Bande, avec ce que cela implique de ferveur savante et d'imagination pour nous les rendre telles que du vivant de leur auteur : la musique est débarrassée de tout ce qu'une fausse tradition d'interprétation avait pu déposer de poussière et de scories.

Et d'abord, un décapage au niveau des sonorités, des phrasés et des rythmes, avec ce juste équilibre entre cordes, bois et *clarini* (pour la *Troisième* et la *Quatrième Suite)* qui, à lui seul, est générateur d'une expressivité nouvelle, même si le discophile averti voit bien tout ce que pareil *travail de remise en question doit* aux anticipations de pionniers comme Harnoncourt (le premier, sans doute, avec son Concentus Musicus, à avoir entrevu, dès les années 60, les fabuleuses possibilités des exécutions à l'ancienne).

L'émotion naît, dictée par les seuls rapports d'*intensité* et de *dynamique*, et non plus par des critères d'interprétation romantisants, qui ont trop longtemps paralysé ici l'élan vital du cantor. Revigorée et magnifiée par les timbres d'instruments d'époque, aux mains de virtuoses pratiquement infaillibles (l'agilité des trois trompettes *clarini* dans les numéros 3 et 4), la musique retrouve, avec des sonorités autres, ce caractère « dansé » et allègre qu'elle n'aurait jamais dû perdre et qui tourne, avec la Petite Bande, dirigée par Sigiswald Kuijken, à la fête baroque ininterrompue. Il sera désormais impossible à l'amateur d'ignorer ce double album, gage d'une redécouverte fascinante et offert de surcroît à un prix particulièrement économique. (Deux disques Harmonia Mundi, HM 2038889.)

R. T.

Une épopée ouvrière : les Canuts

Ecrits sur un poème de Jacques Gaucheron, d'un lyrisme riche en images rudes et tendres, *les Canuts*, de Joseph Kosma, avaient recueilli, dans l'admirable mise en scène de Louis Erlo, un véritable triomphe à l'Opéra de Lyon en 1964 ; mais, inexplicablement, ils n'ont jamais été repris, ni à Lyon ni ailleurs. C'était pourtant en France, depuis *Jeanne au bûcher*, d'Honegger, la première fresque musicale au*thentiquement populaire, une* saisissante évocation de la misère des canuts (ouvriers de la soie) et de leur grève historique de 1831, un sujet qui fait partie de la grande légende ouvrière et garde une force poignante.

Il faut se réhabituer à un style de déclamation et de musique qui a vieilli, mais l'œuvre est habitée d'une telle émotion visionnaire que, rapidement, elle nous captive à nouveau. D'autant que la musique de Kosma refuse toute facilité ; imagée, épique, elle n'en est pas moins rigoureuse. L'enregistrement, pris sur le vif au Festival de Lyon de 1981, est joué et chanté, avec une intensité continue qui nous tient en haleine, par François Loup, Martine Dupuy, Monique Pouradier-Duthell, Georges Gauthier, les chœurs, où sans doute nombreux sont les descendants de ces canuts, et l'Orchestre de *Lyon, dirigés avec flamme par* Serge Baudo. (Adès, 14038 ; disponible en cassette.)

JACQUES LONCHAMPT.

Les « disques d'or » de Rampal

Quel plus bel anniversaire souhaiter à un artiste que le soixantième de Jean-Pierre Rampal ? Un concert avec cinquante de ses pairs et disciples, et avec Stern et Rostropovitch, une journée complète à France-Musique, un « Grand Échiquier » à la télévision, enfin la publication d'un coffret et de trois « disques d'or » par Erato, rassemblant un bouquet de superbes concertos, symphonies concertantes et suites, où il reste bien des découvertes à faire.

Son existence harmonieuse, épanouie, se reflète dans l'admirable rondeur et l'éclat de cette flûte d'or (un or authentique celui-ci), car l'instrument est l'image même de la *sérénité* et de l'équilibre, de la santé, en raison de la vigueur et du souffle que doit déployer l'interprète (point de flûtiste souffreteux), du lyrisme auquel sa virtuosité inextinguible donne des ailes. Rampal est sans doute le plus bel exemple de l'identification d'un artiste avec son instrument.

Écoutez ces concertos classiques scintillants comme des escarboucles qui filent comme le vent et parfois la tempête, qui rêvent délicieusement au clair de lune et dans les salons français, méditent gravement dans les doctes cours allemandes ; ne négligez pas l'amusant disque romantique des concertos de Rei*necke et de Romberg, d'un* brio plus « facile », mais où l'art de Rampal dévoile de nouveaux prestiges dans des couleurs inhabituelles (coffret d'or : Vivaldi, Mercadante, Mozart, Cimarosa, Bach, Telemann, 3 disques Erato, 9249. — Trois « disques d'or » : concertos de Reinecke et *de Romberg, 9253 ; Leclair*, Corrette et Devienne, 9254 ; Tartini et Gianella, 9255. Sous les directions de Claudio Scimone, Theodor Guschlbauer, J.-F. Paillard et Karl Ristenpart.

J. L.

Jazz

CHU BERRY : « A Giant of the Tenor Sax »

Sur un maillot qu'il portait fièrement, Leon Berry avait fait imprimer son slogan, son surnom : Chew (mastication). D'où, phonétiquement, « Choo », ou plutôt « Chu » pour les discographes. Le géant affamé ne cessait de mâchouiller que pour dormir ou pour bien pincer son anche. Quelque chose de cette insatiabilité passe dans son style, d'ardeur dévorante.

Il est le dauphin de Hawkins, de 1933, où il accompagne Bessie Smith, à 1937, où il entre chez Cab Calloway. Par la suite, et jusqu'à l'accident de voiture qui lui coûte la vie, en 1941, Chew Berry cesse d'imiter le *maître de sa jeunesse. Le présent* disque appartient à sa période de géniale maturité, celle de la sonorité dégraissée, du vibrato égal et moins forcé, du découpage rythmique qui ne s'appuie plus systématiquement sur les premier et troisième temps de la mesure, celle enfin de la phrase dépouillée de beaucoup de ses notes d'ornement et des guirlandes si prisées avant guerre par les ténors.

Chew Berry, dès lors — comme Lester Young, — est moins soucieux que Hawk de « faire entendre » les accords. De là cette manière à lui de jouer la phrase pour elle-même, et d'aller droit au but, dans une continuité mélodique qui confine à la perfection. Il faut écouter *Sittin'in*, où il fait alterner les lignes ondoyantes rehaussées d'accents dispersés et les motifs obstinés où les accents portent cette fois sur tous les temps, *comme pour nous les enfoncer* bien dans le crâne.

Tout est superbement joué et Chew convient excellemment à Roy Eldridge, qui a la même souplesse en ce *Sittin'in*, comme en *Forty Six*, où il use de la *cup mut*, la sourdine douce, comme en *Monday at Minton's*, où il utilise, cette fois, la *straight mute*, la sourdine acide. Le solo de Chew dans *Monday* est un modèle du genre : il se glisse avec félinité d'abord dans le chorus, puis progressivement s'exalte, avec des accents syncopés et une association habile de vibrato et de trille, *pour un appel impérieux et* gouailleur. Qui dépasse Chew Berry lorsqu'il est « parti » comme ça ? Personne. Et ajoutons qu'il est quasiment tout le temps « parti », et de la même façon. (London-Commodore 6-24 293. Distribution Pathé-Marconi).

LUCIEN MALSON.

ALBERT AMMONS RHYTHM KINGS : « Boogie Woogie and the Blues »

Plusieurs remarques à propos de ce disque. Une première réflexion vient des supertechniciens, et notamment, d'Oscar Peterson, qui, dans une revue, recommandait, voici peu de temps, à tous les apprentis pianistes soucieux d'une indépendance des deux mains, de cultiver les processus du boogie, à son sens les plus utiles et les plus pertinents, alors même que les schèmes de Bach font d'ordi*naire école principale ou privilé*giée en ce domaine.

Une seconde réflexion émane des critiques. La plupart d'entre eux pensent et disent que le boogie authentique, frappé avec les doigts boulus des costauds de cabarets *ad hoc*, l'emporte en émotion sur celui du plus éblouissant virtuose, content de lui-même, mais, dans le genre, sec comme un coup de trique. Un bon pianiste n'est pas forcément un bon boogiste. Le boogie accompli, abouti, flambant, comme le cèpe réussi à la bordelaise, est à ranger dans les spécialités.

On suppose que le boogie naquit, au XIXe siècle, dans le Dixie, s'implanta plus tard autour de Kansas-City, et grimpa jusqu'à Chicago au cours des années vingt. Il porte en lui les fantasmes du train, de l'échappée, et ceux aussi, érotiques semblablement, de l'effusion, de la folie rythmée. Clarence Smith, Pete Johnson, Meade Lux Lewis, Albert Ammons, tous nés au début du siècle, furent parmi les plus grands dans ce style fascinant, ensorcelant, hypnotique.

Ammons, ici accompagné par de grands bonshommes, ou sans l'accompagnement de personne, crache le meilleur dans le genre : *Jammin'the Boogie* (en groupe), puis *Boogie Rocks*, que suit *Bugle* — avec les quatre mesures coutumières de la sonnerie américaine — et qu'achève *Reveille* — avec le soldat qui se lève bien français.

Voilà le plus épatant dans cette grande affaire que fut le blues au piano dans le rythme qu'on appela *fast western* au début, puis *western rolling*, avec l'ostinato à la basse, le dédoublement de valeur des notes, l'appui sur huit battements par mesure, et la fuite en avant. (London-Commodore 6-24 297. Distribution Pathé-Marconi.)

L. M.

Rock Variétés

GREGORY ISAACS « Night Nurse »

Ceux qui ont vu *Rockers*, un film jamaïquain sorti il y a trois ans (et qui valait surtout par sa musique), n'ont pu oublier le crooner au complet vert et au drôle de chapeau qui chantait sur la scène d'un night-club. *C'est* cet homme qui a enregistré *Night Nurse, et, en ces débuts d'au*tomne, la tendresse et la tiédeur d'un Gregory Isaacs sont des bienfaits du ciel.

Ce disque n'a rien de commun avec le reggae brûlant de Toots and The Maytals ou le furieux mysticisme de Burning Spear, *c'est plutôt une musique* d'arrière-saison, déclinée sur des mélodies douces et consolatrices. Toute la nonchalance des îles repose sur ces morceaux aux pulsations tranquilles qui soutiennent une voix diaphane à laquelle on ne résiste pas.

On l'aura compris, Gregory Isaacs est un chanteur de charme avec juste assez d'authenticité et de talent pour que ses défauts nous procurent presque autant de plaisir que ses qualités. Il excelle dans les chansons tristes, comme par exemple *Sad to Know (You're leaving)*, soulignant une *mélancolie qu'on* ne trouve nulle part ailleurs. Gregory Isaacs propose un reggae tout en discrétion et en simplicité, et l'on peut regretter la production un peu trop léchée de l'album. Malgré ce polissage, il est facile de comprendre que le chanteur n'atteindra jamais la popularité de *Bob Marley, qu'il ne s'imposera* jamais comme Third World. Dommage. (Phonogram, 6313407.)

YAZOO « Upstairs at Eric's »

Depuis quelque temps, le marché discographique anglais est un cheval fou. C'est à n'y plus rien comprendre. Chaque se*maine voit un nouveau groupe* succéder à un autre en tête des hit-parades. Le public passe d'un enthousiasme soudain à l'autre pour des groupes qui n'ont rien en commun. La plupart d'entre eux n'ont pas de consistance. Prêts à l'emploi, on peut les jeter après usage. Mais, somme toute, ce sont de beaux produits, des friandises alléchantes et séduisantes dont la fugacité se justifie par des succès fulgurants mais éphémères.

Pourtant, avec Yazoo, l'une de ces coqueluches anglaises, le mystère est entier. La friandise *est un bonbon au poivre. On ne* voit pas dans le vide de ce disque, enregistré par le chanteur de Depeche Mode et une amie, ce qui a pu provoquer les faveurs des sujets de Sa Gracieuse Majesté, pas même l'ombre d'une mélodie flatteuse. Plus que tout commentaire, les crédits qui figu*rent sur la pochette donnent une* idée assez précise de ce qu'elle enveloppe : Moyet : chant et piano, Clarke : bruits. Les bruits sont en vedette. (Vogue, 540037.)

THE BLUES BAND « Brand Loyalty »

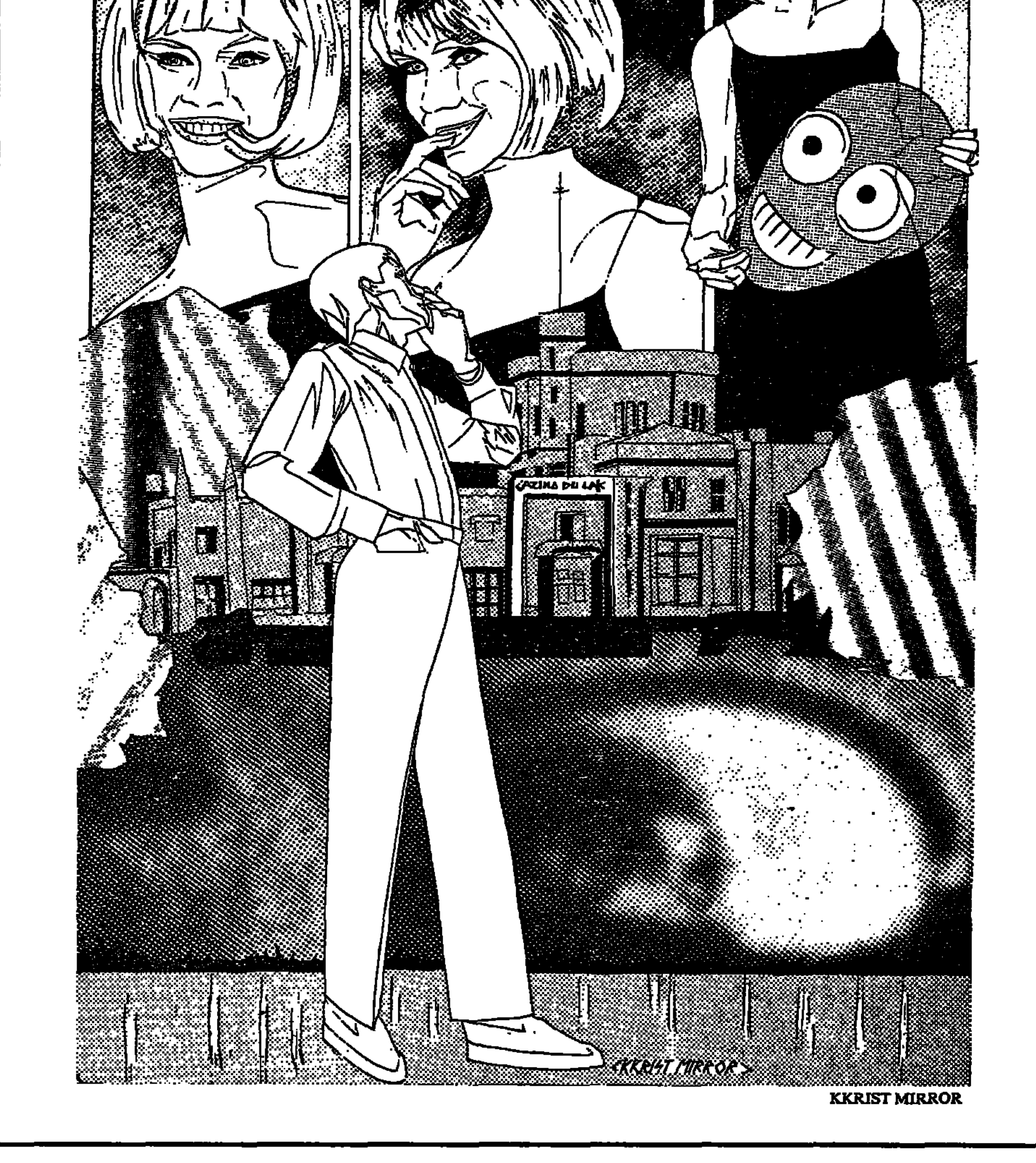
Evidemment, un groupe de blues blanc en 1982 ça peut paraître anachronique, et même, *pour certains, définitivement ré*dhibitoire. Ce sont des choses qui ne se font pas. D'autant que le Blues Band n'accorde aucune concession à la modernité. Comme des rescapés des années 60, à la manière du blues-boom, avec des groupes tels que le Blues Project, Chicken Shack ou John Mayall, ils y vont franchement de leurs chorus pincés de guitares en réponse aux harmonicas, et de leurs rythmes immuablement binaires.

Alors, dans ce genre d'affaire, c'est une question de goût, on fait comme on le sent, on n'est pas forcé. *Mais ça fonctionne.* (Arabella,204922.)

ALAIN WAIS.

Le Monde

NOUVELLE



KKRIST MIRROR

Histoire naturelle

Par JEAN RAMBAUD

ALENTOUR, rien n'était vrai.

« *Enfin, un pays civilisé* », murmura-t-elle.

Même le lac était artificiel. Et de surcroît paré de très anciennes afféteries. Les lumières d'un casino selon la Belle Époque posaient sur l'eau (de velours noir) un diadème (de perles pâles). Les étoiles au ciel avaient un doux froufrou, et ne disaient strictement rien des tumultes des mondes, des explosions, des contractions, des genèses, des catastrophes sidérales. Elles restaient piquées, parfaits clous d'or, dans le plafond-voûte posé en cloche très comme il faut sur les langueurs du lac, lui-même serti par les nécessaires montagnes, mais bien élevées, qui savaient se tenir à leur place de décor, sans épaisseur ni vie sourde, ombres chinoises. Entre les slows de l'orchestre en habit ne passaient, parfois, d'autres cris de nature qu'un chant d'oiseau, un seul : ruiseñor, usignolo, nachtigall, nightingale... C'était bien lui ! On n'osait plus l'appeler par son nom d'ici, désuet, dérisoire, dévalué par un passé chargé : un rossignol, virtuose et poli, comme on croyait qu'il n'en existait même plus dans les romances. Au vrai, il exagérait un peu. Il en remettait dans la trille. Il ne faisait pas vrai.

Rien n'était vrai. Parée, fardée, refaite, recréée, merveilleuse, Isabelle – ce soir-même, elle avait vingt ans – s'avança sur la jetée sans un soupçon de crainte à la rencontre de la nuit factice. Elle souriait, apaisée enfin. Epaules de soie nues, robe longue de velours noir, perles pâles au cou et sur ses cheveux d'or, diadème, elle allait d'un pas de fée marchant sur les eaux. Elle se retourna à peine pour abandonner à son cavalier ses longs doigts fuselés – mais marqués par son passé proche – à baiser. Sous la lune, qui venait de se lever, elle voulut bien prêter un regard à celui qui lui avait donné, en seconde naissance, la vie. D'ailleurs, il eût pu aussi bien être son père.

Il était parfait.

Max, cheveu dru bien que blanc, profil viril mais non point accusé, mince comme une épée, mais tirée d'un fourreau d'ubarnité exquise, se tenait droit, mais souple, dans son habit du soir : silhouette étonnamment jeune, d'apparence – laquelle il pourrait longtemps garder aux yeux d'Isabelle puisqu'il ne se montrait jamais à elle dans sa nudité, lui faisant l'amour dans la nuit, élégamment, sans soulever chez elle de ces transports de mauvais goût qu'on dit, abusivement, cosmiques. Gestes mesurés, mots convenus, apparences, décor, rien n'était vrai. Rien n'était « naturel », enfin

Ainsi renaissait peu à peu Isabelle, discrètement épanouie dans cette nuit sur le velours, au bord du lac artificiel. Le monde, la vie, devenaient enfin supportables.

Dix jours plus tôt, sauvageonne éperdue, elle s'était écroulée, elle avait craqué sous le poids insupportable – qu'elle ne pouvait plus supporter – d'un pays, d'un monde, d'une vie vrais, atrocement vrais, sur le plateau atroce. Elle avait fui, folle, fui en avant, s'enfonçant plus encore dans l'horreur d'une vraie nuit vivante où grouillaient mille vies ; insectes armés, rapaces nocturnes, petits carnassiers vifs, feuilles tremblantes, arbres rongés, larves patientes, chacun dévorant l'autre pour survivre, pour vivre, pompant la vie des autres par d'innombrables bouches, becs, dents, mandibules, griffes, racines, pompant, vidant, tuant, vivant. Elle avait hurlé contre cette terre gavée de vies insatiables, contre cette terre terrorisante, infiniment plus terrorisante que cent films d'épouvante préfabriquée. Agressions vives, décompositions lentes, meurtres minimes en chaîne, nécessaires carnages, digestions mornes, permanente horreur innocente !

Contre la nature naturelle elle avait hurlé comme un chien à la mort, excessive : « *A bas la vie ! Mort à la vie !* » Et s'était écroulée sur l'asphalte de la route, enfin échappée au sournois sentier de terre, à même cette route goudronnée qui dissimulait enfin la terre, qui venait des villes où le sol est d'asphalte, les maisons de béton, de verre, d'acier, et la lumière fabriquée en usine pour effacer le ciel – le noir ciel des collines, qui écrase les hommes sous le poids de ses mondes, par myriades d'étoiles glacées qui, sous leur vertigineuse indifférence, réduisent l'homme à son état de champignon anecdotique, de moisissure improbable, de très aléatoire organisation fugitive d'anarchiques cellules.

Contre le ciel, elle avait hurlé au vide, au vertige, au gouffre capital. Elle s'était écroulée, enfin parvenue à la route asphaltée. Et la sobre Rover de Max – tout cuir, tout bois à l'intérieur – était passée par là, à cet instant, comme dans les contes jolis de jadis, et s'était arrêtée. Comme dans les contes, le prince – d'état certes un peu avancé, mais non point d'apparence – l'avait courtoisement invitée à monter dans son carrosse, après l'avoir ramassée par terre.

Depuis, Isabelle renaissante – choyée, parée, fardée, refaite, recréée – s'épanouissait doucement dans le cocon d'un monde factice, le monde à Max, propriétaire du casino du Lac.

Elle avait vécu, pourtant, de bien beaux jours intenses sur le plateau atroce, dans leur communauté pure, à eux trois : elle, Philippe, Jean-Marc. Elle avait crié de joie dans cette vie, crié dans le grand vent libre, crié sous la pluie folle, qui se ruait pour rattraper trois mois de soleil fou, crié dans le tumulte de l'éboulis de pierres, mariée à l'éboulis, mariée à ce pays de pierres et de violentes odeurs balsamiques, crié dans l'amour que lui faisait Philippe, avant Jean-Marc. Elle avait crié ses joies.

Ils étaient venus tous les trois sur ces terres fières, ouvertes à sept vents, rompant tous les trois avec la ville-qui-écrase-l'homme, méprisant les soixante-huitards retraités qui avaient rompu avec leur jeunesse, qui étaient rentrés dans le rang, minablement. Ils s'étaient tenus debout tous les trois, fiers, sur cette terre fière, quitte à fabriquer sans fausse honte ni excès d'imagination les fromages de chèvre de tout un chacun. Ils avaient vécu la vie naturelle. Ils avaient dansé tout l'été.

Et puis un jour, un soir, une nuit après l'autre, Isabelle avait commencé à entendre la terre, la vie de la terre, la vie nue. Elle avait écouté vivre la terre. Et monter l'angoisse.

SAVAIT-IL l'angoisse, Max, l'avait-il devinée ? Elle n'en avait surtout pas parlé ! Quoi dire ? Comment dire ? Elle n'avait rien dit. Apaisée ce soir, robe de velours, épaules de soie, Isabelle s'avançait sur la jetée, vers le lac noir-velours, sans un soupçon de crainte. « *D'ici,* avait dit Max, *vous verrez mieux le feu d'artifice.* » C'était la fête. Non point cohue, débordements, moiteurs populaires, c'était la fête distinguée, retenue, élégante. On ne crierait pas en chœur : « *La belle bleue ! la belle rouge !* », on aurait des mines, des moues et des grâces pour apprécier ce spectacle après d'autres, celui-là naïf mais toujours un peu féerique, voire magique. Dieu que ce monde est agréable quand on sait l'aménager, et, mieux encore, le faire aménager par d'autres !

Des hirondelles plongeaient vers le lac, mais ce n'était que pour décrire des courbes et des orbes parmi de petits cris gais, et non point, bien sûr, pour s'empiffrer d'insectes tout vivants comme les horribles martinets du plateau. Un instant, Isabelle s'était sentie au bord d'un frisson. Mais non, à l'inverse des laids martinets gris, les hirondelles ici portaient un gilet blanc. Comme Max. De même, les veloutés nuages noirs qui soudain montaient n'étaient pas de ceux qui apportent les orages. Ils ne faisaient que tendre des tentures pour donner tout à l'heure aux gerbes d'artifice un somptueux plafond. Une tiédeur nouvelle s'épandait avec eux, repoussant doucement la fraîcheur de l'eau qui, à l'instant encore, eût pu faire frémir, un peu, les épaules nues. On était comme dans le cocon d'une loge tiède, au théâtre.

Le spectacle allait commencer. Un bruissement de soies, de voix, s'avança sur la jetée. Quittant le casino, où les plus nombreux s'installaient aux baies, une petite foule arrivait à son tour. Max était parfait. Nul ne put deviner son bref mouvement d'agacement envers ces intrus qui venaient troubler sa permanente cour. Il recevait déjà les nouveaux venus comme des invités un maître de maison, sans cesser une seconde d'entourer Isabelle de mille soins discrets, dont on pensait, au temps du M.L.F., qu'ils n'existaient même plus dans les romans-photos.

Une fofolle merveilleuse s'émerveilla dans ses atours :

« *Le ciel lui-même se veut de notre « party » ! L'orage arrive. Les feux du ciel dans nos feux d'artifice, ce sera somptueux !* »

Elle disait vrai. L'orage arrivait.

« *Je n'aime pas cela* », murmura Isabelle, qui légèrement frémit en se découvrant demeurée vulnérable aux grosses grimaces de la monstrueuse nature. Max, par extraordinaire, ne perçut pas ce murmure.

La fête commença. Le lac s'embrasait. L'orage voulut bien suspendre sa menace. Les jaillissements, les gerbes de couleur montaient au ciel, qui renvoyait au lac des pluies multicolores. C'était féerique. La fofolle exultait, prophétisant des apothéoses. L'orage se retenait toujours. Il attendait le bouquet. Lequel éclata bientôt – somptueux, comme prévu, – multipliant les geysers et les constellations. Le miroir du lac n'en pouvait plus de refléter. C'était féerique. L'orage, alors, entra en scène. Aux détonations des feux d'artifice se mêla d'abord le fracas du tonnerre.

« *Je n'aime pas cela* », murmura Isabelle, que, cette fois, Max entendit. Et puis, soudain, jaillissant du bouquet comme un poignard de la Renaissance, on vit luire l'éclair d'un éclair, un vrai. La foudre frappa net, sans fioriture. Isabelle – parée, fardée, recréée, merveilleuse – s'écroula, fauchée dans la fleur de sa jeunesse par ce brutal phénomène de la nature naturelle. ■

[Journaliste et écrivain, Jean Rambaud a publié plusieurs romans, dont *Adieu la Raille* (Laffont), *Frédéric Arnaud* (Stock), *Restanques* (Ed. d'Aujourd'hui) et des chroniques : *En Provence avec « le Monde »* (Edisud). L'une de ses nouvelles est parue dans *le Monde Dimanche* du 30 mars 1980.]